

# Contrat de projet 2021/2024

"Donnez-moi un point d'appui et un levier et je  
soulèverai la terre." Archimède



"Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin"



## Renseignements

Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois

21 rue Martin

16230 Mansle

Tel : 05.45.20.72.08 Fax : 05.45.68.34.62

E.mail : [cscpaysmanslois@orange.fr](mailto:cscpaysmanslois@orange.fr)

## PREAMBULE

Je me rappelle lors du précédent contrat de projet 2016/2019 avoir déjà mis l'accent sur les multiples changements auxquels nous devons nous adapter. Cependant, je n'avais pas vraiment anticipé l'ampleur de ces changements. Les attentats de 2015 et son état d'urgence dont les lois d'exception ont été inscrites dans le droit commun en novembre 2017, la mise en œuvre de la loi NOTRe qui s'est traduite pour nous par la fusion de trois CDC qui nous a permis de passer d'un EPCI de 9500 habitants à près de 23000 habitants, la signature du Contrat Territorial Global qui indirectement nous a fait perdre 10% de notre budget, la montée du Front National devenu entre temps le Rassemblement National encore présent au second tour des élections présidentielles de 2017 avec 34% des voix, une dette publique qui n'arrivait pas à se relever de la crise économique de 2008, un mouvement spontané de protestation non structuré en octobre 2018 nommé "les gilets jaunes" avec des revendications aussi diverses que le changement de politique fiscale, une amélioration du niveau de vie des classes populaires et moyennes, un référendum d'initiatives citoyennes, la démission du Président de la République, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, et j'en oublie sans doute, sont autant d'évènements qui ont marqué notre quotidien avec aussi la question anxiogène du climat de notre planète, situation que nous allons léguer à nos enfants. Les évènements s'accroissent au-delà de mes perspectives d'alors. Nous ne sommes plus dans un temps humain mais dans celui de la machine numérique. Notre modernité est celle de l'accélération, tout devient de plus en plus rapide. Comment penser ensemble l'accélération technique (celle des transports, de la communication, etc.), l'accélération du changement social (des styles de vie, des structures familiales, des affiliations politiques et religieuses...) et l'accélération du rythme de vie, qui se manifestent par des conséquences liées au stress et au manque de temps. Cela nous amène à une dissolution des attentes et des identités, au sentiment d'impuissance. Hartmut Rosa\* parle de "détérioration" de l'histoire et de la vie, etc. Il démontre que la désynchronisation des évolutions socio-économiques et la dissolution de l'action politique font peser une grave menace sur la possibilité même du progrès social. Marx\* et Engels\* affirmaient ainsi que le capitalisme contient intrinsèquement une tendance à "dissiper tout ce qui est stable et stagne". Nous nous sommes adaptés, nous avons modifié nos approches, nous avons sans cesse essayé de nous réinventer. Alors, que dire de l'année 2020 ? C'est la submersion ? Faut-il que nous soyons des optimistes forcés par peur du chemin qui se dessine devant nous ? La vie c'est l'action et le mouvement, alors nous allons poursuivre notre action en défendant nos valeurs et nos convictions humanistes dans un environnement en constant bouleversement. En effet, nous allons avoir besoin de vie et de force pour tenter de défendre les principes de l'éducation populaire dans une civilisation à bout de souffle et sans repères. Comment participer "au monde d'après" qui semble se dessiner comme le monde d'avant en pire ? Comment donner du sens alors que nous avons découvert un monde scientifique divisé infiltré par les conflits d'intérêts et les égos ? Comment accompagner les plus fragiles face à un monde politique de plus en plus brutal et sourd imposant des décisions sans concertation comme la marche forcée de la dématérialisation des services publics pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ? Comment défendre la démocratie participative face à un état qui fait voter des lois liberticides à des députés acquis au pouvoir et décérébrés de leur libre arbitre ? J'ai été surpris que la France la nation des lumières et berceau de la démocratie se classe au 29<sup>ème</sup> rang mondial des démocraties derrière des pays comme le Botswana, l'Estonie et le Costa Rica...



\*Hartmut Rosa est un sociologue et philosophe allemand, qui enseigne à l'université Friedrich-Schiller d'Iéna. Il fait partie d'une nouvelle génération de penseurs travaillant dans le sillage de la théorie critique.

\*Karl Marx est un philosophe, historien, sociologue, économiste, journaliste, théoricien de la révolution, socialiste et communiste allemand.

\*Friedrich Engels est un philosophe, un anthropologue et un théoricien socialiste et communiste.

Comment éveiller les consciences et l'émancipation des individus face à des "élites" de l'autosatisfaction de leur médiocrité donnant des leçons d'incompétence adeptes du "en même temps" et du "il y a qu'à faut qu'on"?

Comment protéger les plus faibles face à une culture du libéralisme débridée abandonnée par le monde politique à l'hégémonie financière internationale ? Comment combattre la barbarie face à des états de plus en plus violents qui transpirent par des répressions policières et le cynisme des gouvernants face aux migrants ? Face à de tels questionnements et un monde aussi incertain, nous vous proposons notre modeste participation au travers de notre nouveau contrat de projet pour les années 2021 à 2024. Construisons ensemble notre avenir, malgré les contraintes (morcellement des démarches, accélération des demandes, suspicions de la bonne utilisation des subventions, le concept du toujours plus avec moins, l'extrapolation généralisée de gains de productivité cachés dans les nouveaux outils de la technologie) et n'ayons pas peur d'être ambitieux en proposant des projets d'envergures, comme le disait Victor Hugo : *"Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain"*. L'éducation populaire est née à la suite de la révolution française dont les bases furent énoncées par Condorcet en 1792. Elle renaît à chaque moment tragique de notre histoire. Elle fut encore réactivée à la sortie de la seconde guerre mondiale par les mouvements de la résistance. C'est avec ses valeurs d'émancipation, de construction collective, de réflexivité sur son action qu'elle s'est avérée si précieuse à chaque tournant de notre histoire et nous sommes une association d'éducation populaire. Nous devons, c'est un devoir, participer à construire une société plus soucieuse du bien être humain que celui des marchandises et des biens matériels qui nous ont amenés à cette pandémie et à ce désastre climatique qui s'annonce.

Afin de clore ce préambule, je formule cette citation pleine de bon sens d'un célèbre jardinier anglais diffuseur et auteur d'ouvrages Geoff Hamilton : *"Dans les situations désespérées, la seule sagesse est l'optimisme aveugle"*.

## SOMMAIRE

### LE DIAGNOSTIC EXTERNE

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| Etude de la population               | Page 7  |
| Les catégories socioprofessionnelles | Page 9  |
| Les diplômes et les formations       | Page 9  |
| Les actifs                           | Page 10 |
| Les revenus et la pauvreté           | Page 12 |
| Le chômage                           | Page 14 |
| Les ménages                          | Page 14 |
| L’habitat                            | Page 15 |
| La mobilité                          | Page 17 |
| Une synthèse                         | Page 19 |

### LE DIAGNOSTIC JEUNESSE

|  |         |
|--|---------|
| Le contexte                            | Page 20 |
| La démographie                         | Page 21 |
| La mobilité                            | Page 23 |
| Les équipements                        | Page 24 |
| Les acteurs jeunesse                   | Page 26 |
| Une démarche de prospection            | Page 27 |
| Les constats et les pistes préconisées | Page 31 |

### LE DIAGNOSTIC INTERNE

|  |         |
|--|---------|
| Les moyens humains   | Page 32 |
| Une dynamique locale de l’emploi                             | Page 34 |
| L’évolution des financements                                 | Page 35 |
| L’évolution de la masse salariale                            | Page 36 |
| La formation   | Page 37 |
| Le réseau fédéral de la Fédération des Centres Sociaux       | Page 39 |
| Les bénévoles  | Page 40 |
| La vie interne de l’association                              | Page 41 |
| Les usagers  | Page 43 |
| Les modalités opératoires à la construction du projet social | Page 44 |
| Contrat de projet 2015/2020 et ses avancées                  | Page 44 |
| La synthèse des paroles d’habitants                          | Page 45 |
| La synthèse des rencontres                                   | Page 46 |
| Les orientations   | Page 54 |
| Le schéma synthétique des orientations                       | Page 56 |

### LES FOCUS

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Focus sur l’accueil       | Page 58 |
| Focus sur l’alimentation  | Page 64 |
| Focus sur les tiers lieux | Page 69 |

## LES BILANS ET LES ACTIONS

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| Bilan jeunesse            | Page 84  |
| Action jeunesse 2021/2024 | Page 96  |
| Bilan sénior              | Page 103 |
| Action sénior             | Page 106 |
| Action santé sport        | Page 109 |
| Bilan Monalisa            | Page 113 |
| Action Monalisa           | Page 117 |
| Bilan Ludothèque          | Page 119 |
| Action ludothèque         | Page 123 |
| Bilan Été actif           | Page 125 |
| Action Été actif          | Page 129 |

## LE SECTEUR FAMILLE

|   |          |
|---|----------|
| Le pouvoir d'agir   | Page 134 |
| La démocratie participative   | Page 134 |
| Le diagnostic famille   | Page 136 |
| Zoom sur les allocataires à bas revenus                                 | Page 141 |
| De l'individuel vers le collectif                                       | Page 143 |
| L'animation collective famille :  | Page 144 |
| Le REAAP : (Réseau Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) | Page 144 |
| Le bilan des actions 2016/2019  | Page 145 |

## LES ACTIONS FAMILLE

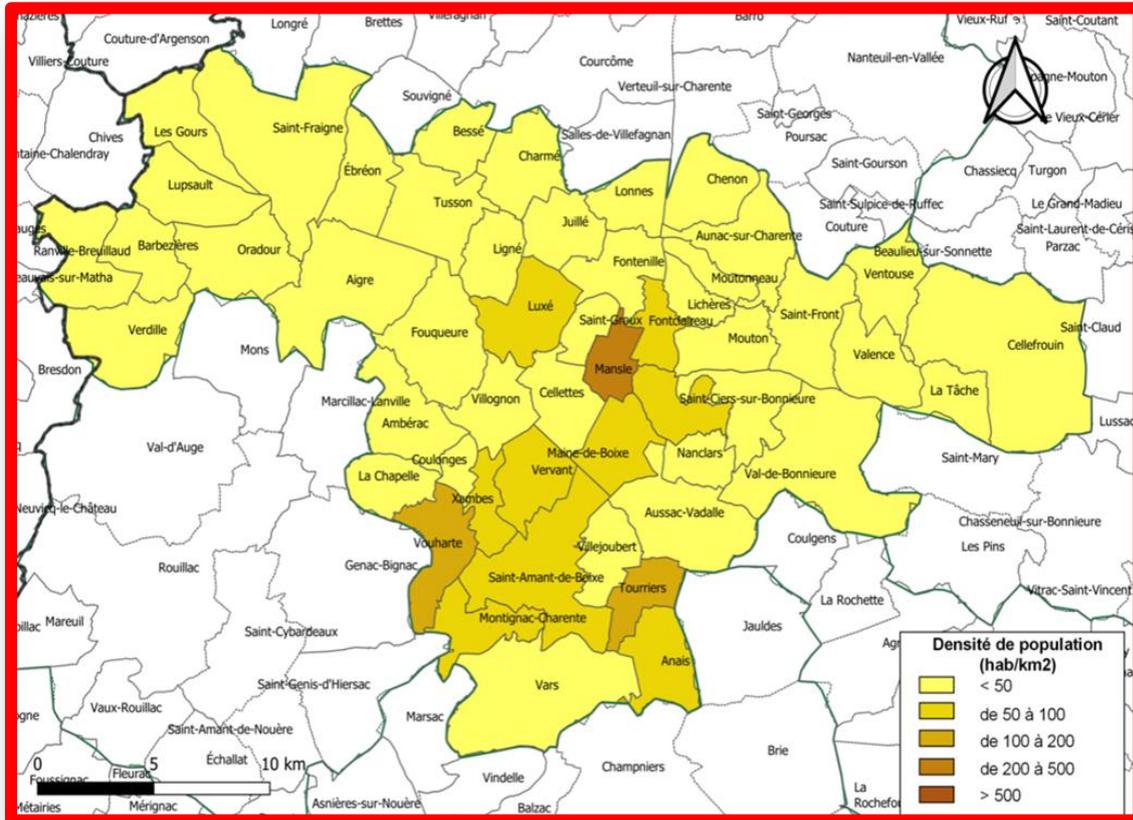
|  |          |
|--|----------|
| L'accès au droit                       | Page 153 |
| Les sorties culturelles et familiales  | Page 155 |
| L'atelier cuisine                      | Page 157 |
| Départ vacances en famille             | Page 159 |
| Le café bonjour (REAAP)                | Page 162 |
| La Malle Enchantée et les braderies    | Page 164 |
| Les évènements et les fêtes familiales | Page 166 |

## LA COVID

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Parentalité hors les murs (REAAP) | Page 172 |
| Budget 2021 à 2024                | Page 174 |
| Index des sigles et des acronymes | Page 178 |

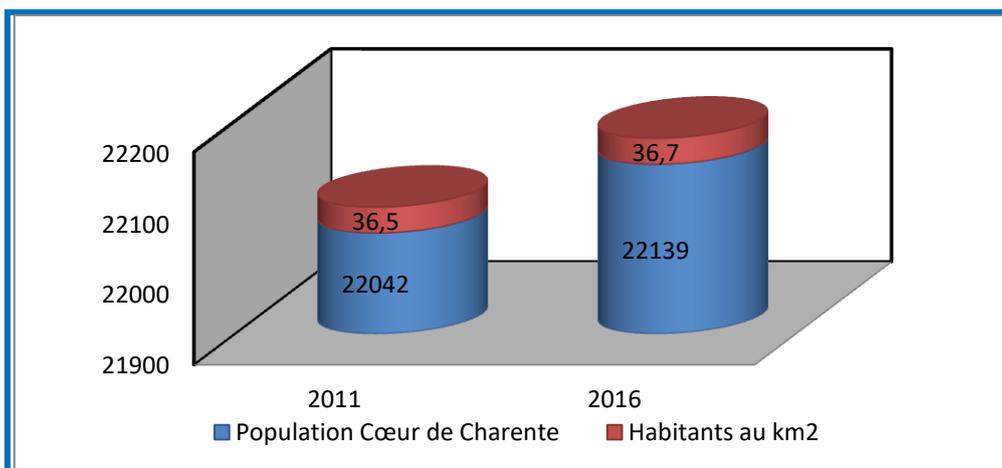
# DIAGNOSTIC EXTERNE

## "Cœur de Charente"



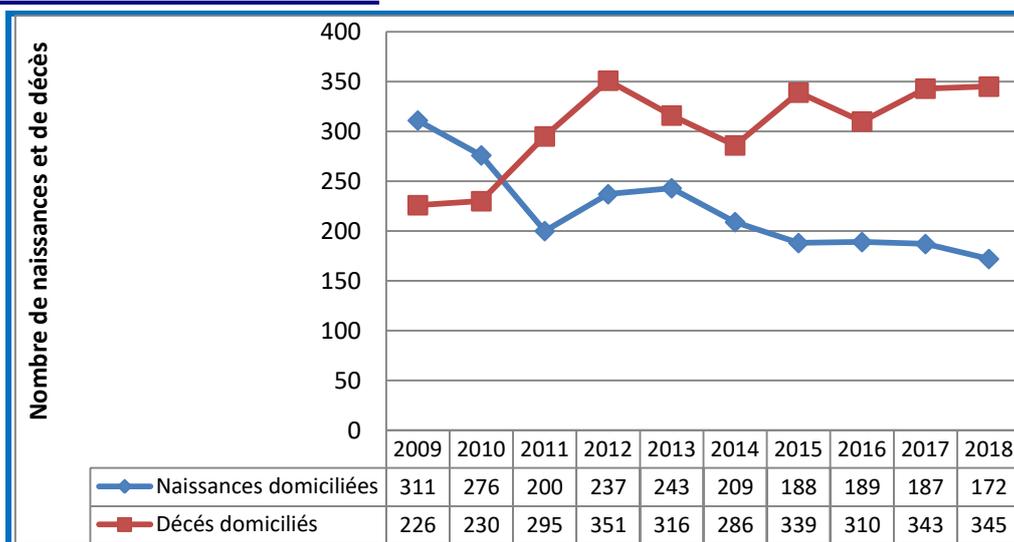
La Communauté de Communes Cœur de Charente s'étend sur une superficie de 603,35km<sup>2</sup> avec une population de 22 139 Habitants, sur 51 Communes. Le Territoire Cœur de Charente représente 6,3% de la population charentaise avec une densité de 36.7 habitants/ km<sup>2</sup>. Nous constatons que la population la plus importante est située aux abords de la nationale 10, qui reste l'axe majeur entre Angoulême et Poitiers et une concentration plus forte sur Mansle suivi de Vouharte et Tourriers.

**LA POPULATION "Cœur de Charente"**

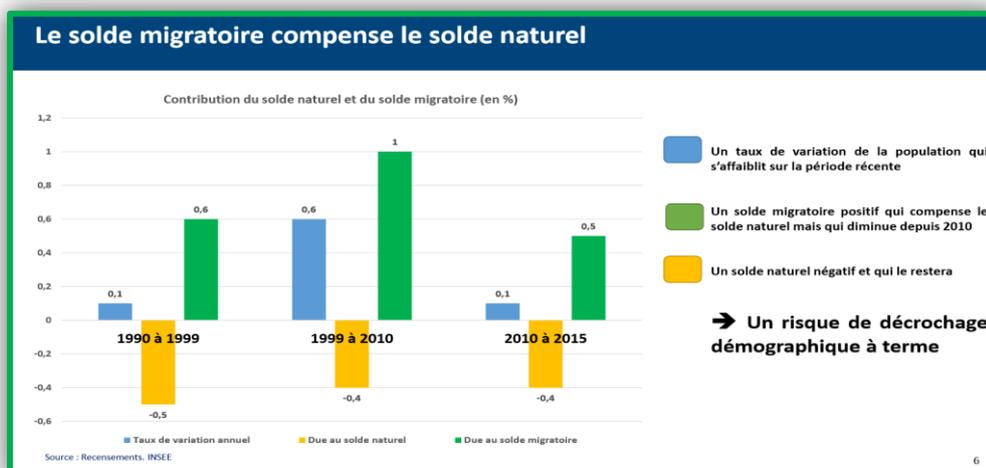


La population reste constante sur le territoire avec une très légère augmentation. Cependant depuis 2018, nous observons un solde négatif de 0,1%.

**Les naissances et décès domiciliés :**



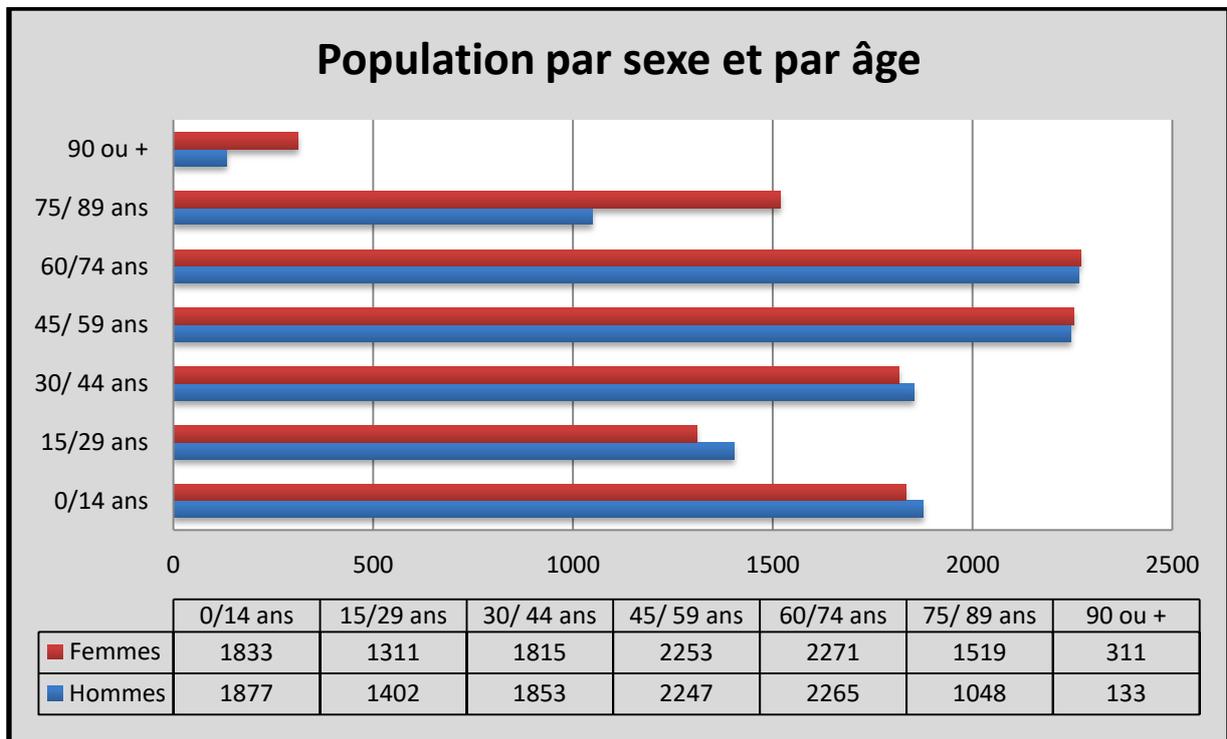
**Le Solde migratoire\*:**



\*Source : INSEE, statistique de l'état civil.

La courbe des décès semble constante. Nous avons atteint un pic en 2012 avec 351 décès. En dix ans, les décès se sont accrus de 53%. La courbe des naissances a chuté de manière brusque de 2009 à 2011. Nous observons une légère reprise entre 2012 et 2013 et ensuite une baisse progressive s'opère. Entre 2009 et 2018 nous observons une diminution des naissances de 45%. L'écart démographique négatif entre les décès et les naissances se creuse surtout depuis 2015. Cependant, la population globale augmente légèrement grâce à un solde migratoire positif (plus 97 personnes) Ce solde migratoire est le fait des seniors âgés 60 à 74 ans. En effet, de 2009 à 2016, cette population a augmenté 561 personnes alors que toutes les autres tranches d'âges sans exception stagnent ou sont en baisse. Malgré un accès à la propriété moins onéreux, les familles, c'est-à-dire les tranches d'âge avec enfants ont diminué de 470 personnes sur la même période.

La population par sexe et par âge :



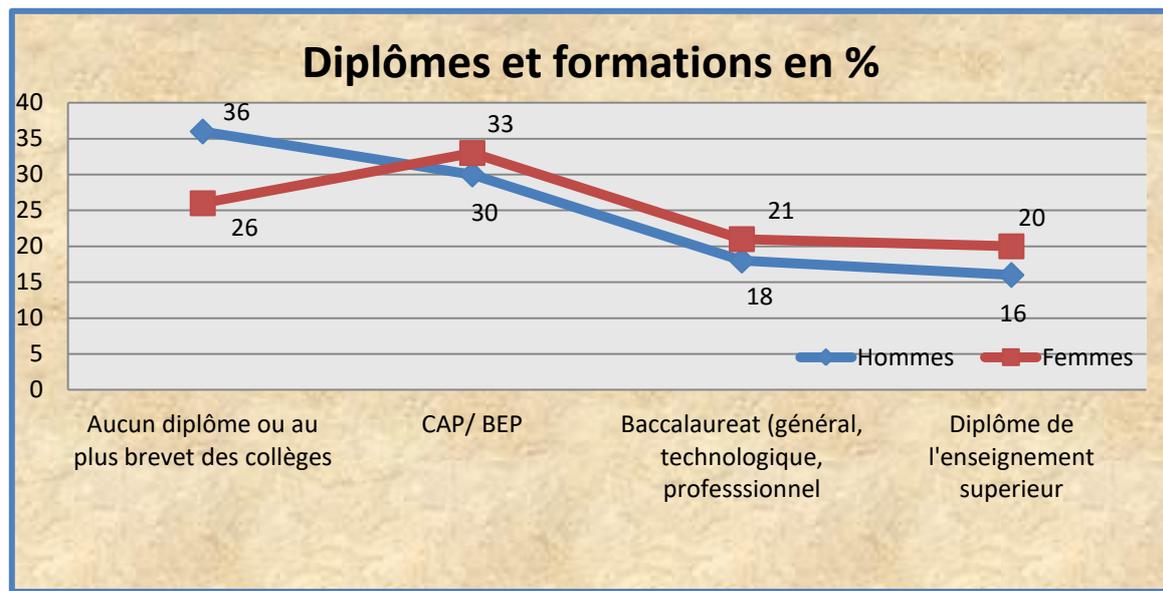
De 0 à 44 ans, la gent masculine est très légèrement plus nombreuse que la gent féminine. Une égalité est visible de 45 à 74 ans. L'espérance de vie des femmes est plus importante que celle des hommes. Ainsi, l'écart se creuse à partir de 75 ans. 34% de la population est âgée de plus de 60 ans. Dès lors, nous avons déjà atteint la proportion de seniors prévue en 2060 pour la France métropolitaine (Source : Insee, scénario central des projections de population 2007-2060).

### LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

| Catégorie socioprofessionnelle en %              | Homme | Femme |
|--|-------|-------|
| Agriculteurs exploitants                         | 4     | 1     |
| Artisans, commerçant, chefs d'entreprise         | 7     | 3     |
| Cadres et professions intellectuels supérieurs   | 4     | 3     |
| Professions intermédiaires                       | 9     | 10    |
| Employés   | 5     | 24    |
| Ouvriers   | 26    | 6     |
| Retraités  | 36    | 38    |
| Autres personnes sans activités professionnelles | 9     | 15    |

Les deux catégories socioprofessionnelles les plus représentatives sur notre territoire sont les retraités pour les deux sexes, les ouvriers pour les hommes et les employés pour les femmes. La CDC de "Cœur de Charente" a en son sein un certain nombre d'entreprises tel que Nidec, Cinq Mc, la Base d'Anais, Lidl ainsi qu'un certain nombre d'emplois dans les collectivités territoriales, les associations et les entreprises de services telles que l'ADMR, des assistantes maternelles...

### LES DIPLÔMES ET LES FORMATIONS



Les niveaux de qualifications sont relativement faibles sur le territoire. 84% des hommes ont le Bac ou moins, contre 80% pour les femmes. Plus d'un tiers des hommes n'ont pas de diplôme. Dans l'ensemble, les femmes ont un meilleur niveau de formation et de diplômes que les hommes.

Source : INSEE, statistique de l'état civil en géographie au 01/01/2019.

Scolarisation selon l'âge et le sexe (%)



| Catégories     | Part des hommes scolarisés |          | Part des femmes scolarisées |          |
|----------------|----------------------------|----------|-----------------------------|----------|
|                | CC Coeur de Charente       | Charente | CC Coeur de Charente        | Charente |
| 2 à 5 ans      | 70,3                       | 74,1     | 74,9                        | 74,4     |
| 6 à 10 ans     | 98,6                       | 98,3     | 98,4                        | 98,1     |
| 11 à 14 ans    | 98,6                       | 98,6     | 99,4                        | 98,7     |
| 15 à 17 ans    | 93,7                       | 95,2     | 95,2                        | 95,8     |
| 18 à 24 ans    | 27,4                       | 37,7     | 32,7                        | 40,1     |
| 25 à 29 ans    | 3,4                        | 4,2      | 3,6                         | 4,1      |
| 30 ans ou plus | 0,6                        | 0,5      | 0,8                         | 0,7      |
| Ensemble       | 19,8                       | 20,8     | 18,7                        | 18,5     |

Nous constatons une baisse importante de la scolarisation entre 18 et 24 ans (âge légal de fin de scolarité est de 16 ans). Nous passons de 93.7% à 27.4% chez les hommes contre 95.2% à 32.7% chez les femmes. Au-delà de 24 ans une partie infime de la population est encore dans un parcours de formation. Dès lors, la grande majorité des étudiants n'excède pas un niveau III.

**LES ACTIFS**

**ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016**

|   | Hommes | %    | Femmes | %    |
|---|--------|------|--------|------|
| <b>Ensemble</b>   | 4 389  | 100  | 3 882  | 100  |
| <b>Salariés</b>   | 3 414  | 77,8 | 3 423  | 88,2 |
| Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée | 2 914  | 66,4 | 2 858  | 73,6 |
| Contrats à durée déterminée   | 236    | 5,4  | 356    | 9,2  |
| Intérim   | 97     | 2,2  | 53     | 1,4  |
| Emplois aidés   | 49     | 1,1  | 93     | 2,4  |
| Apprentissage - Stage   | 117    | 2,7  | 63     | 1,6  |
| <b>Non-Salariés</b>   | 976    | 22,2 | 459    | 11,8 |
| Indépendants  | 545    | 12,4 | 300    | 7,7  |
| Employeurs  | 421    | 9,6  | 141    | 3,6  |
| Aides familiaux   | 10     | 0,2  | 18     | 0,5  |

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

83%

69,8%

Source : Insee, recensement de la population (RP), exploitation principale-2016

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2016

|             | Hommes | dont % temps partiel | Femmes | dont % temps partiel |
|-------------|--------|----------------------|--------|----------------------|
| Ensemble    | 3 379  | 7,7                  | 3 396  | 29,6                 |
| 15 à 24 ans | 364    | 15,4                 | 243    | 34,4                 |
| 25 à 54 ans | 2 583  | 5,8                  | 2 613  | 28,2                 |
| 55 à 64 ans | 433    | 13,0                 | 540    | 33,8                 |

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015

|  | Total | %     | 0 salarié | 1 à 9 salariés | 10 à 19 salariés | 20 à 49 salariés | 50 salariés ou plus |
|--|-------|-------|-----------|----------------|------------------|------------------|---------------------|
| Ensemble   | 2 167 | 100,0 | 1 585     | 491            | 51               | 30               | 10                  |
| Agriculture, sylviculture et pêche                           | 404   | 18,6  | 312       | 91             | 1                | 0                | 0                   |
| Industrie  | 182   | 8,4   | 123       | 46             | 6                | 5                | 2                   |
| Construction   | 246   | 11,4  | 176       | 58             | 9                | 2                | 1                   |
| Commerce, transports, services divers                        | 1 077 | 49,7  | 853       | 190            | 22               | 8                | 4                   |
| dont commerce et réparation automobile                       | 368   | 17,0  | 276       | 78             | 11               | 2                | 1                   |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 258   | 11,9  | 121       | 106            | 13               | 15               | 3                   |

Champ : ensemble des activités.

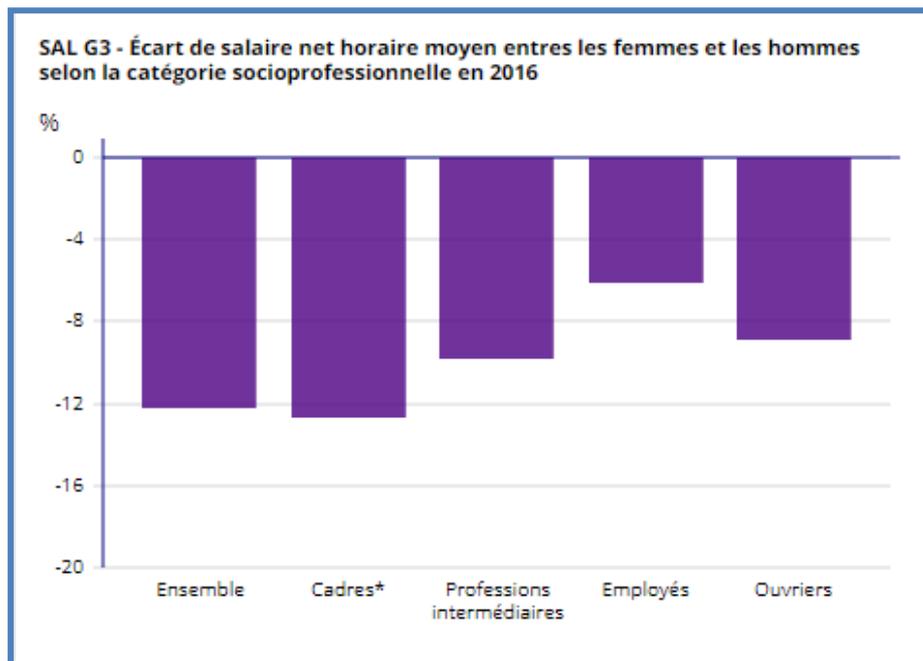
Source : Insee, CLAP en géographie au 01/01/2019.

83% des emplois sont des emplois salariés et près de 70% des contrats de travail sont des Contrats à Durée Indéterminée. Le temps partiel est nettement plus usité (par choix ou par nécessité ?) par les femmes. Il représente près de 30% des emplois féminins. Ce sont les 15/24 ans et les plus de 55 ans qui occupent ces emplois. De plus, en lumière avec les chiffres du chômage au niveau national ce sont ces catégories d'âge les plus impactées par le chômage. Par conséquent, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une organisation du travail non choisie. Contrairement à la représentation couramment véhiculée les femmes en âge d'élever des enfants ont moins recours au temps partiel. L'idée que les femmes favoriseraient plus aisément leur vie de famille au détriment de leur carrière professionnelle n'est pas d'actualité sur notre territoire. Par ailleurs, la tranche d'âge les 25/54 ans est normalement en cours d'ascension sociale et d'accession à la propriété. Si on rajoute un niveau des salaires relativement bas, il devient indispensable d'avoir deux salaires à temps plein pour assurer la subsistance du ménage. En ce qui concerne les entreprises, 73% d'entre elles n'ont aucun salarié. Sur notre territoire, 96% des établissements ont moins de 10 salariés.

**LES REVENUS ET LA PAUVRETE**

*Salaires net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2016\**

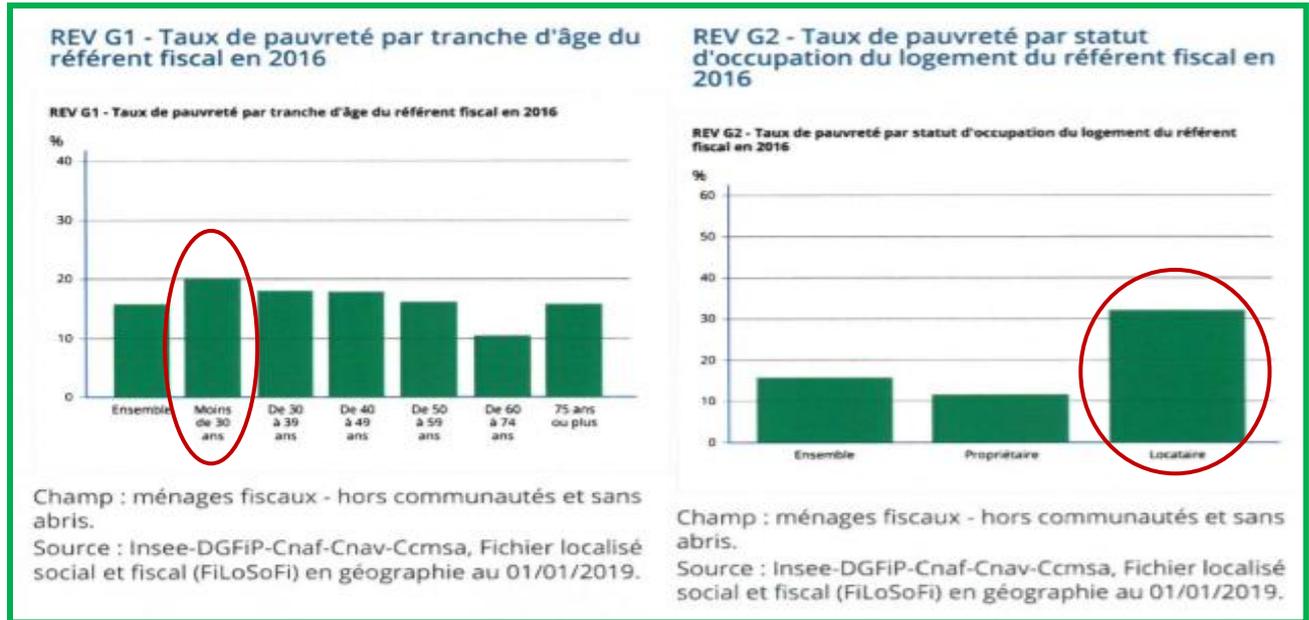
|                | Ensemble | Femmes | Hommes |
|----------------|----------|--------|--------|
| De 18 à 25 ans | 9,2      | 9,1    | 9,3    |
| De 26 à 50 ans | 11,5     | 10,6   | 12,1   |
| Plus de 50 ans | 13,3     | 12,1   | 14,2   |



| Revenus                              |                      |
|--------------------------------------|----------------------|
| Indicateurs                          | CC Coeur de Charente |
| Nombre de ménages fiscaux            | 9 490                |
| Part des ménages fiscaux imposés (%) | 40,7                 |
| Médiane du niveau de vie (€)         | 18 951               |
| Taux de pauvreté (%)                 | 15,7                 |

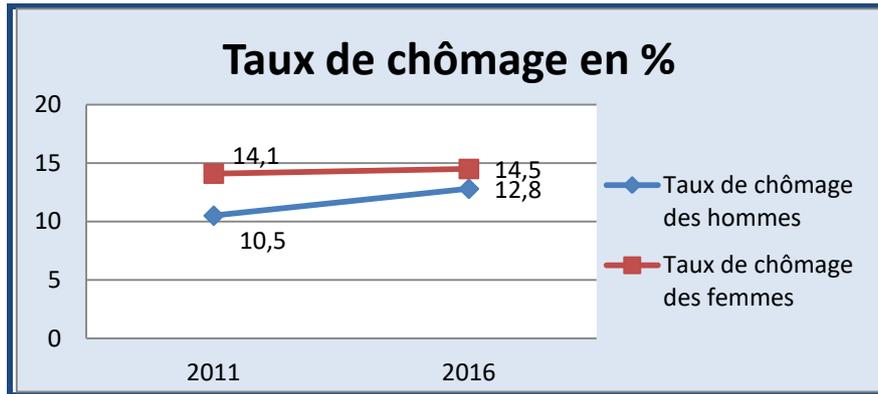
*Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.*

*Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2019.*



L'écart de salaire net horaire moyen total selon l'âge, entre les femmes et les hommes en 2016 est de 2,1% pour les 18/25 ans, de 12,4% chez les 26/50 ans et de 14,8% pour les plus de 50 ans. D'après l'Insee (Données 2016 – © Observatoire des inégalités), l'écart moyen en France est de 18,5%. La discrimination salariale est moins marquée sur notre territoire. Cette moindre différence est due aux emplois occupés (forte proportion d'employés et d'ouvriers). A l'encontre, l'écart se creuse à partir de 50 ans malgré le niveau de qualification des femmes plus élevé et notamment encore plus marqué pour les jeunes générations. Par ailleurs, plus on progresse dans l'échelle des salaires, plus l'écart entre les femmes et les hommes est important. Selon les données (Insee 2016), toujours en équivalent temps plein, les 10 % des femmes les moins bien rémunérées ont un salaire maximum inférieur de 7 % à celui des hommes (1 171 euros contre 1 262 euros). Le salaire minimum des 10 % des femmes les mieux rémunérées est inférieur de 21 % à celui des hommes (soit 3 149 euros pour les femmes contre 3 990 euros pour les hommes). Au niveau médian, les femmes gagnent un salaire inférieur de 13 %, ce qui représente un écart de 256 euros par mois avec leurs homologues masculins. Sur notre territoire, les jeunes générations sont plus formées que leurs aînés et cela pourrait être une raison de cet écart. Par ailleurs, le taux horaire du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2016 était de 9,67€. Par conséquent, les jeunes percevaient un SMIC horaire inférieur de 4,8%, ce qui semble être illégal. Si nous mettons en corrélation le revenu médian en 2016, il était de 18 951€ net contre 20 270€ en Charente et de 20 520€ en France métropolitaine. Soit réciproquement moins de 6,5% par rapport au Département et de 7,65% inférieur au niveau national. Le taux des ménages non-imposables frôle les 60%. En résumé, nous sommes sur un territoire où le niveau de formation reste faible avec des salaires inférieurs à la moyenne départementale et nationale. D'autre part, nous avons un taux de pauvreté de près de 16% contre 14% en France métropolitaine. Cette répartition est inégale en fonction du territoire, le sud (ancienne CDC de la Boixe) présente de meilleures conditions. A l'inverse, à l'ouest (ancienne CDC du Pays d'Aigre) les conditions sont plus difficiles. Les jeunes âgés de moins de 30 ans sont les plus fragiles financièrement avec un taux de pauvreté de 20%. Les plus menacés économiquement sont locataires de leur logement.

### LE CHÔMAGE



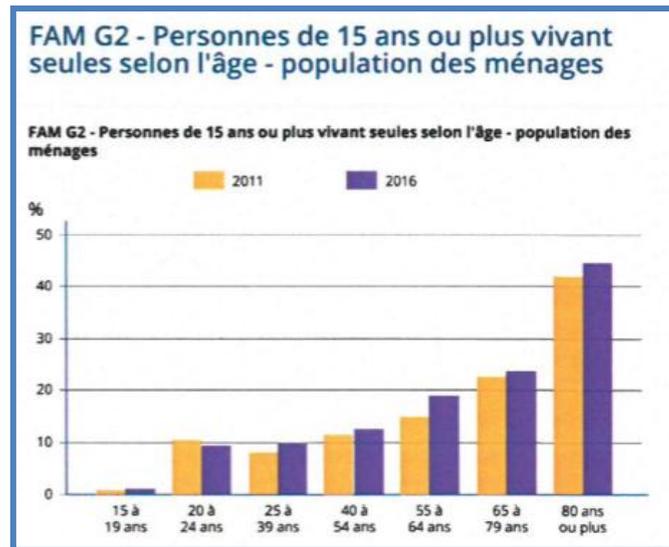
Nous constatons une progression de 2.3% du chômage des hommes contre 0.4% pour les femmes. Au niveau national le taux de chômage pour la même période varie entre 9 et 10,5%. Quelque soit la période, le taux de chômage sur Cœur de Charente reste toujours au dessus de la moyenne nationale. En 2016, nous avons un taux moyen de 13,65% contre 10% en France métropolitaine. Nous subissons les effets du manque de dynamisme économique lié au manque de qualification. En ce qui concerne le chômage des femmes, elles ont tiré davantage leur épingle du jeu (plus 0,4%), nous observons une certaine stabilité dans le secteur des services, de la distribution, des emplois domestiques, en passant par l'enseignement ou la santé. Elles subissent aussi la crise, mais moins que les hommes davantage présents dans l'industrie. Par ailleurs, le niveau de diplôme des femmes se rapproche de celui des hommes, voire le dépasse pour les jeunes générations, même si elles s'orientent vers des filières moins valorisées sur le marché du travail. L'emploi féminin se porte mieux, mais ces chiffres généraux sur le chômage ne disent pas tout. Les femmes occupent la plus grande part des emplois non-qualifiés et restent moins rémunérées à poste équivalent. Elles sont bien plus souvent en temps partiel contraint. Enfin, une partie des femmes les moins qualifiées, découragées, ont décroché du marché du travail et ne sont plus comptabilisées parmi les actives.

### LES MENAGES

La population selon la composition des ménages :

|   | Nombre de ménages |             |      |             | Population des ménages |       |
|---|-------------------|-------------|------|-------------|------------------------|-------|
|   | 2016              | %           | 2011 | %           | 2016                   | 2011  |
| <b>Ensemble</b>   | 9855              | 100         | 9646 | 100         | 21521                  | 21559 |
| <b>Ménage d'une personne</b>                                    | 3190              | <b>32.4</b> | 2803 | <b>29.1</b> | 3190                   | 2803  |
| Hommes seuls  | 1484              | 15.1        | 1224 | 12.7        | 1484                   | 1224  |
| Femmes seules   | 1706              | 17.3        | 1579 | 16.4        | 1706                   | 1579  |
| <b>Autres ménages sans famille</b>                              | 166               | 1.7         | 266  | 2.8         | 432                    | 621   |
| <b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b> | 6500              | <b>66</b>   | 6577 | <b>68.2</b> | 17899                  | 18135 |
| Un couple sans enfant   | 3384              | 34.3        | 3441 | 35.7        | 6952                   | 7066  |
| Un couple avec enfants  | 2380              | 24.1        | 2504 | 26          | 9011                   | 9431  |
| Une famille monoparentale                                       | 736               | 7.5         | 362  | 6.6         | 1937                   | 1638  |

\*Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2019.



Plus de 15% de la population vit seul. Nous remarquons une hausse de 14% de ces ménages depuis 2011. Cette part de la population a augmenté de 50% au niveau national depuis 1990. Les familles monoparentales augmentent de plus de 18%. Sur la période, la part des hommes seuls avec enfant(s) a diminué de près de 22% à l'opposé, la part des femmes seules avec enfant(s) a décuplé de 26%. Par contre, la part des hommes seuls augmente de plus de 21% alors que celui des femmes est de 8%. Le solde positif de la population sur ces cinq années est de 0,44%. Cet accroissement de la population n'est dû qu'à l'augmentation de la tranche d'âge des 60/74 (+2,5%). Dès lors, la part des retraités s'accroît ainsi que la solitude liée à l'évolution des modes de vie et à la durée de l'espérance de vie. La part croissante d'hommes seuls pose la question des unions fragiles et de la garde des enfants. En ce qui concerne les plus jeunes, nous observons une entrée plus tardive dans la vie en couple. Malgré que cette tendance sur le territoire soit moins marquante que sur le département. La nécessité d'actions de lien social semble s'imposer.

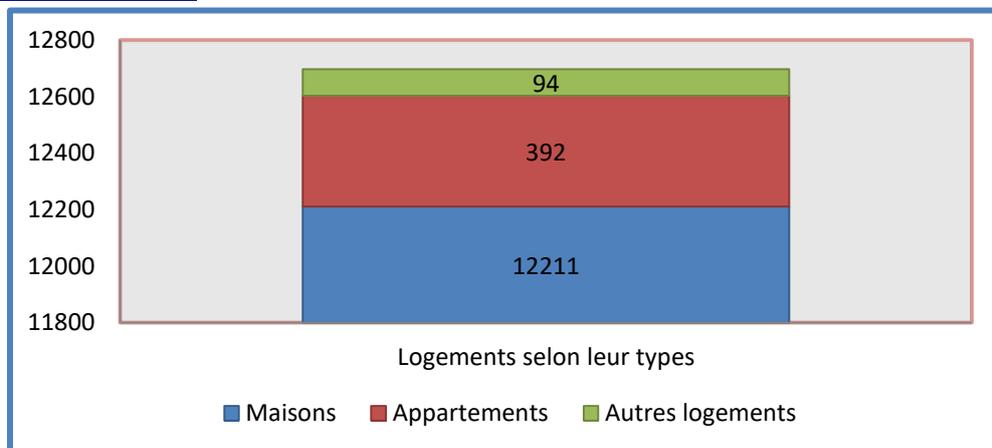
**Famille selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au Cœur de Charente :**

| Période | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants et plus | Total |
|---------|----------|-----------|-----------|-------------------|-------|
| 2011    | 1274     | 1127      | 341       | 81                | 2823  |
| 2016    | 1171     | 1175      | 311       | 90                | 2747  |

Le nombre d'enfants reste stable (-2,7%) entre 2011 et 2016 sur le territoire de Cœur de Charente. Il n'y a pas de différences singulières par rapport à la Charente.

***L'HABITAT***

**Logements selon leurs types :**



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

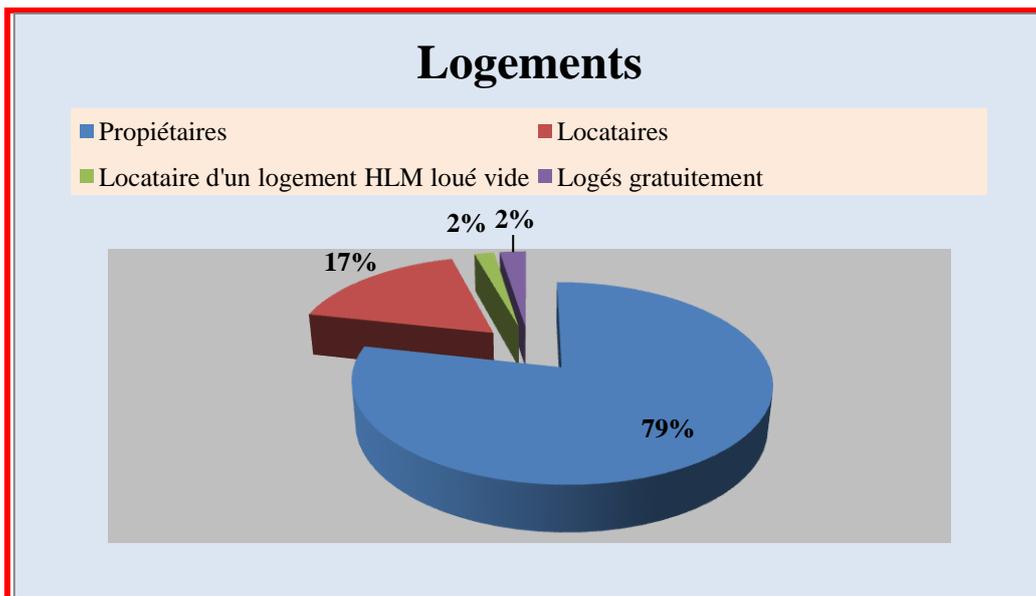
| Catégorie        | Nombre               |          | %                    |          |         |
|------------------|----------------------|----------|----------------------|----------|---------|
|                  | CC Coeur de Charente | Charente | CC Coeur de Charente | Charente |         |
| 1 pièce          | 86                   | 3 827    | 0,9                  | 2,3      | } 25.5% |
| 2 pièces         | 388                  | 11 541   | 18.3%                | 3,9      |         |
| 3 pièces         | 1 331                | 26 296   | 13,5                 | 16,1     | } 74.5% |
| 4 pièces         | 3 014                | 49 100   | 30,6                 | 30,1     |         |
| 5 pièces ou plus | 5 036                | 72 390   | 51,1                 | 44,4     |         |
| Total            | 9 855                | 163 164  | 100,0                | 100,0    |         |

La situation rurale du territoire fait que les maisons sont surreprésentées (plus de 96%). Cœur de Charente est doté de résidences spacieuses. A l'inverse, le département offre plus de logements de petites catégories. Cette différence s'explique par une densité de population plus importante en agglomération. En effet, l'EPCI présente une densité de 36,7 habitants au km<sup>2</sup> contre 59,3 sur le département et de 220 sur le Grand Angoulême. 18.3% des logements ont moins de 4 pièces et 81.7% des logements ont 4 ou 5 pièces en Cœur de Charente contre réciproquement 25,5% et 74,5% en Charente. Une part non négligeable des logements sont des immobiliers agricoles rénovés en habitations. « *Michel de Beaumesnil* (Extrait la France Agricole 26.10.06): « En 40 ans, les deux tiers des exploitations ont disparu. Conséquence directe : nombreux sont les bâtiments ruraux délaissés par l'agriculture. Quant aux agriculteurs en place, ils préfèrent souvent construire des bâtiments d'exploitation modernes, plus adaptés à leur travail et aux normes en vigueur. »

| Catégorie      | Nombre               |          | %                    |          |        |
|----------------|----------------------|----------|----------------------|----------|--------|
|                | CC Coeur de Charente | Charente | CC Coeur de Charente | Charente |        |
| Avant 1919     | 3 331                | 36 973   | 34,5                 | 23,0     | +11,5% |
| De 1919 à 1945 | 894                  | 14 761   | 9,3                  | 9,2      |        |
| De 1946 à 1970 | 1 010                | 26 773   | 10,5                 | 16,7     | -11,6% |
| De 1971 à 1990 | 2 138                | 44 224   | 22,1                 | 27,5     |        |
| De 1991 à 2005 | 1 193                | 21 825   | 12,3                 | 13,6     |        |
| De 2006 à 2013 | 1 098                | 16 104   | 11,4                 | 10,0     |        |
| Total          | 9 664                | 160 660  | 100,0                | 100,0    |        |

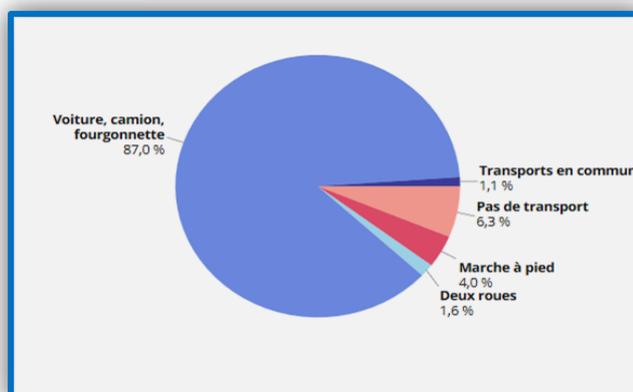
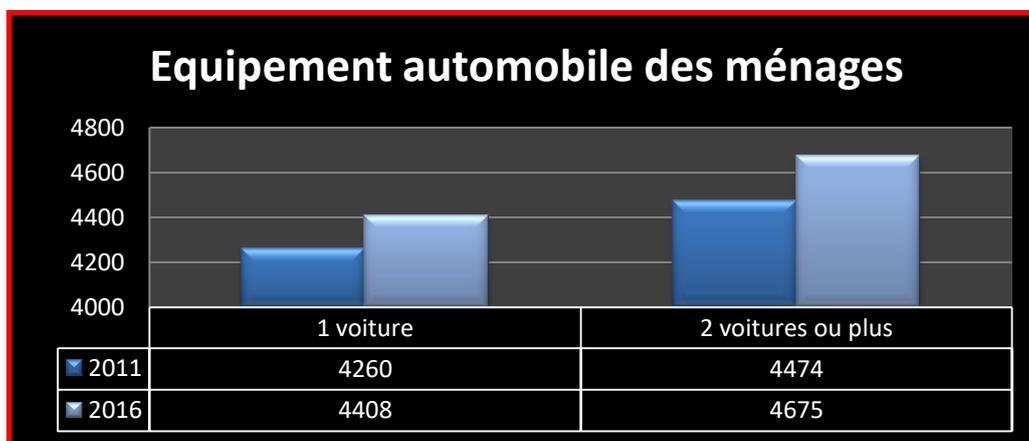
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

Plus d'un tiers des résidences ont plus d'un siècle. Un bon nombre de rénovations de qualité ont été effectuées depuis le début des années 90. Par ailleurs, nous bénéficions d'un patrimoine très estimable de vieilles pierres. L'habitat créé entre 1946 et 1990 est en négatif de 11.6% par rapport au Département. Cependant, entre 2006 et 2013, nous marquons une légère reprise de la construction. Dans le même temps, cette reprise semble liée à une relative augmentation des naissances sur le territoire à la même période.



79% de la population du territoire est propriétaire contre 67% au niveau départemental. Ces derniers, résident essentiellement en zone rurale. En effet, l'achat immobilier est plus accessible, il est moins onéreux qu'une location et il subsiste un désir de transmission à la génération suivante. D'autre part, nous avons une population vieillissante qui reste au domicile plus longtemps (39% de celle-ci à plus de 20 ans de résidence dans la même habitation). A l'encontre, entre 2011 et 2016 la part des propriétaires a baissé. Par contre, les locataires ont progressé de 0,7% tandis que la part des résidences secondaires s'est réduite dans la même proportion.

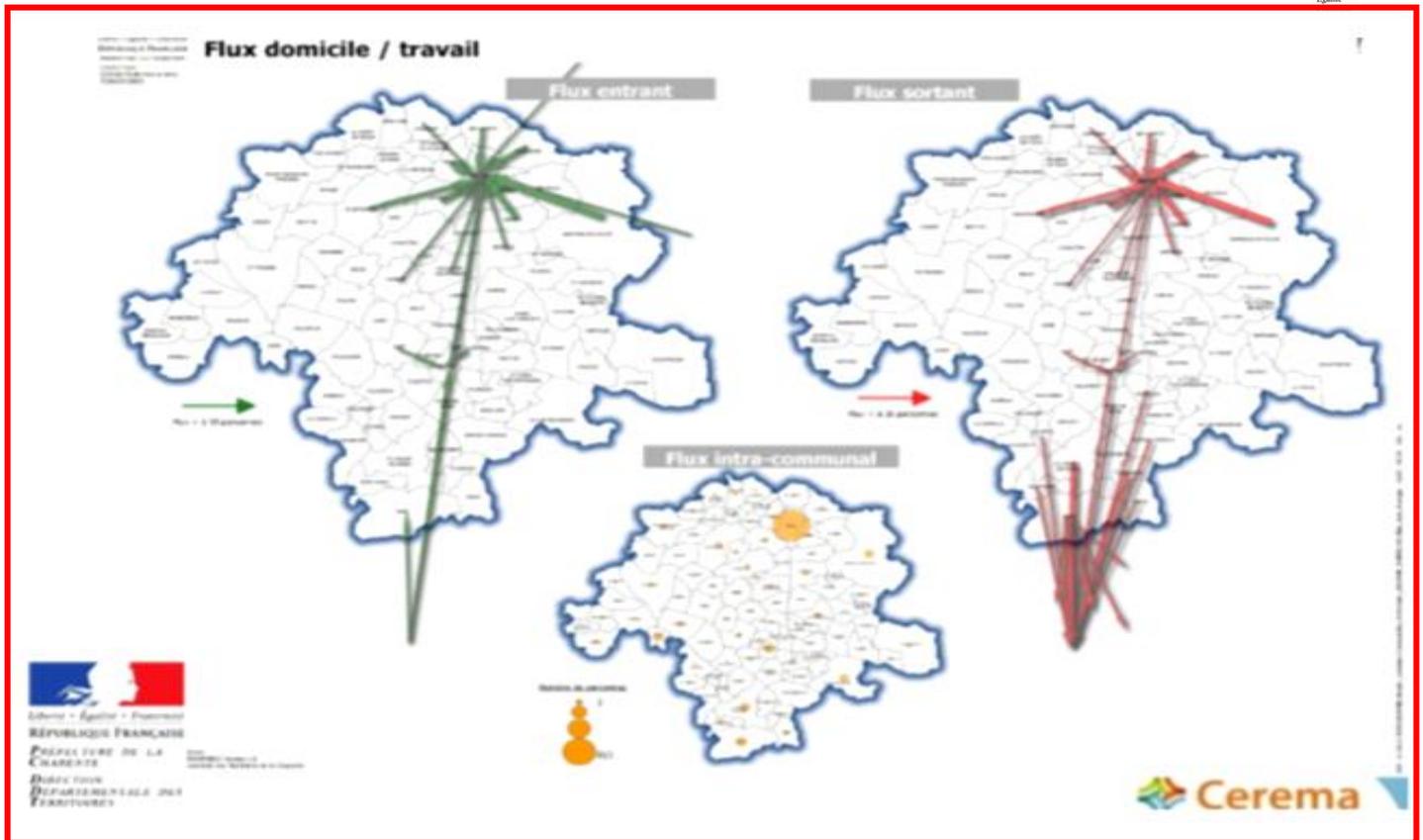
### LA MOBILITE



#### ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

|  | 2016  | %    | 2011  | %    |
|--|-------|------|-------|------|
| Ensemble   | 8 271 | 100  | 8 434 | 100  |
| Travaillent :                                      |       |      |       |      |
| dans la commune de résidence                       | 2 026 | 24,5 | 2 096 | 24,8 |
| dans une commune autre que la commune de résidence | 6 245 | 75,5 | 6 339 | 75,2 |

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016



Le véhicule reste le moyen de transport le plus usité. La CDC Cœur de Charente est une zone rurale très étendue, où les transports en commun ne sont pas toujours adaptés aux horaires de travail et aux activités de chacun. Les transports en commun réguliers par autobus drainent la population principalement vers Angoulême. Cinq lignes desservent l'ouest du territoire (Ruffec, Mansle, Aigre, Verdille, Tusson, Luxé, Saint Amant de Boixe, Vouharte, Vars, Xambes...). Une seule ligne dessert l'est, entre Angoulême et Saint-Angeau. Environ 25 points d'arrêt autocar sont présents sur le territoire, parfois situés loin des bourgs, ce qui diminue l'attrait des transports en commun. De nombreuses communes ne sont pas desservies, dont Villefagnan, Saint-Fraigne, Nanteuil, Verteuil, Cellefrouin, Theil-Rabier. Le service est peu connu des habitants. Les fréquences (2 services le matin et 2 à 3 services le soir) sont jugés comme pas assez nombreuses, et les durées de trajet trop longues. Il n'y a aucune adéquation entre les horaires des bus et les horaires des trains en gare de Ruffec. La gare de Luxé n'est pas desservie. Les transports scolaires des collégiens et lycéens sont organisés par le Conseil Régional. Des transports scolaires pour les primaires peuvent exister, à l'initiative des collectivités locales. Les transports scolaires ne sont pas ouverts à d'autres publics. Le transport ferroviaire n'est pas accessible à tous. La station ferroviaire de Luxé permet de relier Poitiers au nord, et Angoulême au sud (16 arrêts de train/jour). Il n'y a pas de connexion directe à Bordeaux ou à Paris (correspondance à Poitiers ou Angoulême de 9 à 49 minutes pour Bordeaux et de 20 à 50 minutes pour Paris). Les horaires des trains ne permettent pas d'arriver à Bordeaux à une heure compatible avec l'exercice d'un emploi, ce qui détourne les actifs du train, au profit de la voiture. Cette station ne bénéficie pas de desserte et de signalétique. De plus 75,5% des actifs ne travaillent pas dans sa commune de résidence. Concernant les flux domicile/travail entrants, Ruffec concentre les déplacements en provenance des autres communes, majoritairement celles du territoire. Concernant les flux sortants, c'est l'agglomération d'Angoulême qui attire le plus de salariés, essentiellement ceux habitants les communes situées le plus au sud du territoire. Dès lors, les ménages possédant une voiture sont une hausse (+3,47%) ainsi que les ménages avec 2 voitures (+4,5%). Se déplacer en zone rurale est un impératif pour tous au quotidien. La population a besoin de s'approvisionner, de faire des

démarches administratives (malgré la dématérialisation), de se rendre au collège, au lycée ou au travail, entretenir une vie sociale, de bénéficier d'activités de loisirs, d'accéder aux commerces, aux divers services (publics ou privés).

Les difficultés liées à la mobilité aggravent ou donnent une couleur particulière à des problèmes au-delà de la ruralité. Dans le cas d'une séparation conjugale, il suffit que les deux ex-conjoints n'habitent plus dans la même commune et les obstacles aux relations régulières parents-enfants deviennent plus douloureuses. L'absence de transport renforce l'isolement social et complique l'accès à la formation et à l'emploi ainsi qu'aux activités de loisirs et éducatives pour les jeunes parents. Le transport individuel qui reste coûteux en milieu rural apparaît indispensable.

### ***SYNTHESE***

- Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois est l'unique centre social du territoire. Il est situé au centre du territoire « Cœur de Charente ». C'est un territoire large de 55 km entre RANVILLE-BREUILLAUD et CELLEFROUIN et de 36 km entre CHENON et Vars. (via Michelin).
- La population est particulièrement concentrée sur les abords de la nationale 10 d'Est en Ouest sur 3 km, c'est l'axe principal entre Angoulême et Poitiers (cela semble être le choix pour se rapprocher des bassins d'emplois, des commerces et des services).
- 34% de la population est âgée de plus de 60 ans.
- La population reste stable malgré la baisse des naissances : moins 9% en 2016 et 2018. Ce chiffre décroît de manière constante depuis 2009, moins 44.7% entre 2009 et 2018. Une hausse de la mortalité de 11% entre 2016 et 2018, les décès ont augmenté de 34.5% entre 2009 et 2018.

### **Axes de travail et/ou pistes de réflexions**

- L'accompagnement vers l'emploi et/ou l'activité.
- L'isolement des personnes et celle plus particulière des jeunes, des retraités avec un affinement sur la question des hommes seuls et des familles monoparentales.
- La question du lien social et des actions en ce sens.
- La mobilité et l'absence d'offre d'où un règne du véhicule individuel hégémonique et durable.
- La faiblesse des revenus des ménages force à trouver des solutions autour du développement durable, des circuits courts, de l'économie solidaire et circulaire.

## DIAGNOSTIC JEUNESSE "COEUR DE CHARENTE"

### Présentation

Le sociologue Olivier Galland, dans un entretien avec Label France, a dit «*En France, l'image de la jeunesse n'est pas très bonne traditionnellement. Elle est perçue comme une catégorie fragile et victime, ou comme une catégorie dangereuse. Soit on la protège, soit on s'en protège.*»

Les perceptions sociales de la jeunesse peuvent varier, mettant l'accent tantôt sur sa capacité d'innovation, tantôt sur le danger potentiel qu'elle représente pour la société. Les représentations de la jeunesse peuvent alors être le reflet de son intégration dans la société.

Nous allons tenter de définir la situation de la jeunesse du territoire "cœur de Charente" à l'aide d'une analyse alimentée de diverses études réalisées en 2018 et 2019 par le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois, par le cabinet LORCOLSIM dans le cadre du C.T.G. (Contrat Territorial Global) commandée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiale de la Charente) et la Communauté De Communes Cœur de Charente auquel se rajoute une enquête commandée par le Pays Ruffécois à la classe de BTS DATR (Brevet de Technicien Supérieur Développement, Animation des Territoires Ruraux) de Ruffec ainsi que des statistique de l'INSEE (Institut National.de la Statistique et des Etudes Economiques)

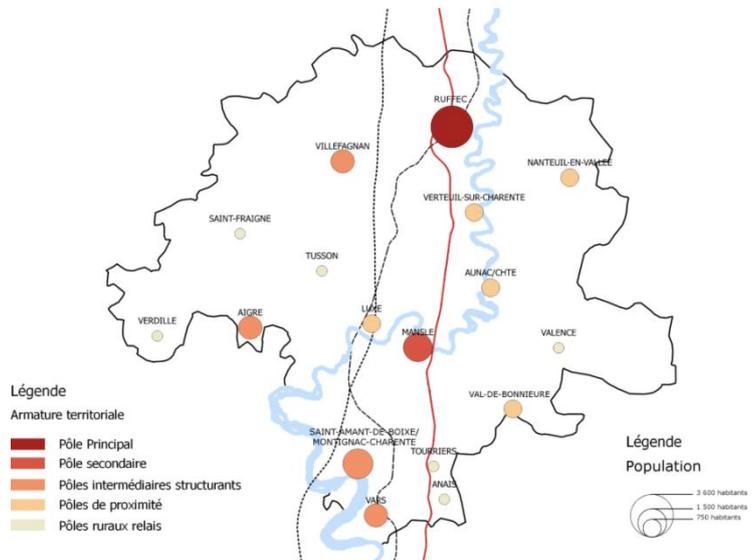
Ce diagnostic porte sur la jeunesse du territoire de la Communauté de Communes Coeur de Charente, ce dernier se situant au nord du département. Cette étude porte sur les jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ce territoire se compose de 51 communes. Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois est le seul centre social de ce territoire.

### 1. Contexte

#### Pays Ruffécois

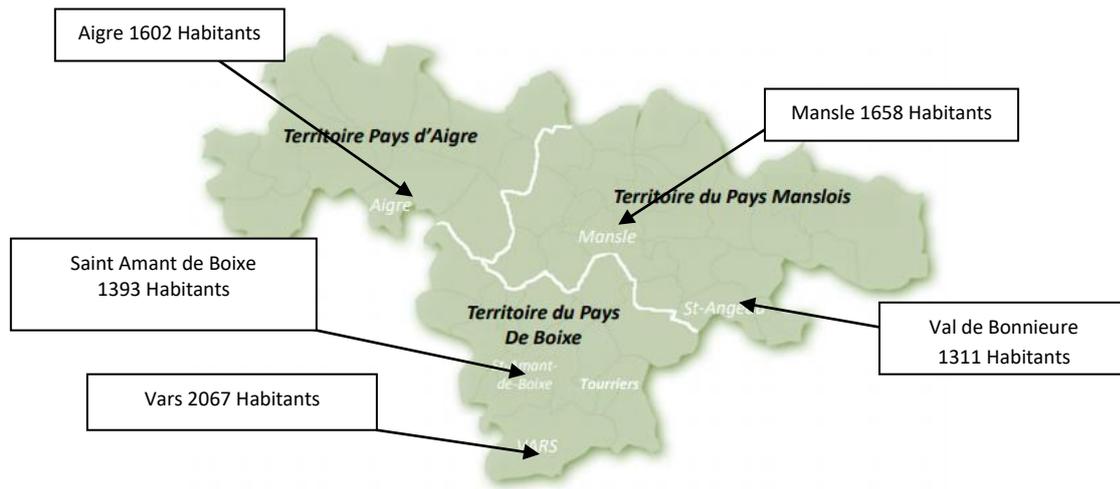
Situé au Nord du département de la Charente, au contact des trois autres départements (Vienne, Deux Sèvres, Charente-Maritime), et en limite de l'agglomération d'Angoulême au Sud, le Pays du Ruffécois est un territoire essentiellement rural qui s'étend sur 1 027 km<sup>2</sup>. La carte représente le Pays Ruffécois avec ses 2 pôles principaux Ruffec et Mansle.

Il regroupe deux communautés de communes : Val de Charente et Cœur de Charente pour une population de 37 407 habitants.



#### Communauté de Commune Cœur de Charente

La Communauté De Communes Cœur de Charente est née le 1er Janvier 2017 d'un regroupement de Communautés Communes (CDC du Pays d'Aigre, CDC du Pays Manslois et CDC de la Boixe). Cette récente Communauté de Communes est composée de 51 communes, elle a une superficie de 603,35km pour 22 175 habitants.



Cette carte représente les pôles 3 principaux (Vars, Mansle et Aigre) et deux pôles secondaires St Amant de Boixe et Val de Bonnieure (créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018).

### Démographie :

Le territoire est composé de 2818 jeunes de 11 à 24 ans. Les jeunes de 11 à 24 ans représentent 12% de la population de cœur de Charente.

| Nombre de jeunes de 11 à 24 ans Cœur de Charente en 2016 |             |       |             |       |       |      |
|--|-------------|-------|-------------|-------|-------|------|
|  | 11 à 17 ans | En %  | 18 à 24 ans | En %  | Total | En % |
| Ancien Pays d'Aigre                                      | 312         | 18 %  | 227         | 23 %  | 539   | 20%  |
| Ancien Pays Manslois                                     | 717         | 41 %  | 429         | 39 %  | 1146  | 40%  |
| Ancienne Boixe   | 716         | 41 %  | 417         | 38 %  | 1133  | 40%  |
| Coeur de Charente  | 1745        | 100 % | 1073        | 100 % | 2818  | 100% |

Ce nouveau territoire permet de restituer les populations jeunes. En effet, le pôle principal situé à l'ouest du territoire présente la densité la plus faible de jeunes. A l'encontre, la plus grande densité de jeunes se situe autour des communes de Mansle et de Vars. Ces deux communes sont les plus peuplées de la Communauté De Communes et elles sont les plus proches de la Nationale 10 qui est l'axe de mobilité centrale du territoire. Par ailleurs, la commune de Vars est proche de la seconde couronne d'Angoulême.

### Les études/études supérieures et emploi :

Nous avons trois collèges sur le territoire de la communauté de communes : Mansle, Saint-Amant de Boixe et Aigre.

| Collège                            | Localisation         | Nb de collégiens | Classement national sur 8732 | Taux de réussite au brevet |
|------------------------------------|----------------------|------------------|------------------------------|----------------------------|
| Alfred Renoleau                    | Mansle               | 349              | 2251                         | 91%                        |
| De l'Osne                          | Aigre                | 197              | 7103                         | 78%                        |
| Eugène Delacroix                   | Saint Amant de Boixe | 413              | 2020                         | 93%                        |
| Totaux et moyenne Cœur de Charente |                      | 959              | 3791                         | 87%                        |

Il y a une immense disparité avec le collège d'Aigre. Suite à des rencontres réalisées lors du 1<sup>er</sup> semestre 2019 avec les principaux des collèges et les Conseillers d'éducation, ils nous ont tous affirmé qu'ils constataient une absence de d'ambition scolaire. Ceci est encore plus marqué par l'équipe du collège d'Aigre qui rajoute que les orientations choisies par les élèves et les parents se font en fonction des établissements de proximités au détriment des filières. Dès lors, nous pouvons supposer que ces choix aient des répercussions sur le décrochage scolaire et l'isolement de certains jeunes.

Il n'y a pas de lycée sur le territoire. Les lycées les plus proches géographiquement sont à Ruffec, Chasseneuil-sur-Bonnieure et Angoulême. Les Facultés sont quasi absentes sur le département de la Charente. Les jeunes doivent alors partir vers Poitiers, Limoges, La Rochelle ou Bordeaux. Cependant, Angoulême propose des filières courtes (5 options DUT et 5 Licences Professionnelles rattachées à l'université de Poitiers) ainsi qu'un choix non négligeable d'écoles d'art et de formations artistiques sans oublier les sciences du sport, le droit, les vins et spiritueux, écoles de marketing et de commerce.

| <b>Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2016</b> |          |                       |                                       |        |        |
|---|----------|-----------------------|---------------------------------------|--------|--------|
|   | Ensemble | Population scolarisée | Part de la population scolarisée en % |        |        |
|   |          |                       | Ensemble                              | Hommes | Femmes |
| 11 à 14 ans   | 1002     | 992                   | 99 %                                  | 99 %   | 98 %   |
| 15 à 17 ans   | 743      | 702                   | 94 %                                  | 94 %   | 95 %   |
| 18 à 24 ans   | 1073     | 311                   | 30 %                                  | 27 %   | 33 %   |

Nous observons une baisse importante de la scolarisation à partir de 18 ans. Cependant, les filles poursuivent les filières après le BAC de manière significative par rapport aux garçons. Dès lors, il apparaît un choix très marquant sur les filières courtes sur ce territoire. Cela semble confirmer les analyses des principaux et des Conseillers d'éducation des collèges consultés.

| <b>Activité et emploi de la population par sexe et âge en 2016</b> |              |            |                       |                        |                 |
|--|--------------|------------|-----------------------|------------------------|-----------------|
|  | Population   | Actifs     | Taux d'activités en % | Actifs ayant un emploi | Taux d'emploi % |
| Ensemble 15 à 64 ans   | 12 597       | 9 439      | 75 %                  | 8156                   | 64 %            |
| <b>Ensemble 15 à 24 ans</b>  | <b>1 816</b> | <b>890</b> | <b>50 %</b>           | <b>637</b>             | <b>36 %</b>     |
| Hommes 15 à 64 ans   | 6 348        | 4 944      | 78 %                  | 4313                   | 68 %            |
| <b>Hommes 15 à 24 ans</b>  | <b>956</b>   | <b>530</b> | <b>55 %</b>           | <b>385</b>             | <b>40 %</b>     |
| Femmes 15 à 64 ans   | 6 249        | 4 495      | 72 %                  | 3 842                  | 61 %            |
| <b>Femmes 15 à 24 ans</b>  | <b>829</b>   | <b>359</b> | <b>43 %</b>           | <b>252</b>             | <b>30 %</b>     |

La part des 15/24 ans représente 14% de la tranche d'âge des 15/64ans. 50% de ces jeunes ont une activité dont 36% un emploi. Le taux d'emploi féminin est plus bas de 10% que celui des hommes. Cela confirme les difficultés d'entrée dans l'emploi des femmes du territoire. Cependant, il serait intéressant de connaître plus finement la nature des contrats de travail de ces jeunes. Nous pouvons quand même supposer l'existence importante de contrats de courte durée. Malgré tout, cette analyse démontre de manière flagrante que la moitié de ces jeunes sont dans une forme d'inactivité. C'est-à-dire qu'il resterait un potentiel de plus de 375 jeunes âgés de 18 à 24 ans dans une forme de désœuvrement. Cela confirme le diagnostic partagé avec la Mission Locale nord Charente associée à nos observations et nos perceptions du territoire. Dès lors, la mise en œuvre d'une expérimentation de prévention spécialisée sur le territoire serait totalement cohérente. Néanmoins, il faudrait privilégier une approche plus axée sur l'accompagnement que sur la prévention de la délinquance malgré la complémentarité de la démarche. Cette éventualité avait été déjà envisagée et elle avait fait part d'une fiche action validée par la collectivité lors de l'enquête menée par le cabinet LORCOLSIM dans le cadre du CTG.

Ensuite, une majorité de jeunes quittent le milieu scolaire après le bac, soit à 17 ans en moyenne. Les possibilités d'études post-bac sont éloignées du territoire. La mobilité est un frein non négligeable aux études supérieures, comme l'aspect financier au regard des revenus médians des familles sur le territoire.

### La mobilité:

#### Éléments de diagnostic du contrat de ruralité (2017/2020):

##### Les réseaux et modes de transports en commun Pays Ruffécois (2016)



- TCP = 5 lignes régulières qui irriguent le PETR
- Une fréquentation modeste du fait d'horaires inadaptés et de durée de trajet
  - Ruffec / Angoulême = 1h51
  - Aigre / Angoulême = 1h00
  - Verdille / Angoulême = 1h30

- TER = 2 arrêts sur le territoire  
**Mansle et Ruffec**
- Intermodalité =  
**Pas de connexion entre réseau autocar et TER**

Généralement, les jeunes les plus éloignés des lycées sont internes. De ce fait, ils sont absents la semaine sur le territoire. D'autres jeunes vont au lycée en bus, notamment sur la commune de Mansle grâce à l'arrêt et le coût moindre de ce transport, en train, grâce à la gare de Luxé. Cependant, il n'existe pas d'arrêt de bus pour accéder à la station ferroviaire de Luxé. Beaucoup de jeunes sont emmenés directement par les parents avec le véhicule familial. Par ailleurs, les liaisons sur le côté est du territoire sont inexistantes. Le souci numéro un reste les communes éloignées des dessertes de transport en commun.

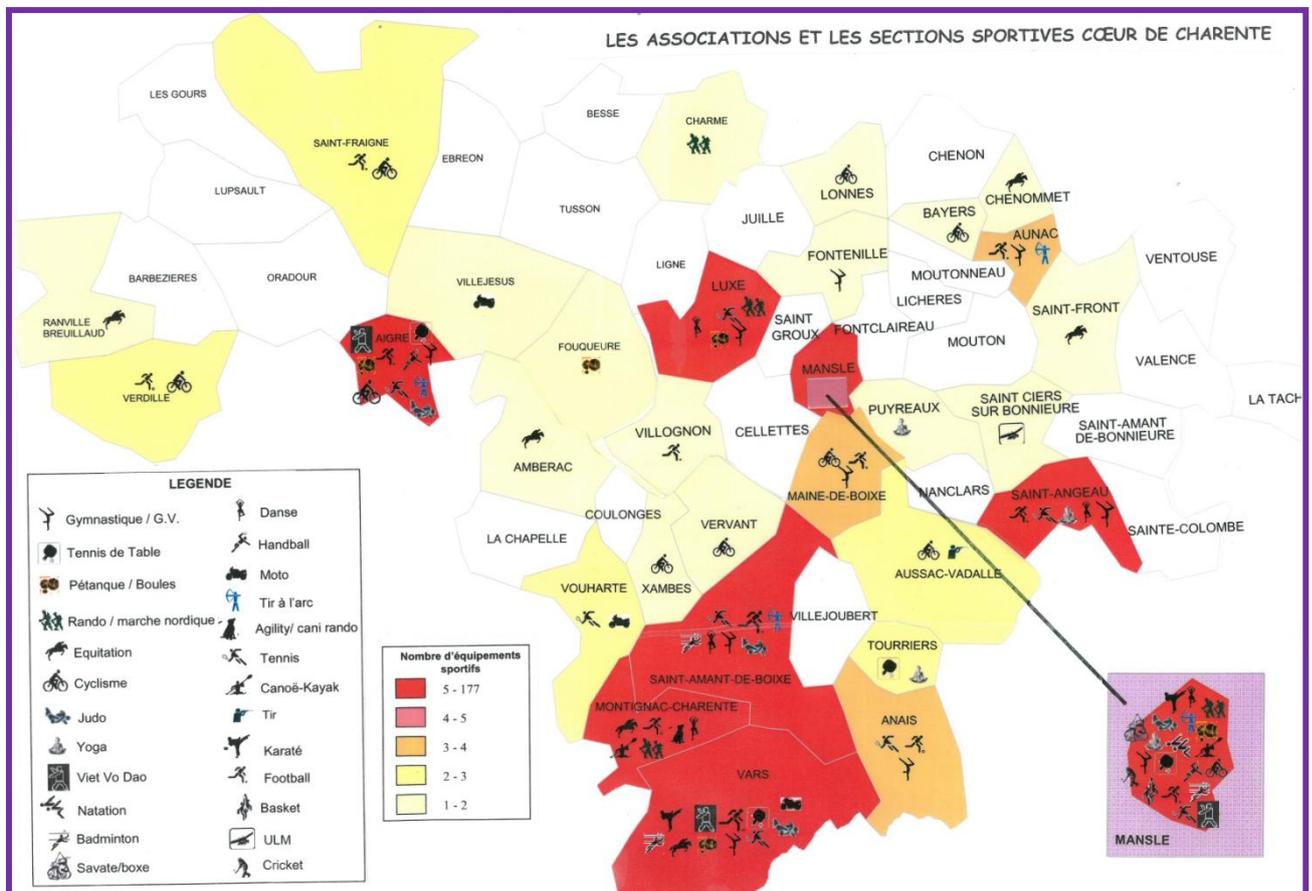
Le réseau Train Express Régional (TER) traverse le territoire du nord au sud et relie Angoulême à Poitiers. Il dessert la gare de Luxé. En semaine, la fréquence des trajets est bonne (8 arrêts par jour).

Elle est plus réduite le week-end : seulement 3 arrêts le samedi et le dimanche, ce qui peut constituer un frein pour les jeunes qui veulent se déplacer pendant leur temps libre. Des tarifs spécifiques jeunes sont disponibles à la SNCF.

Les jeunes peuvent également utiliser le bus. En 2012, le Conseil Départemental a mis en place le bus à 1 € pour tous quelque soit la ligne et la distance parcourue. Depuis le 1er septembre 2017, le transport scolaire est une compétence régionale. Par conséquent, nous pouvons nous inquiéter de l'éloignement de la Région de nos préoccupations quotidiennes. . Trois lignes desservent 24 communes de la CDC Cœur de Charente. Elles sont essentiellement situées au sud du pays et le long de la N 10. La proposition du bus à 1 € est un atout. Toutefois, la fréquence et les horaires ne répondent pas toujours aux besoins des jeunes.

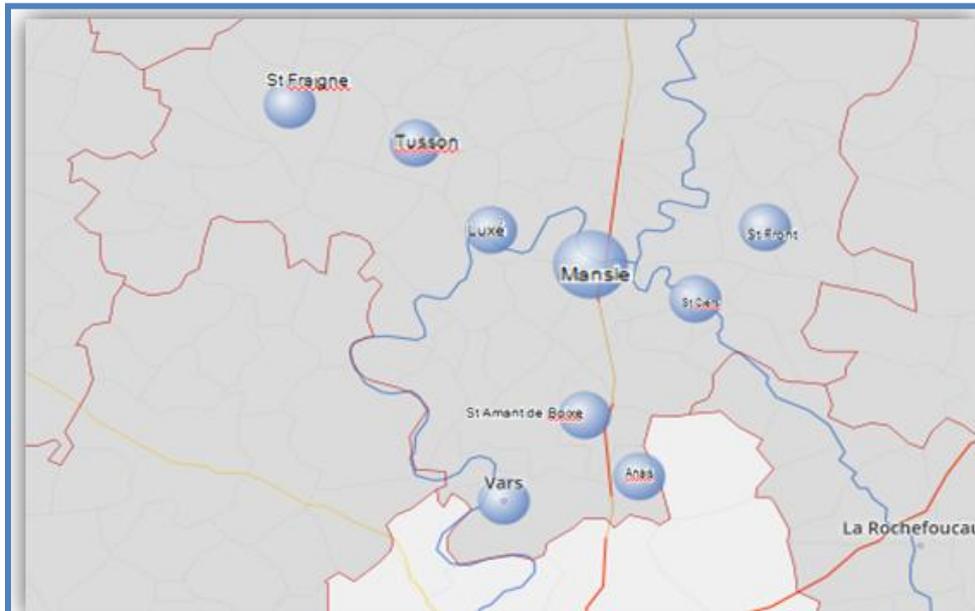
| ATOUTS :   | FAIBLESSES :   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des axes de transport structurants (N10 Nord/Sud, D739 Est/Ouest, ligne ferroviaire Paris/Bordeaux)</li> <li>- Un maillage dense et cohérent de routes départementales et communales</li> <li>- Un rôle structurant des gares de Ruffec et de Luxé</li> <li>- La mise en place des services de transport à la demande par les deux centres sociaux du territoire qui couvrent une grande partie du territoire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une absence de transports collectifs sur la moitié Est et sur le secteur Nord-Ouest</li> <li>- Un manque de coordination entre les transports collectifs routiers et ferroviaires (inexistence de lignes de transport collectif pour les gares de Luxé et Ruffec)</li> <li>- Des transports collectifs gérés par des autorités de transports extérieures au territoire,</li> <li>- Une prédominance du véhicule individuel ce qui contribue à augmenter les coûts et la précarité énergétique pour les ménages,</li> <li>- Un manque d'aménagement pour faciliter l'intermodalité et les mobilités douces.</li> </ul> |

### Les Équipements : les clubs sportifs et culturels du territoire



Plus de 25 sports différents sont recensés sur le territoire. Le tissu associatif est une vraie richesse pour le territoire Cœur de Charente. Néanmoins, une multitude de pratiques sportives sont regroupés sur des pôles attractifs, comme à Mansle où nous retrouvons 20 sports différents. Mais certaines communes sont désertes, plusieurs kilomètres séparent les habitants et les clubs. La détresse rurale se fait alors ressentir et renforce le sentiment d'abandon et d'isolement.

### Répartitions des équipements culturels de Cœur de Charente



#### 12 équipements

- 11 bibliothèques / médiathèques
- 1 antenne de l'École Départementale de Musique (EDM)

#### Spectacles jeunes

- EDM : 5 représentations
- 5 spectacles par mois

Nous avons également identifié les équipements culturels à disposition des jeunes (bibliothèques, médiathèques).

Nous avons recensé 12 équipements : 7 bibliothèques (Luxé, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Front et Villejoubert...). Celle de Tusson est la seule bibliothèque intercommunale du territoire, 3 médiathèques (Mansle, Anais et Vars) ainsi qu'une antenne de l'école départementale de musique (Mansle).

A noter également, les deux troupes de théâtre. Elles permettent de donner vie à la culture, tout comme les associations de chorale, très active sur Mansle. Des associations proposent des ateliers artistiques comme le vitrail à Tusson, des cours de dessins à Mansle ou des ateliers couture aux alentours de Mansle et d'Aigre ne sont pas à négliger. En effet cela représente plus de 30 associations actives sur le territoire.

Par contre, en matière de communication, chaque structure dispose de son propre support, cela ne facilite pas la communication auprès des jeunes. De plus, la présentation des documents et le contenu ne sont pas toujours adaptés à ce public.

La pauvreté d'équipements culturels se fait ressentir sur le territoire, d'autant plus dans les zones isolées.

#### Les événements locaux:

Nous avons recensé les manifestations du territoire qui sont attractives pour les jeunes. Les lotos et les repas ne sont pas inscrits car ils occupent 75% des événements et la participation des jeunes y est variable en fonction des associations organisatrices.

| Janvier                                 | Mars   | Avril  | Juin   | Juillet   | Août  | Septembre   |
|---|--|--|--|---|---|---|
| <b>Mansle</b><br>Festival<br>Heart'fest | <b>Maine de Boixe</b><br>Frairie<br>Bal populaire<br><b>Vars</b><br>Forum Jeunes | <b>Aunac</b><br>Bal pour école<br><b>Aigre</b><br>Foire expo<br><b>Vars</b><br>Spectacle | <b>Aigre</b><br>Fête foraine<br>Fête de la<br>musique<br><b>Cellettes</b><br>Feu de la St<br>Jean<br><b>Puyréaux</b><br>Fêtes de la<br>musique | <b>Montignac</b><br>Bal populaire<br>Feu d'artifice<br><b>St Groux</b><br>Feu d'artifice<br><b>Luxé</b><br>Fête foraine<br><b>Mansle</b><br>Bal des<br>pompiers<br><b>Aigre</b><br>Ciné plein air | <b>St Fraigne</b><br>Nuit des<br>étoiles<br><b>Aunac</b><br>Fête foraine<br><b>Villejésus</b><br>Feu d'artifice<br>Fête foraine<br><b>Aigre</b><br>Repas<br>Fest'Aigre<br><b>Mansle</b><br>Foire expo<br><b>Montignac</b><br>Fête foraine<br>Feu d'artifice | <b>Cellettes</b><br>Foire du<br>partage<br><b>Mansle</b><br>30 ans CSCS |

Nous n'avons pas retenu octobre, novembre et décembre. En effet, nous n'avons pas recensé de manifestations susceptibles séduire les jeunes à part les nombreux marchés de Noël du mois de décembre.

### **Les Acteurs jeunesse:**

Trois structures ont un espace jeunes sur le territoire: Le Centre Social Culturel et Sportif du pays Manslois, le Centre de Loisirs intercommunal d'Aigre et celui de Vars. Ces lieux d'accueil proposent un espace jeunes ouvert pendant les vacances scolaire, des sorties, des soirées jeunes et des séjours (été, ski,...). Mais seulement le Centre Social Culturel et Sportif du pays Manslois accueille les plus de 17 ans.

"L'Été Actif et Solidaire", piloté par le Département et cofinancé par la Communauté de Communes Cœur de Charente, offre la possibilité aux familles de se retrouver autour d'activités récréatives, le plus souvent en plein air, à faible coût. De nombreuses activités sportives, culturelles ou de loisirs sont proposées.

Une permanence de la Mission Locale Nord Charente est effectuée sur les communes de Aigre, Mansle et Saint-Amant de Boixe.

Le Club Marpen situé à Tusson est un acteur essentiel. Cette association dispose d'un pôle insertion vers l'emploi, d'un foyer de vie accueillant des jeunes protégés par l'ASE et elle dispose d'un accueil de jeunes migrants.

### **Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois**

Le Centre Social, Culturel et Sportif du Pays Manslois est une association de loi 1901, créée le 30 août 1989. Elle à l'agrément CAF depuis 1992.L'association est adhérente à la Fédération des Centres Sociaux.

Le Centre compte 7 salariés : un directeur, une secrétaire, une coordinatrice, une référence famille, 2 animateurs jeunesse et un cuisinier/animateur.

La compétence enfance/jeunesse est exercée par la Communauté de Communes Cœur de Charente. Elle délègue alors la mise en œuvre de l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), la ludothèque, le CLAS (contrat local à la scolarité), l'Espace Jeunes au Centre Social et le dispositif Eté Actif.

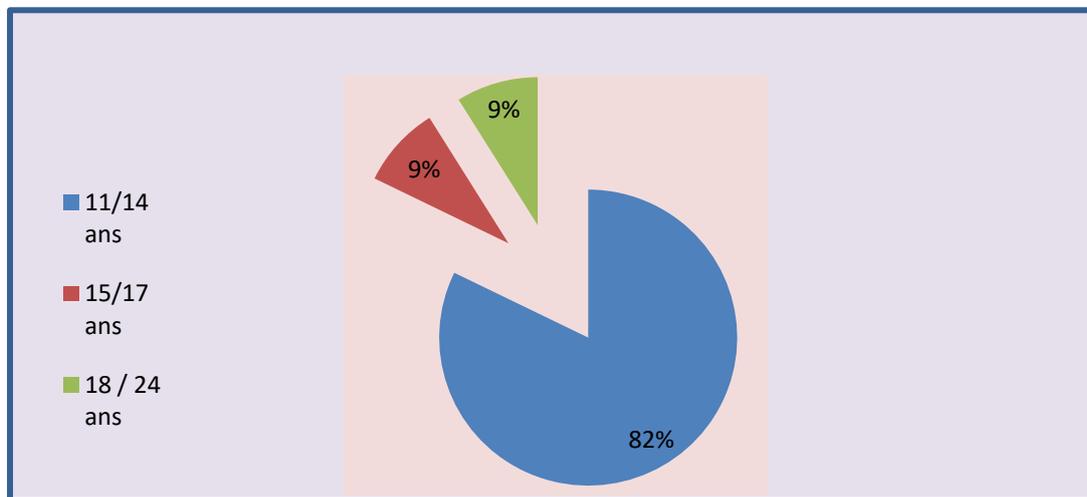
L'espace jeune est libre d'accès pour les 11/25 ans. Il accueille essentiellement les 11/14 ans. Les jeunes de 15 à 18 ans sont présents mais en minorité.

Les jeunes de 18 à 25 ans sont visibles sur la MSAP (Maison de Service d'Accueil au Public). Ils sollicitent une aide et un accompagnement individuel et spécifique dans des démarches administratives et l'accès aux droits. De janvier à septembre 2019, 73 personnes de 16 à 25 ans ont fréquenté la MSAP. Ils sont reçus principalement par la Référente famille, mais ils identifient clairement les animateurs jeunesse de la structure.

L'association propose également des soirées jeunes pour les 11-25 ans, un vendredi tous les 15 jours de 19h à 22h30. En 2019, 225 jeunes ont participé aux soirées. 82% des jeunes sont âgés de 11 à 14 ans.

En 2019, nous avons signé une convention de partenariat avec la Mission Locale Nord Charente ; Nous nous sommes engagés à participer et à animer des ateliers spécifiques du dispositif « Garantie Jeunes ». Hélas, ils restent très ponctuels. Ces ateliers n'ont pas d'effets à ce jour sur la fréquentation de l'espace. Le "aller-vers" est donc une activité prioritaire pour l'espace jeune.

### Fréquentation des soirées jeunes



### Une démarche de prospection

#### Un contexte

Sur une période de 7 mois de Janvier 2019 à fin Juin 2019 l'équipe d'animation a réalisé un diagnostic jeunesse sur le territoire de Cœur de Charente. Nous avons mené une enquête d'observation sur le territoire.

Chaque samedi, sur un lieu donné, les animateurs se sont rendus sur place pour rencontrer les jeunes et évaluer leur besoins. Selon les périodes, les heures d'observations étaient différentes et variaient : de 14h à 18h de janvier à février, de 16h à 20h de mars à avril et de 18h à 22h de mai à juin. Ces changements d'horaires étaient nécessaires afin d'adapter cette démarche aux saisons et aux pratiques.

La répartition sur les communes a été méthodique avec une visite par mois minimum sur chaque territoire et par une présence sur les communes lors de manifestations.

**GRILLE D'OBSERVATION  
DIAGNOSTIC JEUNE**

|           |               |                |                     |               |          |
|-----------|---------------|----------------|---------------------|---------------|----------|
| DATE      |               | COMMUNE        |                     |               |          |
| HORAIRE   | CLIMAT        | LIEUX OBSERVES | NOMBRE DE PERSONNES | TRANCHE D'AGE | AMBIANCE |
|           |               |                |                     |               |          |
|           |               |                |                     |               |          |
|           |               |                |                     |               |          |
| ACTIVITÉS | CONVERSATIONS | OBSERVATION    |                     |               |          |
|           |               |                |                     |               |          |
|           |               |                |                     |               |          |

Les critères ont été évalués grâce à une grille d'observation. Cette grille d'observation fut définitive le

| Planning diagnostic Jeunes |                   |           | Horaire 14h-18h |                       |          | Horaire 16h-20h |            |          | Horaire 18h -22h |  |  |
|----------------------------|-------------------|-----------|-----------------|-----------------------|----------|-----------------|------------|----------|------------------|--|--|
| Date                       | lieux             | Animateur |                 |                       |          |                 |            |          |                  |  |  |
| 12-janv.                   | Mansle            | Laetitia  | 9-mars          | Amberac               | Laetitia | 4-mai           | Ranville   | Lucie    |                  |  |  |
|                            | Cellettes         |           |                 | La chapelle           |          |                 | Barbezière |          |                  |  |  |
|                            | Maine de boîte    |           |                 | Vouharte              |          |                 | Verdille   |          |                  |  |  |
| 19-janv.                   | Luxé              | Lucie     | 16-mars         | Xambes                | François | 11-mai          | Lichère    | Laetitia |                  |  |  |
|                            | Echoisy           |           |                 | Coulonge              |          |                 | Moutonneau |          |                  |  |  |
|                            | Fouqueure         |           |                 | Ventouse              |          |                 | Lonnes     |          |                  |  |  |
| 26-janv.                   | Villognon         | Laetitia  | 23-mars         | Valence               | Lucie    | 25-mai          | Fontenille | Laetitia |                  |  |  |
|                            | Aussac/Vadalle    |           |                 | La tâche              |          |                 | Juillé     |          |                  |  |  |
|                            | st angeau         |           |                 | Cellefrouin           |          |                 | St groux   |          |                  |  |  |
| 2-févr.                    | Sainte Colombe    | François  | 30-mars         | Montignac             | Lucie    | 15-juin         | Mansle     | Lucie    |                  |  |  |
|                            | Aunac             |           |                 | Vars                  |          |                 | Aigre      |          |                  |  |  |
|                            | Bayer             |           |                 | Forum Parcours Jeunes |          |                 | St Fraigne |          |                  |  |  |
|                            | St front          |           |                 | Fontclaireau          |          |                 | Vars       |          |                  |  |  |
| 9-févr.                    | Chenon            | Lucie     | 6-avr.          | Mouton                | Laetitia | 22-juin         | Mansle     | Laetitia |                  |  |  |
|                            | Chenommet         |           |                 | St ciers              |          |                 | Echoisy    |          |                  |  |  |
|                            | Aigre             |           |                 | Puyréaux              |          |                 | Mansle     |          |                  |  |  |
| 16-févr.                   | Oradour           | François  | 13-avr.         | Nanclars              | François | 29-juin         | Vars       | Lucie    |                  |  |  |
|                            | Villejebert       |           |                 | Ebreon                |          |                 | Echoisy    |          |                  |  |  |
|                            | Anais             |           |                 | Tusson                |          |                 | Luxé       |          |                  |  |  |
|                            | Tourriers         |           |                 | Bessé                 |          |                 |            |          |                  |  |  |
|                            | St amant de boîte |           |                 | Charmé                |          |                 |            |          |                  |  |  |
|                            |                   |           |                 | Ligné                 |          |                 |            |          |                  |  |  |

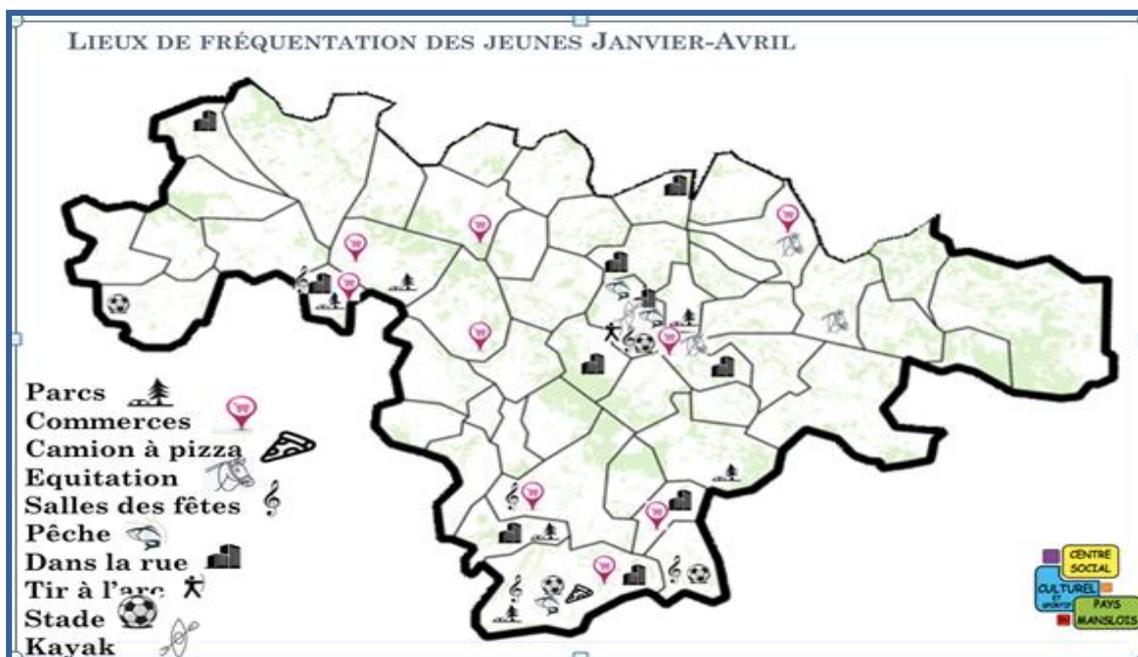
troisième samedi du mois de janvier. Une modification et des réadaptions de l'outil ont été nécessaires

comme la prise de note et l'identification des lieux.

### Analyse

Pour analyser nos résultats, nous avons séparé la période en deux. Une première période de janvier à avril et une seconde de mai à juin. Nous avons rencontrés le plus de jeunes lors des mois de mai et de juin. Une cartographie avec le nombre de rencontres sur les communes a été réalisée ainsi qu'une carte représentant les lieux spécifiques de rassemblement des jeunes.

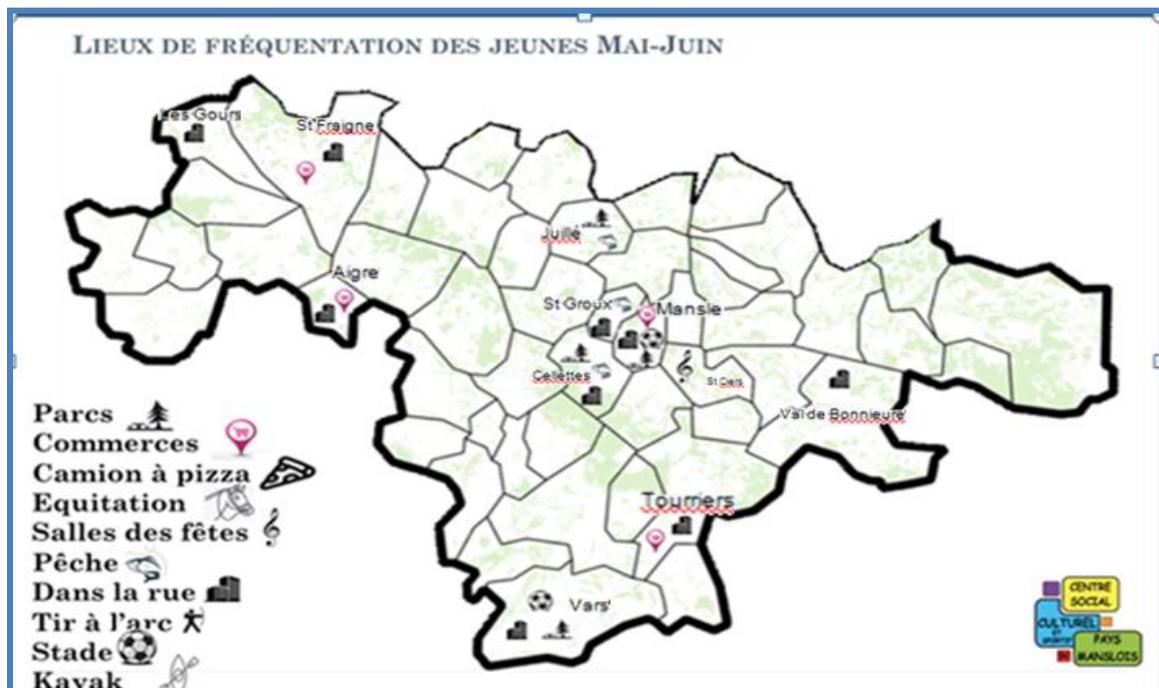
### Nombre de jeunes vu de Janvier à Avril 2019



Lors de cette première période, nous identifions quatre communes où plus de 30 jeunes ont été vus. Premièrement, les communes de Mansle, Saint-Amant de Boixe et Vars sont des ressources par leur nombre d'habitants ou bien encore par leur attractivité (équipements sportif et/ou culturel,

commerces,..) dès lors, nous observons une forte concentration d'activités sur ces communes. Enfin, la commune de St-Front a une faible densité et elle est éloignée de ces pôles attractifs. Cependant, elle possède un centre équestre sur son territoire qui est très fréquenté par les jeunes le weekend et les vacances scolaires. Une seule commune a regroupé plus de 50 jeunes au cours de cette période. Nous l'expliquons par deux événements occasionnels, la brocante et le concours d'agilité proposé par des associations locales.

### Nombre de jeunes vu de Mai à Juin 2019



Lors de la seconde période, nous avons rencontré de plus petits groupes mais de façon plus éparpillée. Nous avons vu plus des regroupements de 25 personnes sur les pôles les plus attractifs. Il s'est rajouté à Mansle et à Vars, les communes d'Aigre, de Luxé et de Cellettes. Malgré qu'elles ne soient pas bien dotées en activités ou en équipements pour les jeunes, cependant, elles restent des lieux de rencontres

importants. De plus, les événements locaux ont joué sur les regroupements tel que la brocante de Luxé ou la fête foraine d'Aigre en juin.

### Les constats

L'analyse des différents diagnostics nous indique plusieurs problématiques et pistes de réflexion.

#### La démarche d'observation:

- ✓ Les jeunes quittent le territoire pour leur études et ponctuellement pour leur loisirs et leurs sorties culturelles ou autres.
- ✓ Les jeunes adultes privilégient les sorties en dehors du territoire
- ✓ Les habitants de manière générale sont de moins en moins impliqués dans les activités culturelles et les événements du territoire.
- ✓ Les associations sportives du territoire sont très visibles et elles bénéficient d'une force de bénévolat où les jeunes sont présents
- ✓ Les jeunes ne connaissent pas leur territoire et les opportunités qu'il leur offre.
- ✓ Les jeunes ne se retrouvent pas dans les événements proposés par le territoire.

#### Diagnostic: temps libre des jeunes

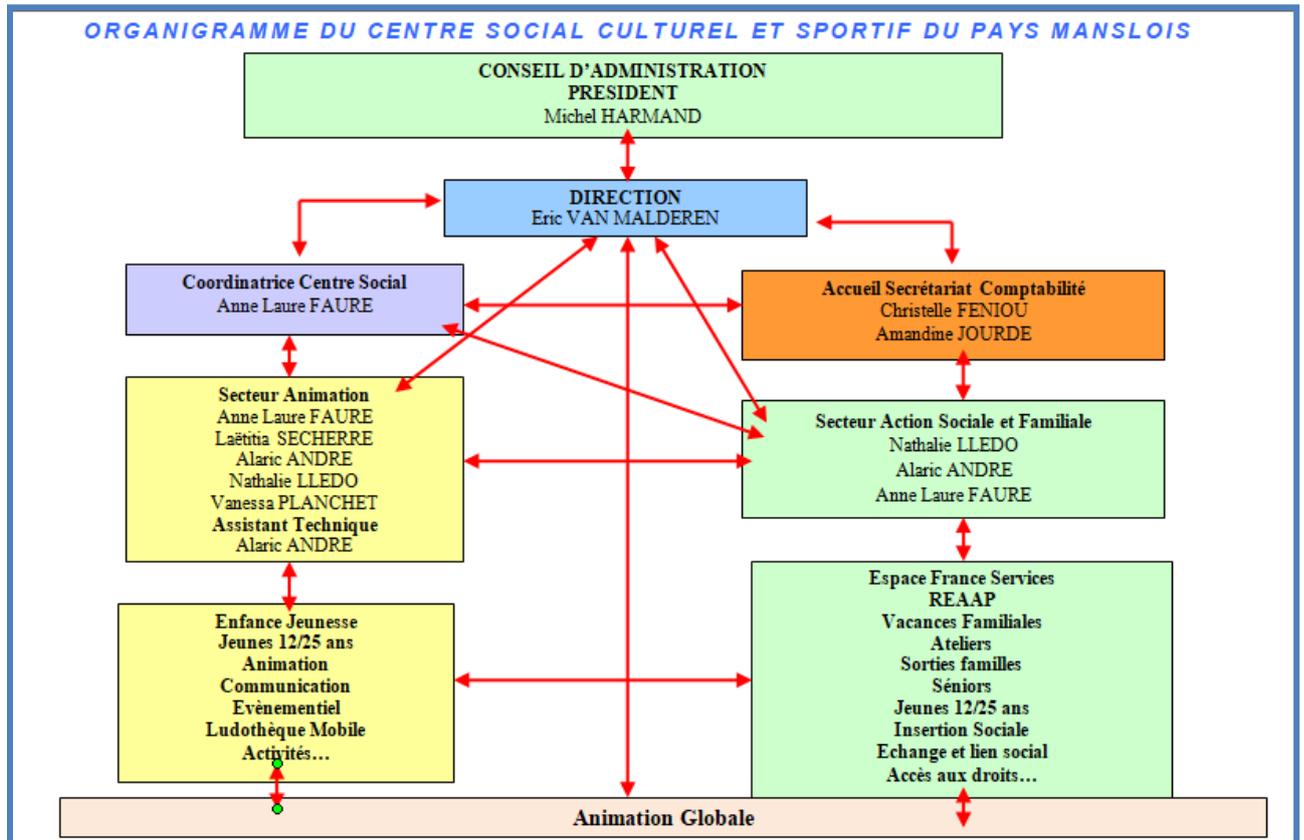
- ✓ Des grosses difficultés de mobilité des jeunes.
- ✓ Une absence de communication des événements du territoire et des activités de loisirs ou culturelles.
- ✓ Un manque d'activités spécifiques.
- ✓ Absence d'initiative permettant la responsabilisation et la valorisation des jeunes.

Les problématiques générales que nous retenons sont le manque de communication flagrant en direction des jeunes, le manque d'attractivité du territoire, l'absence d'activités en adéquation avec les attentes des jeunes et l'isolement dont sont victimes les jeunes ruraux du territoire.

### Les pistes préconisées

- ✓ Une expérience de "*Prévention spécialisée*" en direction des jeunes les plus isolés.
- ✓ Un animateur jeunesse dédié à la mission.
- ✓ Une Prestation de Service d'animateur jeunesse.
- ✓ Un réseau d'acteurs jeunesse mieux coordonné.
- ✓ Une application dédiée pour les loisirs et l'accès au droit en temps réel.
- ✓ Une modification des pratiques d'animateurs en "allant vers".
- ✓ Une formation en direction des professionnels de la jeunesse.

## LE DIAGNOSTIC INTERNE



## LES MOYENS HUMAINS (au 31/12/2020)\*

### La typologie des contrats

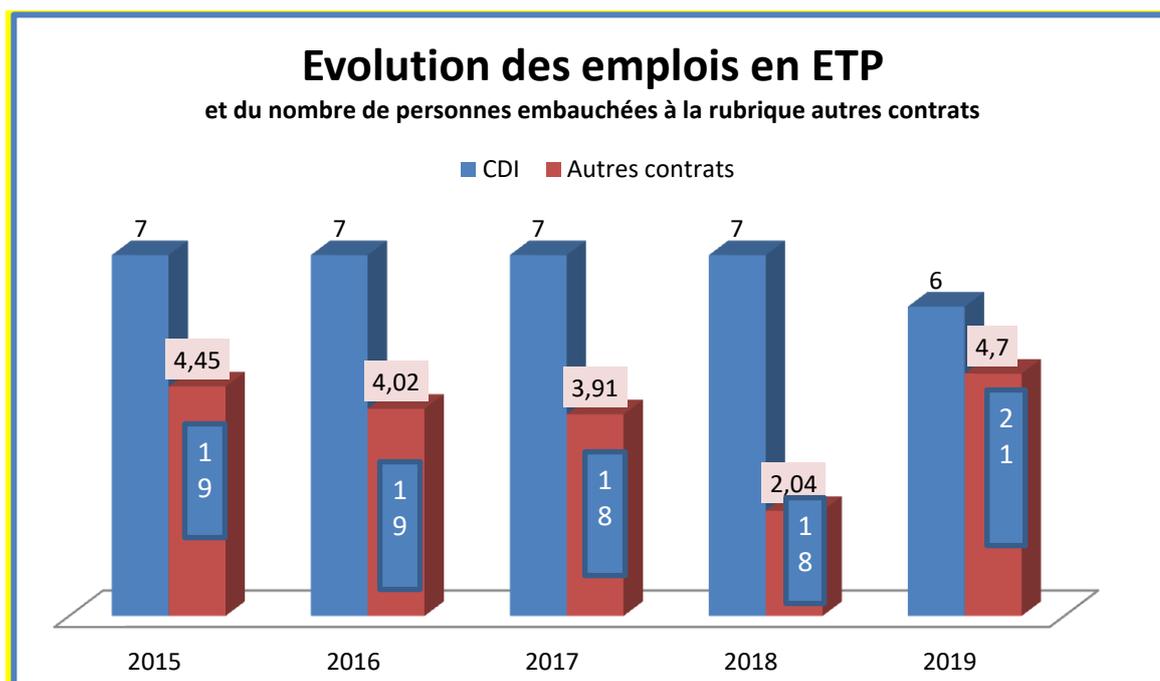
| Type de contrat               | Nombre   | Equivalent temps plein |
|-------------------------------|----------|------------------------|
| CDI                           | 6        | 6                      |
| CDII                          | 1        | 0,62                   |
| Mise à disposition mutualisée | 1        | 0,34                   |
| <b>Total</b>                  | <b>8</b> | <b>6,96</b>            |

\*Equipe au 31 décembre 2020. Hors animateurs vacataires (ateliers et saisonniers) et contrats de remplacement.

### Les qualifications

| Fonction                    | Diplôme(s)           | Niveau |
|-----------------------------|----------------------|--------|
| Directeur                   | DESS, DSTS, DEFA     | 6 et 7 |
| Coordinatrice               | BEES                 | 4      |
| Référente Famille           | DEES                 | 6      |
| Animatrice d'Activités      | BAC                  | 4      |
| Secrétaire d'accueil        | BAC PRO Secrétariat  | 4      |
| Comptable                   | BAC PRO Comptabilité | 4      |
| Cuisinier (Agent Technique) | BEP cuisine          | 3      |
| Animatrice ALSH             | Master               | 6      |

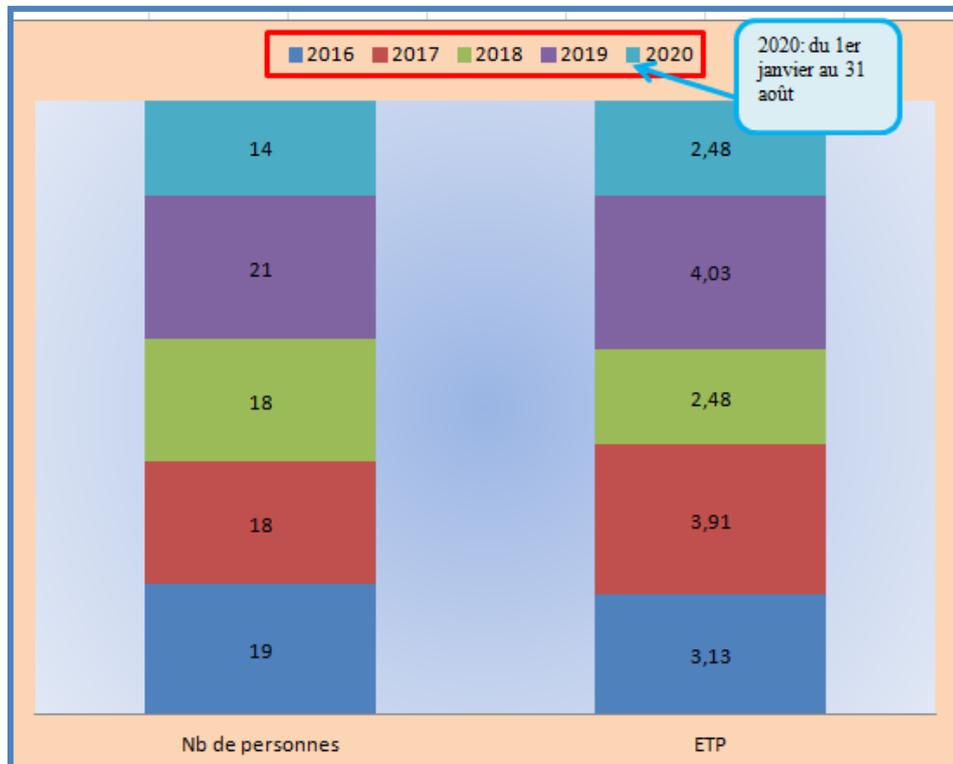
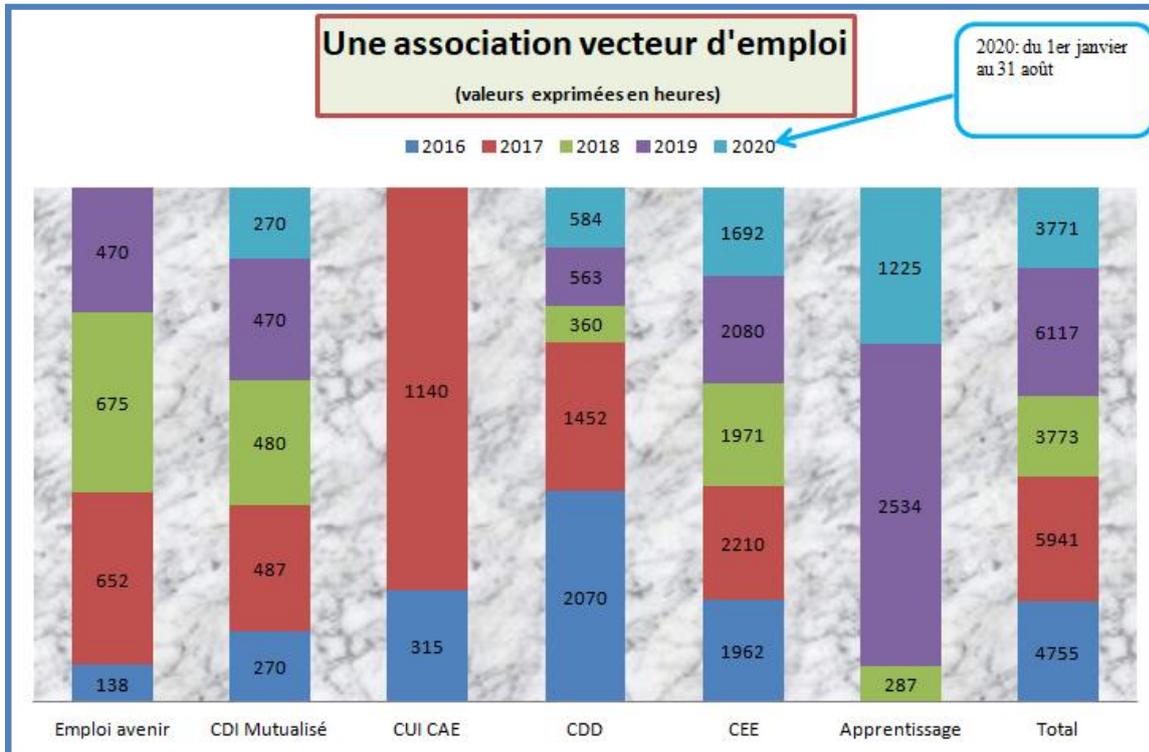
### Ressources humaines et financières:



Nous avons toujours une dynamique autour des "petits boulots" ou plus justement des contrats précaires. Nous employons de 18 à 20 personnes en moyenne chaque année sur des contrats temporaires. A l'encontre, malgré notre augmentation d'activité, notre masse salariale en CDI est constante et elle se réduit même de 17% en 2019 cela se traduit par un poste en CDI en moins. **De fait, Il semble difficile de concevoir une augmentation d'activité dans les circonstances actuelles.** A ce titre, si nous rajoutons le surcroît de travail lié notamment aux évaluations administratives (travail qui se fait au détriment de la relation de face à face avec les usagers), nous sommes à ce jour en sous-effectif. Cette situation peut générer de la souffrance au travail et engager gravement la santé des salariés (risques psychosociaux) avec des répercussions sur la qualité des services et des actions

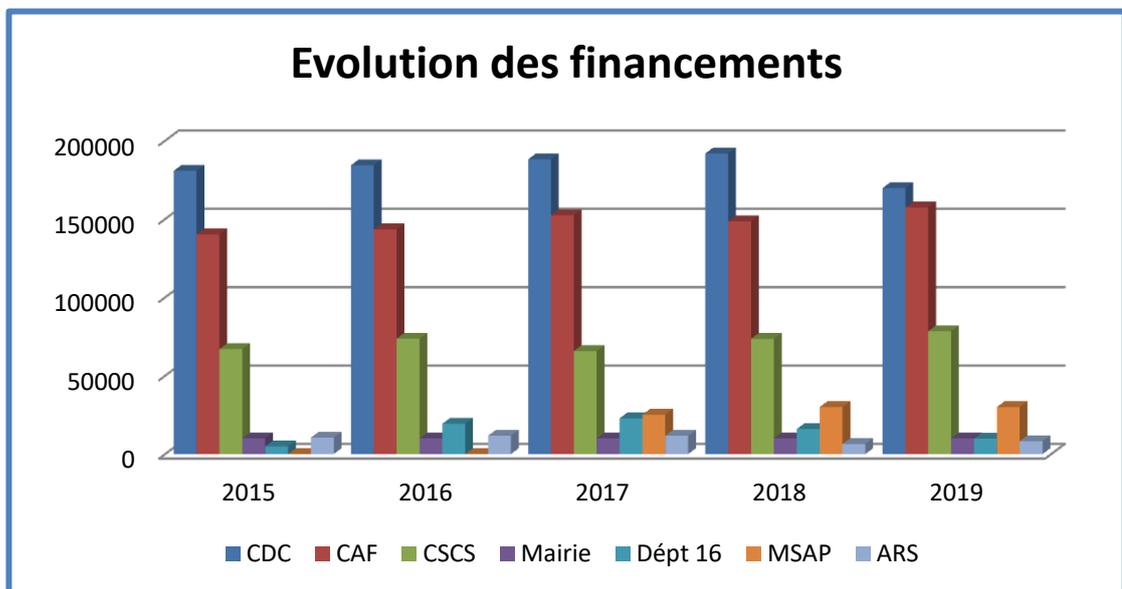
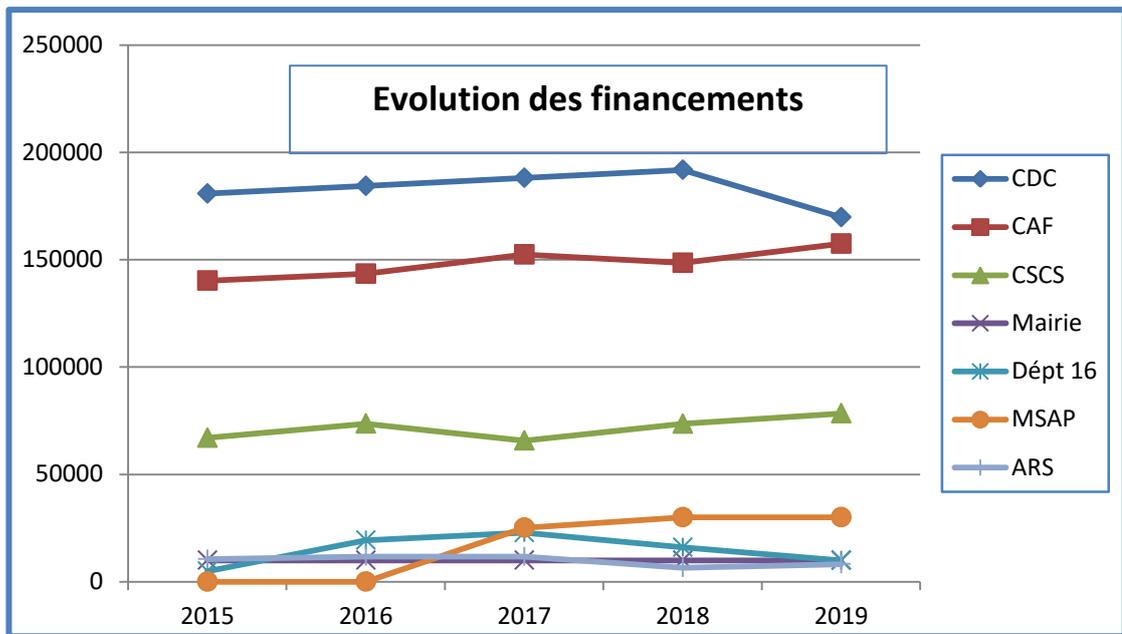
apportés à la population. Cette situation est contre productive et elle peut produire des coûts majorés dépassant largement les économies réalisées sur les conditions d'exécutions des missions.

**UNE DYNAMIQUE LOCALE DE L'EMPLOI (DE 2016 A 2020)**



Notre association participe fortement à la dynamique locale et plus particulièrement à celle liée à l'emploi. En effet, même si nous sommes passés à 8ETP au 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons accueilli au

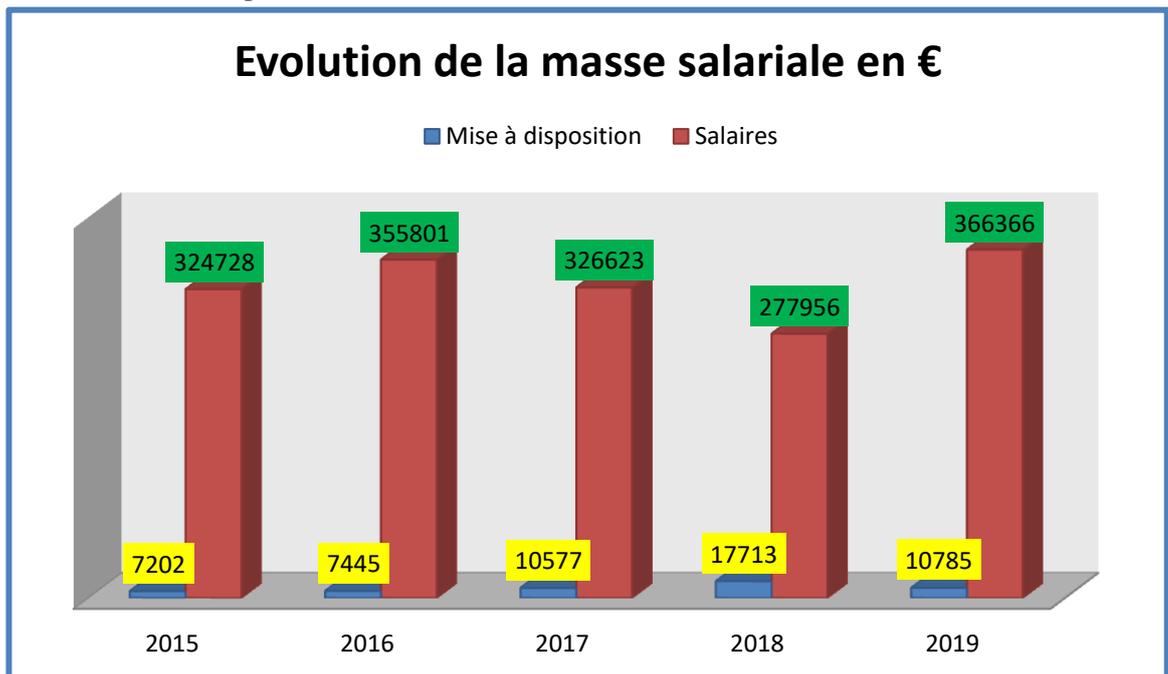
cours des 4 années et demi 90 personnes, ce qui donne une moyenne de 20 salariés par an soit 2,5 fois le nombre de salariés permanents. Notre structure est une organisation généraliste et très polyvalente où les différents savoir-être et savoir-faire sont tout à fait transférables à un autre secteur professionnel. D'autre part, nous employons à 95% des personnes du territoire de la communauté d communes. A ce titre, les salariés permanents résident tous sur la CDC Cœur de Charente. Dès lors, les salaires collectés sont dépensés sur le territoire. A ce titre, l'étude menée sur la particularité des centres sociaux ruraux de Charente\* fait apparaître qu'1€ investi par la collectivité restitue 4€ sur le territoire.



Les deux tableaux ci-dessus mettent en perspective nos soutiens financiers. Nous avons 3 éléments moteurs de notre financement (la CAF, la CDC et les fonds propres de l'association).

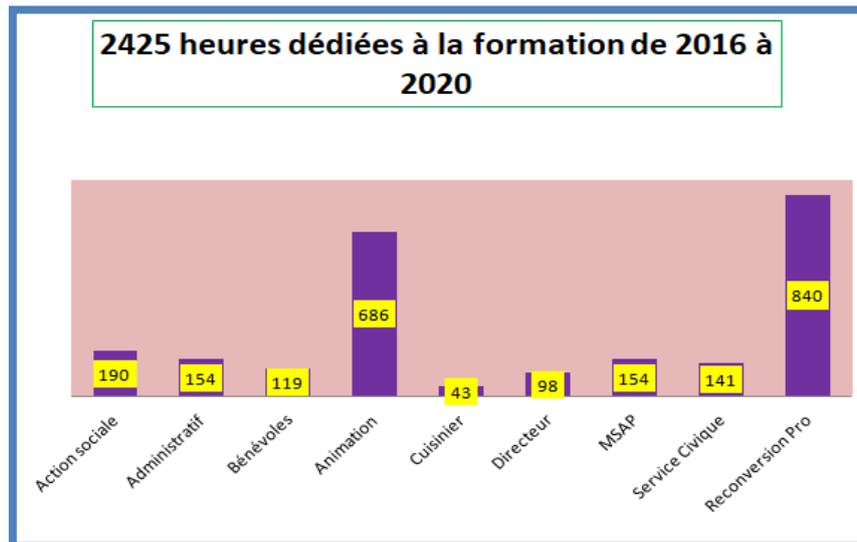
\*Etude réalisée dans le cadre du chantier ruralité et du schéma directeur en Charente avec la CAF, les trois fédérations (des Œuvres Laïques, des MJC et les Centres Sociaux), l'Etat, le Conseil Départemental et la MSA.

Cependant, sur ces graphiques, il n'apparaît pas entièrement le financement de la CAF. En effet, cette dernière finance directement la collectivité. De fait, la CAF est le premier soutien financier de l'association. Par ailleurs, en périphérie, les autres financeurs fluctuent en fonction de leurs propres cahiers des charges dont nous n'avons aucune maîtrise (Département et ARS). En ce qui concerne la MSAP, c'est un financement constant qui n'évolue pas. De plus, nous avons dû acquérir la labellisation Espace France Service (février 2020) pour conserver ce service indispensable à la population avec une charge de travail multipliée. En ce qui concerne la Municipalité de Mansle, le financement est le même depuis plus de 15 ans. De plus, depuis 2015 la participation octroyée par la Mairie de Mansle est amputée d'une facturation des fluides qui fluctue de 70 à 100% de la subvention. En euros constants, sur ces deux subventions nous perdons 2% l'an. A titre d'illustration, la subvention municipale devrait s'élever à ce jour à 13 500€ et si nous rajoutons la participation aux fluides, nous devrions être à près de 23 000€.

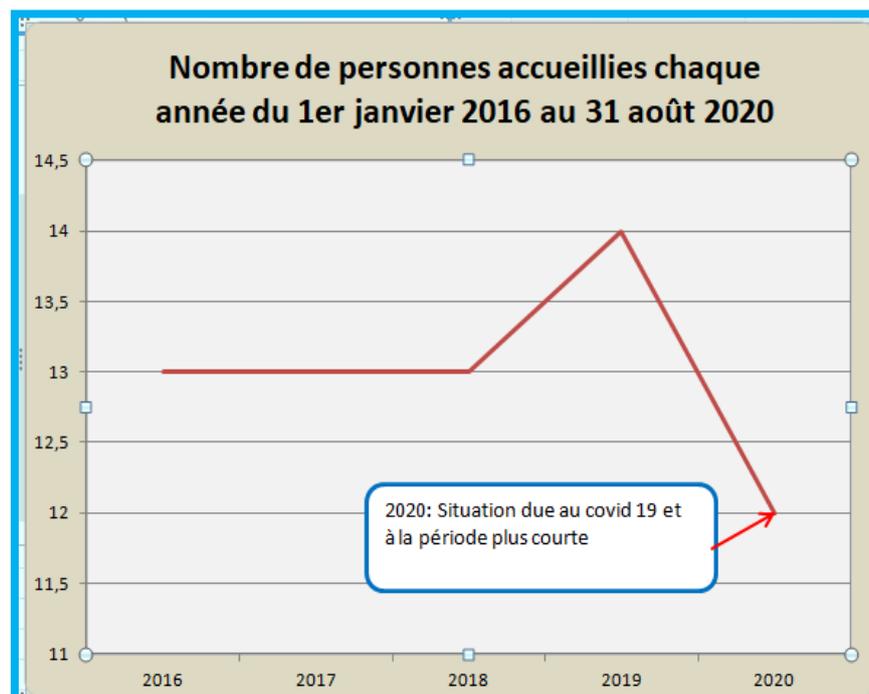
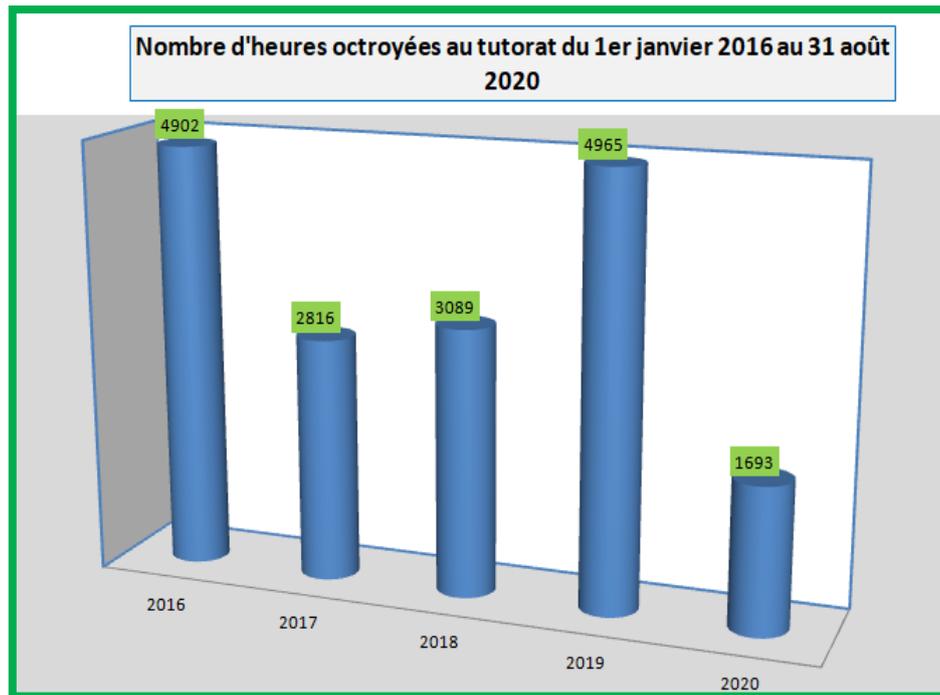


Les fluctuations de la masse salariale sont dues aux arrêts maladie longue durée (1 an à plus) et à leurs non remplacement (car les arrêts sont reconduits tous les 15 jours). De plus, en valeur constante 2% l'an (référence masse salariale 2016), nous devrions en 2019 avoir une masse salariale supérieure de 11 212€. Par ailleurs, nous avons commencé à rémunérer un comptable au 1er janvier 2016. **En résumé, malgré la montée en charge des missions, nous sommes arrivés à conserver une masse salariale contenue et sous dimensionner aux missions actuelles.**

## LA FORMATION



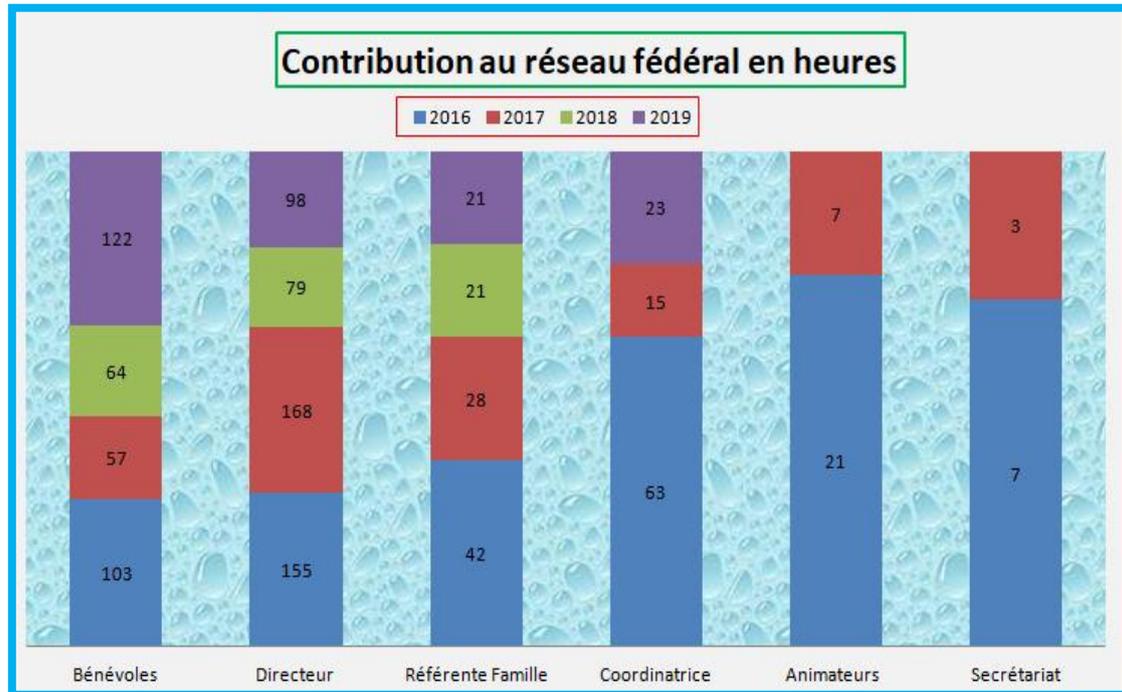
L'équipe de l'association a bénéficié de 2 425 heures de formation. Ces temps de formation sont absolument nécessaires aux évolutions des différentes conjonctures de plus en plus rapides de notre société postmoderne. Ils requièrent une totale implication de toute l'association, d'autant plus dans une petite équipe. Au cours de ces cinq dernières années, la formation dédiée aux bénévoles s'est accentuée. Le premier poste important est la reconversion professionnelle de deux salariés débutée en 2019 et elle prendra fin en 2021. La Référente Famille s'est orientée sur une formation de cadre de l'action sociale (CAFERUIS), tandis que le cuisinier a choisi d'assouvir une passion en préparant un CAP mécanique automobile. Ces deux reconversions sont totalement prises en charge par la Transition Pro pour un montant de 45 085€. Au cours des trois dernières années, nous avons fait un effort très prononcé sur le secteur animation. En effet, ce dernier a été renforcé par deux animateurs en apprentissage (DEJEPS et BPJEPS) et d'autres formations complémentaires en direction des permanents. Cependant, le choix d'accompagner des jeunes du territoire sur des formations qualifiantes en apprentissage ne s'avère pas très concluante. A ce propos, une jeune a mis fin à son cycle de formation par choix personnel et la seconde éprouve des difficultés dans son avancée. L'apprentissage demande un gros effort pour toute l'équipe, le tutorat et l'accompagnement exigent beaucoup de temps et impliquent une adaptation constante. A ce titre, nous osons un parallèle avec le manque d'ambition scolaire des jeunes sur le territoire (réf: diagnostic externe) qui semble se retrouver aussi dans le cadre professionnel. Notre secteur action sociale profite au regard de la complexité des tâches et des publics toujours un engagement important. Il en est de même pour l'accueil (administratif), surtout avec le retour de notre secrétaire après 4 années de congés parentaux. Depuis, notre labellisation Espace France Service (ex MSAP), en février dernier, la formation liée à ce service devient nettement plus importante. En résumé, la formation professionnelle est absolument nécessaire face aux exigences de qualité, aux attentes des usagers, des professionnels et des financeurs. De plus, elle reste un vecteur essentiel de la gestion de la fonction humaine au sein de notre organisation. Cependant, malgré ces évidences, il est de plus en plus difficile pour nos petites structures d'instruire, de financer et de supporter ces temps de formation suite aux différentes réformes de la formation professionnelle intervenues depuis 2015.



Au delà de la formation du personnel et des bénévoles de l'association, le CSCS du Pays Manslois met en œuvre une politique d'accompagnement des jeunes (et quelquefois des moins jeunes) du territoire en matière de formation et de stages. L'étendue des stages de formation est très hétéroclite : du stage suite à un décrochage scolaire, du CAP, de 3<sup>ème</sup>, du lycée, au BTS, tout en passant par le stage d'insertion professionnelle (Pôle Emploi, chantier d'insertion...), l'apprentissage, les services civiques, les formations qualifiantes (BTS Economie Sociale et Familiale, BPJEPS, DEJEPS, BAC Pro...) et bien sûr le BAFA et le BAFD. Toutes les fonctions professionnelles exercées au sein de notre organisation sont susceptibles d'accueillir et de tutorer des stagiaires. Au cours de la période exprimée (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 août 2020), l'accompagnement, l'accueil et le tutorat représentent 11,5ETP consentis à ces fonctions. Cette démarche est une volonté du Conseil d'Administration. En

effet, la richesse relative de notre tissu économique liée aux difficultés de mobilité rendent notre démarche encore plus indispensable pour les jeunes et les moins jeunes qui souvent sans réseau éprouvent énormément de difficultés à trouver un lieu de stage et d'accompagnement. Nous recevons en moyenne 13 jeunes par an. Cette mission demande beaucoup d'organisation, de disponibilité et d'investissement de la part des salariés de l'association.

### LE RESEAU FEDERAL DE LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX



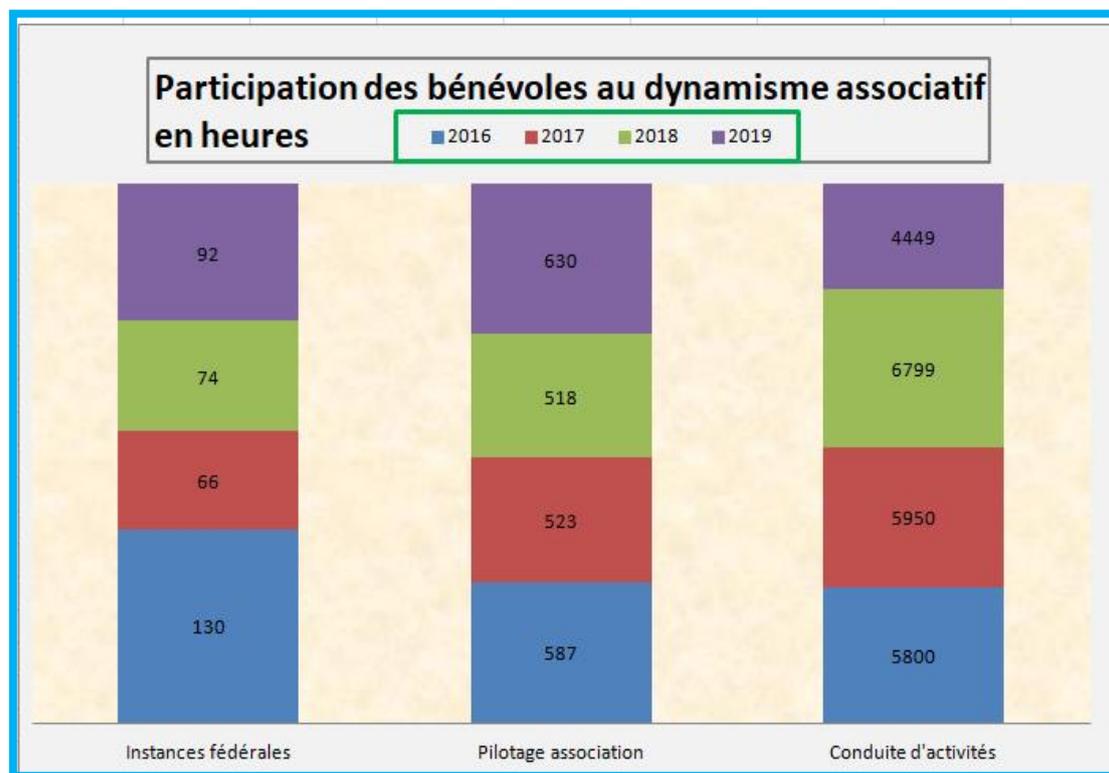
Notre participation au réseau fédéral des centres sociaux remonte à 2005. 15 années de participation où durant lesquelles notre association s'est investie afin de faire vivre le réseau sur le département mais aussi au niveau régionale. Participer au réseau est une force pour le CSCS du Pays Manslois, en effet, au-delà des valeurs partagées (la dignité humaine, la solidarité et la démocratie), nous bénéficions d'une démarche qui se résume de la manière suivante:

- ✓ **ACCOMPAGNER** les Centres Sociaux dans le repérage de l'expression des demandes, des attentes, des besoins, des envies des habitants et dans la construction et mise en œuvre de réponses adaptées. Accompagner des « actions signifiantes » d'initiatives d'habitants : les rendre lisibles, visibles, les valoriser, les appuyer, les suivre, dans un objectif de capitalisation, d'innovation, de transférabilité. Accompagner des démarches de développement de la vie sociale, voire de nouveaux centres sociaux sur des territoires démunis.
- ✓ **ASSURER UNE FONCTION DE VEILLE** des facteurs d'exclusion actuels (santé, logement, devenir des services publics ...) ou à venir (prévention de la dépendance, nouvelles pauvretés ...), de l'impact des problématiques d'aménagement du territoire sur les populations (logement, mobilité,...), de la recherche de solutions innovantes à partir de situations posant problème (analyse, comment cela se passe ailleurs, expérimentations...), des thématiques pour lesquelles les centres ne sont pas ou peu préparés/compétents (santé, logement, SDF, grande précarité, fin des services publics ...) en lien avec des ressources d'autres régions et des méthodologies et outils, développant "le pouvoir d'agir".

- ✓ **CREER DU RESEAU ET FACILITER LA COOPERATION** entre les Centre Sociaux, les acteurs, les groupes d'habitants et les partenaires qui travaillent localement sur des sujets communs (en lien avec le réseau national des Centres Sociaux).
- ✓ **PARTICIPER** au développement social sur les territoires par la mobilisation des intelligences collectives locales des acteurs locaux, être source de propositions.
- ✓ **SENSIBILISER ET FORMER** les administrateurs, les professionnels, les élus, les partenaires aux enjeux de la lutte contre les exclusions, et au développement local. Elaborer et mettre en œuvre des formations adaptées et délocalisées (notamment à l'appui aux démarches collectives et initiatives). Développer les échanges de savoirs.

Cette démarche globale et collective évite l'isolement et l'autarcie dont nous avons besoin afin d'évaluer et de réactualiser notre projet social.

### LES BENEVOLES



L'association est née le 30 août 1989 à l'initiative d'habitants afin de pourvoir le territoire d'un accueil de loisirs. Elle a obtenu par la suite en 1992 l'agrément centre social délivré par la CAF. Depuis cette époque, l'association a su constamment se développer et s'adapter aux multiples conjonctures rarement favorables. Notre existence et le militantisme qui l'anime sont intrinsèquement liés à la participation de ses bénévoles. Cette participation représente en moyenne à 4,3 Equivalent Temps Plein chaque année soit plus de 60% du temps salarié. Nous observons un vieillissement de nos bénévoles et nous éprouvons des difficultés à fédérer de nouveaux bénévoles (nous avons encore dans notre Conseil d'Administration deux Administrateurs fondateurs). Cependant, notre situation n'est pas surprenante et nous subissons une évolution du bénévolat commune beaucoup de centres sociaux. Plus précisément, nous héritons du vieillissement de la population de notre implantation (34% des habitants ont plus de 60 ans) ainsi que de l'évolution du bénévolat moins militant, plus zappeur, plus mobile et plus lié à l'instant de l'émotion collective (réseau sociaux, communication incessante, mondialisation des évènements...).

Cependant, une analyse nationale\* tend à démontrer le contraire puisque le bénévolat associatif aurait progressé de 16,8% entre 2010 et 2016. Cependant, si nous regardons plus attentivement l'engagement des 65 ans et plus à baissé de 0,2% et son taux d'engagement est passé de 38% à 34,6% sur la même période alors que celui des moins de 35 ans n'a cessé de croître. Alors que cette tranche d'âge ne cesse de décroître sur notre territoire.

De plus, l'engagement associatif est nettement plus marqué chez les personnes diplômées page 9 : *« l'effet diplôme », sans être considérable, est réel. Quelles en sont les raisons : raisons culturelles dues aux personnes elles-mêmes ou « professionnalisation du bénévolat » (c'est-à-dire plus d'exigences) ? Quelles que soient ces raisons, l'un des slogans de France Bénévolat (« le droit au bénévolat pour tous »), au sens où le bénévolat doit rester un moyen de l'inclusion sociale, est interpellé.»*

L'engagement relativement assez classique pratiqué dans les centres sociaux ne semble pas séduire les nouvelles générations. A notre corps défendant, les complexités administratives liées entre autres à la responsabilité juridique de plus en plus prégnante n'attirent pas les vocations. En effet, la gestion administrative a pris le pas sur la gestion du projet associatif et participe à l'éloignement des bénévoles de la vie associative. Par ailleurs, cette même étude corrobore notre propos. En effet page 7\* : *« Il semble que la progression de l'engagement soit moindre dans les secteurs où se trouvent de nombreux salariés, et qui demande un savoir-faire très précis : le social et la santé.»*

Comment solliciter un renouveau de l'engagement sinon qu'au travers du projet associatif renouvelé en prise avec son environnement et sur des valeurs d'écologie, d'économie solidaire et responsable. Un revenu universel serait sans doute un levier de l'engagement bénévole tout en développant la formation des bénévoles nécessaire aux contingences complexes en évolution.

## LA VIE INTERNE A L'ASSOCIATION

### Les réunions internes :

#### Hebdomadaires :

- Une réunion de toute l'équipe d'une durée de 2 heures, en général les mardis matins hors période vacances scolaires,
- Une réunion d'équipe d'animation d'une durée de 2 heures, en général les jeudis matins hors période vacances scolaires, et un soir dans la semaine en période de vacances scolaires. Ce temps de travail se fait sans la présence du Directeur afin de favoriser l'expression sans regard hiérarchique. Cependant, les salariés, à leur demande peuvent faire intervenir les personnes de leur choix en lien avec leur réflexion.

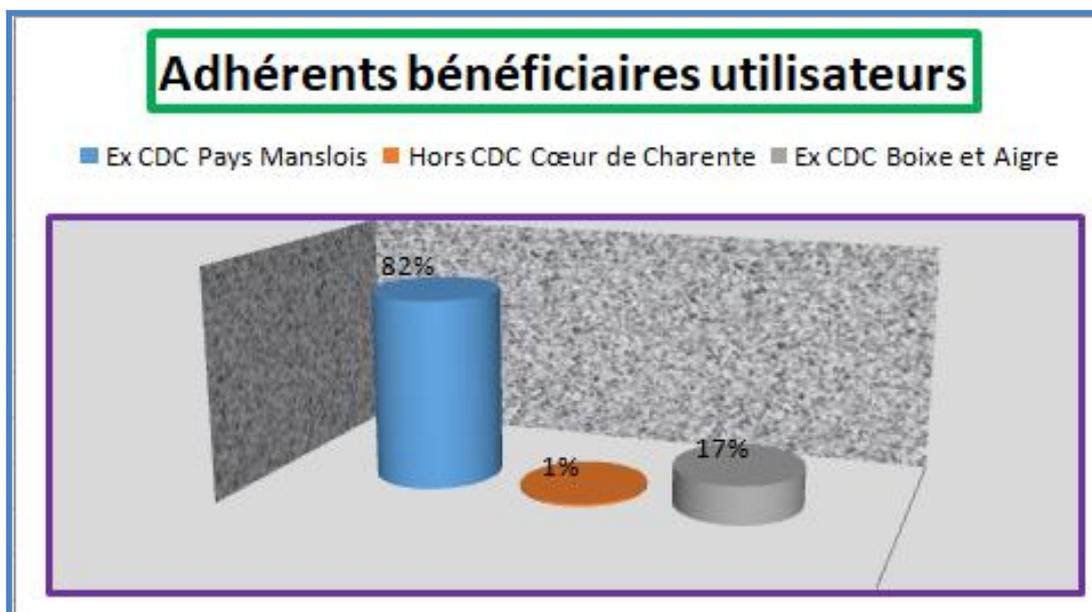
Une commission emploi constituée de cinq Administrateurs anime les évaluations annuelles, les évaluations professionnelles, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnelles) ainsi que les questions liées à la fonction humaine de l'association.

\*L'évolution de l'engagement bénévole associative, en France, de 2010 à 2016 Etude France Bénévolat, d'après le sondage IFOP, avec l'appui du Crédit Mutuel et de Recherches & Solidarités – Mars 2016.

| ANNEES | INSTANCES   | DECISIONS ESSENTIELLES   |
|--------|---|--|
| 2016   | 5 Bureau<br>3 CA<br>1 AG extraordinaire<br>2015<br>1 AG ordinaire<br>2015 | Achat d'un photocopieur neuf.<br>Changement de banque pour les activités de la Malle Enchantée (Caisse d'épargne à Crédit Mutuel)<br>Modification du Bail du garage pour la Malle Enchantée.<br>Engagement d'une comptable mutualisée avec la Chrysalide de Ruffec et la Fédération des Centres Sociaux de Charente.<br>Augmentation de la participation employeur à la mutuelle.<br>Signature de la convention emploi jeune avec le SIVOM d'Aunac.<br>Commission de travail sur les statuts pour l'obtention de l'agrément sportif.<br>Décès du Trésorier Adjoint.<br>La participation financière de l'association aux fluides des bâtiments Pierres Vives.<br>Congé parental de la secrétaire renouvelé pour 1 an.<br>Agrément de la CAF pour 4 ans.<br>Licenciement pour inaptitude de la Référente Famille et CDI pour la nouvelle Référente famille.<br>Remplacement de la secrétaire remplaçante pour congé maternité.<br>Reconnaissance d'utilité publique de l'association.<br>Engagement de l'association à la résidence d'artiste Voyagement votre et au festival Fest'Aigre.<br>Modification de l'article 6 pour le titre honorifique de Président d'honneur. |
| 2017   | 4 Bureau<br>3 CA<br>1 AG extraordinaire<br>2016<br>1 AG ordinaire<br>2016 | Fusion des trois Communautés de Communes (Pays Manslois, Pays d'Aigre et la Boixe) deviennent Cœur de Charente.<br>Convention de mise à disposition d'une grange au bénéfice de la Malle Enchantée.<br>Ouverture de la Maison de Services Au Public (MSAP).<br>Traitement des fiches de paie en interne avec la Comptable mutualisée et augmentation du temps de travail de cette dernière.<br>Retour de la secrétaire titulaire après cinq années d'absence (maladie et 2 congés parentaux).<br>Convention avec SOLIHA et le CAUE.<br>Réouverture de l'ALSH à la journée les mercredis suite à l'abandon d'un grand nombre d'école de la réforme des rythmes scolaires.<br>Mise à disposition du Directeur à la Fédération des centres sociaux pour une mission sur la ruralité.<br>Modification de 9 articles des statuts de l'association en vue d'obtenir l'agrément sportif auprès de la DDCSPP. Le Centre Social et Culturel du Pays Manslois devient Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois sous l'acronyme CSCSPM.   |
| 2018   | 4 Bureau<br>3 CA<br>1 AG ordinaire<br>2017                                | Validation de la démarche en vue de l'obtention de l'agrément Info Jeunesse.<br>Validation des deux personnes en service civique en apprentissage sur la fonction animateur à la fin de leur mission suite à l'arrêt longue maladie de l'animateur.<br>Abandon des emballages plastiques et création d'un compost.<br>Validation pour l'étude d'un garage associatif.<br>Validation d'une fête populaire pour les 30 ans de l'association.<br>Participation à la nouvelle entité régionale de la fédération des centres sociaux URNACS.<br>Les associations la Ferme d'Yvonne et les Enfants du Savoir siègent au conseil d'Administration de l'association.<br>Validation d'un investissement de 1 500€ pour le projet vidéo.<br>Prolongement de la convention CAF d'une année d'où un report du contrat de projet dans les mêmes délais.   |
| 2019   | 5 Bureau<br>3 CA<br>1 AG ordinaire<br>2018                                | Création d'un nouveau site Internet en interne.<br>Fin de la convention contrat jeune avec le SIVOM d'Aunac.<br>Validation du Portage du dispositif sport santé sur le territoire Cœur de Charente.<br>Décision de changement de Commissaire aux Comptes à la fin de son mandat.<br>Abandon de l'animatrice en apprentissage de sa formation   |

|   |  |   |
|---|--|---|
|   |  | <p>BPJEPS fin du contrat au 31 août.<br/>Reprise de la gestion de la Maison de la Petite Enfance et du 1/2 poste de coordination en régie.<br/>Décision d'acquisition d'un véhicule neuf à crédit.<br/>Validation des formations du Cuisinier et de la Référente Famille (prise en charge à 100% par le FONGECIF).<br/>Validation de la démarche en vue de l'obtention de la labellisation Espace France Services.<br/>Retenue du projet de garage associatif pour le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale (2019/2021) pour le territoire Mellois et Ruffécois .<br/>Fin du contrat de l'animateur (rupture conventionnelle).<br/>Validation de l'embauche d'une salariée en CDI pour l'ALSH.<br/>Validation d'un projet de tiers lieu en lien avec les actions de la Malle Enchantée et le projet de garage associatif.<br/>Augmentation de l'agrément pour l'ALSH maternel afin de répondre à la demande.<br/>Vote d'un budget pour les 30 ans de l'association.<br/>Validation d'actions collectives avec la MDS.<br/>Intronisation du contrat de projet.</p> |
| <p>1<sup>er</sup> semestre 2020<br/>période covid 19.</p> | <p>1 Bureau<br/>2 CA<br/>1 AG ordinaire<br/>2019</p> | <p>Suite au covid 19, décision de dématérialisation des rencontres.<br/>Mise au chômage partiel pour une partie des salariés et pour une autre partie (liée à l'ALSH) chômage technique.<br/>Décision de maintenir les salaires au cours de la période de chômage des salariés.<br/>Validation de la mise en œuvre des divers protocoles et des moyens humains et matériels dans le cadre des conditions sanitaires..<br/>Réouverture partielle de l'association au public le 8 mai.<br/>Redémarrage de l'ALSH le 13 mai.<br/>Don d'un véhicule Modus à l'association.<br/>Obtention de des labellisations Infos Jeunesse et Espace France Services.<br/>Décision d'organiser l'Assemblée Générale 2019 en présentiel.<br/>Demande à la CDC de clarifier ses décisions concernant la mise à disposition du personnel d'entretien.</p>   |

## LES USAGERS



L'association est toujours fortement utilisée par les habitants de l'ancienne CDC du Pays Manslois avec 82% d'utilisateurs. Cependant, ces chiffres prennent en compte seulement deux années de MSAP et de la nouvelle EPCI Cœur de Charente. Ces chiffres restent à pondérer au regard de l'influence progressive de centre social sur ce nouveau territoire. A la lumière du précédent contrat de projet notre influence hors ex CDC du Pays Manslois a progressé de 4% mais elle a été multipliée par 6 en ce qui concerne les ex CDC de la Boixe et du Pays d'Aigre sans aucune promotion et de soutien territorial vers une expansion. En résumé, l'influence de l'association sur ce nouveau territoire Cœur de Charente progresse de manière exponentielle.

**LES MODALITES OPERATOIRES A LA CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL  
2021/2024**

**Axes de travail et/ou pistes de réflexions en lien avec le diagnostic du territoire**

- L'accompagnement vers l'emploi et/ou l'activité.
- L'isolement des personnes et plus particulièrement des jeunes, des retraités avec un affinement sur la question des hommes seuls et des familles monoparentales.
- La question du lien social et des actions en ce sens.
- La mobilité et l'absence d'offre d'où un règne du véhicule individuel hégémonique et durable.
- La faiblesse des revenus des ménages force à trouver des solutions autour du développement durable, des circuits courts, de l'économie solidaire et circulaire.

**CONTRAT DE PROJET 2015/2020 ET SES AVANCEES**

| Les orientations : contrat de projet 2015/ 2019  | Les nouveautés survenues en cours de contrat 2015/2020   |
|--|--|
| Développer la communication.<br>(plaquette, affiches, site...)   | Création du site Internet 2016 et<br>recréation en 2018  |
| Faciliter l'accès au droit.<br>(Permanences d'accès au droit, lieu<br>d'écoute...)   | La MSAP/ EFS<br>-Les ateliers informatiques.   |
| Animer le territoire.<br>(Soirée thématique, évènementiels,<br>ludothèque mobile, été Actif...)<br>Faire du lien social.<br>(Saveur d'Alaric, sorties culturel...) | Les Olympiades<br>intergénérationnelles.<br>Fest'aigre.<br>Les Karokes...  |
| Etre un lieu de rencontre et d'échange.<br>(Accueil, Ecoute, café bonjour...)  | Blog café des parents Cœur de<br>Charente et Promeneur du net  |
| Décentraliser les activités.   | Porteur de paroles, le café citoyen, les<br>Assemblées générales, la MSAP à<br>Saint Angeau, la ludothèque, RAM,<br>LAEP, financement des activités<br>d'ECLA, Fouqueure (informatique)... |
| Facilité l'accès à la santé.   | Les bilans CPAM et de multiples<br>actions liées à la santé (forum AVC,<br>Burn out, France parkinson...)  |
| Développer les actions en directions des<br>séniors.   | Monalisa : blabla cœur.<br>La prévention routière.   |

|   |   |
|---|---|
|   | Prévention AVC<br>Les ateliers informatiques...   |
| Développer le secteur enfance/jeunesses.<br>(soirée jeunes, accueil de stagiaires...)                 | Les promeneurs du net, diagnostics...   |
| Préserver l'environnement vers les nouvelles énergies.<br>(Mise a disposition de moyens matériels...) | Prêt de salles, accueil d'informations, investisseurs solidaires (le mouvement des Cigales), réflexion sur les tiers lieux... |
| Faciliter la mobilité.  | Etude de projet d'un garage solidaire.  |
| Développer le bénévolat.<br>(Conseil d'administration, bureau, ECLA, Malle Enchantée...)              | Soutien à ECLA, renouvellement de nos administrateurs (14 entre 2016 et 2019)   |

### ***SYNTHESE DES PAROLES D'HABITANTS***

Démarche utilisée : "*Porteur de paroles*". 200 personnes ont été auditées sur les lieux publics. C'est un échantillon où nous avons saturé les données.

- ✓ 100% des personnes se disent exaspérées, impuissantes face aux prises de décisions les concernant (hausse des carburants, retraite et autres inégalités sociales...) effet gilet jaune ?
- ✓ 97% se disent très en colère contre la société en général (politique, écologie, mentalités...). Ils se sentent impuissants.
- ✓ 50% des personnes ne se sentent pas entendues par les institutions administratives et le monde politique.

**Le ressentiment et la colère des personnes semblent s'enkyster durablement** avec un fort désir de changement : Mais quel changement ?

(65%) des personnes interrogées expriment un besoin de partage en termes de lien social.

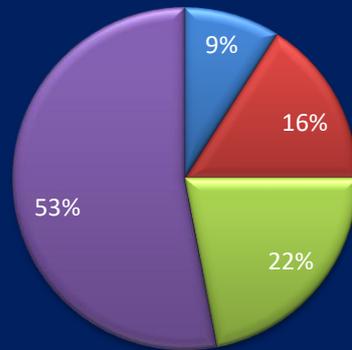
Quelque soit la question, les réponses sont redondantes, d'où une saturation de ces dernières. Les personnes ont du mal à se projeter à moyen terme (3 à 5 ans).

#### **Les impressions générales :**

Les personnes interrogées donnent la forte impression de subir les événements et les décisions les concernant.

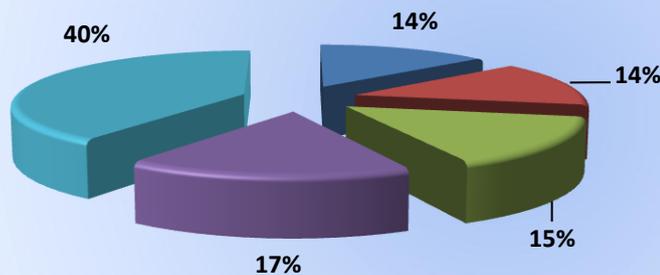
Il y a une volonté affichée de faire les choses collectivement, cependant, personne ne se sent capable de porter la parole où l'action. Il apparaît un besoin de leader charismatique (providentiel) que l'on suivrait par une sorte d'adhésion émotionnelle.

## Les inquiétudes essentielles



- L'écologie liée aux problèmes de santé. (vision de sa propre santé)
- La désertification du territoire (l'activité économique le travail, la mobilité, le pouvoir d'achat)
- La mobilité dans le sens du déplacement physique
- La dématérialisation et déshumanisation

## Les attentes



- plus de pouvoir d'achat
- plus d'humanisation moins de dématérialisation.
- plus d'écologie
- plus de solidarité moins d'individualisme
- plus de concertation avec les politiques (Mairies, CDC...)

## SYNTHESE DES RENCONTRES

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LANCEMENT  
DU RENOUELEMENT DU CONTRAT DE PROJET DU  
CENTRE SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF DU PAYS  
MANSLOIS EN DATE DU  
15 NOVEMBRE 2019.**

### Un premier temps : la rencontre des partenaires privilégiés.

**PRESENTS :** 15 personnes : Président de la CDC Cœur de Charente, Vice-Président de la CDC Cœur de Charente (Enfance Jeunesse), Directrice des Services Enfance-Jeunesse de la CDC ,Maire de Mansle, Adjointe aux affaires sociales de Mansle, Responsable du Territoire d'Action Sociale du Ruffécois, CEPJ DDCSPP, Administratrice MSA, Technicienne MSA, Chargé de Mission Sport Santé et Solidarité du PETR du Ruffécois, Conseiller Technique Territorial CAF16, Président du CSCS du

Pays Manslois, Administratrice Secrétaire du CSCS du Pays Manslois, Réfèrent Famille du CSCS du Pays Manslois et le Directeur du CSCS du Pays Manslois.

### Objectif de la rencontre :

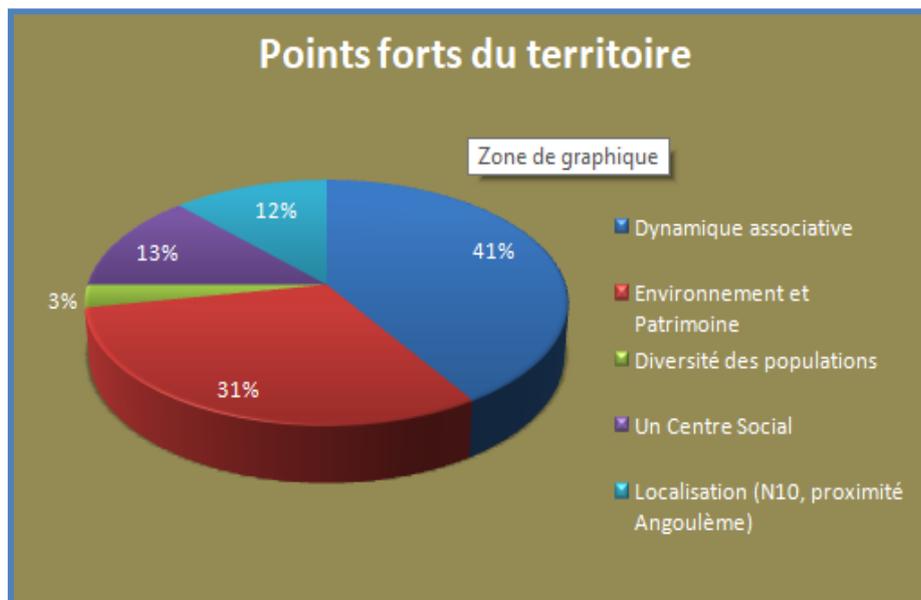
- ✓ Echanger et de partager au travers du prisme de chaque partenaire :
- ✓ Son contexte en lien avec le territoire
- ✓ Les attentes par rapport au centre social
- ✓ Les priorités
- ✓ Validation du calendrier général (état des lieux, diagnostic, définition des enjeux et orientation).

**Conclusion de la rencontre :** les points évoqués en introduction conformément au guide méthodologique (le contexte en lien avec le territoire, les attentes par rapport au centre social, les priorités) n'ont pas été abordés. A l'encontre, l'élargissement du diagnostic du centre social sur le territoire Cœur de Charente n'a pas trouvé d'opposition.

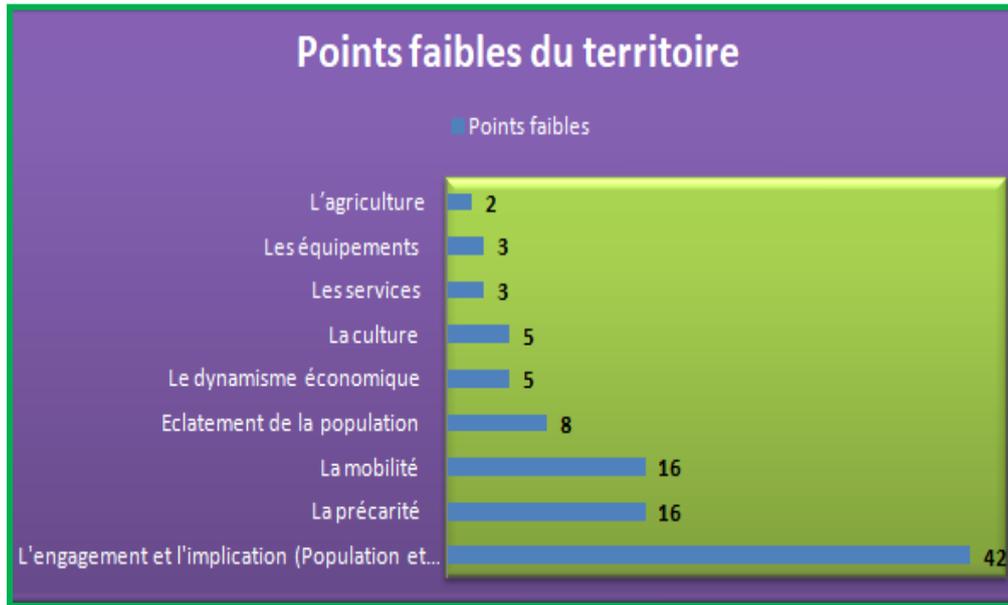
### Un second temps la rencontre publique:

#### Retour questions réunion publique du 15 novembre 2019 (émargement 27 personnes)

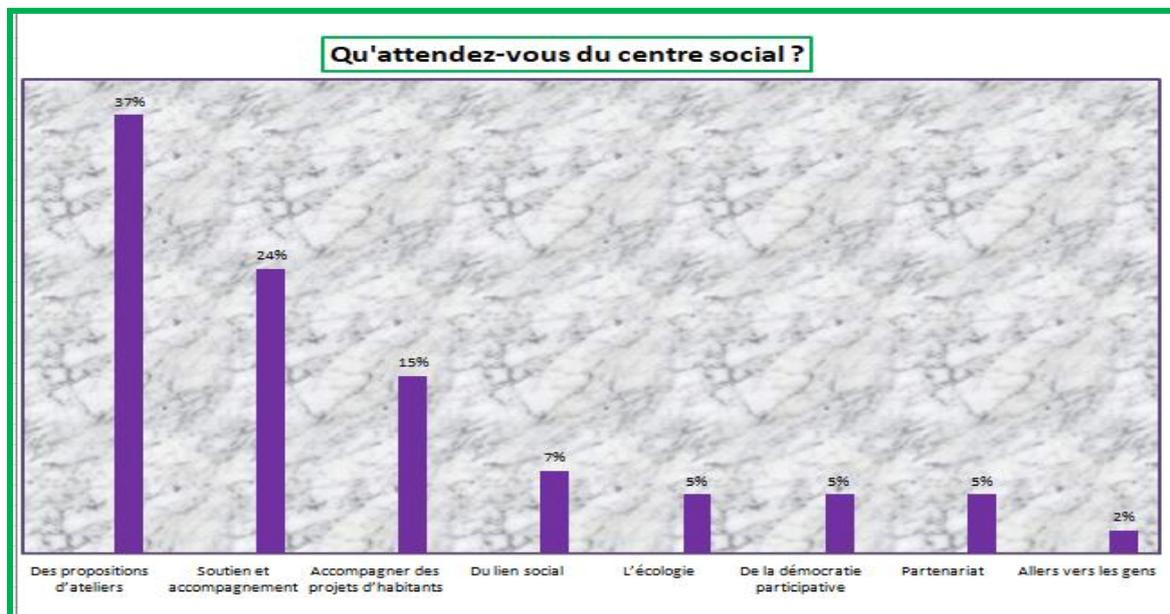
- ✓ Identifiez les 3 Points faibles et les 3 points forts du territoire?
- ✓ Qu'attendez-vous du centre social ?
- ✓ Quel territoire pour le centre social ?
- ✓ Doit-on changer d'appellation ?



La dynamique associative semble être un véritable atout pour le territoire suivie d'un environnement préservé par son côté sauvage (forêts, bois, Charente, peu touristique...) et son patrimoine riche qui semble sous-exploité en matière de tourisme. Dans un second, temps, l'axe de la nationale 10 avec Angoulême à proximité est un gage d'attractivité comme tout d'ailleurs la présence du centre social.



Le premier écueil des faiblesses est le manque d'engagement et d'implication des populations et des représentants politiques pour le développement du territoire. Dans une moindre mesure, dans un contexte pré-covid, la précarité et la mobilité marquent réellement les fragilités de ce territoire. D'ailleurs, l'éclatement de la population est à mettre en adéquation avec les soucis de mobilité. Viennent ensuite, le dynamisme économique et culturel, problématiques souvent liées à la ruralité et au vieillissement de la population ainsi qu'à sa typologie générale (niveau de formation, revenus faibles...).



Il ressort très nettement des attentes de propositions d'activités. Sur ce point, il est évident que les salariés ne peuvent répondre à cette demande au regard des moyens humains de l'association. Pour ce faire, il faudrait que des habitants proposent des activités et qu'ils puissent les encadrer. Mais là aussi, nous sommes confrontés à la petitesse de nos locaux que nous exploitons très largement. Il reste à ce jour, quelques samedis, les dimanches et quelques soirs en semaine à partir de 19H. Ces créneaux ont été proposés moult fois mais ne semble pas correspondre aux attentes de prêts de salles. Dans un deuxième temps, le soutien et l'accompagnement des personnes, cette attente résonne avec notre

virage social prité il y a une dizaine d'années et l'efficacité de ce choix se confirme très largement aujourd'hui et raison de plus, avec les situations post-covid qui devraient se manifester au cours des années à venir. Cela marque également l'attente d'un équipement de proximité aux services et à l'écoute des habitants. En ce qui concerne l'accompagnement des projets d'habitants, nous regrettons le choix fait par la collectivité de reprendre en régie le 1/2 poste de coordination auquel nous avons apporté une plus-value sur cette thématique. Là aussi, nous sommes confrontés au manque de moyens humains face aux attentes de plus en plus pressantes de la population et des partenaires.

### 3 Quel territoire pour le centre social ?

100% des personnes et des représentants ont plébiscité Cœur de Charente (soit 27 personnes).

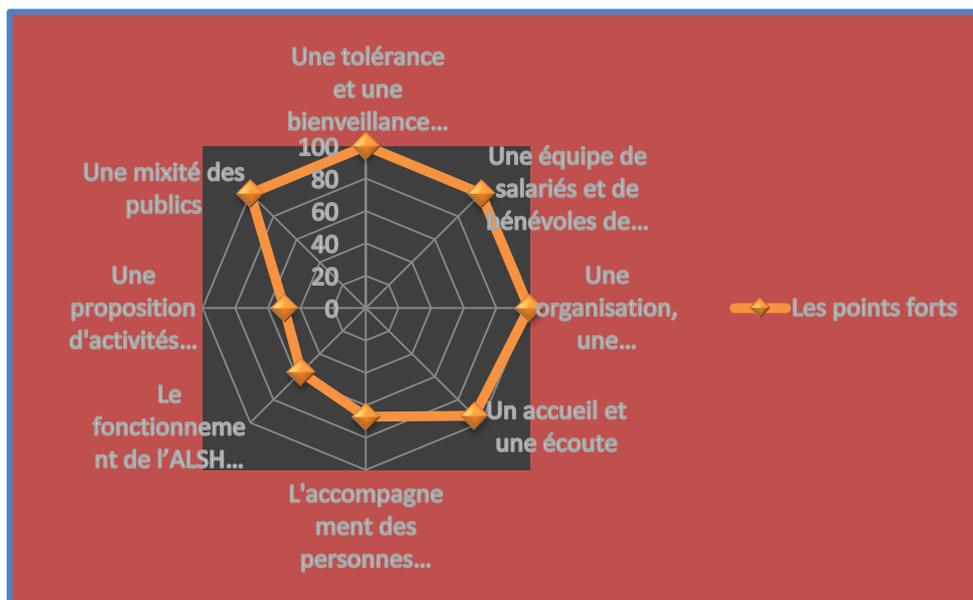
### 4 Doit-on changer d'appellation ?

100% de oui nous devons changer de nom (soit 27 personnes).

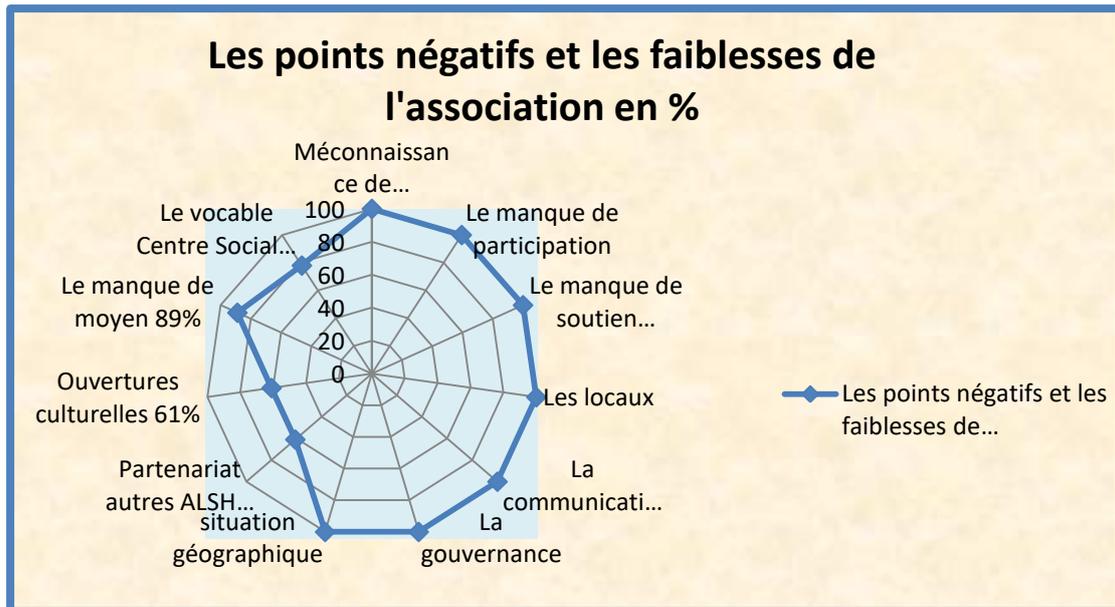
**Retour du travail du 22 février 2020 (émargement 18 personnes salariés, bénévoles et Administrateurs)**

Travail en 2 groupes distincts, un collège salariés et un collège Administrateurs, bénévoles.

### 1 Les points positifs et les forces de l'association :



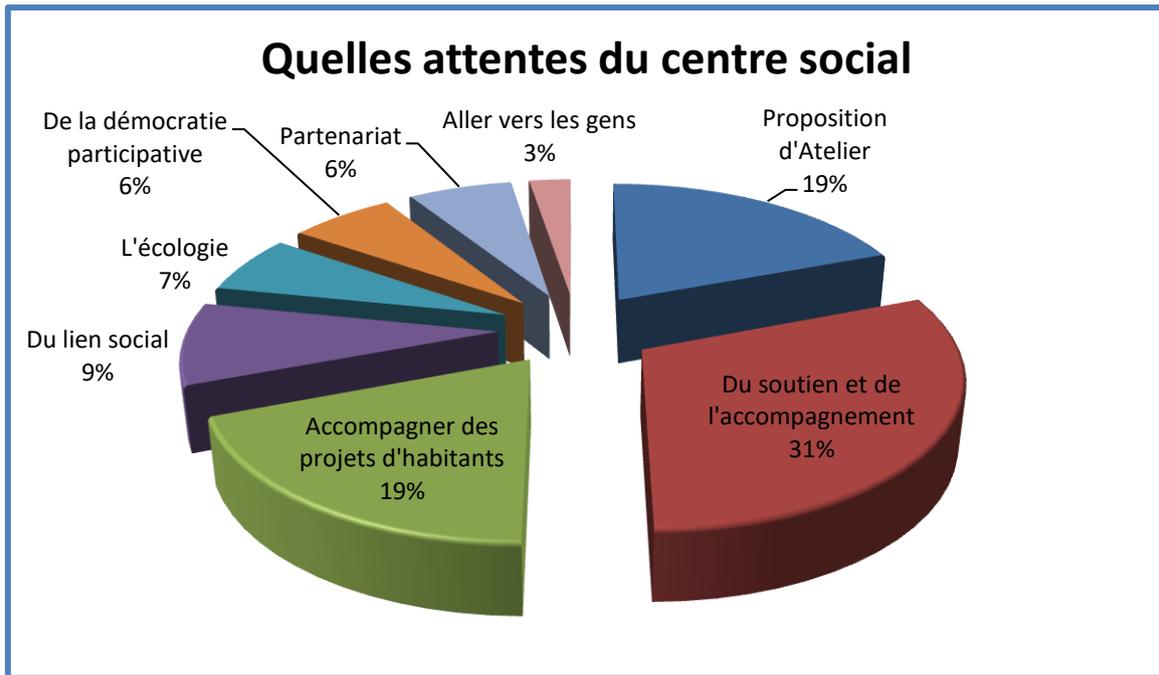
Les points forts identifiés en interne restent la qualité et l'attachement dans une bienveillance réciproque des salariés et des Administrateurs liés à leur dévouement à l'objet de l'association. Il a été souligné les efforts considérables d'organisation, d'adaptabilité, de réactivité et de dynamisme de l'association. L'accueil de l'équipe reçoit tous les suffrages de satisfaction. Ces points forts se font apparemment l'écho de ce qui est perçu par les usagers dans un très large consensus. Nous remarquons que le collège salarié est beaucoup plus critique sur l'efficacité de son travail, il s'efforce sans cesse de mieux faire. Le fonctionnement de l'ALSH même si il est cité comme un point fort se confronte à l'étroitesse des locaux. Lors de cette rencontre est revenue la proposition d'activités variées malgré les locaux et l'absence de moyens humains.



Il y a de nombreux points de faiblesse évoqués et exprimés par 100% des participants : Les élus et les habitants ne connaissent pas l'association, le manque de participation de manière générale des habitants, le manque de soutien politique, les difficultés relationnelles avec la CDC avec laquelle il semblerait que nous soyons perçu comme un concurrent lorsque nous faisons des propositions, elles sont souvent sujettes à questions, l'étroitesse des locaux mais aussi la situation géographique de l'association, la communication et la volonté d'expérimenter de nouveaux modes de gouvernances. Le manque de moyens a été signifié. La volonté de faire évoluer le vocable centre social, malgré l'attachement au sens noble de son Etymologie fut maintes fois évoqué. Par ailleurs, le manque de souplesse et d'adaptabilité des deux autres ALSH du territoire freinent la coopération même si de modestes avancées ont été constatées. Dans un dernier temps, la proposition culturelle reste faible au regard des moyens humains et matériels. Cependant, des actions d'envergures ont été portées avec des collectifs d'habitants mais elles n'ont pas été suffisamment soutenues par certaines collectivités (Région et CDC Cœur de Charente).

#### Les points marquants de ces cinq dernières années :

- L'ouverture de la MSAP.
- La formation longue de trois salariés.
- L'accélération des adaptations nécessaires.
- La fusion des CDC et ses conséquences.
- Le soutien aux projets externes comme Fest'Aigre.
- Les 30 ans vécus comme un fiasco.
- Le changement de Président.
- Le départ de salariés (licenciement pour inaptitude et rupture conventionnelle).
- Les différents évènementiels.



Au regard des diagnostics, il émerge très largement l'aspect social de l'association comme une attente essentielle. La proposition d'ateliers est toujours prégnante au même niveau que l'accompagnement des projets d'habitants. A ce titre, nous n'apporterons pas de commentaires supplémentaires que ceux déjà énoncés précédemment. Par ailleurs, ce triptyque est identique aux attentes énoncées lors de la rencontre publique du 15 novembre au delà des pourcentages recueillis. En résumé, les attentes sont identiques à celles exprimées lors de la rencontre publique du 15 novembre 2019.

#### Quel territoire pour le centre social ?

100% des participants se sont prononcés sur "Cœur de Charente"

#### Doit on changer d'appellation ?

Un oui à 100%.

#### Synthèse réunion des partenaires du 13 Mars 2020

14 partenaires ont assisté à la réunion : CAF, FALM, CSCS la Chrysalide, EMMAUS, Office du Tourisme du Pays du Ruffécois, Canoë kayak Mansle, CS le Chemin du Hérisson, Mission Locale Arc de Charente, Département de la Charente, Ferme d'Yvonne, Mairie de Mansle, Fédération de Centres Sociaux et de 2 professionnels.

| Les Forces  | Les fragilités   | Les attentes  | Les collaborations  |
|---|--|---|---|
| <p><b><u>Compétences</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Animation du territoire.</li> <li>-Développement et innovation.</li> <li>-Réactivité.</li> <li>-Capacité d'innovation.</li> <li>-Beaucoup de compétences (offre de services).</li> </ul> | <p><b><u>Moyens</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une structure prise dans des services issus de politiques institutionnelles au détriment de projets d'intérêt général portés par les habitants.</li> <li>-Manque de moyens financiers.</li> <li>-Soucis de budget, manque de moyens</li> </ul> | <p><b><u>Travail commun/ Réflexion commune</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un lieu d'émancipation et d'épanouissement, lieu plus accueillant.</li> <li>-Plus de lien, rencontre entre les associations du territoire.</li> <li>-Faire se rencontrer les porteurs de projets, soutenir les projets des habitants.</li> </ul> | <p><b><u>Construire ensemble</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Planning mensuel à construire ensemble.</li> <li>-Rencontres de « techniciens » pour construire ensemble.</li> <li>-Conventions de partenariat.</li> </ul> |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|   | <p>financiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un manque de co-construction avec la CDC.</li> <li>-Ne peut pas faire seul.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Devenir un espace de co-working.</li> <li>-Croiser nos expériences, essayer de développer en amont les actions.</li> <li>-Animateur de questions sociales sur un territoire qui relie habitants et partenaires pour trouver des solutions ensemble.</li> <li>-Un Rurabus sur Cœur de Charente ?</li> </ul> <p>Un lieu d'émancipation, de rencontre et de travail commun</p> |   |
| <p><b><u>Equipes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Equipe du Centre</li> <li>-Equipe de bénévoles et de professionnels.</li> </ul>  | <p><b><u>Visibilités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueil reclus, peu de visibilité, peu de vert (végétation).</li> <li>-Travailler sur l'image du Centre pour atteindre la population.</li> <li>-La localisation.</li> <li>-Décalage de représentation :</li> <li>-Ce que prône le Centre.</li> <li>-Ce que fait le Centre.</li> <li>-Ce qu'en perçoivent les habitants.</li> </ul> | <p><b><u>Lien associatif</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Plus d'échanges avec les associations sportives.</li> <li>-Aide/ liens forts avec les associations locales.</li> </ul> <p>Lien entre les associations</p>  | <p><b><u>Collaboration Elus</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Collaboration avec les élus, les associations, faire connaître le CSCS (bulletin, site...)</li> </ul>   |
| <p><b><u>Partenariat</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une reconnaissance par les partenaires</li> <li>-Mise en lien des associations locales</li> <li>-Au carrefour des institutions, des collectivités et des associations locales.</li> <li>-Se rapprocher des établissements scolaires pour travailler sur l'indépendance des jeunes.</li> <li>-Partenaires à l'écoute des projets et des autres partenaires.</li> <li>-Adhérent à un réseau d'autres Centres Sociaux et associations notamment en milieu rural.</li> </ul> | <p><b><u>Actions</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer la couverture des actions à l'échelle de la CDC.</li> <li>-Trouver le juste-temps entre réactivité et co-construction.</li> <li>-Quelle relation entre les lieux de débats portés par le Centre et les actions possibles.</li> <li>-Développer des actions jeunesse.</li> <li>-Diversité des projets.</li> </ul>            | <p><b><u>EFS</u></b></p> <p>Importance de la Maison France Service dont la qualité de service serait profitable à d'autres secteurs de la CDC.</p>  | <p><b><u>Formation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Expérience de formations collectives --- à reproduire.</li> <li>-Aider au renforcement des compétences d'animateurs de territoire.</li> <li>-Maintien d'une relation/ coopération de proximité.</li> </ul> |
| <p><b><u>Action vivre ensemble</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Travail sur le vivre ensemble toujours à développer.</li> </ul>  | <p><b><u>Bénévolat</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Peu de renouvellement des bénévoles.</li> </ul>  | <p><b><u>Ateliers</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Porte ouverte pour les alcooliques anonymes.</li> <li>-Projets autour de la prévention du décrochage scolaire.</li> <li>-Atelier divers : nutrition, ateliers sportifs, à construire :</li> </ul>   |   |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  | mixité du public.<br>-Poursuite et développement des projets « mieux vivre ensemble ».   |  |
| <p style="text-align: center;"><b><u>Accueil</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise en compte globale de la personne.</li> <li>-Un lieu d'accueil pour tous.</li> <li>-Un vrai enjeu de mixité</li> <li>-Des actions de proximité.</li> </ul> | <p style="text-align: center;"><b><u>Connaissance du territoire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le Centre Social connaît-il bien les associations du territoire ?</li> </ul> | <p style="text-align: center;"><b><u>Transmission des évènements</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planning des évènementiels pour que les partenaires puissent communiquer via leur public.</li> </ul> |  |
| <p style="text-align: center;"><b><u>Projet action</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Diversité des projets</li> <li>-Beaucoup d'actions hors les murs</li> <li>-Capacité à mobiliser sur l'ensemble du territoire</li> </ul>                   | <p style="text-align: center;"><b><u>Communication</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Soutien des politiques à consolider, à faire reconnaître.</li> </ul>                      | Tutorat des enfants par des adultes afin de prévenir le décrochage scolaire  |  |

Dans l'ensemble, nos partenaires identifient l'association comme un pôle de compétences et de ressources, avec une capacité d'adaptation et de réactivité importante. L'association semble reconnue par ses partenaires, et notre accueil est efficient. La diversité de nos projets apparaît comme une force. A l'encontre, le manque de moyens humains (lié à l'aspect financier) permet difficilement une certaine sérénité dans les actions très diversifiées. Elles auraient besoin d'une programmation plus régulière. Des efforts importants sont à faire en termes de visibilité, de communication et d'image auprès des habitants et des élus.

La nécessité de mieux travailler avec la communauté de communes a été fortement remarqué. Nous subissons un déficit d'image "centre social" associé à "action sociale" en direction des publics défavorisés.

Les attentes se résument à une augmentation de propositions d'activités et des soutiens au monde associatif du territoire. Sur ce dernier point, nous remplissons cette mission dans le cadre de la coordination des contrats. Une plus-value que nous développons avec le 1/2 poste financé. Cela s'est arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2019 après la mise en place de la CTG. Quels moyens humains et financiers pour répondre pleinement à ces attentes?

**Synthèse du travail du 27 juin 2020 (émargement 19 personnes salariés, bénévoles et Administrateurs)**

Accueil "humeur du jour" et présentation des participants.

Trois objets pour cette rencontre de travail :

- ✓ Validation du diagnostic.
- ✓ Elaboration des orientations.
- ✓ Propositions d'actions.

**1 Validation du diagnostic :**

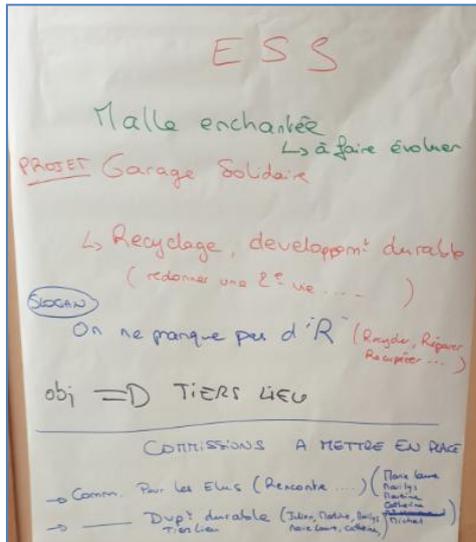
Un document assez complet a été donné aux participants (diagnostic du territoire ainsi que le diagnostic interne). Le diagnostic a été approuvé à l'unanimité.

## 2 Les orientations :

Consigne : fonctionnement avec des "post'it" de couleur vert 3 points, rose 2 points et bleu 1 point.

Dans un premier temps, les orientations prises lors des années antérieures n'ont pas été remises en question. Notamment, les actions en place comme : L'ALSH, la Ludothèque, le dispositif Eté Actif, le CLAS, l'Espace France Services, le REAPP, les Vacances familles, l'accès aux droits... Par ailleurs, il est nécessaire de **faire évoluer notre démarche de service vers une orientation de participation citoyenne**.

Dans un second temps, les participants ont travaillé sur les orientations. **La communication** est un axe central sur plusieurs niveaux : mieux se faire connaître auprès de la population, une collaboration plus étroite avec les élus du territoire et une reconnaissance de notre démarche et de nos actions. Dans un dernier niveau un réaménagement de nos locaux afin qu'ils apparaissent plus accueillants, moins administratif et plus en lien avec notre démarche.

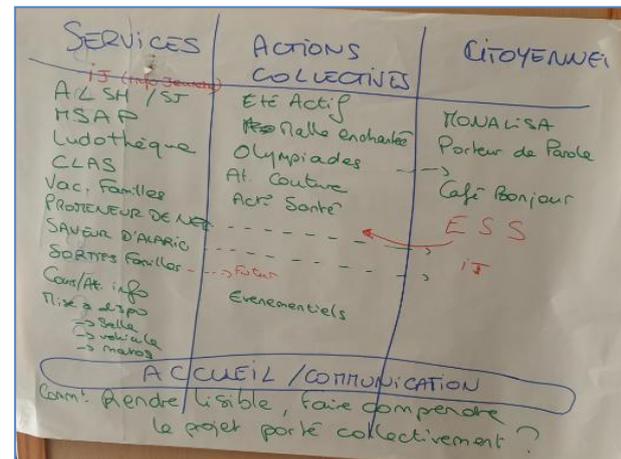


Il est primordial que l'association soit **un lieu ressource pour tous les habitants**.

Dans un dernier temps, les participants ont décidé de définir une **orientation essentielle** qui surplombe tout le

projet de l'association. **L'Economie Sociale et Solidaire** lié à l'économie circulaire que l'association poursuit depuis sa création.

En résumé, une première orientation essentielle axée sur **l'Economie Sociale et Solidaire**, une seconde sur la **communication** et l'accueil avec des approches adaptées aux publics ciblés et une troisième se positionner durablement comme un **lieu ressource**.



## 3. Les actions en lien avec les orientations :



Un slogan a surgi "**on ne manque pas d'R**" (récupérer, réparer, recycler...). Ce slogan est en lien avec l'orientation première l'Economie Sociale et Solidaire. Des actions sont envisagées en ce sens : Tenter de créer **un tiers lieu** en associant une évolution de la Malle Enchantée (qui pratique l'économie circulaire depuis plus de 30 ans) avec un garage associatif. Ce tiers lieu a pour vocation d'être un lieu ressource, d'échanges et de participation citoyenne afin de favoriser l'émergence de projets citoyens. Une commission s'est constituée et est à même de s'élargir à d'autres personnes. Une autre commission s'est constituée pour **rencontrer les élus**. Par ailleurs, une consultation doit être lancée en vue du changement de nom de l'association.

En guise de conclusion, à ce stade avancé quelque soit la rencontre (publique, partenaires, bénévoles, Administrateurs, salariés) nous retrouvons des attentes identiques articulées autour d'un triptyque que l'on peut résumer

de la manière suivante : un lieu ressource pour les habitants, un lieu d'accompagnement et de soutien aussi bien à un niveau individuel que collectif et une proposition plus significative d'activités et/ou d'ateliers. En miroir nous avons la démarche de "*porteur de paroles*" où il apparaît un autre type d'attente pour diverses raisons. Dans un premier temps, cette démarche n'avait pas pour but de faire émerger des attentes envers l'association. Dans un second temps, notre objectif consistait à recueillir des attentes plus générales sur le territoire et dans un dernier temps, de mesurer l'ambiance et le climat ordinaire des habitants. Même si il semble osé de croiser les interprétations de cette démarche avec celles initiées lors des différentes rencontres initiées, nous nous autorisons à avancer que les expressions recueillies auprès des porteurs de paroles peuvent rejoindre les attentes exprimées dans les autres rencontres. En effet, permettre aux habitants d'exercer leur citoyenneté, accompagner des projets d'habitants et être un lieu ressource peut répondre à leur sentiment de déqualification et à celui d'impuissance citoyenne.

En ce qui concerne les orientations pour ce contrat de projet 2020/2024 elles tiennent en trois axes (encore un triptyque) :

- ✓ **Faire évoluer notre démarche de service vers une orientation de participation citoyenne.**
- ✓ **La communication.**
- ✓ **L'Économie Sociale et Solidaire.**

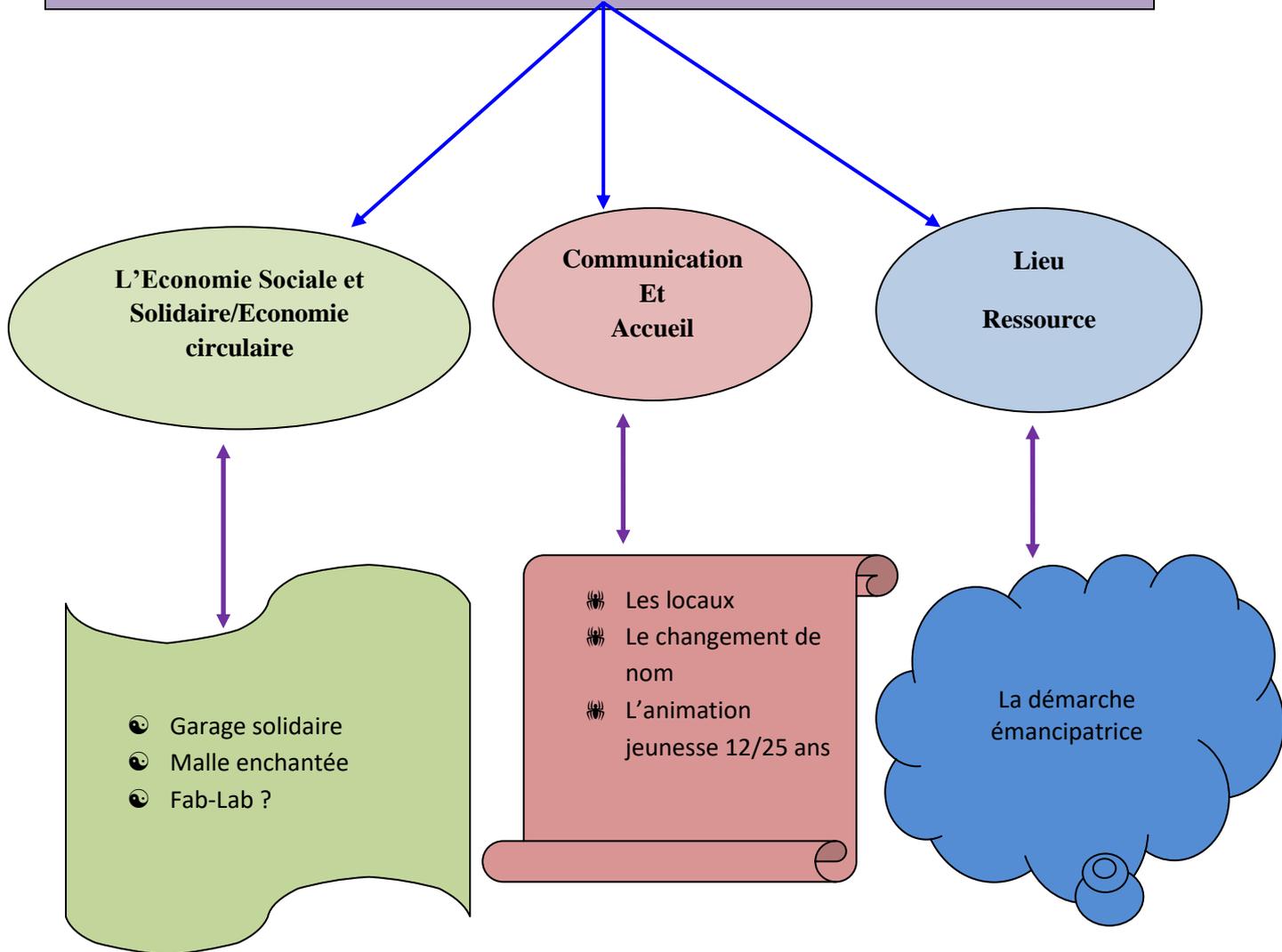
Ces trois axes doivent recouvrir tous les actes, les services, les démarches et les actions de l'association. Il est le triptyque d'articulation du nouveau projet social.

## SHEMA SYNTHETIQUE DES ORIENTATIONS

### LES ACTIONS EXISTANTES A CONSERVER

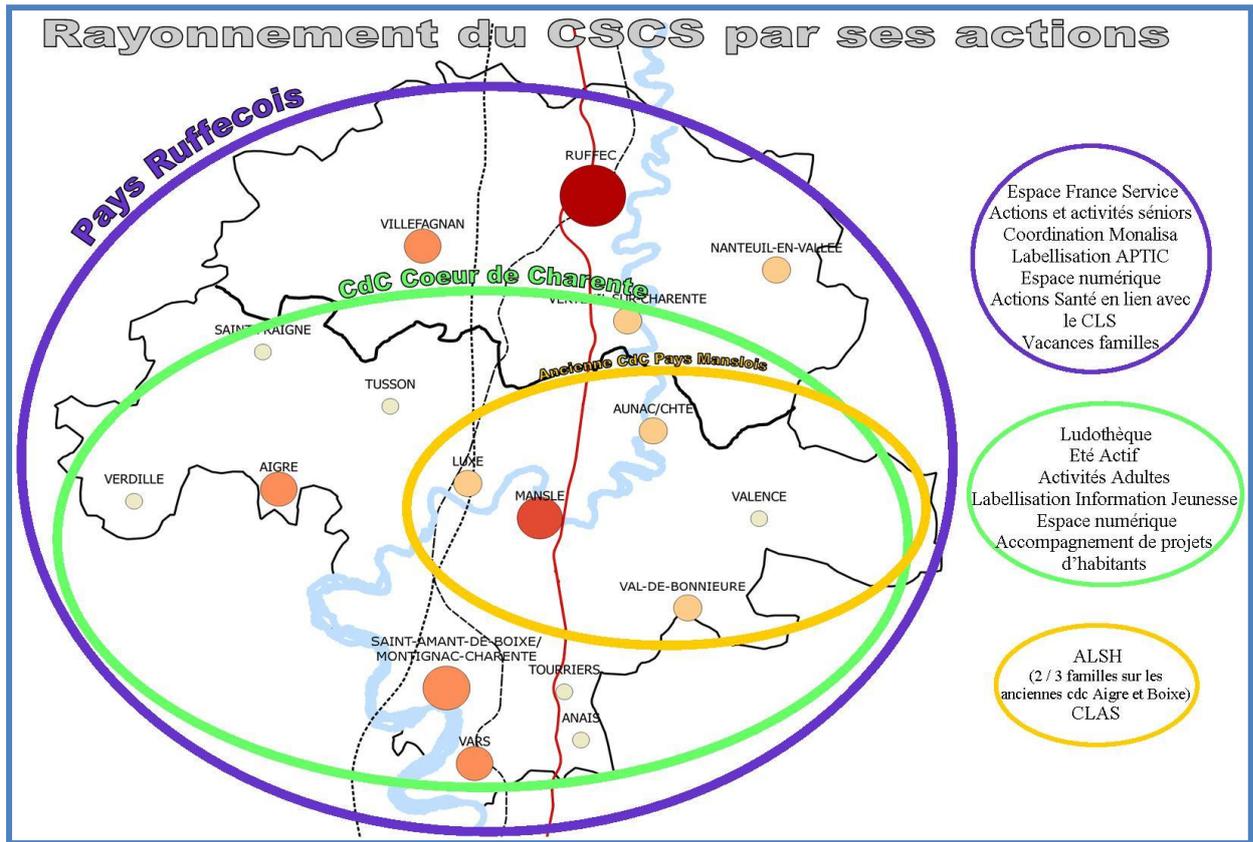
ALSH, REAAP, Vacances Famille, sorties familiale, les actions séniors, Monalisa, entretiens individuels, permanences d'accès aux droits, Espace France Service, la Ludothèque mobile, la coordination du dispositif Eté Actif, l'animation du territoire, l'appui aux associations, l'accompagnement des projets d'habitants, la prévention santé, la labellisation Info Jeunesse...

### LES ORIENTATIONS ACCENTUEES ET/OU NOUVELLES

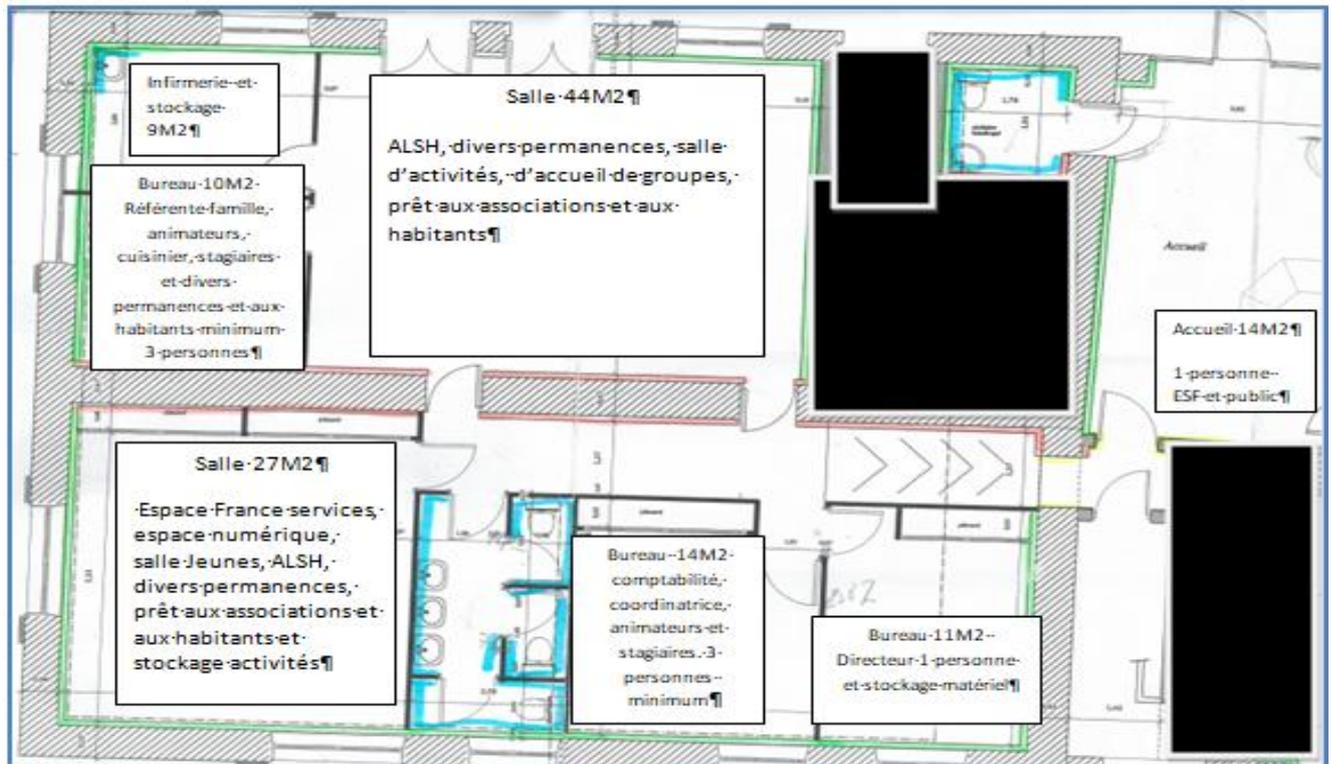


### Hypothèse de temporalité des orientations

- ◆ Court terme : Les locaux, la jeunesse, le changement de nom.
- ◆ Moyen terme : Etude d'un garage solidaire, d'un Fab-Lab ?
- ◆ Long terme : Création d'un Fab-Lab regroupant un garage solidaire, la récupération et la réutilisation de vêtements (Malle Enchantée) et un espace Auto école solidaire.



### OPTIMISATION DES LOCAUX (129M<sup>2</sup>)



## LA FONCTION D'ACCUEIL AU CŒUR DU PROJET SOCIAL

La fonction d'accueil joue un rôle essentiel et incontournable dans notre projet social. Cette fonction n'a cessé d'évoluer et de se professionnaliser au sein de l'association. La labellisation Espace France Services a encore renforcé cette fonction. Cet acte si souvent résumé comme un acte banal revêt une complexité composite qui demande en fait de grandes qualités et une approche réfléchie afin de proposer un accueil efficace. Il n'est pas l'apanage de la secrétaire d'accueil mais de toute une équipe (bénévoles, salariés et Administrateurs), il s'inscrit dans une démarche collective et coordonnée. A ce titre et dans un premier temps, nous développerons le concept d'accueil afin de poser les bases de notre réflexion et de notre démarche. Dans un dernier temps, nous vous proposerons une fiche concrète de cette fonction.

L'accueil est un acte banal de la vie quotidienne. Chaque personne est en permanence sollicitée par des situations d'accueil. Paul Chauchard\* va plus loin dans le raisonnement quand il dit : « *l'accueil n'est pas un acte extérieur, il fait partie de nous-même. Nous sommes biologiquement et cérébralement des structures d'accueil* » Cette hypothèse donne sens à la notion fondamentale de l'être humain, communiquant, créant spontanément du lien social et manifestant son besoin archaïque de relations. La vie quotidienne est ponctuée de rencontres qui engendrent des situations d'accueil, véritables rituels, variables suivant les contextes, les cultures, les classes sociales etc. Pour Pierre Bourdieu, chaque milieu social transmet un « habitus », qui n'est autre qu'un code de pratiques sociales, assimilé par chaque individu. L'accueil est un des éléments de ce code. L'enfant ne reçoit pas d'enseignement spécifique, il intègre des rituels sociaux et culturels qui, en fonction des circonstances, lui permettront d'avoir une conduite adaptée dans des situations d'accueil. Parler du concept d'accueil pour des professionnels est complexe, il se définit en regard de plusieurs concepts: le lien social et ses interactions sociales.

### 1.1 Une définition de l'accueil :

Gustave Nicolas Fischer\* considère que le fait d'accueillir l'autre n'est pas une finalité en soi mais seulement la première phase, l'ouverture du lien social ; c'est ce dernier qui donne un sens à l'accueil. Cette phase ritualisée, voire protocolisée n'est pas sans conséquence sur la relation qu'elle inaugure. Nous pouvons identifier trois raisons :

Selon Jean François Dortier\* : « *les rituels de salut cachent derrière leur façade, souvent artificielle, un principe fondamental qui organise la vie sociale* » - Par ailleurs, nous savons que les premières impressions d'une rencontre sont déterminantes et imprègnent la mémoire affective. En situation de stress, ce phénomène est renforcé. Des auteurs, tels que Salomon Asch et Gustave Nicolas Fisher ont fait avancer les connaissances dans ce domaine pour cerner la « *théorie de la persistance* » de nos premières impressions - Enfin, nous pouvons redonner au mot accueil son sens originel puisé dans le français du 12<sup>e</sup> siècle, où le mot « *acoillir* » signifiait accompagner, être avec. Cette première définition a laissé au mot accueil, une connotation particulière, comportementale, qui englobe une façon d'être et un état d'esprit basés sur la disponibilité, l'attention à l'autre, l'acceptation mutuelle de ce que l'on est. En résumé, nous pouvons définir l'accueil comme l'ouverture du lien social, ritualisé avec et par des automatismes sociaux et culturels. Il n'a de sens que par la finalité de la rencontre, mais il peut avoir une influence sur cette dernière par l'organisation sociale qu'il engendre, et la persistance des impressions qu'il laisse

\*Paul Chauchard *L'accueil : psychophysiologie et éducation cérébrale de la réceptivité*. Ed. Universitaire Paris 1976 (Page 16)

\*Gustave Nicolas Fischer *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* Ed. Dunod 2<sup>e</sup> ed. Paris 1996 (Page 42)

\*Jean François Dortier *Grandeur et servitude de la vie quotidienne* In « *Sciences humaines* » N° 88 Nov. 1998 (Pages 20 à 29)

## 1.2 Le lien social :

Le lien social s'exprime dans les relations, qu'elles soient conventionnelles (exemple : les relations professionnelles) ou guidées par un libre choix. Les relations sociales sont variées et multiples. Gustave Nicolas Fischer\*, dans son livre « *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* » développe les différentes formes de relation. Les relations sont socialement prédéfinies et elles sont contenues dans un dispositif « *de normes qui les différencie et les hiérarchise.* » Dans ce type de relation, les personnes jouent un rôle social et la relation est plus dépendante du contexte et des finalités de la rencontre (champ social) que des individus eux-mêmes. Dans certains cas, la relation peut être définie, identifiée (empathique, thérapeutique, relation d'aide, accompagnement...) en fonction des attentes de chacun. Les échanges s'effectuent selon des critères, normes et rituels, conformes à un code social et/ou professionnel. Dans ce type de relation, la finalité du lien social oriente très fortement l'accueil, même si la relation interpersonnelle garde son importance, et en particulier, la persistance des premières impressions.

## 2 LES INTERACTIONS SOCIALES

La relation sociale se concrétise par une accumulation d'interactions. De nombreux auteurs ont cerné ce concept. Christine Sorsana\* donne une définition qui s'adapte, particulièrement bien, aux situations d'accueil ; « *L'interaction sociale est un phénomène complexe ou interagissent plusieurs dimensions – cognitives, sociales et culturelles – dans un cadre spatio-temporel historiquement et culturellement situé, marqué par des règles et des valeurs* ». Deux éléments de cette définition, méritent une réflexion.

### 2.1 La dimension cognitive

Toutes les interactions ont un sens pour les individus. Tout comportement interactionnel a une signification propre à chacun, perçue en fonction des représentations sociales préexistantes. Jean Claude Abric\* développe la théorie selon laquelle « *un individu perçoit le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. Il n'existe donc pas dans les activités humaines, de réalité objective spontanée... Toute réalité est reconstruite par l'individu* » Chacun s'appuie sur ses connaissances, son expérience, ses valeurs et sa culture pour se créer des modèles explicatifs, qui constituent la base des représentations. Dans les situations d'accueil, les représentations vont servir de grille d'interprétation aux interactions. Elles vont définir les significations cognitives et affectives que chacun attribue à la situation, déterminer les attentes concernant le comportement et l'attitude de l'autre. Pour la personne, la représentation mentale d'une situation a autant d'importance que les caractéristiques objectives de la situation. Dans ce sens, **chaque accueil basé sur des interactions est unique, et ne peut être réduit à un rituel, protocole, surtout, lorsqu'il s'agit de situations de soins.** Au-delà des représentations, les interactions sociales vont être médiatisées par un ensemble d'éléments et en particulier, le statut et le rôle des partenaires, la finalité de la tâche et le temps. Christine Sorsana\* parle d'interactions sociales « *symétriques* », lorsque les deux personnes se considèrent comme partenaires dans la situation, même si elles n'ont pas le même rôle ni la même fonction et qu'elles ne mettent pas en œuvre des niveaux cognitifs semblables. Les interactions sociales sont dites « *asymétriques* » quand les deux personnes se situent sur un mode inégalitaire ; exemple : expert/novice – dominant/dominé – etc...

\*Opus cité

\* Christine Sorsana *Psychologie des interactions sociaux-cognitives Col. Synthèse Ed. Armand Colin Paris 1999 (Pages 5 et 27)*

\*Jean Claude Abric *Psychologie de la communication Théories et méthodes Col. Cursus Ed. Armand Colin Paris 1999 (Pages 15 et 39)*

Tout fonctionne dans les différentes interactions, comme si le rôle de chacun était prédéterminé par ses représentations et par celles de l'autre. Pour que l'interaction sociale soit symétrique, chaque personne doit faire l'effort de comprendre la logique et les attentes de l'autre, et le considérer comme un partenaire.

## 2.2 La dimension culturelle :

Comprendre et maîtriser les interactions sociales qui constituent la trame d'une relation, et en particulier dans les situations d'accueil, renvoie à l'étude des pratiques culturelles par lesquelles l'homme se construit. L'imprégnation culturelle est omniprésente dans nos comportements et nos attitudes \*François Laplantine : « *la culture s'impose à chacun de nous comme une expérience qui est à la fois consciente et inconsciente* ». L'auteur s'appuie sur des travaux de Georges Devereux et définit la culture « *comme l'ensemble des matériaux dans lesquels nous puisons en tant qu'individus et sociétés pour élaborer nos expériences. Elle est la totalité des comportements appris et qui sont socialement transmissibles* » De l'extérieur, nous ne remarquons souvent que des éléments critiques, alors que pour la personne qui vit dans sa culture, elle forme un système cohérent (et non des éléments juxtaposés). \*Jean Paul Colleyn dans ses travaux, développe l'hypothèse selon laquelle les relations sociales influencent les cultures et leur donnent leur spécificité et leur originalité mais, dans le même temps, la culture imprègne les représentations mentales des individus ; elle évolue sans cesse, elle est toujours normative. Plutôt que de parler d'une culture pour une personne, nous devrions parler de cultures ou de micro cultures. Chacun d'entre nous fait partie d'une multiplicité de groupes (national, ethnique, social, familial, associatif, professionnel) qui secrètent leur propre culture. La culture professionnelle est toujours très prégnante, elle a ses valeurs, ses codes, ses rituels. Certains individus peuvent être assimilés par la culture et perdre une grande part d'objectivité par manque de distance culturelle. La culture procure des grilles de lecture du réel et constitue un réseau de signifiants qui étayent nos représentations et donnent sens à nos actions. Entrer en interaction avec une personne en respectant son identité culturelle implique deux opérations mentales :

- Reconnaître ses propres appartenances culturelles. Quand je parle « des autres », je me réfère à moi même. Le point de référence reste centré sur moi. Prendre du recul sur sa propre culture, c'est accepter de se décentrer de soi pour comprendre que ses propres modes d'être, de penser, d'agir n'ont pas valeur d'universalité. Toute culture est relative, aucune n'est supérieure à une autre. Cette prise de recul culturelle est indispensable pour intégrer et accepter que la personne avec qui je suis en interaction se réfère à son propre prisme culturel qui est différent du mien.
- Se donner les moyens de comprendre dans quels registres culturel et social fonctionne la personne avec qui j'entre en interaction. Cette démarche est complexe et rend à la quotidienneté des échanges leur singularité. Elle nécessite d'une part, que les partenaires fassent abstraction de tous préjugés (qui consistent à croire savoir, sans savoir vraiment, à prévoir sans indices suffisants, à décider sans posséder les certitudes requises). Les préjugés entraînent des généralisations hâtives. D'autre part, pour promouvoir le respect de la différence, il est nécessaire, en particulier dans les situations de soins, que le personnel, qui a souvent des interactions avec des personnes qui représentent une véritable mosaïque culturelle, bénéficie d'une éducation, voire d'une formation sur le concept d'interculture afin d'en appréhender ses contenus. La seule bonne volonté ou motivation ne suffit pas, les qualités humaines ont leurs limites cognitives.

\*François Laplantine *Les 50 mots clés de l'anthropologie sociale et culturelle* Ed. Privat Paris 1974 (Page 31).

\*Jean Paul Colleyn *Eléments d'anthropologie sociale et culturelle* 5e ed Ed. Université Bruxelles 1988.

Il subsiste toujours une part d'opacité dans les rapports sociaux, constitutive de nos sentiments, de nos personnalités complexes, mais elle peut être réduite par une meilleure connaissance sur les interactions sociales, ce que\* Pierre Peyre appelle la compétence sociale : « *L'efficacité relationnelle que l'on gère pour avoir une conduite sociale* ».

### 3. L'accueil comme première phase:

C'est un truisme de dire que l'accueil d'un visiteur est très différent de celui pratiqué par les professionnels dans leurs autres rôles sociaux. Si nous considérons l'accueil, le conseil et l'accompagnement comme un processus d'interactions, qui co-évolue de façon imprévisible et autonome en fonction des situations, des personnes, de l'environnement, nous pouvons situer l'accueil comme un acte professionnel complexe et déterminant.

Comme nous avons pu le souligner, accueillir nécessite que les personnes se situent dans une interaction et définissent leur rôle. Si l'on veut bien sortir du cliché galvaudé du demandeur ignorant et impuissant qui subit et du professionnel en situation de force, il n'en reste pas moins vrai que les positionnements de chacun sont fondamentalement différents dans les rôles et les attentes.

#### 3.1 Les trois étapes de l'accueil :

La phase d'accueil, qu'elle soit dans une situation de vie sociale courante (recevoir des amis) ou professionnelle, a toujours les trois mêmes étapes, plus ou moins longues et plus ou moins prononcées suivant l'importance et la finalité du lien social qu'elle inaugure.

Première étape : Sécuriser la personne accueillie. L'objectif essentiel de cette étape est de donner des repères spatiaux, temporeux, identitaires, afin que la personne maîtrise son environnement, et ne vive plus une situation d'insécurité, inhérente à tout changement. Aucun individu ne peut s'adapter totalement, s'il est en insécurité, c'est un besoin basique. Pour la personne accueillie, les repères identitaires sont aussi importants ; ils consistent à situer la personne dans l'interrelation, qui est en train de se créer, pour lui octroyer toute sa place, et qu'il puisse l'investir. La finalité de cette étape n'est pas de donner des repères, mais de sécuriser, ce qui est perçu comme menaçant pour le patient, vient des relations, plus que des locaux.

- Deuxième étape : Connaître la personne C'est une étape incontournable, si l'on veut aider la personne à s'adapter à une situation nouvelle. Connaître la personne peut demander du temps, ce n'est pas une étape qui se fait dans l'immédiateté. Les interactions vont faire progresser les connaissances mutuelles afin d'aider l'utilisateur à identifier les domaines sensibles, qui vont représenter un obstacle à son adaptation. Cette phase a donné lieu à des « abus de savoir » professionnels, caricaturés par un inventaire des « besoins », inspirés par la hiérarchie des besoins d'Abraham Maslow. Les besoins d'une personne vont être influencés par la perception qu'elle a d'elle-même, de l'environnement humain et matériel et de l'évènement qu'elle vit. Sauf en cas de suppléance extrême, les professionnels ne peuvent pas identifier, reconnaître, évaluer les besoins d'une personne en dehors de sa présence.

- Troisième étape : Adaptation de la personne à sa situation et à son environnement. Cette étape représente la finalité de l'accueil. Celui-ci est achevé, lorsque la personne est adaptée, c'est-à-dire qu'elle réagit positivement au stress, se sent à l'aise dans un réseau de significations et qu'elle est en harmonie avec son environnement. Quand l'individu évalue une situation comme étant stressante pour lui, il déploie des efforts, utilise des potentialités pour faire face à la source du stress.

\* Pierre Peyre *Compétences sociales et relations à autrui* Ed. L'harmattan Paris 2000 (Page 39).

Ce processus appelé le coping peut être défini comme l'ensemble des stratégies cognitives et comportementales, que la personne adopte pour faire face aux agents stressants qu'elle évalue comme excédant ses ressources. Selon \*Francine Ducharme Le coping peut aussi être vu en terme de « *réaction aux tensions de la vie, servant à prévenir, éviter ou contrôler la détresse émotionnelle* ». Une stratégie adaptative est efficace dans une situation donnée et inefficace dans une autre. Aucune stratégie ne peut être considérée comme meilleure ou moins bonne qu'une autre, c'est la personne qui détermine ce qui lui semble bon pour elle, ce qui va l'aider à gérer, minimiser ou maîtriser la situation. En guise de conclusion, l'accueil, acte banal de la vie quotidienne, recouvre en fait des situations complexes, dès qu'il concerne un lien social, qui est lui-même difficile à appréhender. C'est un défi interdisciplinaire. Comment les différentes disciplines collaborent-elles pour gérer leur complémentarité et leur synergie ? Un défi organisationnel, quels sont les moyens les plus efficaces à mettre en œuvre pour obtenir les résultats escomptés ? Un défi humain, où puiser les sources de motivation nécessaires à l'amélioration constante de la qualité de la prestation ? Et dans un dernier temps, quelles découvertes ai-je réalisées, quels enrichissements m'ont apporté les nombreuses interactions sociales inhérentes aux situations d'accueil ?

### DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- ✓ L'accueil peut être physique et/ou téléphonique, c'est le premier contact avec les usagers et les habitants, il est la première représentation physique de l'association.
- ✓ Il est essentiel d'être courtois, tant lors de l'accueil physique que téléphonique, le sourire se voit, il se sent.
- ✓ Il doit informer la personne, l'utilisateur ou l'habitant des activités développées par le centre, mais aussi promouvoir la vie du territoire.
- ✓ La disponibilité et la bienveillance sont des qualités essentielles à l'entrée en relation.
- ✓ La personne qui accueille doit être dans une écoute active pour mieux appréhender les difficultés rencontrées par les personnes.
- ✓ La personne de l'accueil mesure par un premier, les échanges, les difficultés ou la problématique de la personne afin de l'orienter vers le service compétent tout en étant attentive à la notion de transversalité du centre.
- ✓ Elle doit être en capacité de décrypter la demande primaire de l'utilisateur afin de libérer la parole pour aborder une problématique plus complexe incluant la famille, le travail, l'estime de soi....
- ✓ Être en capacité de gérer les moments de tension et de violence.
- ✓ Savoir orienter vers les partenaires.
- ✓ Être capable d'évoluer dans un environnement professionnel où la diversification des tâches complexifie l'accueil des usagers (dossiers ALSH, inscriptions ALSH, facturations, comptabilité, Espace France Services, reporting, mail, secrétariat...) :
- ✓ Être en capacité de répondre et d'effectuer plusieurs tâches en même temps d'où une gymnastique organisationnelle du poste.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- ✓ Être un lieu de passage, d'écoute, d'informations, de développement de la communication...
- ✓ Offrir un service d'informations accessibles à tous et sans aucune discrimination.

\*Francine Ducharme Le paradigme stress – coping In «Canadian journal of nursing research» 1996 Vol 28 N° 4 (pages 125 à 127)

**PUBLIC VISE :** Tout public

**PARTENARIATS ENGAGES :**

La CAF, la CDC « Cœur de Charente », la MSA, la CPAM, la Mission Locale Nord Charente, Soliha, le CAUE, la CARSAT, le Pôle Emploi, le Chemin du Hérisson.....

**FONCTIONNEMENT**

**Fréquence :** tout au long de l’année

**Durée :** 35 heures par semaine, 52 semaines par ans soit 1820 heures d’ouverture public.

**Nombre de bénéficiaires :** Population de la CDC et hors CDC, + de 1400 bénéficiaires et usagers et près de 15 000 passages par an.

**MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES**

**Humains :** Une équipe de professionnels, des bénévoles, des Administrateurs et une **secrétaire d’accueil**.

**Matériels :**

- ✓ Un espace aménagé à cet effet.
- ✓ Une offre de supports d’informations (papier, numérique...) et de présentoirs.
- ✓ Ordinateurs (logiciel microsoft, L etA, liess).
- ✓ Imprimante (scanner, photocopieuse).
- ✓ Téléphone (standard).

**Lieu d’activité**

Centre Social Culturel et Sportif 21 Rue Martin 16230 MANSLE

**EVALUATION ET RESULTATS ATTENDUS**

| Critères                          | Indicateurs  |
|-----------------------------------|--|
| Satisfaction public               | Fiche d’évaluation accueil Espace France Services<br>Bouche à oreille<br>Sourire<br>Inquiétudes des adhérents si mails non reçus de nos activités (lieu ressource) |
| Augmentation du public            | Prise d’adhésion et inscriptions à des activités.  |
| Nouvel affichage des informations | Satisfaction du public   |

**Les résultats attendus**

| Quantitatifs  | Impact                        |
|---|-------------------------------|
| Augmentation fréquence de visite du public                  | Etre au cœur de l’information |
| Augmentation du nombre des adhésions et de la fréquentation |                               |

**PERSPECTIVES ET DEVELOPPEMENT :**

Aménager différemment l’accueil, afin d’amener les habitants et les usagers à se l’approprier. Le faire vivre comme un lieu plus conviviale et tenter d’effacer le coté guichet administratif. Maintenir notre force d’écoute, être toujours au plus près de l’information et être un lieu ressource pour les habitants.

L'ALIMENTATION AU CSCS DU PAYS MANSLOIS

**"La cuisine est multi-sensorielle. Elle s'adresse à l'œil, à la bouche, au nez, à l'oreille et à l'esprit. Aucun art ne possède cette complexité"**

Pierre Gagnaire\*



La cuisine !!! Une activité essentielle au sein du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois. Elle est un vecteur important de savoirs et de compétences qui se partagent d'où son rôle essentiel de lien social. Au sein de l'association, notre cuisine couvre différents domaines que nous exploitons pleinement comme le jardinage avec nos petits potagers, une invitation au voyage vers la cuisine du monde (une initiation aux goûts différents lors des repas à thème), les mathématiques avec la mesure des ingrédients, les conversions, les durées, la mémorisation, les sciences de la terre, les saisonnalités, la culture, les sciences et techniques (de la matière première à l'assiette), la géographie avec les productions du monde entier, l'histoire avec l'évolution des aliments au travers des siècles et les continents, les sociabilités (le dressage d'une table, la participation à l'élaboration du repas), la sécurité dans la cuisine (les objets coupants, la chaleur, la conservation. La forte affectivité et l'universalité liées à la cuisine, ou plus généralement à l'alimentation, permettent à tous d'échanger, d'apprendre et de partager ensemble.

*\*Chef cuisinier membre de l'Académie culinaire de France Trois étoiles au guide Michelin*

*Développer et promouvoir une restauration collective eco-responsible*

La restauration collective Vers une alimentation durable ?

**Enjeux de nos systèmes alimentaires**

Sous l'effet de la mondialisation, nos sociétés contemporaines connaissent des mutations structurelles profondes : urbanisation, évolution de la structure des emplois, des rapports de genre et de la conception du ménage ainsi que du contexte démographique, la modernisation de la structure sociale, les innovations technologiques, etc... Ces transformations s'accompagnent de profonds changements dans nos modes de vie et d'alimentation. Ils s'orientent vers la sédentarité et la consommation de masse. Nombre de ces changements concernent la composition des régimes alimentaires. Ils sont regroupés sous le terme de *transition nutritionnelle*. Avec la hausse des niveaux de vie, la part du budget consacré à l'alimentation par rapport au total des dépenses des ménages diminue. Les quantités consommées s'élèvent à mesure que les revenus augmentent, orientant à la hausse le nombre de calories ingérées. Au-delà du seul niveau énergétique, c'est la structure elle-même de la ration qui est transformée. On observe ainsi dans les assiettes une tendance à la baisse de la proportion de fruits, légumes, céréales et légumes secs et une augmentation de la consommation de produits d'origine animale, laitiers, carnés, ainsi que de produits gras et sucrés dont la surconsommation est déconseillée. Combinées à l'évolution de nos modes de vie, ces changements de notre régime alimentaire sont inadaptés à nos besoins nutritionnels, d'où des problématiques sur le plan social et environnemental. L'empreinte écologique du secteur alimentaire est non négligeable, puisque celui-ci représente à lui seul plus du quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Mais ces changements entraînent aussi des complications pour la santé comme l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, etc. Il apparaît donc nécessaire que puissent se transformer les modes de pensée, de production, de consommation et de vie pour faire avancer la société vers l'adoption de *régimes alimentaires durables*. Mais reconsidérer en profondeur le paradigme de nos *systèmes alimentaires* et *pratiques alimentaires* pour s'orienter vers des modes de production et de consommation plus durables suppose aussi de repenser notre conception de l'alimentation et de prendre conscience de son caractère transdisciplinaire. En effet, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie sont autant de domaines de recherche qui, au même titre que l'agronomie ou la biologie, sont à même d'enrichir nos connaissances en termes d'alimentation. "Décloisonner les savoirs", c'est justement ce à quoi s'attelle la Chaire Unesco Alimentations du monde.

**L'alimentation au CSCS du Pays Manslois**

"Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Ce qu'on mange avec goût se digère aisément."  
Georges Courteline



### Les mots clefs utilisés au CSC du Pays Manslois :

Le goût, la santé, la prévention des risques alimentaires (allergies, respect des croyances religieuses...), les normes HACCP, le Bien Vieillir en Nord Charente, la prévention de l'obésité, les activités de cuisine, une alimentation saine en lien avec des activités physiques, l'animation culinaire, le vivre ensemble, la convivialité, la cuisine gastronomique, les circuits courts, le bio, l'intergénérationnel, l'achat au quotidien des aliments, les fruits et légumes de saison, 5 légumes et 5 fruits par jour, l'application du PNS (un peu laxiste à Noël), la lutte contre l'isolement, avoir du plaisir malgré les injonctions de santé, une activité ludique, une activité initiatique...

### Une démarche de restauration collective de proximité et de qualité au plus près d'une cuisine traditionnelle familiale et conviviale.

La restauration collective est au cœur de notre société car elle concerne les établissements scolaires, les entreprises, les hôpitaux, les administrations, les maisons de retraite, les crèches... Elle touche à la fois des enfants, des salariés et des personnes âgées. Sa fonction est sociale: proposer à ses convives des repas équilibrés à des prix réduits. Agir pour la restauration collective, c'est répondre à des enjeux sociaux, alimentaires et nutritionnels. Promouvoir une restauration collective de qualité est donc une évidence et une exigence de santé publique. De par l'importance de ses volumes, la restauration collective contribue également à la gouvernance des marchés alimentaires et donc agricoles. Ses choix en termes de produits, conditionnements, signes de qualité, impactent en partie la mise en marché des produits agricoles. Dans un contexte où l'agriculture française cherche à redéfinir ses fondements pour faire face à la mondialisation des marchés, la restauration collective représente donc une réelle opportunité pour le secteur agricole de garantir localement des débouchés et de reconquérir une part de la valeur ajoutée de ses produits. La connexion locale Restauration collective / Agriculture est un enjeu particulièrement prégnant pour le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois. Dès lors, nous tenons à promouvoir les circuits. Cependant, tous les agriculteurs ne peuvent rentrer dans cette démarche, et ils ne portent pas la solution à tous les problèmes. Il s'agit d'une opportunité supplémentaire pour les agriculteurs du territoire.

Au-delà de la proximité de cuisiner du frais et de l'authentique en fonction des saisons, la cuisine est d'abord une question de lien social. Nous ne mangeons pas des protéines, des lipides et des glucides, comme une vision hygiéniste du monde voudrait nous le faire penser. Notre alimentation n'est pas une affaire de médecine, sauf à étendre de façon impérialiste le domaine de la médecine. Certes, "tout bien portant est un malade qui s'ignore", disait le Docteur Knock, qui voyait surtout dans l'affaire les siennes, mais il reste que nous mangeons d'abord des mets. Non pas des produits de l'agriculture ou de l'élevage, mais des produits transformés par le cuisinier ou la cuisinière. Nous ne mangeons pas des produits naturels, mais, au contraire, des produits qui ont été travaillés par ceux qui les cuisinent. Autre idée fautive : réduire la cuisine à une technique. Râper une carotte, l'assaisonner correctement, ce n'est pas une question technique, mais une question de goût. Or la question des goûts est une question artistique. Et là, tout est dans l'intention et dans l'exécution. Rembrandt faisait des chefs-d'œuvre avec du fusain, du charbon de bois. La technique n'est rien et l'art est essentiel. La cuisine, c'est d'abord une question d'attention. Si nos grands-mères cuisinent si bien, ce n'est pas parce qu'elles sont de bonnes techniciennes, mais c'est parce qu'elles veulent notre bien, parce qu'elles nous aiment. Un sandwich avec des amis, c'est le meilleur moment de la vie, alors qu'un repas d'affaires avec des fripouilles sera toujours mauvais. Oui, nous mangeons l'amour de ceux qui cuisinent pour nous, et de ceux avec qui nous partageons le repas. La science n'a pas de scrupule à décortiquer ces faits, et à comprendre que l'espèce humaine est grégaire, sociale. La convivialité n'est pas le résultat d'une sorte de langue de feu qui viendrait d'une quelconque divinité, mais codée dans nos gènes, tout comme l'appétit, la satiété ou, encore, le plaisir de manger. D'ailleurs, le plaisir de manger ensemble a

été mesuré. Lorsqu'on demande à un grand nombre de personnes de juger de la qualité d'un mets, mangé seul ou mangé en groupe, il s'est avéré que les plats sont meilleurs quand ils sont consommés en groupe. Nous sommes des animaux sociaux. Il faut sans doute dire que la cuisine, c'est de la technique, de l'art, du lien social. Si la sauce d'un plat est négligemment jetée dans l'assiette, le mangeur le voit et il sent intuitivement si le met manque de soin. Inversement, une construction perceptible est une façon de dire "je vous aime puisque je me préoccupe de vous, au point de disposer les masses alimentaires d'une façon que vous pouvez percevoir". La cuisine construite, c'est une cuisine qui offre à l'autre du travail, du soin et de l'attention.

#### Les activités de cuisine au sein de l'association :

- La restauration collective.
- L'activité traiteur (prestations culinaires).
- Les cours de cuisine gastronomique.
- Les repas animés (les Saveurs d'Alaric, le Banquet des élus, le Régal des bénévoles...).
- Les ateliers de cuisine (ateliers adultes, ateliers en famille...).
- Les animations culinaires (ALSH, TAP...).
- Les banquets festifs lors des manifestations.



#### Le public concerné:

- Tous les habitants du territoire.

#### Les objectifs généraux:

- Développement de l'autonomie des personnes en précarité alimentaire.
- Amélioration de l'estime de soi.
- Promotion des dispositifs liés à la santé (prévention santé, accès aux activités physiques et hygiène alimentaire).
- Réduction des problèmes de santé.
- Promotion de la consommation de fruits et légumes en appliquant les recommandations du PNNS
- Amplification de l'information en direction des consommateurs pour leur permettre des choix éclairés.
- Développement du lien social.
- L'apprentissage de techniques culinaires appropriées.
- Développement de l'approvisionnement en circuit court.
- Proposition de repas équilibrés.
- Réponses aux demandes du territoire.

#### Les moyens nécessaires:

- Une cuisine professionnelle équipée.
- Des tarifs attractifs.
- Des partenaires.
- Du personnel qualifié, diplômé et compétent.
- Différents budgets en fonction des actions proposées.
- Une salle de restauration.
- Une logistique administrative.



#### Les partenaires:

Le Pays du Ruffécois, les épiceries solidaires (Restos du Cœur et Eider), l'IREPS, le PNNS, le Chemin du Hérisson, l'Association ECLA, le Département, la Communauté de Communes Cœur de Charente, la Mairie de Mansle, la CAF, la MSA, la CARSAT, l'ARS, Super U, Simply Market, les commerçants de proximité, Calitum, les AMAP...

### Des points à améliorer:

- Développer les circuits courts.
- Promouvoir l'agriculture de proximité.
- Améliorer la communication de nos actions culinaires.
- Développer nos prestations.
- Accroître notre utilisation de produits bio.

### Des fondements d'intervention:

Les cours et les animations de cuisine permettent de découvrir des ingrédients peu courants, s'ouvrir à des saveurs nouvelles ou partager un moment de convivialité en famille. Par petit groupe, on apprend à réaliser plusieurs recettes sucrées et salées, pas forcément compliquées, mais souvent originales. Selon les formules, les participants dégustent leurs réalisations sur place ou ils les emportent à la maison pour les partager en famille. Pour la restauration collective en direction des enfants, le produit n'est pas trop transformé afin de garder le goût authentique des aliments en vue de transmettre plus tard la notion de bien manger et de manger simplement.



| LES POINTS POSITIFS  | LES POINTS NEGATIFS  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des compétences.</li> <li>➤ La satisfaction des usagers.</li> <li>➤ Une traçabilité des produits.</li> <li>➤ Des normes HACCP.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une cuisine peu disponible notamment les week-ends.</li> <li>➤ La limite des budgets.</li> <li>➤ La non maîtrise de l'équipement.</li> <li>➤ Des activités et une qualité peu reconnues.</li> </ul> |

## Un tiers lieu comme outil de développement local et d'animation de la vie sociale. Une expérimentation vers une innovation rurale.

Suite à l'expérience de confinement généralisé et des effets post-covid19 attendus, coordonnés avec les enjeux climatiques et l'essoufflement d'un paradigme économique post industriel axé sur la marchandisation des biens collectifs (eau, qualité de l'air, pollution, raréfaction des espaces sauvages, des semences...), il apparaît comme une évidence d'innover, de réinventer notre futur et de saisir ces catastrophes annoncées comme un levier d'opportunités à explorer afin d'apporter d'autres visions du vivre ensemble, plus démocratiques, plus transversales, plus ouvertes aux initiatives citoyennes en vue d'apporter des brides de solutions locales à ces enjeux qui nous concernent tous. Dès lors, au cœur de notre territoire rural, le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois propose de porter une démarche collective en partenariat avec tous les acteurs locaux sensibles aux questions d'expérimentations, d'innovations dans le champs de l'économie sociale et solidaire liés à une économie circulaire que nous pratiquons depuis plus de 30 ans avec les valeurs de l'éducation populaire encore plus nécessaires dans cette période anxiogène. A cet égard, notre association est déjà porteuse d'une culture participative et innovante. De plus, elle a en son ADN et dans ses missions la dimension d'une structure vouée à l'expérimentation.

Afin d'étayer notre propos, nous vous proposons de partager une réflexion sur ce que peut être un tiers lieu :

*Les tiers-lieux sont des espaces ouverts et hybrides (entre le domicile et le travail) ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre des acteurs hétérogènes. Phénomène en pleine croissance à l'ère digitale, les tiers-lieux répondent directement aux problématiques des collectivités locales en créant de nouvelles dynamiques économiques et sociales sur les territoires.*

A l'origine des tiers-lieux

La **mutation des modèles traditionnels de travail et d'apprentissage** a fait renaître une notion datant des années 1980, initialement formulée par Ray Oldenburg, sociologue américain spécialisé dans les questions urbaines. Il s'agit des tiers-lieux.

A l'ère du numérique, notre rapport au temps et à l'espace a considérablement évolué, jusqu'à faire émerger de nouvelles pratiques dans l'univers professionnel. En voici quelques exemples, chiffres à l'appui :

- **Le smart office** s'impose. Les français aspirent à une nouvelle manière de travailler et souhaitent des lieux inspirants : espaces de travail collaboratif, salles de brainstorming et de repos... La tendance explose avec les nouvelles générations qui arrivent sur le marché du travail, sachant que ce sont déjà 93 % des jeunes actifs qui ne veulent plus d'un bureau classique.
- **Les travailleurs indépendants** se multiplient, certaines professions ne nécessitent plus qu'une connexion Internet pour travailler ! D'ici 2035, les freelances en France devraient représenter près d'1/3 de la population active.
- **Le télétravail** se démocratise, le plus souvent en réponse aux longs trajets quotidiens et à l'équilibre nécessaire entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés. Alors que les français sont déjà nombreux à le faire de façon informelle, près de 60 % des salariés travailleront régulièrement de chez eux d'ici 2022. De plus, au regard de l'expérience récente de confinement on peut penser que cette tendance va croître considérablement.

Cette vague de modernité, insufflée par le nomadisme en croissance, remodèle nos territoires, ruraux et urbains, en faisant apparaître des solutions adaptées, les tiers-lieux.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Il y a autant de définitions de tiers-lieux que de tiers-lieux eux-mêmes. Lisa Harel, Directrice du SPN (Réseau des Professionnels du Numérique en Poitou-Charentes) et à l'origine du tiers-lieu Cobalt à Poitiers, rappelle : « **Pour qu'un tiers-lieux fonctionne, il faut qu'il ressemble à son territoire et à ses utilisateurs** » En effet, si chaque tiers-lieu est unique c'est parce qu'il est à l'image des besoins et des opportunités de son territoire ainsi que de ses usagers, que ce soit en matière de concept, de modèle économique, d'aménagements...

Espaces hybrides et multiformes, l'identité de chaque tiers-lieux repose sur quatre notions clés :

**Une communauté** : lieux de sociabilité, les tiers-lieux favorisent les échanges et les rencontres entre des acteurs aux parcours et projets variés, mêlant ainsi co-création, partage, convivialité... Un tiers-lieu n'est pas la somme de projets individuels mais bien un projet collectif, voulu et porté par une communauté (habitants, entreprises, indépendants, associations, collectivités...).

**Un territoire** : les tiers-lieux physiques s'intègrent aux projets de développement de leur territoire. Ils sont adaptés à leur environnement pour y apporter une réelle valeur ajoutée, au service des usagers.

**Une gouvernance** : lieux basés sur la co-création, leur gouvernance et fonctionnement tendent à être ouverts et participatifs.

**Des animations** : lieux vivants, les tiers-lieux sont animés, le plus souvent par la communauté elle-même, afin de partager et mettre en lumière les capacités et talents de chacun.

Finalement, pour compléter l'ensemble des définitions déjà existantes, nous pourrions définir un tiers-lieu comme **tout espace ouvert et hybride, autre que le lieu de travail et le lieu de vie, qui a pour principale vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre des acteurs hétérogènes d'un territoire et in fine créer de la valeur (économique, sociale, éducative...) sur ce dernier.**

Un panel insoupçonné de tiers-lieux :

Très souvent, le tiers-lieu est associé (voire réduit) aux espaces de co-working. Erreur ! Il existe une multitude de tiers-lieux et diverses manières de les catégoriser. Raphaël Besson, chercheur en économie territoriale et développement local, propose une typologie basée sur les travaux de Ray Oldenburg, père des tiers-lieux :

**Les tiers-lieux d'activités** désignent les espaces de travail partagés et collaboratifs. Ils répondent aussi bien aux besoins des jeunes entrepreneurs, des travailleurs nomades que des entreprises en recherche de flexibilité. On y vient pour partager des outils, et surtout croiser des expériences, échanger, imaginer des projets.

**Les tiers-lieux d'innovation** visent à stimuler les procédés d'innovation à travers l'intelligence collective, l'expérimentation et le prototypage. On retrouve par exemple dans cette catégorie les Fablabs (laboratoires de fabrication) et les Living labs (laboratoires vivants).

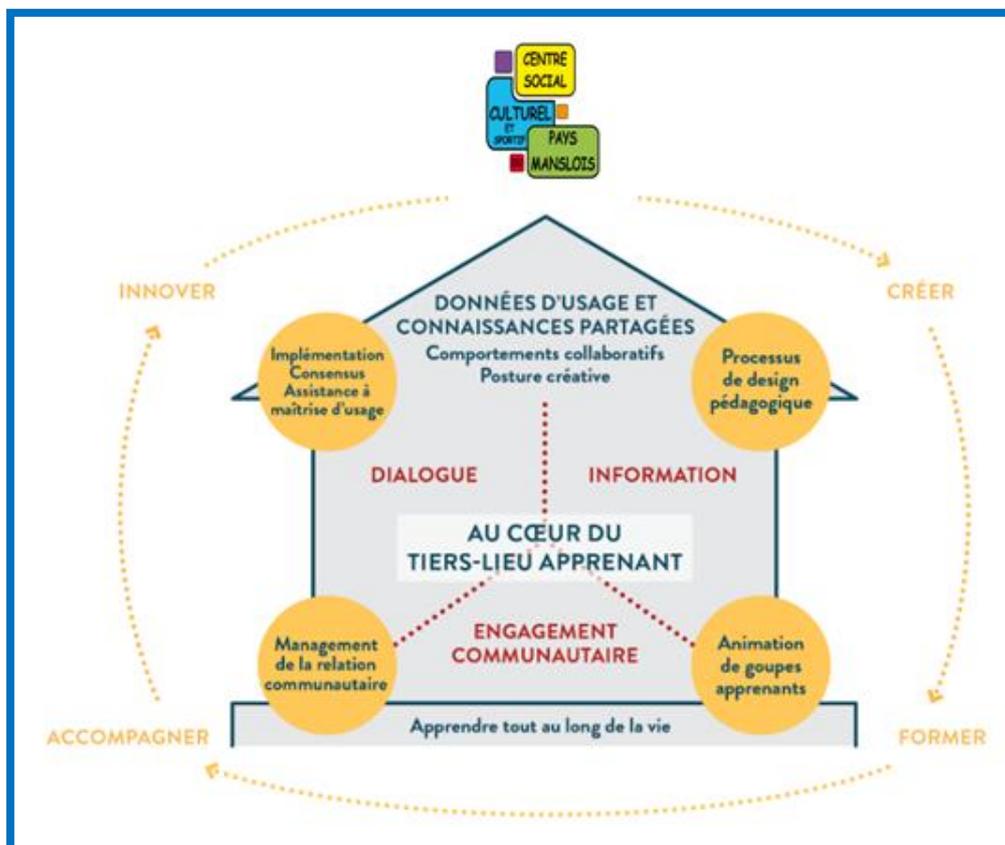
**Les tiers-lieux culturels** ont vocation à partager les savoirs et les cultures, en positionnant l'utilisateur au cœur des processus d'apprentissage, de production et de diffusion de ces connaissances. Il peut s'agir des Bibliothèques Troisième Lieu, des médiathèques (telle que la médiathèque Entre Dore et Allier), des centres de culture scientifique, des espaces d'exposition...

- **Les tiers-lieux sociaux** sont animés par une ambition sociale. Ils répondent aux enjeux de société, de participation citoyenne et d'action publique. A ce titre, on peut citer Disco Soupe, installé à Sarcelles, où les habitants partagent leurs ressources, savoir-faire et compétences afin de préparer des repas pour les personnes en difficulté.
- **Les tiers-lieux de services et d'innovation publique** sont déployés par les collectivités pour dynamiser leurs territoires. On peut citer à titre d'exemple les maisons de services aux publics, les conciergeries solidaires, les commerces multi-services...

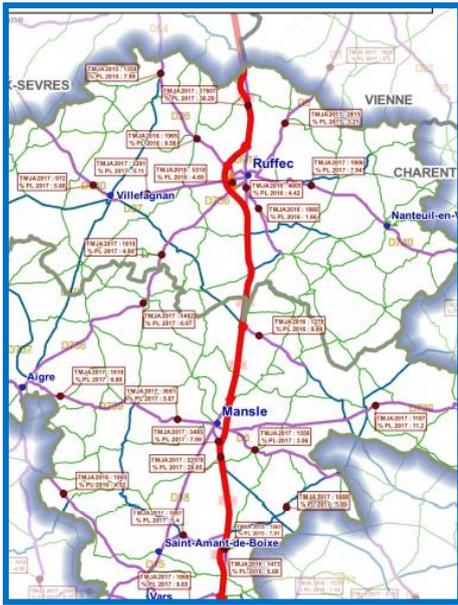
Les tiers-lieux, au service du développement des territoires

Aussi divers soient-ils, ces espaces répondent à une double ambition : **créer de la valeur sur les territoires et favoriser le bien vivre ensemble**. Les tiers-lieux permettent tout d'abord de **repenser et relocaliser la création d'activités au sein des territoires**. En créant de la valeur, de quelque nature qu'elle soit, ces espaces offrent une réponse à la désertification des villes moyennes, à la désindustrialisation ainsi qu'à la transition numérique et écologique.

Aussi, ces espaces adressent les enjeux sociétaux de nos territoires en créant du lien social, en renforçant l'idée de communauté, en réinventant les relations intergénérationnelles et en valorisant le collectif. Espaces ouverts et conviviaux, ils **contribuent à la qualité de vie de tous**, usagers comme habitants, et **encouragent le bien vivre ensemble**. Entre **écosystèmes créateurs de valeur et lieux de vie**, les tiers-lieux répondent ainsi directement aux **enjeux sociaux, économiques et territoriaux contemporains**. Un phénomène qui devrait aller croissant avec l'arrivée des nouvelles générations dites « digital natives » qui ont soif de mobilité, d'innovation et d'ouverture ainsi que la volonté gouvernementale à renforcer et à déployer ces initiatives.



Fort de cette définition et à la lueur de notre diagnostic et des orientations choisies pour ce nouveau projet social, nous souhaiteront proposer l'expérimentation d'un garage solidaire.



Pourquoi cette proposition ? Aujourd'hui, toutes les propositions de mobilité (Auto école solidaire, chargé de mission mobilité, transport à la demande Rurabus, le Bus Espace France Services, les mob'solidaires) ont été centralisées sur Ruffec et Val de Charente sur un bassin de 32 communes pour 14 000habitants. A l'encontre, le territoire ce Cœur de Charente avait jusqu'en 2009 un transport à la demande (sur l'ex CDC du Pays Manslois) qui n'a plus été financé par le Département. Si nous regardons ce territoire avec ses 52 communes avec plus de ,22 000habitants, son territoire est 45% plus étendu, sa population est supérieure de 58% et elle a en son sein 20 communes supplémentaires par rapport à la Communauté de Communes de Val de Charente. A ce jour, il n'existe aucune initiative et dispositif sur le territoire Cœur de Charente. Dans un premier temps, avec notre partenaire Emmaüs qui avait envisagé de porter un projet de garage solidaire, nous avons mené une

réflexion sur le territoire du Ruffécois où il apparaissait incohérent de proposer une offre de mobilité uniquement sur le nord du territoire. De plus, pour notre partenaire Emmaüs déjà investit avec les mob'solidaires, l'auto école solidaire, le portage du chargé de mission mobilité et le Bus Espace France Service, il ne se voyait pas s'engager dans un autre projet aussi important et c'est avec soulagement qu'ils ont accueilli notre proposition de coopération lorsque que nous nous sommes proposés de porter le projet de garage solidaire. Par ailleurs, en terme d'attractivité (voir schéma ci-dessus) Mansle réunit tous les éléments afin de proposer une offre de mobilité équilibré et équitable pour les habitants à la lumière de son positionnement géographique. Dans un autre temps, un diagnostic fut effectué pour le Plan de Mobilité Rural du Ruffécois. Ce PMRu a pour objectifs :

- ✓ De disposer d'un document de prospective indispensable pour préparer la mobilité de demain.
- ✓ De déterminer une politique de mobilité et de déplacements globale et cohérente sur l'ensemble du territoire.
- ✓ D'améliorer le fonctionnement du territoire en termes de transport et déplacements.
- ✓ De disposer d'une feuille de route avec un plan d'actions opérationnel et hiérarchisé pour cadrer la politique de transport.

Dans cette ossature, le projet de garage solidaire a été retenu en levier 4 du PMRu sous la fiche action suivante :

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Levier</b>      | 4 – Les nouvelles mobilités pour tous   |
| <b>Objectifs</b>   | Permettre aux plus démunis de pouvoir se déplacer   |
| <b>Action</b>      | Création d'un garage solidaire  |
| <b>Description</b> | Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois envisage la création, à partir d'un garage solidaire « Mechanicus» (automobile et 2 roues), de dispenser auprès du public (en priorité bénéficiaires des minimas sociaux, chômeurs, bénéficiaires du RSA, familles monoparentales, bénéficiaires de l'AAH, minimum vieillesse...) un service d'entretien et de réparation en incluant une formation et une sensibilisation des allocataires à l'entretien, à la petite mécanique et à la sécurité dans un esprit de solidarité. |

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
|                                    | <p>Cette démarche vise à lutter contre l'isolement, à l'autonomie des personnes afin de faciliter l'accès à l'insertion professionnelle, l'accès aux soins et aux droits. Mechanicus, sera un garage solidaire où les personnes en situation de précarité peuvent faire réparer et entretenir leur véhicule à moindre coût. Au sein de ce garage solidaire, les usagers trouveront un professionnel qualifié (rompu à l'accompagnement social) qui apportera son savoir, ses connaissances et un accompagnement technique mais aussi de lien entre les usagers.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer un dispositif pour faciliter l'entretien et les réparations avec l'appui et les conseils d'un technicien spécialiste d'automobile.</li> <li>✓ Rendre autonomes les bénéficiaires dans leurs déplacements professionnels et personnels en toute sécurité.</li> <li>✓ Lutter contre les logiques d'exclusion en favorisant l'accès à la mobilité.</li> <li>✓ Favoriser le lien social.</li> <li>✓ Lever les freins à l'insertion professionnelle en lien avec les partenaires, (savoir se repérer, connaître les moyens de transport (train, bus, les cartes, plan...)).</li> </ul> |
| <b>Emprise géographique</b>        | CC Cœur de Charente  |
| <b>Pilote</b>                      | CSCS de Mansle   |
| <b>Partenaires</b>                 | Collectivités  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre</b> | 2020 - 2022  |
| <b>Indicateurs de suivi</b>        | Nombre de véhicules réparés, fréquentation, participation...   |

Résultat de l'enquête menée auprès de la population par la coopérative conseil NOVASCOPIA au sujet d'un projet de garage solidaire.

**Mise en place d'un garage solidaire.**

- Intérêt / envie d'y recourir: très majoritaire, parmi les participants propriétaires d'une voiture, et notamment:
  - ceux avec des moyens réduits / les femmes actives, en recherche d'emploi.
  - Exceptions: quelques personnes qui savent déjà se débrouiller, sont déjà en relation avec un garagiste.
- Points positifs mis en avant :
  - Réduire le coût d'entretien/de réparation de la voiture : « sans voiture on ne peut plus rien faire » ; « on ira volontiers, c'est intéressant surtout si on ne doit payer que les pièces ».
  - Une nouvelle façon de faire réparer sa voiture : avoir de nouvelles connaissances ; « apprendre à faire soi-même » ; « en tant que femme ne plus se retrouver dans le situation de pauvre femme esseulée en panne sur le bord de la route »
  - Cela permettrait de mieux entretenir les véhicules, donc de conduire avec plus de sécurité, et de polluer moins
  - Rencontrer de nouvelles personnes
- Commentaires sur les conditions de mise en œuvre :
  - Attention au choix de la localisation du garage : vers Emmaüs ? Ou zone de Longchamps vers le nouveau Lidl ?
  - Le nombre de garagistes disponibles, des délais d'attente potentiels « il faudrait plusieurs garages, plusieurs garagistes »
  - Si délai d'attente, avoir une solution alternative : prêt de vélo, de véhicule, co-voiturage...
  - Se sentir bien accueilli dans ce garage, importance de se sentir en confiance
- Freins possibles :
  - Risque de concurrence avec les garagistes
  - Risque que certaines profitent du système et que ceux qui en ont vraiment besoin soient mis de côté
  - Peut être perçu comme une perte de temps par certains « Je sais déjà faire »

NOVASCOPIA 7

Dans un autre temps, le projet de garage solidaire a été retenu pour le contrat de dynamisation et de cohésion, Mellois-Ruffécois en 2020.

| N°  | INTITULE DE L'OPERATION  | MAITRE D'OUVRAGE                                    | COÛT ESTIMATIF (€)                              | COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€) | OBSERVATIONS   | THEMATIQUES, POLITIQUES REGIONALES |
|---|--|---|---|-----------------------------------|--|------------------------------------|
| <b>1.2 Favoriser l'accessibilité aux emplois et services</b>      |  |   |   |                                   |  |                                    |
| <b>Projets structurants</b>                                       |  |   |   |                                   |  |                                    |
| 4   | Bus de services au public (bus France Services)  | Emmaüs Ruffec                                       | 136 000 €                                       | max. 27200 €                      | Dans la limite de 20 % des dépenses éligibles. Une première phase a été soutenue par la Région dans le cadre de l'AAP Innovation rurale (29750 € attribués à la CP du 16/11/2018). | AMENAGEMENT DU TERRITOIRE          |
| 5   | Garage solidaire "L'Atelier"   | Centre social, culturel et sportif du Pays Manslois | 373 800 €                                       | max. 50 000 €                     | Dans la limite de 50 % des dépenses éligibles.   | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE      |
| 6   | Etude d'opportunité et d'exploitation en vue de la création d'une halte ferroviaire TER à Vars | SNCF Réseau   | 60 000 € (2020)<br>300 000 € (années suivantes) | max. 30 000 € (2020)              | Projet initié par la commune, mandatée par la communauté de communes. Soutien régional dans la limite de 50 % des dépenses éligibles.  | MOBILITE - TRANSPORT FERROVIAIRE   |
| <b>Projets en amorce</b>  |  |   |   |                                   |  |                                    |
| > Création d'un pôle d'échange multimodal à Luxé                  |  |   |   |                                   |  |                                    |
| > Schéma vélo et aménagements sur la commune nouvelle de Courcôme |  |   |   |                                   |  |                                    |

## Le garage solidaire dénommé « **Mechanicus** »

Description du projet :



Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois, à partir d'un garage solidaire (automobile et 2 roues) aux normes I.C.P.E. (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), de dispenser auprès du public (en priorité bénéficiaires des minimas sociaux, chômeurs, bénéficiaires du RSA, familles monoparentales, bénéficiaires de l'AAH, minimum vieillesse...) un service d'entretien et de réparation en incluant une formation et une sensibilisation des allocataires à l'entretien, à la petite mécanique et à la sécurité dans un esprit de solidarité. Cette démarche vise à lutter contre l'isolement, à l'autonomie des personnes afin de faciliter l'accès à l'insertion professionnelle, l'accès aux soins et aux droits.

Ce projet se fonde sur le postulat suivant :

Se rendre au travail, faire ses courses, rechercher une formation, une activité professionnelle, aller chez le médecin ou un spécialiste, sont autant d'activités du quotidien qui dépendent d'un moyen de locomotion autonome au regard du peu d'accès aux transports en commun disponibles sur le territoire. Le pays du Ruffécois est une zone rurale large qui peut proposer l'utilisation des lignes de bus ou des transports ferroviaires mais avec une accessibilité très modérée (problèmes d'horaires, d'accès, d'itinéraires, d'information, de signalisation, de fréquence et sur certaine zone l'absence totale de proposition). La typographie du territoire révèle un éloignement géographique de la population. Cela génère aujourd'hui une nouvelle forme d'exclusion.

Des publics nombreux et variés subissent les conséquences de cette nouvelle donne : allocataires du RSA et des minimas sociaux, personnes en insertion, en contrats précaires, en formation, les jeunes de moins de 26 ans, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les étudiants et les travailleurs pauvres. La mobilité est une aspiration légitime et une condition essentielle pour une insertion ou une réinsertion sociale et/ ou professionnelle. Au-delà des constats partagés par les différents partenaires

(les Chantiers d'insertion, les Centres Sociaux, la CAF, les services du Département de la Charente, le PETR du Ruffécois, les EPCI, les élus...), les habitants n'arrêtent pas d'exprimer leurs difficultés de mobilité. La réparation des véhicules sont plus que nécessaires pour une conduite en sécurité. Les difficultés financières ne permettent pas de réparer leur véhicule. Ce manquement a pour conséquence une mise en danger tant pour l'utilisateur que pour autrui et une réduction de la mobilité. Ex : Avec les nouvelles normes de sécurité pour le passage du contrôle technique, de nombreuses personnes doivent effectuer certains travaux avant de voir leur véhicule accepté au contrôle. Le coût devient alors si important que cette démarche ne devient plus une priorité. (Art Charente Libre 28 février 2020).

Le 21 Mai 2019, 24,4% des véhicules doivent être soumis à une contre visite et peuvent parfois être immobilisés, en fonction de leur état. Les familles devront alors financer encore, entre 25 et 30 Euro pour les contre visites, par véhicule en sus des réparations demandées.

Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois se trouve sur un axe central du Pays du Ruffécois mais aussi sur la CDC Cœur de Charente. Cette situation contribue à porter un projet de garage solidaire. De plus, la logistique du CSCS est déjà existante (comptabilité, facturation, accompagnement social, accès aux droits, actions de lien, animation de collectifs...) d'où des coûts supplémentaires minimisés par rapport à une création intégrale.

*Mechanicus*, sera un garage solidaire où les personnes en situation de précarité peuvent faire réparer et entretenir leur véhicule à moindre coût.

*«un petit pas pour l'homme mais un grand pas pour la sécurité et l'autonomie»*

Pour *«Mechanicus»*, la cotisation et le coût de la main d'œuvre dépendront de la situation de chacun afin de lever les problématiques économiques (coût, échéanciers...). De ce fait, l'employabilité, la socialisation l'accès aux services et aux droits s'en trouveront facilités.

Au sein de ce garage solidaire, les usagers trouveront un professionnel qualifié (rompu à l'accompagnement social) qui apportera son savoir, ses connaissances et un accompagnement technique mais aussi de lien entre les usagers.

Au-delà de l'avantage financier incontournable, on pourra apprécier le goût du partage et de la transmission de savoir... L'objectif est de trouver une véritable **ambiance conviviale** et de partage de savoirs.

#### Objectifs Généraux :

- Développer un dispositif pour faciliter l'entretien et les réparations avec l'appui et les conseils d'un technicien spécialiste d'automobile.
- Rendre autonomes les bénéficiaires dans leurs déplacements professionnels et personnels en toute sécurité.
- Lutter contre les logiques d'exclusion en favorisant l'accès à la mobilité.
- Favoriser le lien social.
- Lever les freins à l'insertion professionnelle en lien avec les partenaires, (savoir se repérer, connaître les moyens de transport (train, bus, les cartes, plan...)).

#### Objectifs opérationnels :

- Etablir un diagnostic individuel.
- Proposer un service d'entretien et de réparation de véhicules à des coûts adaptés aux ressources.

- Mobiliser les acteurs du territoire autour de la thématique de la mobilité, de la sécurité et de la préservation de l'environnement
- Accompagner le bénéficiaire dans la prise de conscience du bon état de leur véhicule et aux normes de sécurité.
- Organiser des événements thématiques et des temps de rencontre et d'échanges dans le lieu d'accueil.
- Un chiffre d'affaire.

Résultats attendus :

- La réduction des problèmes de mobilité des habitants.
- L'insertion professionnelle des usagers (emploi, formation...).
- L'accession à l'autonomie par la connaissance et par la mobilité.
- La prise de conscience de l'importance de la sécurité des véhicules.
- Le parc automobile du territoire plus sécurisé et moins polluant.
- Etapes du projet :
- Valider les besoins.
- Finalisation et affinage du diagnostic en cours.
- Valider les besoins de la population.
- Associer les partenaires à la démarche.
- Définir le mode économique.
- Définir les activités (les conditions matérielles et humaines pour lancer le projet).
- S'intégrer dans un écosystème.
- Mobiliser l'équipe (la mise en place de l'Atelier, les conditions de sécurité et de propreté).
- Communiquer
- Evaluer l'impact social.

Ressources humaines :

- Un mécanicien diplômé.
- Une secrétaire pour les rendez vous et la facturation.
- Un comptable.
- Un professionnel de l'ingénierie de projet.

Ressources techniques :

- Matériel d'outillage.
- Un Local.

**Indicateurs d'évaluation du projet:**

- Nombre de véhicules réparés.
- Nombre de bénéficiaires.
- Quotient Familial moyen des clients bénéficiaires.
- Nombre de bénéficiaires ayant trouvé un emploi.
- Economie réalisée par les usagers.
- Nombre de bénéficiaires dirigés par les partenaires (MDS, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale...)

Ebauche de questionnaire de satisfaction des bénéficiaires : (tout à fait d'accord ; plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ; pas du tout d'accord)

- "J'ai pris conscience des gestes d'entretien (liquide de refroidissement, vidange...)"
- "Je pense que le fait d'avoir un véhicule en bon fonctionnement me permettra de retrouver une vie sociale et d'agir pour l'environnement"

- "Je pense que l'accès à un véhicule en état de fonctionnement me permettra de mieux prendre en charge ma vie quotidienne (courses, santé, activités des enfants, etc.)".
- "Je suis fier(e) d'avoir retrouvé une autonomie de déplacement".

Calendrier :

Date de début de l'opération : 2021.

Date de fin : Indéterminée.

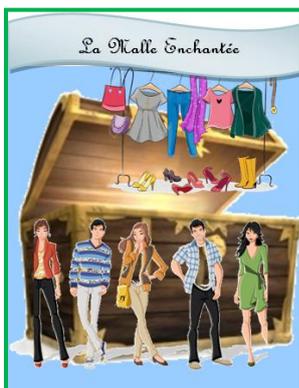
| <b>Dépenses prévisionnelles TTC :</b>   |                |               |                |
|---|----------------|---------------|----------------|
| <b>Nature des dépenses</b>  | <b>2021</b>    | <b>2022</b>   | <b>TOTAL</b>   |
| <b>IVESTISSEMENT</b>  |                |               |                |
| Investissement local  | 300 000        |               | 300 000        |
| Outillage   | 73 732         |               | 73 732         |
| <b>FONCTIONNEMENT</b>   |                |               |                |
| Achats  | 7 000          | 7 150         | 14 150         |
| Services extérieurs   | 5 000          | 5 100         | 10 100         |
| Autres services   | 1 500          | 1 550         | 3050           |
| Salaire (temps plein mécanicien, un mi-temps secrétariat, un autre mi-temps réparti sur plusieurs fonctions (frais de gestion, d'ingénierie, d'entretien des locaux et de comptabilité) | 63 886         | 65 164        | 129 050        |
| <b>Coût Total</b>   | <b>451 118</b> | <b>78 924</b> | <b>530 082</b> |

| Financements prévisionnels :                          |                |               |                |            |
|---|----------------|---------------|----------------|------------|
| Nature des financements                               | 2021           | 2022          | TOTAL          | %          |
| Etat  | 20 000         | 5 000         | 25 000         | 5          |
| Région  | 30 000         | 7 500         | 30 750         | 6          |
| Département   | 50 000         | 15 000        | 65 000         | 12         |
| Europe  | 100 000        | 25 000        | 125 000        | 24         |
| Autres financements publics<br>(préciser) EPCI et CAF | 30 000         | 15 000        | 45 000         | 8          |
| <b>Total financements publics</b>                     | <b>230 000</b> | <b>67 500</b> | <b>290 750</b> | <b>55</b>  |
| Privés (préciser)                                     | 50 000         |               | 50 000         | 10         |
| Autofinancement                                       | 171 118        | 11 424        | 182 542        | 35         |
| <b>Coût Total</b>                                     | <b>451 118</b> | <b>78 924</b> | <b>530 082</b> | <b>100</b> |

Malgré les grands principes de solidarité envers les plus démunis, nous sommes un centre social et à ce titre nous prônons la mixité sociale. Dès lors, dans un souci également d'équilibre économique et de mixité sociale, on ne peut pas exclure la possibilité pour des habitants non bénéficiaires des minima sociaux de bénéficier de la mise à disposition des conseils d'un professionnel pour effectuer son entretien et ou sa petite réparation de manière autonome. Par ailleurs, cette éventualité nourrirait la dimension apprenante et créative du tiers lieu.

## La Malle Enchantée

Créée peu avant 1989 à l'initiative d'habitants, qui furent à l'origine de la création de l'association la même année et les acteurs à part entière de la labellisation Centre Social par la CAF en 1992. La Malle



Enchantée est la première activité portée par des bénévoles de l'association à voir le jour et cela depuis plus de 30 ans. Dès lors, *la Malle Enchantée* est une action précurseur de l'économie circulaire.

L'objectif essentiel est de permettre aux familles les plus démunies de bénéficier d'un service vestimentaire contre une participation financière symbolique.

Objectifs généraux:

- Pratique de la récupération afin d'éviter le gaspillage (économie circulaire).
- Protection de l'environnement
- Création de liens de solidarité entre les bénévoles et les personnes accueillies.
- Etre un espace d'écoute et d'échanges et un soutien économique aux personnes les plus démunies.
- Lutter contre l'isolement.
- Retrouver et/ou affirmer une confiance en soi.

- Apporter à des personnes en difficultés sociales et en priorité à des familles avec ou sans enfant ainsi qu'à des personnes isolées des actions de liens en vue d'améliorer un certain nombre de comportements face à l'échec, à la résignation et à l'enfermement.
- Soutenir les familles de manière ponctuelle lors d'épreuves difficiles sur un plan financier ou personnel.
- Viser à une amélioration des comportements face au gaspillage.
- Permettre une participation à un réseau d'économie sociale solidaire et circulaire afin d'éviter le gaspillage et de sensibiliser au développement durable et à la protection de l'environnement.

#### Objectifs opérationnels :

- Un espace de stockage.
- Un espace de tri.
- Un espace de vente.
- Une fréquence d'ouverture au public.
- Des braderies trimestrielles.
- Une collecte régulière de vêtements.
- Un service de triage, de nettoyage, de séchage, de repassage, de raccommodage, de manutention, de mercerie, de matériel de puériculture.
- Equipement en petit électroménager, en vaisselle et des prêts de matériel pour les vacances (hiver, été).
- Un chiffre d'affaire.

#### Résultats attendus :

- Une fréquentation régulière.
- Un dynamisme participatif.
- Une satisfaction des acheteurs.
- Une réduction des déchets.
- Prolonger la vie des vêtements et des objets.
- Une réduction des comportements consuméristes.
- Une prise de conscience des enjeux environnementaux.

Cette démarche favorise les solidarités grâce aux dons de vêtements. Il permet de rompre l'isolement car c'est un lieu d'insertion sociale grâce aux échanges de savoirs réciproques sur l'entretien vestimentaire et autre. Cette action est conduite par une équipe de bénévoles qui s'organisent suivant les différentes tâches.

#### Les partenaires:

Financiers : les donateurs et l'autofinancement.

#### Logistique :

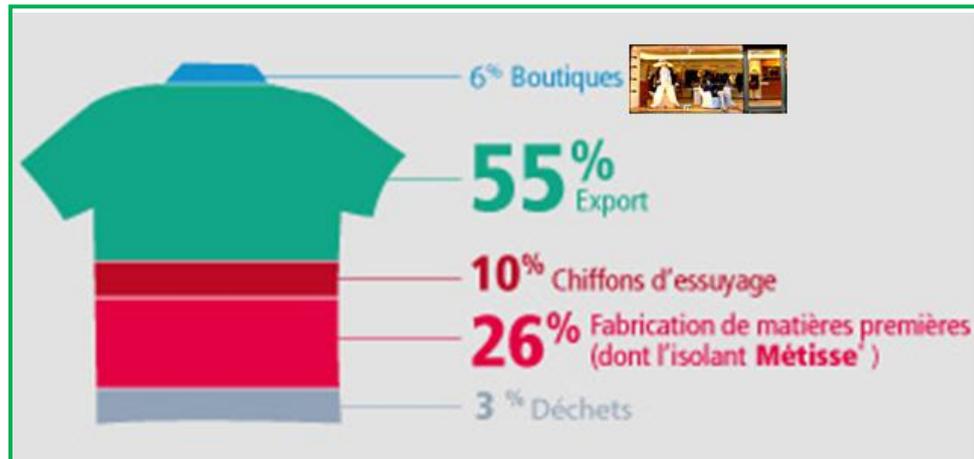
La municipalité de Mansle, Emmaüs, Le Relais (container), la déchèterie pour la récupération.

Eider, Resto du Cœur, Le Roc Fleury à Ruffec, la Maison des Solidarités de Mansle et Ruffec, l'UDAF, l'ADMR, le Refuge (accueil SDF, CCAS de Mansle).

Au-delà du bénéfice direct aux habitants, notre démarche s'inscrit dans un plus large partenariat qui nous permet une optimisation de notre démarche d'économie circulaire.

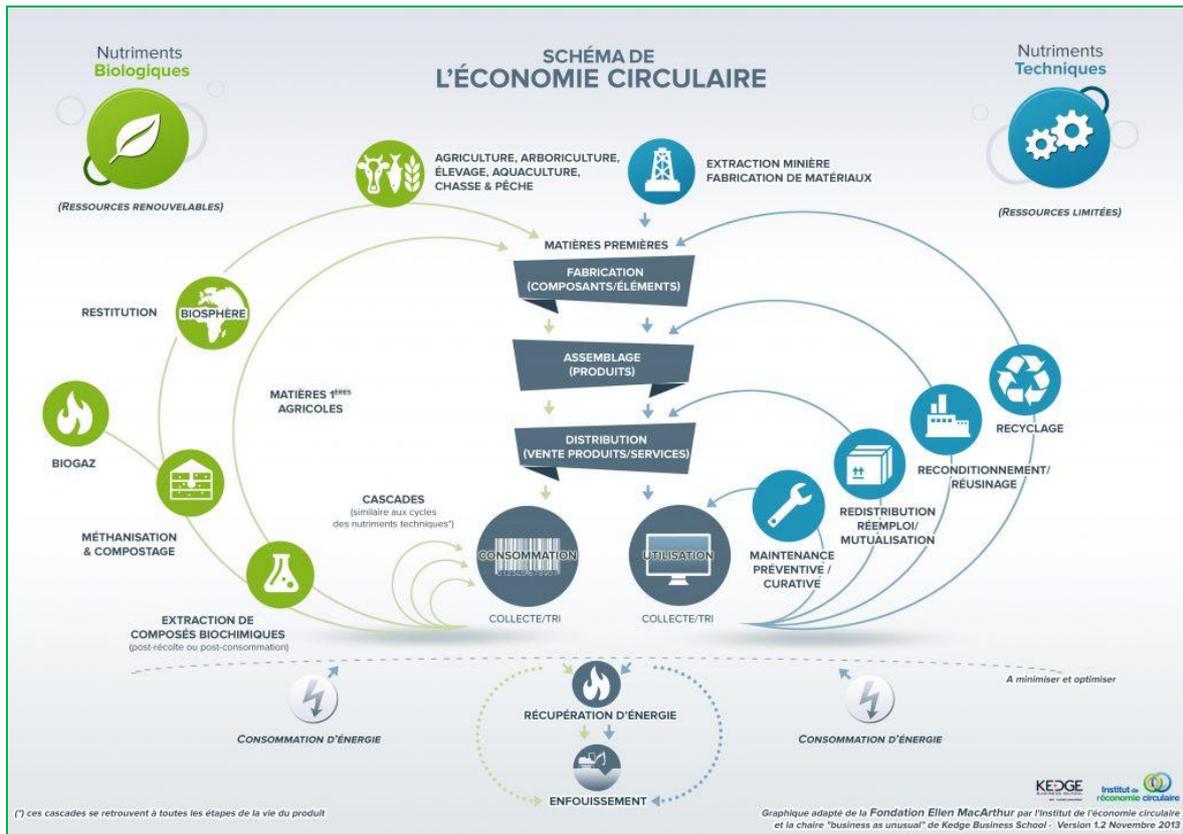
En effet, notre partenariat de longue date avec Emmaüs (association loi 1901) sur la branche économie solidaire et insertion, avec Trio qui est une plate-forme de tri de vêtements qui regroupent plusieurs communautés Emmaüs, confrontées à l'optimisation du recyclage des textiles collectés et le Relais qui a le statut de SCOP (Société COopérative et Participative) donne lieu à une optimisation de

nos déchets textiles vers une transformation utile et solidaire soucieuse de l'environnement dont 97% des vêtements sont valorisés de la manière suivante :



### L'économie circulaire de quoi parlons-nous?

L'économie circulaire, en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, prouve déjà que l'efficacité de l'utilisation des ressources crée à la fois de la valeur économique, sociale et environnementale. Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants. Il s'agit par exemple de rallonger les flux de matière (réemploi, recyclage) et de produits (écoconception sans toxique ni obsolescence programmée, réparation, réutilisation puis recyclage) tout au long de la vie du produit ou service. Ce modèle repose sur la création de boucles de valeurs positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale (voir schéma à suivre). Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants. La gestion des déchets ne peut plus se réduire à une conséquence du modèle de production actuel. L'optimisation de l'utilisation des ressources par une écoconception pensée en amont transforme la gestion des déchets en une simple étape de la boucle matière.



L'économie sociale et solidaire de quoi parlons-nous ?

L'ESS est une manière d'entreprendre autrement née de la volonté de citoyens de construire une société différente, plus égalitaire où l'économie est au service de l'homme et non l'inverse. L'ESS regroupe différents acteurs (associations, mutuelles, fondations ou coopératives) qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

### L'Économie sociale et solidaire naît de la synthèse de deux concepts

**L'économie sociale** se définit par les statuts des structures qui la composent : associations, coopératives, mutuelles et fondations. Elles défendent la priorité de l'homme sur le capital et impliquent une gestion collective des organisations. L'économie sociale plonge ses racines dans le mouvement ouvrier du XIX<sup>ème</sup> siècle et sa résistance à la logique productiviste de la révolution industrielle. Face à leurs conditions de vie précaires, les travailleurs, inspirés par des penseurs du socialisme utopique (Saint-Simon, Charles Fourier), se sont organisés et ont créé des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production.

**L'économie solidaire** rassemble les organisations dont l'objectif premier est l'utilité sociale. Elle naît dans les années 1970 pour répondre aux nouveaux besoins des populations, touchées notamment par le chômage et l'exclusion sociale. Ses acteurs apportent des réponses à ces préoccupations à travers, par exemple, les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) et l'entrepreneuriat social. Par ailleurs, ils proposent d'autres façons de produire, de consommer et d'échanger, comme le commerce équitable ou le maintien d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Ces deux mouvements sont complémentaires, l'économie solidaire a revitalisé les valeurs défendues par l'économie sociale : une économie au service de l'homme et non au service du profit.

Maintenant que nous avons tenté de définir les différents concepts qui nous permettent de poser les fondations de notre projet de tiers lieu, nous vous invitons en guise de conclusion à ce long développement à un recentrage sur notre démarche. Comme vous l'avez compris, nous souhaiterions proposer ces deux projets (de garage solidaire et la Malle enchantée) dans un même lieu car ils présentent des finalités identiques. De plus, ils peuvent jouir d'une complémentarité financière puisque la Malle Enchantée ne supporte pas de coûts particuliers et supplémentaires autres que son autofinancement par son activité. La complémentarité et la collaboration avec Emmaüs déjà constitué permettra à titre d'exemple de mettre une salle à disposition pour l'auto école solidaire dans les environs de Mansle, ainsi que proposer un relais pour les Mob'solidaires. Les espaces collectifs d'échanges mis à disposition où d'autres démarches pourront être menées telles que des actions liées au REAAP mais aussi favoriser les projets d'habitants. Le territoire pourrait se parer d'un laboratoire expérimental d'ingénierie sociale d'initiatives citoyennes à vocation solidaire avec un impact et une visée économique contribuant à l'attractivité du pays. Cette dynamique doit être portée collectivement (habitants, politiques, associations, institutions...) afin de développer des collaborations étroites et permanentes en complémentarité dans le respect des attentes et des missions de chacun.

Nous sommes convaincus que le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois par sa connaissance du territoire, des associations et des collectifs est à même de proposer une dynamique sociale et économique inscrite dans le XXI<sup>ème</sup> siècle en lien avec les enjeux sociétaux qui nous attendent. Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois n'est il pas déjà un tiers lieu !

### PRESENTATION SYNTHETIQUE

**Un tiers lieu comme outil de développement local et d'animation de la vie sociale.  
(Une expérimentation vers une innovation rurale).**

### PREREQUIS

**Cette démarche ne peut être qu'un projet de territoire porter par le CSCS**

| LES ATOUTS  | LES FAIBLESSES   | LES ELEMENTS A PARFAIRE   |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une étude réalisée (nov 2019) par Novascopia (Coopérative conseil basé à Paris) fait apparaitre un intérêt majeur de la part des personnes rencontrées pour le projet garage solidaire.</li> <li>■ Une étude conduite par le CEREMA (Bordeaux)</li> <li>■ Inscription du projet garage solidaire porté par le CSCS au PMR du PETR.</li> <li>■ Signature du PMR du PETR du Ruffécois en nov 2019.</li> <li>■ Un porteur mobilisé le CSCS.</li> <li>■ Une démarche d'Economie Sociale et Solidaire et</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ PMRU démarche volontaire avec aucune obligation.</li> <li>✗ Volonté politique insuffisamment affirmée.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préciser la démarche tiers lieu et garage solidaire</li> <li>◆ Réalisation d'une étude de marché.</li> <li>◆ Parfaire le modèle économique (partenaires, donateurs, mécénat...)</li> <li>◆ Trouver un terrain et/ou un local.</li> <li>◆ <i>Bénéficiaire d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)</i></li> </ul> |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>d'Economie Circulaire inscrite au contrat de projet (2021/2024).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une santé financière du CSCS.</li> <li>■ Une logistique existante (secrétariat, prise de rendez-vous, équipement, facturation, comptabilité...)</li> <li>■ des coûts supplémentaires minimisés par rapport à une création intégrale.</li> <li>■ Un salarié en reconversion (CAP mécanique en 2021 et mention complémentaire en 2022.</li> </ul> |  |  |
|--|--|--|

**LES ACTEURS DE LA MOBILITE SOLIDAIRE SUR LE PAYS RUFFECOIS**

EMMAÜS et le Centre Social la Chrysalide sont les deux porteurs de projets liés à la mobilité à caractère social et solidaire. Ils sont tous les deux domiciliés sur Ruffec et ses environs.

| EMMAUS  | La Chrysalide  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Porteur du chargé de mission mobilité nord Charente</li> <li>☞ Location de scooter, voiturette et automobile</li> <li>☞ Auto école solidaire</li> <li>☞ le Bus Espace France Services itinérant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Transport à la demande</li> </ul> |

Nous sommes en étroite collaboration avec ces deux associations. Des Administrateurs du CSCS sont présents au conseil d'administration d'EMMAUS et des Administrateurs d'EMMAUS sont présents au conseil d'administration du CSCS, nous collaborons également avec la Malle Enchantée aux actions solidaires. Avec la Chrysalide, nous avons mutualisé la fonction comptable, nous appartenons à la même fédération (FCSF), nous collaborons sur le bien vieillir en ruffécois, l'accompagnement des familles et les questions d'animation jeunesse.

Il est envisagé et attendu de la part d'EMMAUS la réalisation d'un lieu sur Cœur de Charente afin de proposer l'auto école solidaire sur ce territoire en lien avec le garage solidaire.

## Fiche bilan Actions Jeunesse

Accueil  
Collectif de  
Mineurs

Temps  
d'Activités  
Périscolaires

Contrat Local à  
l'Accompagnem  
ent Scolaire

Promeneur du  
Net

L'espace jeune

### La période :

Le bilan suivant porte sur la période de Janvier 2016 à Décembre 2019. Excepté les Temps d'Activités Périscolaires interrompus en Juin 2018.

### L'axe central et les actions qui en découlent

#### ACM (Accueil Collectif de Mineurs):

- ◆ Proposer un service de qualité aux habitants du territoire au delà d'un simple mode de garde.
- ◆ Offrir des animations diverses et variés à caractère environnemental, social, culturel...
- ◆ Permettre aux enfants l'accès aux associations sportives et culturelles.

#### TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :

Suite à la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place du Projet Educatif De Territoire (PEDT), les Temps d'Activités Périscolaires ont vu le jour à la rentrée 2014.

- ◆ Proposer des activités variées culturelles, sportives...
- ◆ Offrir des interventions de qualités.
- ◆ Développer et promouvoir la réussite éducative.

#### CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité):

L'accompagnement à la scolarité afin d'élargir les centres d'intérêts des enfants et des adolescents :

- ◆ Promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté.
- ◆ Promouvoir la réussite éducative par une ouverture sur la culture, l'environnement et la vie sociale.
- ◆ Valoriser les acquis des jeunes afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à la vie collective.

#### Promeneur du net:

Alors que les modes de communication des jeunes ont été profondément transformés avec l'usage du numérique et des réseaux sociaux, les dispositifs d'accompagnement des jeunes sont en décalage avec leurs pratiques numériques qui évoluent rapidement. Dans ce contexte, le dispositif « Promeneurs du Net », initié par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vise à adapter les pratiques d'accompagnement des professionnels de la jeunesse aux modalités de communication des jeunes. L'enjeu consiste à proposer une présence éducative bienveillante, à l'écoute des jeunes, sur Internet et les réseaux sociaux.

#### L'espace jeune:

De grands bouleversements surviennent avec le début de la puberté et l'affirmation des différences. L'espace jeune permet aux jeunes de se construire, de se développer, de s'épanouir et de se construire. Il dispense également à prévenir les actes de délinquance. Les manifestations de la puberté entraînent

une perte de repères pour les jeunes. Ces manifestations engendrent chez les parents et chez les jeunes un besoin d'accompagnement et de soutien. La revendication de liberté liée à la sortie de l'enfance est souvent source de conflits au sein du foyer. A cet âge, le rôle de l'amitié prend une dimension dominante, elle devient exclusive souvent avec une personne du même âge. Malheureusement, certains jeunes se retrouvent isolés. L'espace jeune est un lieu qui permet de faire des rencontres dans un cadre sécurisant où une relation de confiance peut se lier avec un adulte référent, garant de la réserve nécessaire à cette confiance.

### La zone d'influence et les enjeux :

Le Centre Social, Culturel et Sportif du Pays Manslois rayonne sur toute la communauté de communes Cœur de Charente soit 51 communes. Il touche essentiellement des jeunes de l'ex communauté de communes du Pays Manslois. Il existe sur le nouvel EPCI Cœur de Charente deux autres structures enfance jeunesse (Vars et Aigre). Les jeunes visés sont âgés de 2 ans et demi à 25 ans.

### Les partenaires :

- ✓ La Communauté de Communes Cœur de Charente.
- ✓ La Caisse d'Allocations Familiales.
- ✓ La Mutualisé Sociale Agricole.
- ✓ Le Conseil Départementale de la Charente.
- ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations.
- ✓ La Fédération des Centre Sociaux de la Charente.
- ✓ L'Agence Régionale de Santé.
- ✓ La commune de Mansle.
- ✓ La Protection Maternelle et Infantile.
- ✓ Les associations sportives et culturelles du territoire.
- ✓ Les établissements scolaires (dans le cadre du CLAS)
- ✓ Les SIVOM et SIVOS (dans le cadre du CLAS)
- ✓ Le SIVOM d'Aunac (mutualisation d'un animateur dans le cadre d'un emploi jeune).

### Les objectifs généraux :

- ✓ Etre un lieu de rencontre pour tous les individus et les familles.
- ✓ Faire connaître par des actions de communication nos activités.
- ✓ Assurer la formation des bénévoles et des salariés.
- ✓ Valoriser la qualité pédagogique de nos actions.
- ✓ Favoriser les échanges intergénérationnels
- ✓ Renforcer les relations de confiance avec les enfants et les jeunes.
- ✓ Observer et comprendre le fonctionnement des jeunes.
- ✓ Développer la mobilité physique et virtuelle sur le territoire.
- ✓ Développer les solidarités.
- ✓ Favoriser l'épanouissement individuel.
- ✓ Mettre en œuvre une expertise et des stratégies.

### Les objectifs opérationnels :

- ✓ Avoir le souci constant d'améliorer le service rendu à la population.
- ✓ Développer de nouvelles actions.
- ✓ Proposer des activités ludiques et variées à caractère culturel, sportif et environnemental.
- ✓ Mettre en place des activités adaptées aux différentes tranches d'âge.
- ✓ Organiser des manifestations de qualité et structurés.
- ✓ Favoriser la mixité sociale.
- ✓ Accompagner les jeunes dans leur démarche de citoyenneté.
- ✓ Rechercher des partenaires locaux.
- ✓ Instaurer une relation de confiance.
- ✓ Permettre l'accès aux nouvelles technologies.
- ✓ Favoriser l'expression des jeunes.

| ACM  | CLAS   | Promeneur du net   | L'espace jeune   |
|--|--|--|--|
| Etudier la possibilité d'augmenter notre capacité d'accueil sur le mois de juillet pour le secteur primaire. | Rendre possible un changement d'attitude du jeune face aux apprentissages. | Renforcer la démarche éducative sur Internet.              | Instaurer un espace d'information et de prévention.                                    |
| Développer des rencontres intergénérationnelles.   | Devenir acteur de sa scolarité.  | Rompre l'isolement des jeunes.                             | Sensibiliser la population jeune à la richesse et à la fragilité de son environnement. |
|  | Impliquer les parents dans leur rôle d'éducateur.                          | Accompagner les jeunes dans l'évolution numérique.         | Accompagner la création et la réalisation de projets divers.                           |
|  | Acquérir une reconnaissance de soi.  | Prévenir les déviances et les dangers des réseaux sociaux. | S'investir sur son territoire.   |

### Les moyens mis en place :

- ✓ Une équipe de professionnels qualifiés.
- ✓ Des locaux adaptés.
- ✓ Des programmes d'animations variés communiqués aux familles sous format papier et numérique, disponible sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de l'association.
- ✓ Créer un lien avec chaque famille.
- ✓ L'outil numérique.

#### ACM:

- ☞ Un projet pédagogique.
- ☞ Réalisation de séjours.
- ☞ Maintien d'un lien avec l'EPHAD Foyer Bergeron une fois par mois.
- ☞ Un règlement intérieur de la structure.

#### TAP:

- ☞ Un planning d'intervention des animateurs.
- ☞ Des outils d'animations.

#### CLAS:

- ☞ Charte du CLAS.
- ☞ Des rencontres avec les professionnels des établissements scolaires et des rencontres avec les parents.

#### PDN:

- ☞ Accès aux réseaux sociaux.
- ☞ Ligne Internet.
- ☞ Téléphones portables.

#### Espace jeune:

- ☞ Ouvertures régulières.
- ☞ Matériels son et lumière.
- ☞ Outils informatique

### Les moyens mis en place:

- ✓ Nous avons accompagné 10 jeunes en Service Civique 5 au diplôme du BAFA, un animateur au BAFD et un animateur au DEJEPS.
- ✓ Nous accueillons tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale et les jeunes en situation de handicap dans les mesures définies par le(s) représentant(s) légal(aux) sur un projet personnalisé.

#### ACM :

- ✓ Des sorties culturelles à chaque vacance scolaires (théâtre, exposition...).
- ✓ Des activités intergénérationnelles une fois par mois avec un EPHAD.
- ✓ L'été nous rajoutons une tranche d'âge passerelle pour les enfants de 6 ans. Il nous semble important de créer cette passerelle pour permettre une transition en douceur chez les "grands".
- ✓ Notre capacité d'accueil a évolué tout au long des 4 dernières années. En effet depuis septembre 2018 un grand nombre d'écoles sont revenues à la semaine de 4 jours. Seules deux écoles sont restées à 4 jours et demi. Dès lors, nous accueillons à la journée et à la demi-journée en fonction de la demande. En septembre 2018, nous avons augmenté notre agrément (de 15 à 20) auprès de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et de la DDCSPP pour les enfants de moins de 6 ans suite à l'analyse des besoins sur le territoire et sans coût supplémentaire pour la collectivité.
- ✓ La demande de séjours a fortement augmenté. Dès lors, nous avons élargi notre offre toujours sans coût supplémentaire pour la collectivité.
- ✓ Nous avons réorganisé les périodes d'inscriptions afin de faciliter les démarches des familles.

#### TAP:

L'équipe d'animation est allée au sein des écoles de Mansle, Fontclaireau, Aunac, St Front, St Angeau, Cellefrouin, St ciers sur bonnieure, Cellettes, Villognon, et de Luxé. Elle a proposé des activités diverses et variées (culinaire, sportive, artistique, numérique, d'expression...). Les animateurs se sont adaptés aux différentes organisations des municipalités toujours en cohérence avec l'intérêt de l'enfant. Les activités proposées ont été dans la mesure du possible en lien avec le projet éducatif de l'école.

#### CLAS:

- ✓ A chaque début d'année nous rencontrons les Directeurs des établissements scolaires afin de présenter la charte et le dispositif du CLAS. Des rencontres sont ensuite instaurées au fil de l'année avec les professionnels des établissements et les parents.

- ✓ Les animateurs sont intervenus 1 séance par semaine dans deux écoles différentes et 2 séances au collège de Mansle. Chaque année nous allons dans une nouvelle école afin de proposer une équité de prestation.
- ✓ Lors du CLAS nous animons des débats, des jeux collectifs, des jeux de la ludothèque, des ateliers d'écriture, des jeux d'expressions, des ateliers vidéo... Ces différentes activités nous permettent de travailler la solidarité, la cohésion de groupe, les notions de citoyenneté, l'entraide, la valorisation de savoir faire et de savoir être...

### PDN:

Un animateur référent crée du lien avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Il se donne pour mission d'effectuer une veille préventive et bienveillante 3 heures par semaine. Au démarrage de l'action ce fut sur Facebook. Cependant, ce dernier est beaucoup plus utilisé par les 10-12 ans et les parents. L'animateur a donc développé sa relation sur les réseaux sociaux avec Instagram et Snapchat. Cette permanence dispense des réponses aux différentes interrogations des jeunes et alerte le jeune, la famille ou les instances nécessaires dans le cas de mise en danger immédiat. Cette relation permet de renforcer la relation de confiance avec les jeunes.

### L'espace jeune:

- ✓ La régularité des soirées ont permis de maintenir un lien régulier avec les jeunes. Nous avons développé les rencontres à l'extérieur : fête de la musique, festivals, spectacles, participation à des manifestations du territoire, patinoire...
- ✓ Suite au développement des réseaux sociaux, nous avons établi plus de moyens de communication avec les jeunes, cela a permis de fédérer les groupes.
- ✓ A l'espace jeunes: les jeunes isolés et en difficultés sont parfaitement intégrés dans les groupes. La bienveillance est présente au cours des différentes rencontres.

### Les points négatifs:

### ACM:

- ✓ La fin des contrats aidés a mis fin à notre partenariat avec le SIVOM d'Aunac sur la mutualisation d'un animateur fin 2019.
- ✓ Le recrutement d'animateurs diplômés est devenu difficile suite à l'abandon des aides notamment pour le BAFA par la nouvelle région.
- ✓ Les locaux peu fonctionnels pour notre capacité d'accueil.
- ✓ Les coûts de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs en continuelle augmentation.

### TAP:

- ✓ Le bouleversement des rythmes d'apprentissage des enfants pour revenir en arrière quelques années plus tard sans avoir pu faire de diagnostic sur l'impact de cette réforme.
- ✓ L'encadrement des TAP dans certains établissements scolaires non adaptés.
- ✓ Le coût financier important dû aux différents frais de déplacements au temps de trajet des animateurs.

### CLAS:

- ✓ Les rencontres avec les parents se sont développées mais elles restent encore à améliorer.
- ✓ Ne pas pouvoir intervenir sur les autres établissements scolaires du territoire de cœur de Charente. En effet, la collectivité n'est pas favorable au développement de nos interventions sur les ex territoire de la Boixe et de l'ex Pays d'Aigre.

**PDN:**

- ✓ Le changement de l'animateur référent avec une interruption de plusieurs mois.
- ✓ Une moindre régularité pendant les vacances scolaires due au manque de moyens humains.

**L'espace jeune:**

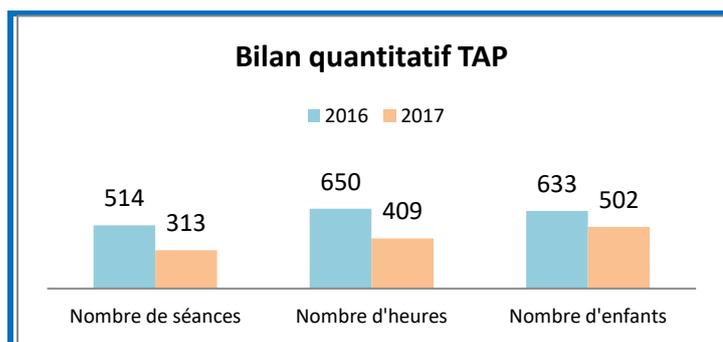
- ✓ Le manque de moyens humains qui perturbent la régularité lors des vacances scolaires.
- ✓ Des locaux multi fonction exigües et pas adaptés au développement de notre activité.

**Les points à améliorer:**

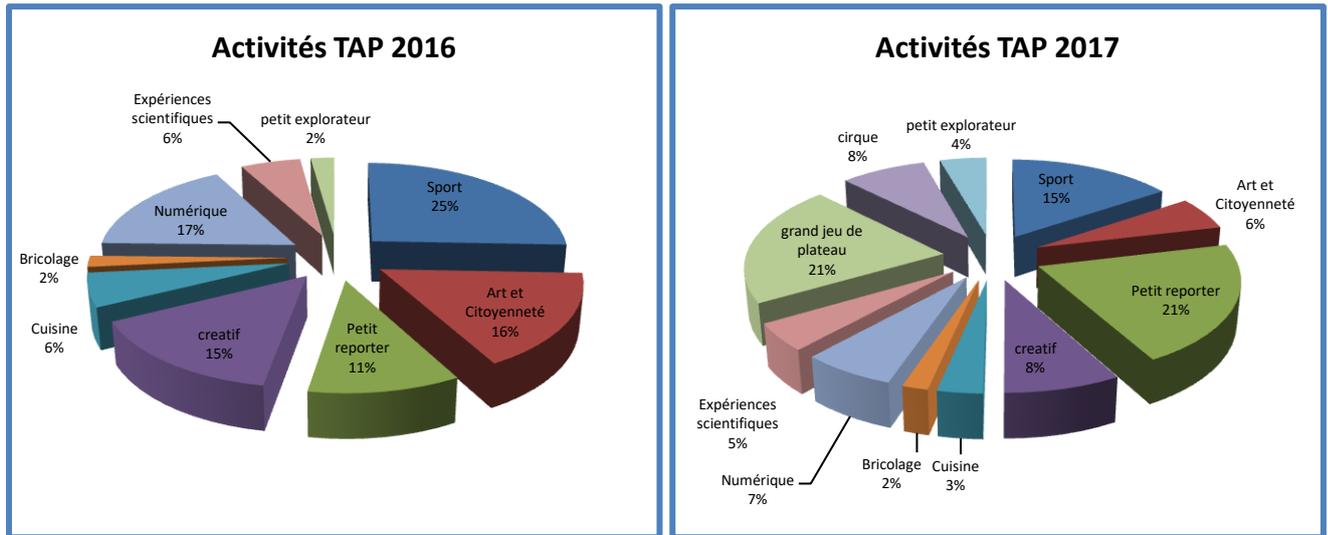
- ✓ Diminuer notre impact sur l'environnement.
- ✓ Poursuivre nos efforts concernant l'alimentation avec les circuits courts.
- ✓ L'accompagnement de projets.
- ✓ Notre communication.

**Les taux de fréquentation**

**Temps d'activité périscolaire :**



Dès septembre 2017, les équipes enseignantes et les municipalités ont pu faire le choix d'interrompre la réforme des rythmes scolaires. La grande majorité des écoles ont choisi de mettre fin à l'application de cette réforme à l'exception de deux écoles. Cela a entraîné la réouverture du service d'Accueil Collectif de Mineurs le mercredi matin. Dès lors, les animateurs ont été mobilisés sur le mercredi matin pour l'ouverture de l'ACM et leurs interventions dans les deux écoles appliquant la réforme n'ont pu être maintenues dans le cadre des TAPS. Cependant, la collectivité avait souhaité soutenir ces deux écoles. A ce titre, au regard de l'effort maintenu, nous leur avons proposé notre démarche du CLAS. La baisse des chiffres est due à l'arrêt des TAPS en septembre.

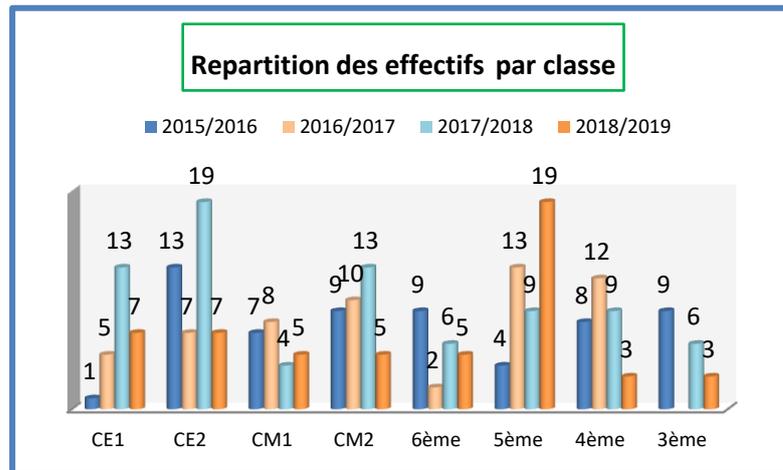


Les activités proposées par les animateurs furent diverses et variées. La pratique sportive, l'art, la citoyenneté et les ateliers numériques sont les activités les plus proposées en 2016. Nous avons apporté des notions de solidarité, de citoyenneté, de culture. A titre d'exemple, l'activité petits reporters a permis aux enfants de s'intéresser à la vie de l'école, mais aussi de découvrir la vie des communes et le patrimoine environnant. Ce projet mené lors des TAP a été poursuivi dans le cadre du dispositif CLAS en 2017. Un journal est paru tous les deux mois et il fut distribué dans chaque école et au collège. Il était également disponible sur le site Internet du CSCS. La richesse des propositions s'est illustrée par d'autres ateliers tels que la cuisine, la création de jeux mais aussi des conseils apportés par les collégiens afin de bien préparer leur entrée au collège. Tous ces ateliers ont favorisé le lien avec les parents, avec les enfants des autres écoles et créer des affinités avec le collège.

Les activités prédominantes en 2017 furent les grands jeux de plateaux, les petits reporters et le sport. Par l'intermédiaire de grands jeux de plateaux nous avons fait de la prévention de manière ludique sur l'environnement (tri des déchets) mais aussi sur l'alimentation (équilibre alimentaire). Les enfants avaient redécouvert d'anciens jeux avec lesquels ils ont pu développer leur sens stratégique. Le sport restait une activité dominante car très prisée par les enfants avec lesquels nous avons travaillé les notions de coopération, le respect d'autrui mais aussi le respect des règles, le courage...

| Les forces du projet   | Les faiblesses du projet   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Projet Educatif De Territoire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le coût de la réforme.</li> <li>■ La disparité du dispositif selon les communes.</li> <li>■ L'absence de cohérence éducative.</li> <li>■ Le manque de moyens</li> </ul> |

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité:



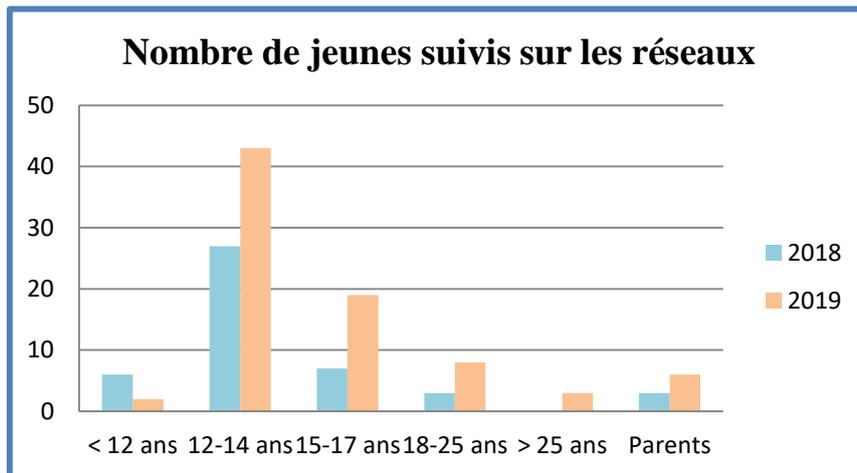
Chaque groupe CLAS est composé de 15 jeunes répartis du CE1 au CM2 dans les CLAS primaire et de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> au collège. La majorité des jeunes sont issus des classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>. Cette présence s'explique par les emplois du temps des élèves sur les temps du CLAS.

Tout au long de cette période, nous sommes intervenus dans différentes écoles du territoire ainsi qu'au collège de Mansle. Différentes animations ont été construites avec les jeunes et les enfants. Des réalisations comme la création d'un journal dans les différents lieux. Nous avons abordé plusieurs objectifs du CLAS définis par la CAF (aider les enfants à acquérir des méthodes, faciliter l'accès au savoir et à la culture, promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté). Cela fut l'occasion d'apprendre l'utilisation de l'outil informatique et des logiciels libres. Le sport avec ses notions d'entraide, de respect, de courage répondent également aux attentes des objectifs. Les ateliers culturels, sur la citoyenneté et les techniques artistiques ont permis à chacun de trouver sa place dans le groupe dans un cadre sécurisant, tolérant et sans jugement. Ces pré-requis ont permis de libérer la parole des uns et des autres sous l'expertise du professionnel. Ils ont aussi consenti à vaincre la timidité, à se canaliser et à prendre la parole en groupe. Dans ces ateliers le niveau scolaire n'était pas l'indicateur de référence, ils permettent au contraire de valoriser d'autres savoirs et d'autres compétences afin de redonner confiance à l'élève en difficulté (la réussite éducative). Par le prisme des jeux de rôles, des mini-scénettes et des ateliers de parole il ont abordés des thèmes très vastes allant de la relation enfant-parent, l'adolescence, les relations avec le corps enseignant, le harcèlement, la maltraitance, la relation Garçon/Fille, les réseaux sociaux, ... L'ensemble de ces thématiques ont été choisis par les collégiens eux-mêmes. Les ateliers ludothèques permettent aux élèves de se confronter et de se rencontrer dans un cadre précis défini par la règle du jeu. Elle met les enfants sur un pied d'égalité et évite toute forme de discrimination. Avec les ateliers informatiques, les jeunes ont accès aux logiciels libres de droit qui est une vraie démarche militante et qui les affirment en tant que citoyens éclairés. L'informatique est un champ étendu en perpétuel mouvement qui demande une réactivité très importante. Au cours de l'année, nous avons constaté plusieurs cas de harcèlement sur les réseaux sociaux. Dès lors, un atelier vidéo avec les jeunes a créé un court métrage de prévention contre le harcèlement. Les jeunes ont pu prendre conscience de leur comportement et de leur implication. Ils ont écrit eux même le scénario, ils l'ont mis en scène et ils l'ont filmé. Nous pensons que cette pédagogie du « détour » qui consiste à mettre en action des activités de découverte et ludiques est une réponse pertinente pour aider certains enfants à développer une assurance et des savoirs qui pourront être réinvestis dans les apprentissages scolaires.

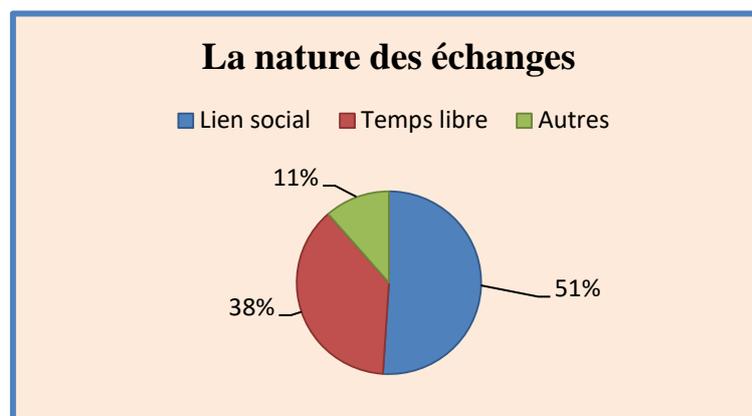
| Les forces du projet  | Les faiblesses du projet   |
|---|--|
| Les taux de fréquentation.<br>La réalisation des projets.<br>L'évolution des comportements. | Le grand nombre d'établissements sur notre territoire.<br>Pas de développement dans les deux autres collèges.<br>Peu de relation avec les parents. |

**Promeneur du net:**

La structure a été labélisée promeneur du net en septembre 2017. Cependant après une longue absence de l'animateur référent promeneur du net, le dispositif a réellement démarré en avril 2018 avec un changement d'animateur référent.



Les 12/14 ans sont la tranche d'âge qui s'est le plus inscrite en qualité d'amis avec le promeneur du net sur les réseaux sociaux. On voit aussi une forte augmentation en 2019. Elle est due à une multiplication des réseaux sociaux. En effet, en 2018 l'animateur utilisait uniquement le réseau social « Facebook », cependant les jeunes utilisent peu cet outil. A l'encontre, ils utilisent beaucoup plus « Snapchat », « Instagram »... Les jeunes multiplient leurs présences sur différents réseaux. En 2019 le promeneur du net est présent sur Snapchat mais aussi Instagram. D'où l'augmentation des jeunes en 2019. Un certain nombre de jeunes sont totalement absents sur Facebook mais extrêmement présents sur les autres réseaux.

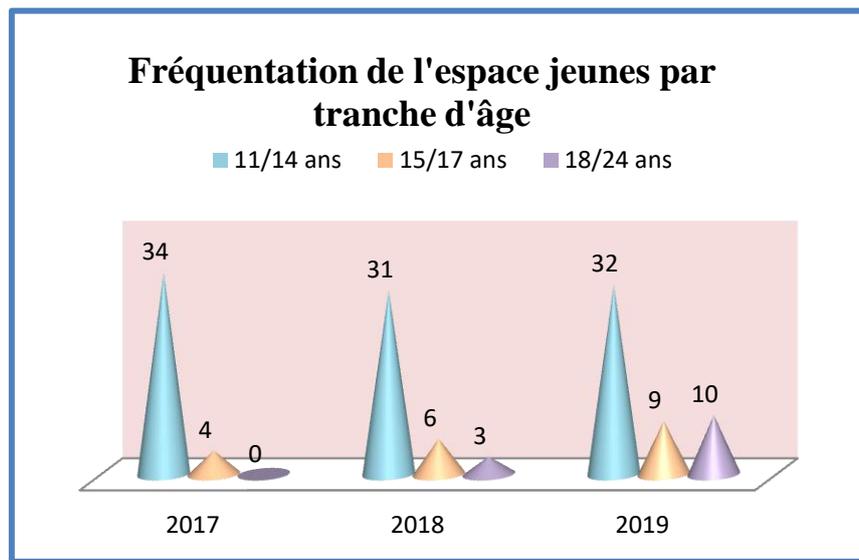


51 % des jeunes communiquent pour le lien social et 38 % pour le temps libre. Les publications des jeunes restent correctes il y a peu de photos privées, nous n'avons observé aucun règlement de compte

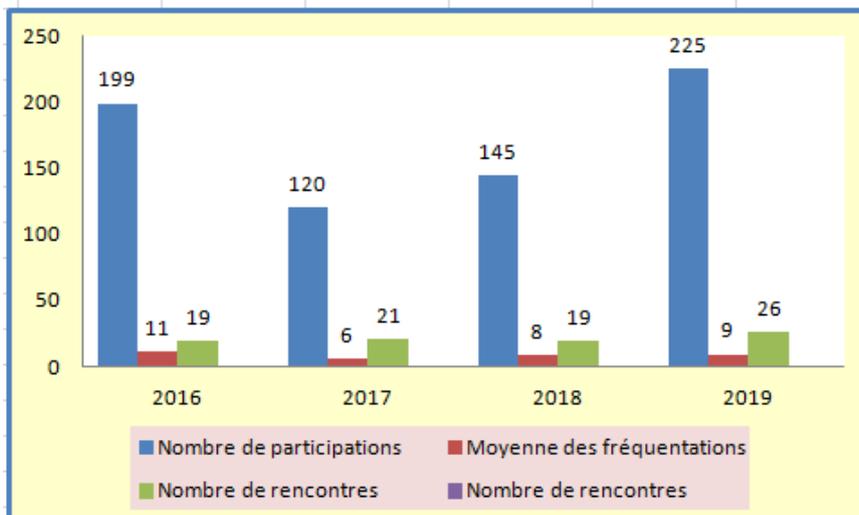
sur les réseaux. Beaucoup de partage de «chaine», d'utilisation de nouvelles fonctionnalités, des réseaux photos humoristiques, des sondages... Cependant on remarque que les parents eux sont moins prudents et ils publient des photos de leurs enfants. Par ailleurs, certains parents confessent leurs problèmes personnels...

| Les forces du projet  | Les faiblesses du projet   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plus de liens avec les jeunes</li> <li>■ Le nombre de jeunes suivis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Méconnaissance de certaines fonctionnalités des réseaux sociaux par les professionnelles.</li> <li>■ La multitude de réseaux sociaux.</li> <li>■ L'évolution très rapide</li> </ul> |

**L'espace jeunes:** Il accueille les jeunes à partir de 11 ans un vendredi sur deux de 19h à 22h30.



La moyenne d'âge des jeunes reste sensiblement le même depuis 2017, la tranches d'âge des 11/14 ans. Pour la tranche 15/17 ans et 18/24 ans la fréquentation est en légère augmentation. En 2017, nous n'avions aucun jeune de 18/24 ans. Dès 2019, nous en avons accueilli une dizaine. Cette fréquentation des 18/24 ans s'explique par le maintien du lien quand ils étaient plus jeune.

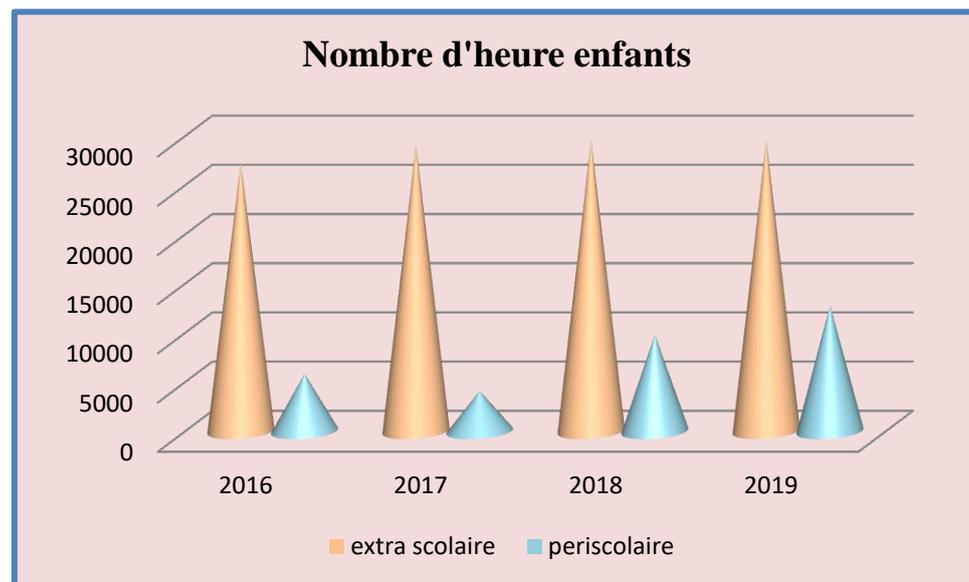


En 2019, les jeunes ont profité de différentes soirées à thème. Ils ont aussi participé aux manifestations des alentours ( fête de la musique, festival heart fest', concert Fest Aigre, sortie patinoire...). Un groupe de jeunes a souhaité se rendre au spectacle de Kev adam's en novembre 2019. Afin de financer une partie des places, ils ont participé bénévolement à l'organisation de la fête pour les 30 ans du CSCS. Ils ont pu ainsi financer à hauteur de 50% le prix des places. C'est avec une joie intense qu'ils se sont rendus au spectacle de Kev adam's. La plupart d'entre eux ont vécu leur premier spectacle. Le nombre de rencontres a augmenté en 2019. En effet, elles ont eu lieu essentiellement lors des vacances scolaires. La communication fut augmentée sur plusieurs réseaux sociaux, l'envoi de SMS aux jeunes et la communication au sein du collège. Lors des soirées jeunes, nous avons observé une certaine solitude. En effet, un nombre non négligeable d'entre eux ont peu d'amis et ils viennent seuls, le cadre bienveillant et convivial leur permet de partager une soirée avec d'autres jeunes du même âge. Lors des soirées une cohésion de groupe s'est crée et chacun trouve sa place. Les soirées jeunes sont l'occasion de se retrouver ensemble où sont abordées les relations familiales, la scolarité, le harcèlement, les conflits, l'alimentation, le sport, la drogue...

| Les forces du projet  | Les faiblesses du projet  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le développement des outils de communication.</li> <li>■ La présence au collège lors du CLAS.</li> <li>■ La régularité des rencontres.</li> <li>■ L'inclusion des jeunes dans un groupe.</li> <li>■ Un lieu d'écoute et d'échanges.</li> <li>■ La mixité des publics.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La perte des jeunes après 14 ans.</li> <li>■ Les fédérer sur des projets.</li> <li>■ Le changement d'animateurs référents</li> </ul> |

### L'Accueil collectif de mineur:

Suite à plusieurs réformes du gouvernement concernant les rythmes scolaires, nous avons dû modifier l'organisation de l'accueil collectif de mineur. Dès lors, nous observons une variation du nombre d'heures enfants comme le démontre le graphique ci-dessous.



Le nombre d'heures extra scolaires est en légère augmentation depuis 2016. Cependant, nous examinons des variations importantes des heures périscolaires. En 2017, la baisse significative des heures périscolaires est due à l'arrêt des TAP. De janvier à juin 2017, nous avons une capacité d'accueil de 30 enfants sur 6h30. A partir de septembre, la plupart des écoles sont repassées à la

semaine à 4 jours, d'où une réouverture des mercredis en extra scolaire avec une capacité d'accueil en périscolaire de septembre à décembre 2017 de 12 enfants sur 6h30. Dès 2018, tous les mercredis hors vacances scolaires sont devenus des heures périscolaires cela a impliqué une grosse augmentation de ces dernières. En effet, les enfants accueillis les mercredis ont depuis 2018 une amplitude horaire de 9h maximum à l'inverse des années antérieures où cette amplitude était de 6h30 maximum. L'augmentation entre 2018 et 2019 est le résultat d'une demande plus importante et à une augmentation de notre capacité d'accueil. Nous avons fait évoluer notre capacité d'accueil en maternelle de 5 places et de 4 places pour les enfants de plus de 6 ans.

| La capacité d'accueil |                         |                 |     |                         |
|-----------------------|-------------------------|-----------------|-----|-------------------------|
| Secteur               | Mercredi (périscolaire) | Petite vacances | Eté | Vendredi (périscolaire) |
| Maternel              | 20                      | 16              | 20  | 0                       |
| Primaire              | 28                      | 20              | 29  | 0                       |
| Adolescent            | 0                       | 4               | 7   | 12                      |
| Total                 | 48                      | 40              | 56  | 12                      |

Notre capacité d'accueil fut réactualisée le 1 er janvier 2019. Nous remarquons une demande plus élevée les mercredis depuis la rentrée de septembre 2018. Suite à cette demande, nous avons réévalué notre capacité d'accueil maternel avec l'accord de la PMI et de la DDCSPP. Nous avons ouvert 5 places supplémentaires.

| Les forces du projet  | Les faiblesses du projet   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une réactivité importante afin de répondre aux attentes des habitants.</li> <li>■ Un taux de fréquentation satisfaisant.</li> <li>■ Une adaptabilité de l'offre et de la demande.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des difficultés pour recruter une équipe qualifiée.</li> <li>■ Les coûts.</li> </ul> <p style="text-align: center;">-</p> |

# FICHE ACTION JEUNESSE

La jeunesse se détermine par l'âge et également par le passage d'un état à un autre. C'est la période des possibles, des expérimentations, des engagements et des choix. Elle est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de la construction identitaire de l'autonomie. Les rythmes et les caractéristiques de ce processus complexe sont variables selon les différents domaines qui concourent à définir les statuts et les rôles adultes. Le Centre Social, Culturel et Sportif du Pays Manslois mène plusieurs actions en direction de la jeunesse : l'Accueil Collectif de Mineurs, l'espace jeune, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le promeneur du net, l'information jeunesse. Toutes ces actions ont des objectifs communs présentés ci-dessous.

## Les objectifs généraux :

- ✓ Être un lieu de rencontre, d'échange et d'écoute pour tous les jeunes.
- ✓ Promouvoir l'acquisition de savoirs, de savoir être et de savoir faire.
- ✓ Favoriser l'épanouissement individuel.
- ✓ Promotion de l'expression et des initiatives.
- ✓ Implication du public dans une dynamique de citoyenneté.
- ✓ Valoriser nos actions par le biais de la communication.
- ✓ Favoriser les liens intergénérationnels.
- ✓ Renforcer les relations de confiance.
- ✓ Promouvoir les valeurs de l'éducation populaire.
- ✓ Encourager l'émancipation individuelle et collective

## Les objectifs opérationnels:

- ✓ Valoriser les jeunes dans leurs démarches individuelles et collectives.
- ✓ Permettre l'expression, la pratique sportive et culturelle.
- ✓ Accéder aux nouvelles technologies.
- ✓ Valoriser les différents savoirs.
- ✓ Instaurer un espace de prévention et d'information.
- ✓ Accompagner la création et la réalisation de projets ou d'actions.
- ✓ Proposer des actions de qualités, ludiques et variées.
- ✓ Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté.
- ✓ Favoriser les moyens de communication adaptés au public.
- ✓ Permettre l'accès à l'information (accès aux droits, logement, emploi, loisirs, ...).
- ✓ Proposer un lieu de rencontres, d'échanges, de ressources et d'écoute pour tous les jeunes sans aucune discrimination.
- ✓ Sensibiliser à l'éco responsabilité.

## Les partenaires :

- ✓ La Communauté de Communes "Cœur de Charente".
- ✓ La Caisse d'Allocation Familiale.
- ✓ La Mutualité Sociale Agricole.
- ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Population.
- ✓ La Commune de Mansle.
- ✓ L'Agence Régionale de Santé.
- ✓ Le conseil départemental de la Charente.
- ✓ Les établissements scolaires du territoire.

## ◆ L'Accueil Collectif de Mineurs :

### Origine de l'action :

Les temps périscolaires et extrascolaires participent à l'éducation de l'enfant. Les Accueils Collectifs de Mineurs constituent un espace privilégié de découverte, d'apprentissage, de prises de responsabilités, de pratiques d'activités très diverses de qualité, à l'éveil aux pratiques sportives et culturelles, au développement de l'autonomie et de la créativité dans un contexte ludique. Les accueils collectifs occupent une place importante dans les loisirs des enfants et des jeunes. Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, un Accueil de Loisirs a été créé en 1989, à l'initiative d'habitants, à la place d'un patronage d'obédience catholique. L'ancienne Communauté de Communes du Pays Manslois dispose de la compétence Enfance Jeunesse depuis 1994 et l'Accueil de Loisirs s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif Local. Nous constatons, comme l'indique la fiche bilan, que le taux d'occupation de l'Accueil de Loisirs est important, notamment l'été.

### La méthode:

- Une équipe de professionnels diplômés.
- Des locaux adaptés.
- Une relation de qualité et de confiance avec les jeunes et leurs parents.
- Proposer des animations de qualité.
- Valoriser les compétences de chacun.
- Un projet pédagogique en adéquation avec le projet éducatif.
- La réalisation de séjours.

**Le public visé :** Les enfants scolarisés jusqu'à 17 ans.

### Le fonctionnement :

L'Accueil Collectif de Mineurs accueille en périscolaire tous les mercredis et en extra scolaire toutes les vacances. Il est ouvert de 7h30 à 18h30. Nous accueillons les enfants en demi-journée avec ou sans repas et en journée entière. Un projet pédagogique est établi chaque année avec des valeurs fortes comme la solidarité, l'environnement et l'apprentissage de l'autonomie...

### La capacité d'accueil :

| Période       |   | 3/5 ans | 6/10 ans | 11 ans et + | Total |
|---------------|---|---------|----------|-------------|-------|
| Périscolaire  | Mercredi  | 20      | 28       |             | 48    |
| Extrascolaire | Vacance automne, fin d'année, hiver, printemps, | 16      | 24       |             | 40    |
|               | Vacance Juillet                                 | 20      | 29       | 7           | 56    |
|               | Vacance Août                                    | 16      | 29       | 7           | 52    |

### Les résultats attendus :

- ✓ Adaptation de l'accueil en fonction de la demande des usagers.
- ✓ Implication des parents dans la vie de l'association.
- ✓ Intégration des jeunes dans le tissu associatif local.

- ✓ Accompagnement les enfants dans l'argumentation de leurs attentes.
- ✓ L'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.

**Les critères d'évaluation :**

| <b>Quantitatif</b>  | <b>Qualitatif</b>   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux d'occupation</li> <li>- La participation des parents à la vie de l'association.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le retour des parents</li> <li>- Le retour des enfants</li> <li>- Le retour des partenaires</li> <li>- L'absence de réclamations des parents.</li> </ul> |

**◆LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

**L'origine de l'action :**

L'aide à la scolarité désigne un ensemble d'actions en partenariat avec les établissements scolaires en vue de proposer des appuis et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Dès lors, les enjeux consistent à mettre en œuvre des actions absentes dans leur environnement familial et social. Ces actions ont lieu en dehors des temps de l'école. Elles sont centrées sur la valorisation de l'apprenant en dehors des compétences scolaires classiques. Cependant, cela peut être de l'aide aux devoirs comme des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces différents champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et favorise les chances de succès à l'école.

**La méthode:**

- ✓ Une équipe de professionnels diplômés.
- ✓ Des locaux adaptés.
- ✓ Relation de qualité avec les jeunes et leurs parents.
- ✓ Implication des parents en l'incluant dans une démarche en lien avec le REAAP.
- ✓ Un partenariat étroit avec les établissements scolaires.
- ✓ Une cohérence avec le projet d'établissement scolaire.
- ✓ Proposer des animations de qualités.
- ✓ Valoriser les compétences de chacun.
- ✓ Répondre à la charte du CLAS
- ✓ Viser la réussite scolaire.

**Le public visé :** Les enfants du CP à la 3<sup>ème</sup> scolarisés dans les établissements scolaires de la Communauté De Communes "Cœur de Charente". En dehors du public collégien, nous changeons d'établissement ou d'école primaire chaque année. Quatre interventions ont lieu chaque année avec des groupes de 15 enfants maximum sur chaque séance.

**Le fonctionnement :** Une séance d'une heure par semaine pour chaque groupe CLAS soit 4 séances par semaine. Le CLAS s'appuie sur les projets d'école de l'année scolaire ou il intervient pour proposer des actions en accord avec ce dernier. Le CLAS démarre au plus tard après les vacances d'automne jusqu'en juin.

**Les résultats attendus:**

- ✓ Développer l'épanouissement personnel de l'enfant
- ✓ Valorisation de l'enfant

### Les critères d'évaluation:

| Quantitatif   | Qualitatif  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de projets.</li> <li>- Régularité des jeunes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation conjointe avec les parents et les enseignants.3</li> <li>- Le discours des enfants.</li> <li>- L'évolution des enfants au cours de l'année scolaire.</li> </ul> |

## ◆ L'ESPACE JEUNE

Il s'articule avec l'action menée par la Promeneur du Net et la labellisation Infos Jeunesse délivrée par la DDCSPP.

### L'origine de l'action :

Nous sommes en présence d'une diversité importante des jeunes. Le monde rural vieillissant offre peu de perspectives et entraîne assez souvent un pessimisme ambiant où le public jeune peine à trouver son espace. Par ailleurs, avec l'état d'urgence que nous vivons suite aux attentats et la crise sanitaire qui perdure, la jeunesse paye un lourd tribut (isolement, dépression, perte de revenus, distanciation sociale, téléformation...). Le public jeune existe et il a bien besoin plus encore en cette période de trouver des adultes disponibles et confiants avec lesquels il peut faire part de ses inquiétudes mais aussi et surtout de ses espoirs dans un avenir plus radieux que celui qui leur est promis (guerres, attentats, réchauffement climatique, épidémie...). Notre action consiste à les écouter, les accompagner; les orienter, à leur apporter de l'information, à les aider à construire leurs projets... Ils ont besoin d'un espace en dehors de leurs parents et de l'école où tous les sujets peuvent être abordés dans une dynamique individuelle mais aussi collective. Une structure bienveillante aux sujets qui les préoccupent est synonyme de prévention des risques ainsi qu'un lieu où s'exercent ses droits et ses devoirs de citoyen.

Le constat: L'espace jeune est une nécessité sur le territoire comme nous avons tenté de le définir précédemment. Une composante importante concerne la mobilité des jeunes. Le territoire est étendu, malgré notre mobilité, nous ne pouvons toucher tous les jeunes. De plus, l'absence de lycée sur le territoire crée une déperdition de ce public. Par contre, la régularité de nos animations en soirée favorise les repères pour les jeunes et leurs parents. Les activités de consommation ne sont plus vectrices de présence. Le concept de mobilité ne peut pas être abordé uniquement sous l'angle du déplacement physique, il doit être lié à une mobilité virtuelle en lien avec l'évolution technologique qui modifie les rapports sociaux classiques. D'autre part, un bon nombre de jeunes sont isolés, il est important de leur proposer un lieu ouvert pour se retrouver avec d'autres jeunes du même âge. L'équipe a défini un projet global d'animation avec des axes qui correspondent mieux aux jeunes dès le collège. Nous inscrivons démarche de plus en plus vers "un aller vers" afin de les rencontrer sur leur territoire. Dès lors, nous devons articuler savamment notre action entre le "aller vers" et un accueil plus structuré. Par ailleurs, Il est essentiel de proposer un espace où les jeunes peuvent se poser entre pairs sans être sollicités constamment par des notions de projets.

### Les moyens nécessaires à mettre en œuvre:

- ✓ Un animateur jeunesse dédié à la mission.
- ✓ Une Prestation de Service d'animateur jeunesse.
- ✓ Un financement spécifique
- ✓ Une équipe de professionnels diplômés.
- ✓ Des locaux adaptés.

- ✓ Une relation de qualité avec les jeunes.
- ✓ Une relation avec les parents en fonction du desiderata du jeune
- ✓ Proposer des animations de qualité.
- ✓ Valoriser les compétences de chacun.
- ✓ Permettre l'accès à la culture.
- ✓ Accompagnement de projets.
- ✓ Poursuivre notre dialogue avec les politiques et les partenaires du territoire pour étudier la présence d'un local jeune identifié et ouvert.
- ✓ Lutter contre l'isolement.
- ✓ Une expérience de Prévention spécialisée en direction des jeunes les plus isolés.
- ✓ Un réseau d'acteurs jeunesse mieux coordonné.
- ✓ Une application dédiée pour les loisirs et l'accès aux droits en temps réel.
- ✓ Une modification des pratiques d'animateurs en "allant vers".
- ✓ Une formation en direction des professionnels de la jeunesse.
- ✓ Construire une relation avec les jeunes basée sur la confiance, le respect et l'écoute en gardant toujours à l'esprit le cadre légal

**Le public visé:** Les jeunes âgés de 11 à 25 ans.

**Le fonctionnement:** Proposer un lieu ouvert sans contrainte où, sous la tutelle d'adultes professionnels garants du cadre, les jeunes peuvent se rencontrer, proposer des activités collectives à caractère culturel ou sportif, aborder les thèmes qu'ils souhaitent sans jugement en vue de générer des solidarités. Dès lors, il faut construire une relation avec les jeunes basée sur la confiance, le respect et l'écoute en gardant toujours à l'esprit le cadre légal. Une fois que tous ces éléments sont réunis, il est possible alors de les amener vers une situation d'acteurs et plus de simples consommateurs. Développer les ouvertures de l'espace jeune (passé à une ouverture quotidienne contre actuellement à un accueil un vendredi sur deux). Des manifestations, des séjours ou des projets non programmés viennent en complément.

**Les résultats attendus**

- ✓ Implication des jeunes dans la participation et le développement d'actions.
- ✓ Épanouissement personnel, reconnaissance de l'autre et de soi.
- ✓ Meilleure image et intégration des jeunes dans le tissu associatif local.
- ✓ Meilleure connaissance des jeunes de la part des professionnels
- ✓ Atténuation des comportements addictifs.
- ✓ Amélioration des comportements civiques.

**Les partenariats:** Plusieurs partenaires sont identifiables soit par un financement direct, soit par le financement d'actions qui concernent le public jeune: La Communauté de Communes du Pays Manslois, Les Municipalités du territoire, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale de Santé, l'École de Musique Régionale, le Conseil Départemental de la Charente, les autres structures d'accueil de jeunes de la Charente, l'Espace Culture et Loisirs d'Aunac, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la Mutualité Sociale Agricole.

**Les éléments d'évaluation:**

| Quantitatif   | Qualitatif   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le taux de fréquentation.</li> <li>- Le nombre d'actions réalisées.</li> <li>- Le degré de participation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La répercussion sur le territoire</li> <li>- L'implication des bénéficiaires</li> <li>- Le recueil du discours des usagers</li> </ul> |

**◆ LE PROMENEUR DU NET**

**L'origine de l'action :**

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Une grande majorité des 11/17 ans sont présents sur le Net et se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes. La mise en place d'une action éducative «sur la toile» est donc essentielle pour accompagner les pratiques des jeunes et ainsi minimiser les risques tout en valorisant les compétences acquises par ces derniers.

**La méthode:**

- ✓ Une équipe de professionnels diplômés.
- ✓ Des locaux adaptés.
- ✓ Relation de qualité avec les jeunes et leurs parents.
- ✓ Valoriser les compétences de chacun.
- ✓ Permanence sur les réseaux sociaux.
- ✓ Être disponible pour les jeunes.

**Le public visé :** Les jeunes de 11 à 25 ans présents sur les réseaux sociaux.

**Le fonctionnement :** Une présence d'un animateur sur les réseaux sociaux (facebook, discord, instagram, snap chat). Au minimum 3h par semaine. Il s'agit d'une veille à visée éducative et de prévention afin de communiquer avec les jeunes sur les réseaux.

**Les résultats attendus :**

- ✓ Renforcer le relationnel avec les jeunes.
- ✓ Meilleure connaissance des jeunes par les professionnels.
- ✓ Renforcer la démarche éducative sur internet.

**Les critères d'évaluation :**

| Quantitatif   | Qualitatif   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes suivis sur les réseaux.</li> <li>- Nombre d'interaction avec les jeunes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Satisfaction des jeunes.</li> <li>- L'amélioration des contenus des réseaux sociaux.</li> <li>- Le discours et conseils échangés entre jeunes.</li> </ul> |

## ◆ L'INFORMATION JEUNESSE :

### L'origine de l'action :

Les politiques jeunesse ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. Or, les jeunes expriment de façon récurrente leurs difficultés pour définir leurs besoins et accéder à une information adaptée. Ils souhaitent une information individualisée et simplifiée. Il nous semble important d'intégrer le réseau de l'Information Jeunesse pour accompagner au mieux les jeunes. Dès lors, nous avons effectué une démarche de labellisation que nous avons obtenue en juin 2020.

### La méthode :

- ✓ Une présence sur les réseaux sociaux.
- ✓ Une ligne directe pour les jeunes (portable).
- ✓ Accès à l'information jeunesse par le biais du site Internet du centre social et par les différents réseaux sociaux de la structure.
- ✓ Garantir l'anonymat des jeunes.
- ✓ Disposer d'un accès à internet.
- ✓ Adapter l'accueil en fonction de chaque personne reçue.
- ✓ Diffuser gratuitement les guides d'information.
- ✓ Former les animateurs à la promotion du dispositif.
- ✓ Créer un réseau sur Cœur de Charente avec les animateurs du territoire.
- ✓ Participer au réseau départemental et régional.

**Le public visé :** Les jeunes de 11 à 30 ans

**Le fonctionnement :** Être un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, de transmission et d'information. Informer les jeunes sur la santé, l'emploi, les loisirs, la formation... Les accompagner dans leur projet de vie mais également dans des projets collectifs. Accueil tous les jours de la semaine mais aussi le vendredi en soirée une semaine sur deux.

### Les résultats attendus :

- ✓ Développer les partenariats avec la Mission Locale, les établissements scolaires, le Pôle Emploi...
- ✓ Développer les partenariats associatifs.
- ✓ Renforcer l'accompagnement des jeunes dans les démarches administratives.

| Quantitatif                   | Qualitatif   |
|-------------------------------|--|
| - Le nombre d'accompagnements | - La satisfaction des usagers.<br>- L'implication des bénéficiaires.<br>- La progression dans l'autonomie. |

## BILAN DES ACTIONS 2016/2019 SENIORS

### Période:

De janvier 2016 à décembre 2019.

### La zone d'influence et les enjeux:

Le Pays Ruffécois.

### Le public concerné:

Les personnes de plus de 55 ans.

### Les partenaires (logistique, financier...) et les types de partenariat:

- Financier:  
CARSAT / ARS / le Département.
- Technique et associatif:  
ECLA.  
La fédération des centres sociaux.  
Le CCAS de Ruffec.  
Siel Bleu.  
CLS du Ruffécois.  
CPAM...

Mais nous avons également des partenaires qui nous orientent des personnes isolées comme, les MDS, la PTA...

### Les objectifs généraux:

- ✓ S'adapter et accompagner le vieillissement du territoire.
- ✓ Renforcer et promouvoir les liens intergénérationnels.
- ✓ Développer les solidarités.
- ✓ Lutter contre l'isolement.

### Les objectifs opérationnels:

- ✓ Transmettre et partager les savoirs.
- ✓ Développer les actions favorisant le lien entre les générations.
- ✓ Accompagner la perte d'autonomie sociale, physique et/ou psychique.
- ✓ Faciliter l'investissement dans la vie citoyenne et associative.
- ✓ Promouvoir la participation des personnes à la vie sociale des structures.

### Les moyens mis en place:

#### **LES ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DU LIEN SOCIAL**

Animées dans un esprit de convivialité, les actions collectives permettent aux personnes de partager leurs expériences et de faire des rencontres afin d'enrichir leur réseau social de proximité. Ces actions visent la lutte contre l'isolement des seniors, le maintien et l'enrichissement du lien social.

Le partage des savoirs, l'entraide, le plaisir dans les activités mises en place, sont ainsi encouragés et recherchés, à travers des activités telles que les cafés bonjour, les groupes de parole, les séjours vacances, etc.

Ces actions ont pour objet la remobilisation des seniors les plus fragiles afin de les amener à sortir de leur domicile.

Les activités physiques proposées sont elles aussi intergénérationnelles. Elles permettent d'encourager nos seniors à réaliser une activité physique régulière, grâce à des séances de découverte et d'initiation. Les séances visent à travailler sur plusieurs champs: le renforcement musculaire, le maintien de l'équilibre, la marche, le travail de la mobilité fonctionnelle, de l'orientation spatiale, de la coordination et/ou des étirements.

### Les objectifs réalisés:

- Les points positifs :

Pertinence :

- ✓ Une forte participation des adhérents sur les activités et l'engagement dans la gouvernance des associations.
- ✓ L'adaptation à l'âge, l'expression de souhaits de temps collectifs partagés, des suivis de santé... Avec par exemple, la mise en place de forum sur la prévention AVC, la prévention routière, ou avec la CPAM...

Efficacité:

- ✓ Le développement d'animations socio culturelles intergénérationnelles qui permettent le lien social.
- ✓ Des animations de qualité encadrées par des professionnels ou des bénévoles formés.

Impact :

- ✓ Le souhait des participants de maintenir une activité et de continuer les rencontres dans le cadre d'activités.
- ✓ Un impact positif sur la condition physique, l'équilibre et le bien-être.
- ✓ Le renforcement et/ou le maintien des liens sociaux en luttant contre l'isolement social et ses conséquences.

Les points faibles :

Les effets de la covid sont à venir mais on peut d'ors et déjà réfléchir à l'après car 2020 fut une année très compliquée pour nos seniors. De la crainte du virus à l'isolement, de la restriction des structures associatives à leur fermeture, que faire, que dire, reprendront-ils tous le cours de leurs activités à la réouverture?

Les perspectives d'amélioration :

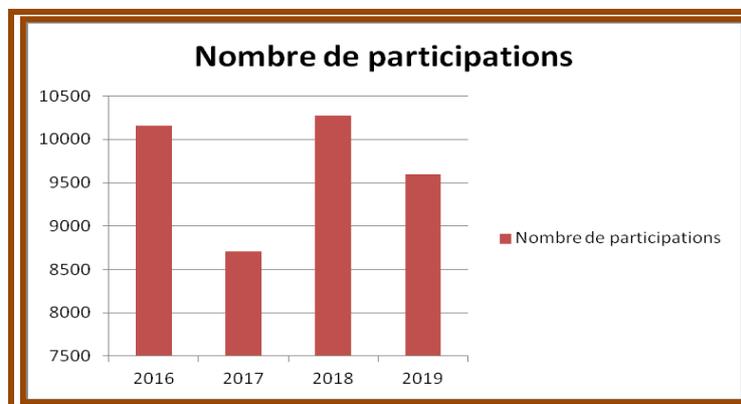
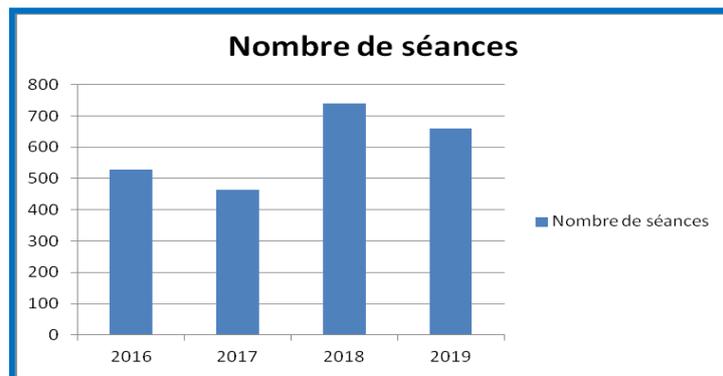
- ✓ Développer de nouvelles offres et de nouveaux outils.
- ✓ Pérenniser les actions déjà mise en place.
- ✓ Consolider les partenariats associatifs mais également institutionnels.
- ✓ Former et suivre les seniors souhaitant s'investir dans la vie associative.
- ✓ Optimiser la communication.

**Les taux de fréquentation:**

28 activités différentes furent proposées durant ces 4 années. Des nouvelles ont vu le jour au cours des années 2018 et 2020. Nous constatons que les actions «tout public» sont de plus en plus fréquentées et plébiscitées par les séniors. Cela permet de valoriser les liens intergénérationnels.

Les activités les plus prisées sont principalement des activités «sport santé». La plupart des séniors participent aux activités de randonnée pédestre, de yoga et de gym instinctive. Les activités festives, les sorties culturelles et toutes les activités de rencontres sont extrêmement appréciées (repas animés, visites...). Les actions de lien social ont une immense importance. Par ailleurs, avec la dématérialisation des démarches administratives et commerciales de plus en plus de séniors ont investi dans l'achat d'ordinateurs portables et ils viennent se former aux outils numériques.

|                                 | 2016  | 2017  | 2018  | 2019  |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Nombre de séances</b>        | 527   | 463   | 741   | 659   |
| <b>Nombre de participations</b> | 10159 | 8711  | 10276 | 9593  |
| <b>Moyenne/séance</b>           | 19.28 | 18.81 | 13.87 | 14.56 |



## FICHE ACTION 2021/2024 SENIORS

### ORIGINE DE L'ACTION:

#### Constat :

Notre territoire vieillit progressivement et les séniors représentent et représenteront une population importante, les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 34% de la population de cœur de Charente. Nous avons décidé de ne pas concevoir le vieillissement comme une charge mais comme une ressource pour notre territoire. En effet, les conditions de santé et l'espérance de vie de nos aînés sont plutôt positives. Dès lors, nous avons choisi de valoriser les savoir-faire de chacun d'entre eux. Une majeure partie de nos bénévoles sont dans la tranche d'âge dite des "séniors" et ils représentent 25% de nos usagers. Pour les diverses administrations l'entrée dans cet âge varie de 55 à 65 ans. Pour un grand nombre de personnes, il est difficile de concevoir cette formulation dite "séniors". Elle est souvent liée à l'âge de la retraite. Selon le Ministère de la Santé la cessation d'activité est vécue dans un premier temps comme une libération de contrainte, un temps d'euphorie durant une période relative de 18 mois. Mais ce moment ne peut-être qu'éphémère avant de retrouver une possible représentation négative et concevoir son existence de manière plus morose. Ce déroulement amène vers un isolement. Afin de répondre à cette réalité, nous concevons toutes nos activités avec des séniors. C'est pour cela que nos actions sont intergénérationnelles.

### OBJECTIFS GENERAUX ASSOCIATIF:

- ✓ S'adapter et accompagner le vieillissement du territoire.
- ✓ Renforcer et promouvoir les liens intergénérationnels.
- ✓ Développer les solidarités.
- ✓ Lutter contre l'isolement.
- ✓ Respecter la dignité humaine.
- ✓ Retisser des liens de proximité en développant des relations humaines.

### OBJECTIFS RETENUS/ OBJECTIFS OPERATIONNELS:

- ✓ Transmettre et partager les savoirs et les expériences de travail entre les générations.
- ✓ Développer les actions de lien entre les générations.
- ✓ Accompagner la préparation à la retraite.
- ✓ Accompagner la perte d'autonomie sociale, physique et/ou psychique.
- ✓ Faciliter l'investissement dans la vie citoyenne et associative.
- ✓ Promouvoir la participation des personnes retraitées à la vie sociale des structures.
- ✓ Réduire la fracture numérique.
- ✓ Inciter les personnes âgées de 55 ans et plus à pratiquer une activité physique régulière.

### MOYENS À METTRE EN ŒUVRE:

- ✓ Mettre en place des ateliers d'échanges et de transmission de savoirs avec les jeunes générations et proposer des moments festifs intergénérationnels
- ✓ Mise en place des premiers rendez vous pour la préparation à la retraite
- ✓ Repérer les actions de sensibilisation ou de préparation à la retraite sur notre territoire, en faire la promotion afin d'orienter et d'accompagner les publics vers l'existant.
- ✓ Repérer et répertorier toutes les actions existantes sur le territoire.
- ✓ Mettre en place avec les partenaires des activités culturelles et sportives afin de favoriser le lien social en vue de maintenir l'autonomie physique et comportementale.

- ✓ Organiser des réunions régulières (une ou deux fois par an) afin d'avoir un retour sur les actions et de proposer des ajustements.

## **PARTENARIATS**

### Financier:

La CARSAT, l'ARS et le Département.

### Technique et associatif:

- ✓ La CARSAT
- ✓ L'ARS
- ✓ Le département
- ✓ ECLA
- ✓ La fédération des centres sociaux
- ✓ Le CCAS de Ruffec
- ✓ Siel Bleu
- ✓ Le CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) qui pilote la démarche Monalisa.
- ✓ Le CLS du Ruffécois
- ✓ La CPAM...

Nous avons également des partenaires qui nous orientent des personnes isolées comme, les MDS, la PTA...

## **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

### **DESCRIPTION:**

Entre 25 à 30 activités sont proposées pour les adultes tout au long de l'année. Le public dit "sénior" fréquente majoritairement ces activités. Ces dernières se déroulent essentiellement en cours de journée et généralement en semaine. Dès lors, ce public bénéficie plus largement de l'offre.

Les seniors participent à différents niveaux : ils peuvent se positionner en qualité de consommateur d'activités et/ou ils s'inscrivent dans une dynamique de bénévolat aussi bien que pour l'encadrement d'activités que pour la gouvernance des associations (CSCS, ECLA...). En ce qui concerne la lutte contre l'isolement, nous poursuivons le repérage des situations d'isolement et nous mettons en place des stratégies afin d'améliorer l'accompagnement des personnes. Le travail en partenariat avec les élus, les acteurs du médico-social... est très important. A ce sujet, nous avons besoin d'améliorer notre communication. En fonction des besoins référencés, nous souhaitons entretenir une dynamique territoriale afin de proposer des actions sur des thématiques repérées. Nous identifierons les partenaires potentiels comme les CCAS, le CLS, les associations,... afin d'organiser et de mettre en place à titre d'exemple des actions sur la santé (Prévention AVC, prévention routière, prévention cancer...)

Nous organisons également les olympiades intergénérationnelles en partenariat avec l'Education Nationale où jeunes et anciens collaborent et se défient par équipes intergénérationnelles. Afin de lutter contre la fracture numérique, nous organisons des ateliers informatiques.

### **BENEFICIAIRES DE L'ACTION**

Les personnes de plus de 55 ans, cette notion dépend des financeurs (CARSAT 55 ans, conférence des financeurs 60 ans).

### **FREQUENCE**

Des activités hebdomadaires sont proposées tout au long de l'année, cependant elles sont moins nombreuses au cours de la saison estivale.

### DATE DE REALISATION

De janvier 2021 à décembre 2024

### RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Une dynamique de participation autour d'actions sur le territoire (repas habitants, temps forts...)
- ✓ Une force de propositions pour encadrer des actions nouvelles.
- ✓ Une meilleure autonomie avec les outils numériques.
- ✓ Un meilleur état de santé (physique et psychique) de nos aînés.
- ✓ Un fléchissement des dépenses de santé.

### MOYENS D'EVALUATION A METTRE EN ŒUVRE:

| Quantitative                 | Qualitative                           |
|------------------------------|---------------------------------------|
| Nombre d'actions proposées   | Maintien de l'autonomie des personnes |
| Nombre de participants       | La satisfaction des usagers           |
| Nombre de bénévoles investis | Nouveaux projets, nouvelles actions   |

## FICHE ACTION 2021/2024 SPORT SANTE

### ORIGINE DE L'ACTION:

Le Plan Régional Sport Santé Bien Être Nouvelle Aquitaine 2018/2024 a été lancé en avril 2019. L'objectif consiste à promouvoir les activités physiques et sportives (APS) comme stratégie thérapeutique non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé. Le Pays du Ruffécois est signataire d'un Contrat Local de Santé depuis 2015 dont la vocation est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Les actions en lien avec l'activité physique et la santé sont bien antérieures à la signature de cette contractualisation. Dans le cadre de la réécriture du Contrat Local de Santé, les ateliers de rencontres et de travail ont déterminé un axe autour de *la stratégie territoriale de prévention dont l'objectif principal est d'aller vers les publics vulnérables*. Les acteurs du territoire ont échangé sur l'organisation le développement de la santé par l'activité physique à l'échelle du territoire du Ruffécois qui comporte deux communautés de communes (83 communes pour 37 477 habitants). Afin de déployer plus largement le projet local autour de Mansle les partenaires dont le centre social ont répondu favorablement à la réflexion autour de la promotion du sport santé bien-être.

### Constat:

Suite à la présentation du Plan Régional Sport Santé Bien être Nouvelle Aquitaine 2018/2024 ainsi que la déclinaison du plan national et au regard des indicateurs sanitaires et sociaux du CLS du Pays Ruffécois, il nous a semblé important de nous pencher sur la thématique sport santé sur notre territoire cœur de Charente. La loi 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé contient deux dispositions emblématiques qui favoriseront la prise en compte des activités physiques et sportives dans les différentes politiques publiques développées dans le champ de la santé. La loi consacre le rôle primordial des APS comme facteur de santé, L'impact positif des activités physiques et sportives sur la santé de nos concitoyens est désormais officiellement reconnu. Ainsi, l'article 1er de cette loi dispose que les activités physiques et sportives participent à la prévention collective et individuelle des pathologies, des traumatismes et de la perte d'autonomie, au même titre, notamment, que l'éducation pour la santé et les politiques visant à lutter contre la sédentarité. L'article 144 de cette loi reconnaît également la possibilité pour les médecins de prescrire des activités physiques et sportives adaptées à leurs patients souffrant d'une affection de longue durée. Dès lors, pour notre territoire, l'idée serait de proposer une offre d'activités aux personnes avec des maladies chroniques. Ces activités seraient bénéfiques pour leur bien être physique, mental et social. Il n'existe aucune proposition de ce type sur le secteur du ruffécois. A l'initiative de l'éducateur sportif du club de canoë formé spécifiquement à l'encadrement de personnes ayant des pathologies de longue durée et de par son expérience, des rencontres entre professionnels se sont effectuées afin de déterminer la pertinence du projet. Des professionnels de la santé (kinésithérapeute, médecin du sport), des éducateurs sportifs, le conseiller technique de la DDCSPP16, le chargé de mission Santé Sport du Pays Ruffécois, le centre social culturel et sportif du Pays Manslois ont établi un diagnostic et une stratégie de promotion. Au regard de l'existant et de l'éloignement des services sur notre territoire rural éclaté (51 communes) et les problèmes de mobilité et d'isolement, le projet nous semble tout à fait pertinent. Chaque professionnel, dans son domaine de compétence a recensé un maximum d'informations afin d'établir un diagnostic confortant ce projet.

Plusieurs recensements ont été effectués:

Au niveau médical: le médecin du sport référent médical du projet (Mme Ploquin Isabelle) nous a fait remonter les constats des professionnels de santé du territoire (sur 5 Maisons de Santé Pluridisciplinaires). Ces remontées ont démontré un nombre non négligeable de patients atteints de maladies chroniques, avec des pathologies..., rien qu'au niveau des 4 cancers, les plus importants (sein, prostate, poumons, colo rectal), on recense environ 59 nouveaux cas par an. De plus, le Docteur Ploquin avec ses confrères ont remarqué une forte augmentation de l'obésité. Interrogés sur leurs missions en matière de promotion de l'activité physique (AP) à visée préventive, une large part des médecins généralistes de Poitou-Charentes adhèrent à leur rôle de prévention. Ainsi, plus de 9 praticiens sur 10 jugent avoir pour mission d'évaluer le niveau d'AP des patients qu'ils suivent. Ils portent une attention particulière pour les 45 ans et plus (99% des patients de plus de 45 ans se voient proposés une AP par leur praticien). De plus, 59 % des médecins généralistes déclarent aborder régulièrement la question de l'AP à visée préventive avec chaque patient. Près d'un généraliste sur quatre (23 %) déclare avoir déjà suivi une formation axée spécifiquement sur l'AP, les hommes davantage que les femmes (27 % versus 14 %). Afin d'améliorer la promotion de l'AP, les médecins généralistes plébiscitent en premier lieu la connaissance de l'offre organisée dans le domaine de l'AP sur leur territoire d'exercice (68 %). (ref : Panel Poitou-Charentes 2014-2016 - Publication n° 3 Juin 2016).

Au niveau du tissu associatif: 1 structure est opérationnelle sur le territoire, l'association Siel Bleu. Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois via la coordination en lien aussi avec la DDCSPP16 a recensé les associations susceptibles de participer à ce projet sport santé. Nous avons évalué à une bonne vingtaine de partenaires pouvant être fédérés. Par contre, les éducateurs, les animateurs et les bénévoles ne sont pas formés pour accueillir des personnes avec ces pathologies. De ce fait, il est indispensable et obligatoire de proposer une formation adaptée afin de répondre aux besoins du territoire.

### **OBJECTIFS GENERAUX ASSOCIATIF:**

- ✓ Fédérer, (in)former et accompagner les acteurs dans les différents champs (médical, social, sportif...).
- ✓ Promouvoir les bienfaits de l'activité physique.
- ✓ Accompagner l'utilisateur vers un retour et/ou la découverte de l'activité physique.

#### **Les objectifs principaux:**

Sur le bien être physique:

- ✓ Maintenir et/ou améliorer ses capacités respiratoires.
- ✓ Maintenir et/ ou améliorer ses fonctions motrices.

Sur le bien être mental:

- ✓ Reprendre confiance en soi.
- ✓ Améliorer l'estime de soi.
- ✓ Diminuer le stress.

Sur le bien être social

- ✓ Lutter contre l'isolement social.
- ✓ Préserver l'autonomie.
- ✓ Réduire les dépenses de santé.

### **OBJECTIFS RETENUS/ OBJECTIFS OPERATIONNELS:**

- ✓ Proposer une formation "éducateur sportif sport santé".

- ✓ Faire une plaquette de communication pour les professionnels médicaux sur les partenaires associatifs.
- ✓ Proposer un panel d'activités physiques adaptées et sécurisées aux personnes atteintes de pathologies et éloignées de l'activité.
- ✓ Organiser régulièrement des rencontres entre professionnels afin de faire des évaluations intermédiaires et faire évoluer le projet.
- ✓ Créer un maillage de professionnels pluridisciplinaires sensibilisés aux questions de sport santé. (tous les clubs sportifs, les EPCI (Pays Ruffécois, CDC Coeur de Charente, Mairies...), des intervenants du médico social, des bénévoles associatifs, des professionnels de santé, la DDCSPP, le Conseil Départemental, La ligue contre le cancer...).
- ✓ Réaliser une charte de "bonne pratique" pour les associations et les usagers souhaitant s'inscrire dans la démarche.
- ✓ Initier de nouveaux partenariats publics et privés.
- ✓ Obtenir pour le territoire le label Sport Santé.

### MOYENS À METTRE EN ŒUVRE:

- ✓ Coordonner, orienter, être un relais pour les associations, les usagers et les partenaires.
- ✓ Accompagner les associations sportives vers une nouvelle offre de pratique et vers une reconnaissance par de nouveaux acteurs dans l'accueil d'un public éloigné de la pratique (nouveaux licenciés, nouveaux bénévoles, nouveaux créneaux de pratique...)
- ✓ Valoriser les associations entreprenant cette démarche auprès du monde de la santé et des usagers.
- ✓ Grâce à la formation qui sera proposée et l'outil de communication mis à disposition des MSP, les médecins pourront orienter l'utilisateur/patient vers une pratique d'activités physiques de manière sécurisée, adaptée et pérenne (bilan, suivi, ...) afin d'améliorer leur santé et leur bien-être.

### PARTENARIATS

- ✓ Les EPCI (Pays Ruffécois, CDC Coeur de Charente, Mairies...).
- ✓ La PTA via le coordonateur PEPS.
- ✓ Les clubs sportifs (éducateurs et bénévoles associatifs).
- ✓ Les intervenants du médico social.
- ✓ Les professionnels de santé.
- ✓ La DDCSPP.
- ✓ Le Conseil Départemental.
- ✓ La ligue contre le cancer...

### MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

#### DESCRIPTION:

Une réflexion et une ébauche de projet a déjà été élaboré fin 2019. Il met en lien les professionnels de santé de la maison de santé pluridisciplinaire de Mansle-Luxé, le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois et le club de canoé-kayak de Mansle.

Ce projet s'appuie aujourd'hui sur le CSCS du Pays Manslois et il a pour vocation de se développer autour de deux objectifs principaux:

- ✓ Mettre en place une coordination à l'échelle d'un territoire de 52 communes pour une population de 22 394 habitants.
- ✓ Permettre une orientation des personnes éloignées de l'activité physique (notamment les patients touchés par un cancer) vers des structures sportives capable de les accueillir avec un encadrement adapté et une activité multi disciplinaire, entrant dans l'organisation prévue par le PRSSBE NA.

Porter ce type de projet nécessite de réaliser un état des lieux sur les acteurs du monde sportif en capacité d'accueillir ce nouveau public de manière encadrée ou non, orienté par les Maisons de

Santé Pluridisciplinaires et les collectivités qui pourraient être partie prenante de ce dispositif. Il est envisagé de développer une synergie entre les structures volontaires afin qu'elles s'inscrivent dans le projet territorial. Cette synergie doit permettre un accès à la pratique physique pour les personnes éloignées de la pratique physique pour des raisons sociales et pour des raisons médicales. Cette dynamique doit s'inscrire dans la démarche régionale du plan sport santé bien être Nouvelle Aquitaine qui peut se traduire par une promotion de la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique, pour tous et à tous les âges de la vie en lien avec son volet « Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé » décliné au niveau départemental.

Les participants seront orientés par leur médecin traitant et/ou par des personnes habilitées. Les professionnels de santé (médecins généralistes ou spécialistes, libéraux ou hospitaliers, kinésithérapeutes, infirmières, pharmaciens...) jouent un rôle prépondérant dans le conseil et l'orientation des personnes atteintes de maladies chroniques. Il pourrait également être considéré au regard des difficultés de mobilité sur le territoire une proposition de transport à la demande.

**BENEFICIAIRES DE L'ACTION**

Essentiellement des adultes et des séniors. Cependant, en fonction des prescriptions, les bénéficiaires peuvent également être des adolescents.

**FREQUENCE**

Des séances hebdomadaires avec plusieurs disciplines sportives et plusieurs participants. Mettre en place 1 voire 2 sessions de formation pour les acteurs sportifs. Instaurer des réunions de concertation et de coordination avec le coordonateur PEPS et le technicien du Pays Ruffecois.

**DATE DE REALISATION**

De janvier 2021 à décembre 2024

**RESULTATS ATTENDUS**

- ✓ Former des bénévoles à la formation socle.
- ✓ Retour à l'activité pour les personnes dépistées avec des prescriptions.
- ✓ Développement des activités sportives avec la participation de nouvelles associations.
- ✓ Promouvoir un réseau avec toutes les MSP de cœur de Charente.
- ✓ Implication des professionnels de santé.

**MOYENS D'EVALUATION A METTRE EN ŒUVRE:**

| <b>Quantitative</b>              | <b>Qualitative</b>                                   |
|----------------------------------|--|
| Nombre de participants           | Recueil de satisfaction                              |
| Nombre de séances proposées      | Perspectives avec l'utilisateur suite à l'évaluation |
| Nombre de partenaires            |  |
| Nombre de prescriptions établies |  |

## BILAN DES ACTIONS 2016/2020 MONALISA

Qu'est ce que Monalisa ?

Monalisa, acronyme de Mobilisation NAtionale contre L'ISolement social des Agés, est un groupe de travail composé d'une trentaine d'associations et opérateurs publics et parapublics (tels que la CNAV, l'UNCCAS, les MSA ou la CNSA), tous déjà actifs dans le combat contre la solitude des âgés.

### **Période:**

L'évaluation présentée s'étend de juin-2017 à décembre 2020.

En effet, depuis 2017, une coopération départementale portée par l'ADMR suite à l'appel à projet initié par le Conseil Départemental a vu le jour. Cependant, cela a été redéfini et retravaillé afin de mettre en avant que Monalisa est avant tout une dynamique collective et collaborative. Le projet doit être co-construit entre l'ensemble des acteurs de la Charente, en observant les pratiques de terrain de chacun et les besoins émergents. La participation citoyenne ne se décrète pas. Elle se construit dans le temps, avec un travail régulier de proximité.

En juillet 2019, la coordination est assurée par la Fédération des Centres Sociaux de la Charente.

### **Le Grand axe et les actions qui en découlent:**

Il s'agit de coordonner, d'inciter, d'accompagner, de former des équipes citoyennes sur les territoires afin de lutter contre l'isolement.

C'est un travail coopératif pour lutter collectivement contre l'isolement des personnes âgées.

En termes d'actions, cela peut être de la visite à domicile de bénévoles, des contacts téléphoniques. Mais cela peut également être des actions de lien social : sorties collectives organisées par les habitants, jardins partagés...

Ces actions se reconnaissent autour d'une charte, que nous avons signée le 18 décembre 2018.

### **La zone d'influence et les enjeux:**

Le Pays Ruffécois.

### **Le public concerné:**

Les personnes âgées isolées.

### **Les partenaires (logistique, financier...) et les types de partenariat:**

#### Financiers:

Le département : La conférence des financeurs

#### Technique et logistique:

- ✓ L'association nationale Monalisa.
- ✓ Un comité de pilotage est constitué avec les partenaires suivants:
- ✓ La Fédération des Centres Sociaux de la Charente.
- ✓ Fédération Charente de Générations Mouvement.
- ✓ Le Centre Social Culturel et Sportif de Roumazières.
- ✓ Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois.
- ✓ Les CCAS du Grand Angoulême, de Brie, de Cognac, de la Rochefoucault, de Saint Yriex.
- ✓ L'association UNA.
- ✓ L'association départementale des Visiteurs de Malade en Etablissement Hospitalier (VMEH)
- ✓ La MSA.

- ✓ L'association Siel Bleu.
- ✓ L'ADMR.
- ✓ L'UDAF.
- ✓ La Croix rouge.
- ✓ Les petits frères des pauvres.
- ✓ Le secours catholique.
- ✓ Lisam. (Lutte contre L'Isolement des Aînés du Montmorellien)
- ✓ Le CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).
- ✓ La fondation du Crédit Agricole Charente Périgord...

### Les objectifs généraux:

- Les objectifs d'une équipe citoyenne.
  - Accompagnement et participation des personnes âgées.
  - Animation des bénévoles et de la vie d'équipe.
  - Délimitation et investissement sur un territoire
  - Action en réseau.

### Les objectifs opérationnels:

- Favoriser l'échange de bonnes pratiques et mettre en convergence les actions menées dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, de façon à assurer un meilleur maillage territorial.
- Trouver et fidéliser des bénévoles.
- Déployer le bénévolat et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne.

### Les moyens mis en place:

- ✓ Mise en place de réunions techniques (avec le délégué fédéral de la Fédération des Centres Sociaux, la Référente Famille de Roumazière qui gère les formations et la Coordinatrice du CSCS du Pays Manslois qui gère la communication).
- ✓ Mise en place de comités de pilotage Monalisa en Charente.
- ✓ Mise en place d'une coordination locale qui :
  - a. Recense l'existant et les acteurs déjà présents.
  - b. Anime et développe un réseau à l'échelle du Pays Ruffécois.
  - c. Développe la communication locale.
  - d. Gère et accompagne des équipes citoyennes : outils, formation interne...
  - e. Accompagne via l'Espace France Services.
  - f. Veille sur les événements de la vie.

### Les objectifs réalisés:

#### Points positifs:

Les principes de solidarité ne sont pas que des mots, nous en avons été témoins au cours de l'année 2020. En points positifs nous soulignons :

- Le maintien du lien entre les personnes.
- Leur capacité d'entraide sans faille
- On a vu également des solidarités de voisinage au cours des confinements.

Afin de rester en lien avec les bénévoles, des échanges par mail, des appels téléphoniques ont été faits régulièrement.

Certaines visites se sont transformées en appels téléphoniques et elles perdurent à ce jour. Cependant, en grande majorité, les visites ont continué malgré la pandémie grâce à la volonté des bénévoles et des personnes isolées. Bien évidemment, ils ont observé une très grande prudence dans l'application des règles sanitaires et les gestes barrières.

Des appels téléphoniques individuels réguliers se sont rajoutés auprès des personnes âgées usagers du centre social. En effet, bon nombre de ces personnes vivent des situations d'isolement marquées par leur lieu de résidence dans de petits villages. Ces contacts réguliers ont permis de s'assurer qu'ils allaient bien, de prendre de leurs nouvelles et qu'ils n'avaient pas de demandes ou de besoins particuliers et bien sûr de garder le lien.

Malgré la situation particulière due au Covid, nous avons quand même partagé un après midi récréatif à la ferme d'Yvonne en septembre. Cet après-midi était organisé autour d'une visite de la ferme et le partage d'un goûter. Ce moment d'échange entre les bénévoles et les personnes visitées a été fort apprécié et il a été demandé de renouveler ce moment. Malheureusement, le retour au confinement nous oblige à repousser ces rencontres.

L'année a été compliquée pour les bénévoles. Il s'est révélé essentiel de leurs porter une attention particulière pour éviter l'épuisement et la perte de moral. Ils ont été eux-mêmes privés des visites de leur famille, de leurs enfants et surtout de leurs petits enfants. Leur engagement est mis à rude épreuve. Ils se sont montrés très aidants avec une qualité relationnelle remarquable envers les personnes visitées. Les liens par téléphone et les visites en présentiel ont largement contribué « à la bonne santé mentale » des personnes assignées à domicile.

Pour certaines personnes, le confinement a modifié les types d'interventions. Certains bénévoles ne souhaitent pas prendre le risque pour eux et pour les personnes visitées. Dès lors, le lien s'est poursuivi par de longues conversations téléphoniques.

Garder le lien avec les personnes âgées est essentiel, mais soutenir les engagements bénévoles l'est tout aussi.

La veille que nous opérons revêt un caractère individuel et collectif. Ces deux approches sont complémentaires et indispensables pour la réalisation de nos objectifs.

### **Les points à améliorer ou à redéfinir:**

#### **Points à améliorer:**

Nous devons développer et inventer des solutions nouvelles afin de soutenir encore plus les bénévoles. En effet, ils ont été mis à rude épreuve cette année.

Nous devons mobiliser de nouveaux bénévoles pour assurer les visites, car la PTA nous oriente des personnes isolées qui auraient besoin de visites, mais à l'heure actuelle il est difficile d'y répondre.

#### **Perspectives:**

Poursuivre et développer le soutien aux bénévoles de terrain, travailler la mobilisation afin de sensibiliser de nouvelles personnes pour lutter contre l'isolement par un engagement citoyen.

Faire émerger de nouvelles équipes de bénévoles, de manière à renforcer et répondre au mieux à la demande.

Un travail est en cours avec le secours catholique sur Ruffec afin de mobiliser des bénévoles et de créer par la suite une équipe citoyenne sur Val de Charente.

Un des objectifs consiste à cibler les politiques, les associations, les professionnels de santé, les CLS, l'hôpital de Ruffec, et les autres partenaires...



### **Les taux de fréquentation:**

En 2017, suite au travail réalisé à l'échelle départementale, le CSCS s'est saisi de la problématique de la constitution d'une équipe sur le ruffécois de bénévoles sensibilisés à la question de l'isolement des personnes âgées. Nous avons saisi en interne l'opportunité d'une jeune en mission service civique avec laquelle nous avons commencé une réflexion sur la démarche et la recherche de bénévoles. Dès lors, des premières rencontres ont eu lieu suite à une communication dans la presse. Petit à petit à force de rencontres et de réunions de travail, nous avons pu constituer une équipe de bénévoles dénommée sous le vocable «les blablacoeurs».

Pour l'année 2018:

Fin 2018, la signature de la charte Monalisa nous a permis d'être référencé au Niveau national.

A partir de septembre 2018, les bénévoles engagés dans cette mobilisation ont débuté les visites auprès des personnes déjà repérées. Ces dernières nous ont été orientées par les familles, les connaissances et les partenaires (ADMR, PTA...).

Pour l'année 2019: 7 bénévoles, 262 visites soit 393h de visite.

Pour l'année 2020:

23 personnes visitées par 7 bénévoles + 36 personnes contactées par téléphone durant le confinement soit 326 visites (555h) et 190 appels.

**FICHE ACTION 2021/2024  
MONALISA**

**ORIGINE DE L'ACTION:**

Monalisa, acronyme de Mobilisation NAtionale contre L'ISolement social des Agés, est un groupe de travail composé d'une trentaine d'associations et d'opérateurs publics et parapublics (tels que la CNAV, l'UNCCAS, la MSA ou la CNSA). Ils sont tous déjà actifs dans le combat contre la solitude des âgés.

Ce groupe de travail vise à promouvoir les actions bénévoles de proximité et à favoriser les coopérations entre acteurs associatifs, professionnels et institutionnels pour encourager les liens intergénérationnels, en vue de rompre l'isolement des personnes âgées.

➤ **Constat :**

Pourquoi Monalisa ?



L'isolement social des âgés est un facteur indéniable de la perte progressive d'autonomie. La solitude est par ailleurs un catalyseur de toutes les autres formes d'exclusion. L'allongement de la vie doit être considéré par la société comme une chance.

Notre espérance de vie en permanente progression est l'opportunité de renforcer l'échange d'expériences entre générations, la transmission d'une mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective, la passation de valeurs et ainsi le mieux vivre ensemble.

L'isolement social existe à tous les âges de la vie mais augmente et devient massif pour les plus vieux. Une personne âgée sur 4 est isolée : cela représente 24% en 2014 contre 16% en 2010. 1,5 million de personnes de plus de 75 ans vivent aujourd'hui en France dans une solitude qu'elles n'ont pas choisie. L'isolement social, qui crée un

risque important de perte d'autonomie, est devenu un nouveau risque social, un enjeu de santé publique et de cohésion sociale.

Se mobiliser contre l'isolement des âgés, c'est lutter contre la perte de sens parfois ressentie par notre société, notamment par les plus jeunes. Ce n'est pas seulement défendre les droits des âgés à être considérés comme acteurs de la cité, c'est également reconsidérer l'apport de chacun pour la collectivité et la réciprocité qui lui est inhérente.

Une mobilisation contre l'isolement est pour chacun l'opportunité de contribuer à changer le regard sur l'âge, qui loin d'être une charge et une seule source de questionnements, d'inquiétudes, est aussi une chance.

Il est surtout pour chacun, jeunes, moins jeunes et âgés, l'opportunité d'apprendre à travers ce rapprochement, de toucher à la plus grande richesse qui soit, la richesse humaine.

Enfin, c'est agir sur la prévention des petites pertes d'autonomie et réduire la période de grande perte d'autonomie qui n'est pas inéluctable : une personne âgée isolée doit être repérée pour être accompagnée dans les meilleures conditions.

Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent ensemble. Cette démarche collaborative vise à encourager la participation de tous pour développer la création de liens sociaux de proximité.

**OBJECTIFS GENERAUX ASSOCIATIF:**

- ✓ Promouvoir les rapports intergénérationnels.
- ✓ Développer les solidarités.
- ✓ Lutter contre l'isolement.

- ✓ Respecter la dignité humaine.
- ✓ Retisser des liens de proximité en développant des relations humaines.

### OBJECTIFS RETENUS/ OBJECTIFS OPERATIONNELS:

- ✓ Favoriser l'échange de bonnes pratiques et mettre en convergence les actions menées dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, de façon à assurer un meilleur maillage territorial.
- ✓ Construire un réseau de solidarités.
- ✓ Repérer les besoins.
- ✓ Partager les informations, les compétences, les ressources, les savoirs faire.
- ✓ Déployer le bénévolat et faire de la lutte contre l'isolement des âgés un axe majeur de l'implication citoyenne.

### MOYENS À METTRE EN ŒUVRE:

- ✓ Mettre en place des réunions techniques (avec le délégué fédéral, la référente famille de Roumazieres qui gère les formations et nous qui gérons la communication).
- ✓ Mettre en place des comités de pilotage Monalisa Charente.
- ✓ Mettre en place des formations, des rencontres, des échanges... pour les bénévoles engagés sur Monalisa. (transmissions d'outils, échanges de pratique...).
- ✓ Mettre en place une coordination locale, à l'échelle du Ruffécois, qui :
  - a. Recense l'existant et les acteurs déjà présents.
  - b. Anime et développe un réseau à l'échelle du pays.
  - c. Développe la communication locale.
  - d. Gère et accompagne des équipes citoyennes : outils, formation interne...
  - e. Accompagne via l'Espace France Service.
  - f. Veille sur les événements de la vie.
  - g. Accompagne des groupes de bénévoles qui souhaitent se constituer en équipe citoyenne.
  - h. Mettre en place des rencontres festives avec les visiteurs et les visités.

### PARTENARIATS

#### - Financiers:

Le département avec la conférence des financeurs.

#### - Technique et logistique:

CNSA (qui «absorbe» Monalisa)

Un comité de pilotage est constitué avec les partenaires suivants :

- a. La fédération des centres sociaux
- b. Le centre social de Roumazieres
- c. Les CCAS du Grand Angoulême, de Brie
- d. Una
- e. La MSA
- f. Siel Bleu
- g. L'ADMR
- h. UDAF
- i. Croix rouge
- j. Les petits frères des pauvres
- k. Le secours catholique
- l. Lisam...

Des partenaires qui nous orientent également des personnes isolées comme, les MDS, la PTA...

**MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

**DESCRIPTION:**

Les différents champs d'intervention :

- ✓ Nous promovons la communication à l'échelle départementale.
- ✓ Nous co animons les comités de pilotage de la coopération Monalisa Charente.
- ✓ Nous accompagnons et formons les bénévoles qui souhaitent s'engager et être acteur de Monalisa.
- ✓ Nous proposons des outils pour la mise en action.
- ✓ Nous organisons des temps de rencontres, d'échanges de pratique, de réflexion de mise en place de projet.
- ✓ Nous rencontrons les élus et les partenaires afin de faire connaître la démarche Monalisa.
- ✓ Nous sommes en lien avec les partenaires sociaux et les citoyens qui ont repéré des personnes isolées afin que nous prenions le relais.
- ✓ Nous travaillons en collaboration et nous accompagnons les associations, les CCAS et/ou des citoyens qui souhaitent créer des équipes citoyennes.

**BENEFICIAIRES DE L'ACTION**

Les personnes âgées isolées, ce qu'on entend par âgés dépend des financeurs (CARSAT 55 ans, conférence des financeurs 60 ans)

**FREQUENCE**

Concernant les visites et les appels téléphoniques, nous sommes sur une fréquence hebdomadaire. En ce qui concerne la formation des bénévoles, nous proposons au minimum 2 sessions par an. De plus, nous organisons une journée de rencontre et d'échanges de pratiques à l'échelle départementale. Les rencontres d'appuis pour les équipes citoyennes du territoire se font 1 fois tous les 2 mois. 1 à 2 fois par an nous programmons des rencontres festives.

**DATE DE REALISATION**

De janvier 2021 à décembre 2024

**RESULTATS ATTENDUS**

- ✓ Le repérage et la reconnaissance de la démarche Monalisa sur tout le territoire.
- ✓ Retisser et renforcer les liens de proximité.
- ✓ Avoir un réseau de proximité réactif.
- ✓ Accueillir plus de bénévoles.

**MOYENS D'EVALUATION A METTRE EN ŒUVRE:**

| <b>Quantitative</b>   | <b>Qualitative</b>                  |
|---|-------------------------------------|
| Nombre de personnes visitées (ou appelés)                   | Satisfaction des personnes visitées |
| Nombre de visites et d'appels                               | Participation active des bénévoles  |
| Nombre de bénévoles engagés                                 |                                     |
| Nombre de personnes ayant été prises en charge en proximité |                                     |

## BILAN DES ACTIONS 2016/2020 LUDOTHEQUE

Dans le cadre du contrat de projet (renouvellement de l'agrément CAF 2021/2024), il est demandé à chacun des acteurs d'effectuer un bilan des actions passées. Dès lors, la CAF nous propose la grille d'évaluation suivante :

### Période:

De janvier 2016 à décembre 2020

### **La zone d'influence et les enjeux:**

La zone d'influence s'étend sur tout le territoire de la communauté de communes, soit 27 communes de 2016 à 2017 (ancienne CDC du Pays Manslois), et depuis la fusion sur 52 communes (CDC Cœur de Charente). Les enjeux consistent à animer le territoire en proposant une activité culturelle intergénérationnelle et de proximité.

### **Le public concerné:**

Tous les publics de la petite enfance au sénior.

### **Les partenaires (logistique, financier...) et les types de partenariat:**

#### Financiers:

La Communauté de Communes.

La CAF.

Le Département via le CDA (contrat départemental d'Animation).

#### Technique et logistique:

Le Département.

Les communes par la mise à disposition de leurs infrastructures.

#### Autres partenaires sur des animations de territoire :

Les APE.

Les comités des fêtes.

Les associations locales.

### **Les objectifs généraux:**

Utilisation du jeu comme :

- Un outil de socialisation et de citoyenneté.
- Un outil de développement de la créativité et de l'imaginaire.
- Une action pour rompre l'isolement.
- Une animation de proximité.
- Le jeu comme vecteur culturel.

### **Les objectifs opérationnels:**

- Promouvoir les jeux à caractère culturel.
- Développer le lien social.
- Approfondir les capacités cognitives.
- Développer les liens intergénérationnels.
- Lutter contre l'isolement.
- Répondre aux difficultés de mobilité sur le territoire.

- Favoriser des activités de proximité.

**Les moyens mis en place:**

- Des réunions de préparation avec les techniciens du CSCS et de la CDC.
- Mise en place d'un planning annuel envoyé par la CDC pour la demande de mise à disposition des salles des fêtes des communes de Cœur de Charente.
- Un projet inclus dans le cadre du Projet Educatif Local du Pays Manslois, puis du PEDT (via le CDA) et donc de la CTG.
- Des moyens de communication (plaquettes, affiches, site internet, réseaux sociaux...)

**Les objectifs réalisés:**

- Une utilisation optimale des équipements mis à disposition par les communes du territoire.
- Une bonne fréquentation.
- La satisfaction du public.
- Une bonne communication.
- Un taux de participation important sur toutes les séances.
- Un accès à la culture et de proximité.
- Le lien social et intergénérationnel.

**Les points à améliorer ou à redéfinir:**

L'agrandissement du territoire a des cotés positifs (nouveaux participants, connaissance de cette activité...), mais également des côtés négatifs ou à améliorer. En effet, le fait d'être sur un vaste territoire, il est difficile de satisfaire toute la population régulièrement avec des moyens constants. Une seule animation ludothèque par mois c'est peu. A titre d'illustration, cela représente une séance tous les 3 mois sur les anciens territoires.

Les participants réclament plus de séances de proximité. De fait, il est difficile de les satisfaire et de fidéliser le public par manque de régularité. Les moyens donnés à la ludothèque sur ce nouveau territoire (+ de 22 000 habitants) sont identiques à ceux octroyés sur le territoire précédent (9 000 habitants)

Nous devons améliorer notre communication en direction de certaines communes qui ne relaient pas l'animation ludothèque sur leur commune.

**Les taux de fréquentation:**

| <b>LES MERCREDIS<br/>DE LA<br/>LUDOTHEQUE</b> | <b>2016</b> | <b>2017</b> | <b>2018</b> | <b>2019</b> | <b>2020</b> |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Nb de participations</b>                   | 349         | 343         | 357         | 317         | 116         |
| <b>nb journée</b>                             | 10          | 11          | 11          | 10          | 4           |
| <b>moyenne/journée</b>                        | 34.9        | 31.2        | 32.4        | 31.7        | 29          |
| <b>Nombre d'heures</b>                        | 70          | 77          | 77          | 70          | 28          |

| AUTRES ANIMATIONS       | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|
| Nb de manifestations    | 6    | 7    | 8    | 7    | 0    |
| Nb d'animation TAP/CLAS | 40   | 40   | 24   | 25   | 8    |
| Nombre d'heures         | 92   | 90   | 74   | 71   | 12   |

La ludothèque mobile a retrouvé un second souffle lors de la fusion des 3 CDC. En effet, nous avons élargi notre champ d'action. De plus, la communication faite par la CDC Cœur de Charente a fait venir de nouveaux participants comme les assistantes maternelles, les accueils de loisirs et de nouveaux habitants.

- ✓ Les heures d'ouvertures supplémentaires (autres animations) correspondent aux animations de territoire en appui avec le tissu associatif local et les interventions dans le cadre des TAP (jusqu'en 2019 de manière dégressive), le CLAS, l'été actif.
- ✓ Pour 2020 il y a eu 28h de prestation sur les mercredis + 12h sur les interventions dans le cadre du CLAS. En raison de la crise sanitaire, nous avons seulement proposé 4 séances (janvier / février / septembre / octobre)
- ✓ La ludothèque est très fréquentée par les assistantes maternelles et les accueils de loisirs du territoire. Cependant, on constate une participation accrue des familles sur les communes où la communication est relayée auprès des habitants.
- ✓ Le prêt de jeux (principalement les grands jeux en bois) est également sollicité par les partenaires. Les associations n'hésitent pas à les emprunter pour leurs manifestations (fête des écoles, Festi'sport, Foire du partage, Chasse aux œufs...)
- ✓ Les particuliers profitent également de ce service de prêt pour les anniversaires de leurs enfants et les weekends.

## FICHE ACTION LUDOTHEQUE MOBILE 2021/2024

### ORIGINE DE L'ACTION:

#### Constat:

Au regard des difficultés de mobilité sur le territoire, la ludothèque mobile porte des actions d'animation et de lien au plus près des habitants. Ces derniers souhaitent bénéficier d'opérations festives, de loisirs, accessibles à tous proche de leur domicile. L'élargissement du territoire rend encore plus prégnante la question de la proximité. Cependant, il est plus difficile de fidéliser un public avec une activité ludothèque tous les 3 mois à proximité.

### OBJECTIFS GENERAUX ASSOCIATIF:

- ✓ Utilisation du jeu comme outil de socialisation et de citoyenneté.
- ✓ Utilisation du jeu comme outil de développement de la créativité et de l'imaginaire.
- ✓ Utilisation du jeu pour rompre l'isolement.
- ✓ Vecteur de la construction de la personne et notamment chez l'enfant.
- ✓ Proposer une animation de proximité.
- ✓ Utilisation du jeu comme vecteur culturel.

### OBJECTIFS RETENUS/ OBJECTIFS OPERATIONNELS:

- ✓ Accéder à la culture.
- ✓ Développer le lien social.
- ✓ Approfondir les capacités cognitives.
- ✓ Développer les liens intergénérationnels.
- ✓ Lutter contre l'isolement.
- ✓ Répondre aux difficultés de mobilité sur le territoire.
- ✓ Favoriser des activités de proximité.

### MOYENS À METTRE EN ŒUVRE:

- ✓ Les actions ont lieu principalement les mercredis, lors des événements festifs sur les communes du territoire.
- ✓ Mise en place d'un service de location de jeux et jouets.
- ✓ Renforcer l'aspect tout public.
- ✓ Mise en place de communications.
- ✓ Mise à disposition des équipements communaux.

### PARTENARIATS

#### - Financiers:

La Communauté de Communes, la CAF, le Département via le CDA (Contrat Départemental d'Animation)

#### - Technique et logistique:

La Communauté de Communes, les municipalités par la mise à disposition de leurs infrastructures.

#### - Autres partenaires sur des animations de territoire :

Les Associations de Parents d'Elèves, les comités des fêtes, les associations locales

## MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

### DESCRIPTION:

La ludothèque mobile propose 5 types de services:

- ✓ Le prêt de jeux et de jouets.
- ✓ Le jeu sur place, libre ou animé par une professionnelle.
- ✓ Des ateliers de fabrication et de formation au jeu.
- ✓ Des manifestations et des animations de territoire.
- ✓ Des informations et des conseils concernant le jeu.

### BENEFICIAIRES DE L'ACTION

Tous les acteurs du territoire: Les écoles, les accueils de loisirs de la CDC, les maisons de retraite, les comités des fêtes, les associations de parents d'élèves, les assistantes maternelles, les habitants...

### FREQUENCE

- Amplitude d'ouverture annuelle : 120 heures
  - a. 10 jours à 7h (5h de face à face + 2h installation et préparation) les mercredis.
  - b. 10 jours à 5h (3h30 de face à face + 1h30 installation et préparation) lors des animations du territoire.

### DATE DE REALISATION

De janvier 2021 à décembre 2024

### RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Une animation de territoire accessible à tous
- ✓ La création de lien social
- ✓ Un renforcement des liens familiaux
- ✓ Une augmentation de la fréquentation et fidélisation des publics
- ✓ L'Implication des élus locaux

### MOYENS D'EVALUATION A METTRE EN ŒUVRE:

| Quantitative                    | Qualitative                      |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Nombre de participations        | Retour des usagers               |
| Nombre d'animation dans l'année | Amélioration des apprentissages  |
| Nombre de prêt de jeux          | Renforcement des liens familiaux |

## BILAN DES ACTIONS 2016/2020 ETE ACTIF

### **Période:**

Chaque saison estivale : Juillet et août pendant 7 semaines en 2016 et 2017, puis 6 semaines en 2018, 2019 et 2020

Ce changement d'amplitude (passage de 7 à 6 semaines) est dû à la fusion des 3 CDC pour former une seule communauté de communes dénommée Cœur de Charente au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **Le Grand axe et les actions qui en découlent:**

L'été actif a pour vocation de favoriser l'accès aux loisirs culturels et sportifs pour tous les charentais. Il permet également par l'animation des territoires ruraux, de renforcer l'attractivité touristique.

L'été actif et solidaire doit développer et valoriser les partenariats inter-associatifs.

L'été actif et solidaire en Charente présente un ensemble d'activités sportives et culturelles organisées par des groupements de communes et des associations sur tout le territoire charentais. Il fonctionne en juillet et en août, avec le soutien du Département et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Les animations s'adressent prioritairement aux Charentais et elles présentent des activités physiques et sportives, des activités de pleine nature, des ateliers de pratiques artistiques, des animations de découverte du patrimoine, de la sensibilisation à l'environnement...

### **La zone d'influence et les enjeux:**

La communauté de communes Cœur de Charente depuis 2018, (Pays Manslois pour 2016,2017)

### **Le public concerné:**

L'été actif et solidaire est une opération "tout public".

Les activités proposées concernent prioritairement la population locale, cependant elles peuvent contribuer à renforcer l'offre touristique.

### **Les partenaires (logistique, financier...) et les types de partenariat:**

#### Financiers:

La Communauté de Communes

La DDCSPP (jusqu'en 2017)

Le Département

#### Technique et logistique:

Les partenaires associatifs.

Les éducateurs sportifs.

La DDCSPP.

Le Département.

Les communes par la mise à disposition de leurs infrastructures.

### **Les objectifs généraux:**

- Favoriser la découverte d'activités accessibles à tous.
- Favoriser les loisirs de proximité.
- Proposer des activités diverses et variées issues en priorité du tissu associatif local.
- Développer la découverte et l'initiation à la culture.
- Favoriser les liens intergénérationnels et l'accueil des différents publics.

### **Les objectifs opérationnels:**

- Favoriser l'adaptation du public handicapé.

- Faire participer les familles et pas seulement les enfants.
- Veiller à un encadrement professionnel et à des séances de qualité.
- Disposer de moyens matériels, financiers et fonctionnels adaptés.
- Organiser des activités en partenariat avec les associations locales.
- Organiser des activités décentralisées.
- Proposer diverses activités à visées culturelles, artistiques et sportives.

### Les moyens mis en place:

- Réunions de préparation avec les techniciens du centre social, de la CDC, du Département et de la DDCSPP.
- Réunions de préparation avec le tissu associatif local, ainsi que beaucoup de contacts téléphoniques et mailings.
- Recrutement d'un coordinateur pour la saison estivale jusqu'en 2017 puis de 2 coordonateurs en 2018.
- Demande de labellisation du dispositif et suivi du cahier des charges du Département.
- Des équipes de professionnels diplômés et de bénévoles.
- Des locaux mis à disposition et adaptés aux activités proposées.
- Un projet inclus dans le cadre du Projet Educatif Local du Pays Manslois, puis du PEDT (via le CDA).
- Des moyens de communication (plaquettes, affiches, site internet, réseau sociaux...).
- Mise en place d'une programmation riche et variée tant sur le plan sportif que sur le plan culturel.

En 2018, après la création de Cœur de Charente, la communauté de communes a mandaté le centre social culturel et sportif pour coordonner les 2 labellisations « été actif ». En effet, auparavant, une labellisation était attribuée sur le pays d'Aigre, et une sur le pays Manslois. Le département s'était engagé à maintenir ces 2 labellisations. Dès lors, il a été décidé de ne présenter qu'un seul dossier de demande de labellisation mais avec 2 coordonnateurs recrutés sur 4 semaines chacun par le Département. En ce qui concerne les 3 autres semaines prise en charge par le Centre Social Culturel et Sportif, il a été décidé au regard du territoire de les réorganiser de la manière suivante : 1 coordonateur est embauché 2 semaines de plus et le second une semaine supplémentaire. Cette organisation n'a pas d'incidence budgétaire. Cependant, le dispositif fut raccourci de 6 semaines au lieu de 7.

La fusion des 3 CDC a permis d'élargir l'offre d'activités et de lieux à découvrir. Les communes de l'ancienne CDC de la Boixe n'avaient pas de labellisation « été actif ». Elles ont été très ouvertes à la proposition de recevoir des séances sur leur commune mais également enchantées que certaines animations étaient encadrées et animées par leurs associations ou par des partenaires locaux.

### Les objectifs réalisés:

- Une utilisation optimale des équipements mis à disposition par les communes du territoire.
- Une bonne affluence, certaines activités sont les incontournables sur notre territoire : le canoé kayak, les randonnées pédestres, l'équitation, les activités nature environnement, la pêche... tout ce qui concerne le sport nature.
- La satisfaction du public par rapport aux activités proposées, par rapport à l'encadrement et aux coordonateurs.
- Une bonne communication entre tous les intervenants.
- Notons la participation de personnes handicapées (autistes, trisomiques) et des personnes à mobilité réduite.
- Un panachage des âges et de la population (locale, touriste, charentais).
- Un taux de participation important sur toutes les activités.

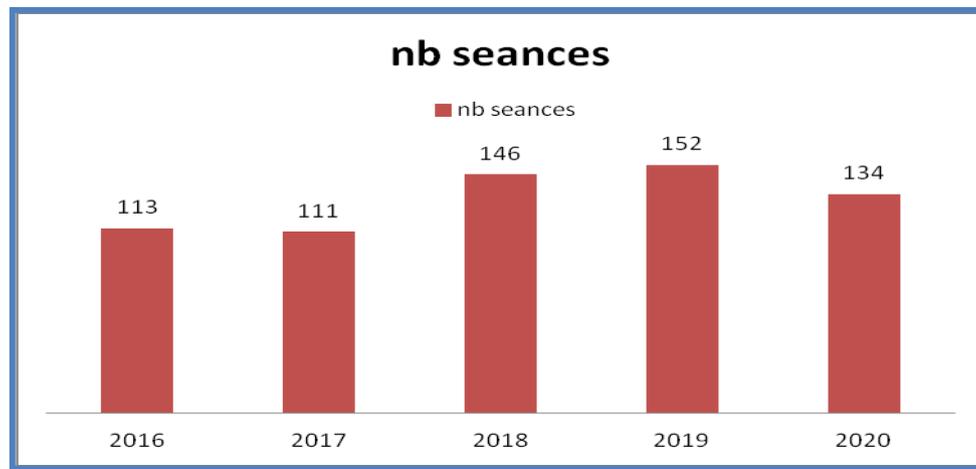
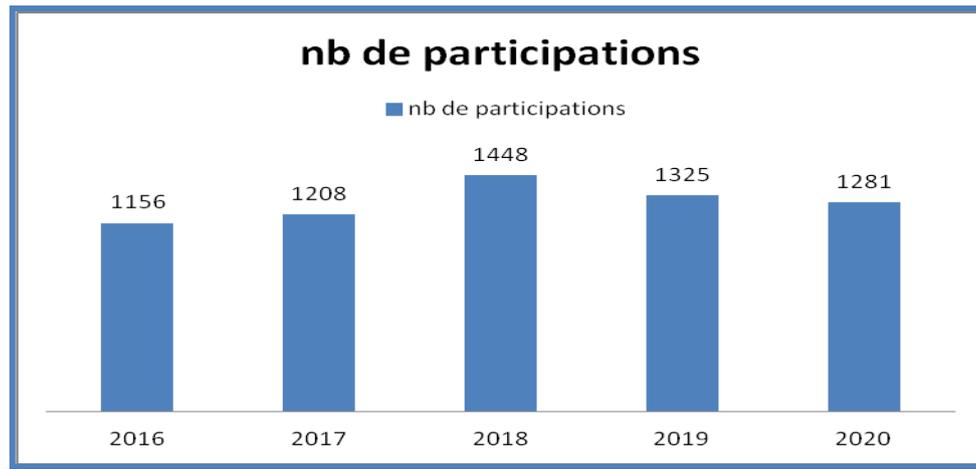
- Suite à des remarques du public, nous avons proposé depuis plusieurs années des activités en direction des petits dès 3 ans. Néanmoins, les activités pour les 3/5 ans méritent vraiment d'être réfléchies et encadrées par des professionnels formés à cette tranche d'âge.
- De nouvelles activités ont vu le jour ces dernières années comme le yoga, la gym douce, des ateliers à l'Abbaye de St Amant de Boixe, le quilling, la poterie, les fouilles archéologiques ..., sont venues se rajouter aux activités existantes précédemment.
- Des animations variées et régulières à des tarifs défiant toute concurrence.
- La possibilité de pratiquer et de découvrir des sports et des activités culturelles variées en toute sécurité.
- Des actions en adéquation avec les attentes du territoire.
- Une harmonisation des tarifs et de la programmation avec Val de Charente.
- La mise en place d'un outil informatique permettant toutes les inscriptions du Pays Ruffécois. Ce nouvel outil a répondu aux difficultés de mobilité en associant un gain de temps pour les usagers. Malgré tout, il subsiste toujours un accueil en présentiel pour les personnes qui ne peuvent le faire sur Internet.

### Les points à améliorer ou à redéfinir:

- Prévoir de nouvelles activités pour les enfants en bas âge comme des ateliers de peinture ou de maquillage dans le but de faire participer les plus jeunes.
- Poursuivre la promotion du dispositif auprès du public adulte que nous avons du mal à toucher hormis par le yoga et la randonnée pédestre.
- Proposer des activités plus en lien avec les structures jeunesse pour pouvoir faire participer les ados sur ce dispositif.
- Trouver d'autres partenaires sportifs et culturels afin d'offrir un plus large éventail d'activités sachant que nous en avons déjà beaucoup.
- Réfléchir à l'organisation des séances de sports collectifs car elles sont souvent annulées par manque d'inscrits.
- Les inscriptions en ligne évoluent depuis 2 ans, après un démarrage compliqué en 2019, 2020, c'est passé correctement même si des choses sont à améliorer, des réunions de concertation entre le département et les coordonateurs de terrain permettent d'optimiser l'outil.
- La mise en route de la fusion a été compliquée la première année. En effet, le fonctionnement et l'organisation des 2 « été actif » étaient différents. Dès lors, depuis 2018, il a fallu prendre du temps et faire de nombreux réajustements. Afin de ne pas dénaturer et modifier trop les organisations des uns et des autres, il a été nécessaire de faire preuve de beaucoup de souplesse et de compromis avec et entre les acteurs locaux. Coordonner et trouver un intérêt commun n'a pas été aisé. D'ailleurs, chaque année, des négociations et des réflexions sont nécessaires afin de démarrer la saison de manière efficiente.

### Les taux de fréquentation:

|                             | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| <b>Nb de participations</b> | 1156 | 1208 | 1448 | 1325 | 1281 |
| <b>nb séances</b>           | 113  | 111  | 146  | 152  | 134  |
| <b>moyenne/séance</b>       | 10,2 | 10,9 | 9,9  | 8,7  | 9,6  |



On constate une augmentation du nombre de séances dès 2018, cela correspond à la demande de labellisation unique suite à la fusion. Il y a également une grande diversité entre les anciens territoires, ce qui en fait une force. Sur l'ancien territoire d'Aigre, il y a une majorité d'activités culturelles, sur l'ancien Manslois ce sont majoritairement des activités sportives, et sur l'ancienne Boixe c'est plutôt mixte. L'été actif 2020 sur le territoire Cœur de Charente, vu le contexte sanitaire, est une réussite, avec une baisse de fréquentation de seulement 2.9% alors que la moyenne départementale cumule une diminution de 23.6%. La mobilisation de tous les partenaires a permis de répondre aux besoins de la population et particulièrement des enfants. Chaque année, il est important de remarquer la mobilisation des partenaires sportifs et culturels pour leur promotion de septembre. En effet, certaines associations engrangent de nouveaux adhérents suite aux activités de la saison estivale. Cette action est à poursuivre tant que subsiste une volonté politique à l'échelle du département et de la communauté de communes. De plus, elle peut encore continuer à étoffer son offre, tant sur le volet culturel que sportif. D'ailleurs, la labellisation «Station Sport Nature» sur le site du Champion à Mansle doit permettre de renforcer le canoë kayak et la pratique du tir à l'arc. La pratique du vélo et la course d'orientation peuvent également être étudiées.

En 2020, les activités de pleine nature représentent 40% du total des inscriptions. Par ailleurs 66% des activités sportives sont des activités de pleine nature. Dès lors, elles représentent le socle de l'été actif Cœur de Charente.

**FICHE ACTION**  
**ETE ACTIF ET SOLIDAIRE**  
**2021-2024**

**ORIGINE DE L'ACTION :**

**Constat :**

Le département depuis déjà un bon nombre d'années, pilote le dispositif « été actif » en accordant des labellisations généralement auprès des EPCI de la Charente.

L'été actif, est un dispositif qui permet aux enfants et plus largement aux familles de se retrouver autour d'une centaine d'activités sportives et culturelles, le plus souvent en plein air, à faible coût durant la période estivale. Il peut également permettre, par l'animation des territoires ruraux à renforcer leur attractivité touristique. L'été actif et solidaire développe et valorise les partenariats inter-associatifs. La communauté de communes via le contrat départemental d'animation est le maître d'ouvrage de ce dispositif. Elle a missionné le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois en qualité de maître d'œuvre. Depuis trois ans, avec la création de la nouvelle CDC Cœur de Charente, le CSCS coordonne tout le dispositif soit 2 labellisations "été actif". En effet, auparavant, une labellisation était attribuée sur le pays d'Aigre, et une sur le pays Manslois. Le département s'est engagé à maintenir ces 2 labellisations lors de la fusion des EPCI. Après concertation, il a été décidé de présenter un seul dossier de demande de labellisation avec 2 coordonnateurs recrutés par le Département sur 4 semaines. Les 3 semaines restantes sont prises en charge par le Centre Social Culturel et Sportif. Elles sont réparties ainsi : 1 coordonnateur est embauché 2 semaines et le second une semaine. Financièrement, ce choix n'a pas incidence, cependant, la période estivale est raccourcie d'une semaine. Suite à la fusion des 3 CDC, l'offre d'activités s'est élargie et les lieux à découvrir se sont étendus particulièrement sur le territoire de la Boixe.

**OBJECTIFS GENERAUX ASSOCIATIF:**

- ✓ Favoriser la découverte d'activités accessibles à tous.
- ✓ Favoriser les loisirs de proximité.
- ✓ Proposer des activités diverses et variées issues en priorité du tissu associatif local.
- ✓ Développer la découverte et l'initiation à la culture.
- ✓ Favoriser les liens inter générations et l'accueil des différents publics.

**OBJECTIFS RETENUS/ OBJECTIFS OPERATIONNELS:**

- ✓ Favoriser l'adaptation du public handicapé et les personnes à mobilité réduite.
- ✓ Faire participer les familles et plus seulement les enfants.
- ✓ Veiller à un encadrement professionnel avec des séances de qualité.
- ✓ Disposer de moyens matériels, financiers et organisationnels adaptés.
- ✓ Organisation d'activités en partenariat avec les associations locales.
- ✓ Organisation d'activités décentralisées.
- ✓ Propositions de diverses activités à visées culturelles et sportives.

**MOYENS À METTRE EN ŒUVRE:**

- ✓ Réunions de préparation avec les techniciens du CSCC, de la CDC, du Département
- ✓ Réunions de préparation avec le tissu associatif local.
- ✓ Recrutement de 2 coordinateurs pour la saison estivale.
- ✓ Demande de labellisation du dispositif et suivi de son cahier des charges.
- ✓ Des équipes de professionnels diplômés et de bénévoles.
- ✓ Des locaux mis à disposition et adaptés aux activités proposées.

- ✓ Un projet inclus dans la CTG de la CDC.
- ✓ Des moyens de communication (plaquettes, affiches...).
- ✓ Une programmation riche et variée sur le plan sportif et culturel.

## **PARTENARIATS**

### Financiers:

- ✓ La Communauté de Communes
- ✓ Le Département

### Technique et logistique:

- ✓ Les partenaires associatifs.
- ✓ Les éducateurs sportifs.
- ✓ Le Département.
- ✓ Les communes par la mise à disposition de leurs infrastructures.

## **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

### **DESCRIPTION:**

L'été actif propose un ensemble d'activités sportives et culturelles sur tout le territoire avec une décentralisation des activités afin de favoriser le loisir de proximité.

Un programme d'activités est proposé à la population en principe sous forme de livret, mais aussi accessible depuis 4 ans sur Internet.

Les animations s'adressent prioritairement aux locaux et aux charentais mais également aux touristes.

Les activités sont variées: Activités physiques et sportives, activités de pleine nature, ateliers de pratique artistique, découverte du patrimoine, sensibilisation à l'environnement...

L'encadrement est de qualité et réglementaire (cf circulaire de la DDCSPP): diplômés d'état et brevets fédéraux, bénévoles associatifs...

Les inscriptions se font toujours en présentiel mais également en ligne. A ce titre, plus de 80% des inscriptions en 2019 et en 2020 se sont faites en ligne.

### **BENEFICIAIRES DE L'ACTION**

L'été actif et solidaire est une opération "tout public". Les activités proposées concernent prioritairement la population locale, cependant elles peuvent contribuer à renforcer l'offre touristique.

### **FREQUENCE**

Du lundi au samedi durant 6 semaines avec des cycles d'activités de 1h à 3h.

### **DATE DE REALISATION**

Chaque saison estivale: Juillet et Aout.

### **RESULTATS ATTENDUS**

- ✓ Augmenter la fréquentation et la participation.
- ✓ Augmenter la participation des adultes.
- ✓ Avoir des retombées en termes de licenciés pour les associations locales.
- ✓ Promouvoir les activités de notre territoire.

**MOYENS D'ÉVALUATION A METTRE EN ŒUVRE:**

| <b>Quantitative</b>  | <b>Qualitative</b>  |
|--|---|
| Fichier de saisie par activité avec des statistiques sur la mixité, la provenance du public. | Questionnaire de satisfaction.  |
| Taux de fréquentation par séance et par activité.  | La pertinence des séances (l'aspect pédagogique et ludique) contrôlées et/ ou faites par les coordonateurs. |



# SECTEUR FAMILLE

« La place du centre social est précisée entre les attentes et les initiatives de la population et les politiques des services, des pouvoirs publics : le centre social est situé dans l'interface, mais du côté de "la demande sociale" c'est-à-dire du côté des attentes et initiatives des habitants dont il aide l'expression mais il est aussi le lieu de mise en œuvre des politiques publiques officielles, locales ou nationales ; son rôle est de contribuer à l'articulation des deux dynamiques. C'est cette position originale qui, jointe à l'utilité elle aussi spécifique de son approche globale des problèmes de la famille, fait sa valeur pour l'institution des allocations familiales\* »

Les Centres sociaux voient le jour en Angleterre à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à l'initiative du pasteur Samuel Burnett et de son épouse Henrietta dans le quartier pauvre de Whitechapel. Toynbee Hall est un lieu d'habitation pour les étudiants d'Oxford. Le souhait de ces derniers est de partager et de transmettre leur savoir avec une population marginalisée.

Le collège universitaire portant le nom d'Arnold Toynbee ouvre ses portes, l'objectif est d'éduquer les habitants. Un programme d'éducation et de protection sociale se met en place.

Les settlements et les étudiants participent à l'éducation de la classe ouvrière. Des cours l'après-midi, des débats et des discussions se construisent.

La famille Burnett constate l'impact sur la gouvernance locale, les settlements contribuent à une citoyenneté plus active des habitants.

Dans le contexte nous pouvons traduire le terme de settlement par « ancrage », ici symbolisant l'appartenance au groupe, au lieu ressource et au développement personnel et sociétal.

En effet, l'Homme a besoin des autres pour se connaître, construire sa vie, valoriser son estime pour une production allant de l'individu au collectif.

Lors de cette période de confinement due au COVID 19, les personnes ont exprimé un sentiment d'utilité. Une solidarité s'est développée et le besoin de communiquer fut impérieux. A cet effet, les nouvelles technologies de communication ont été promues et usitées de manière exponentielle malgré les limites rapidement décevantes de ces outils.

Des initiatives se sont mises en place entre voisins, la veille est devenue une priorité pour tous, des concerts se sont déroulés aux fenêtres, des voisins qui se croisaient tout simplement se dirent bonjour par le balcon et même des histoires d'amour se sont déclarées.

Les êtres humains ont un besoin impérieux de sociabilité. Ils se déterminent par leur environnement et leurs besoins primaires. Nous ne naissons pas sociables nous le devenons. Nous nous déterminons par l'inné (nature biologique) et l'acquis, issus du contexte social dans lequel nous évoluons.

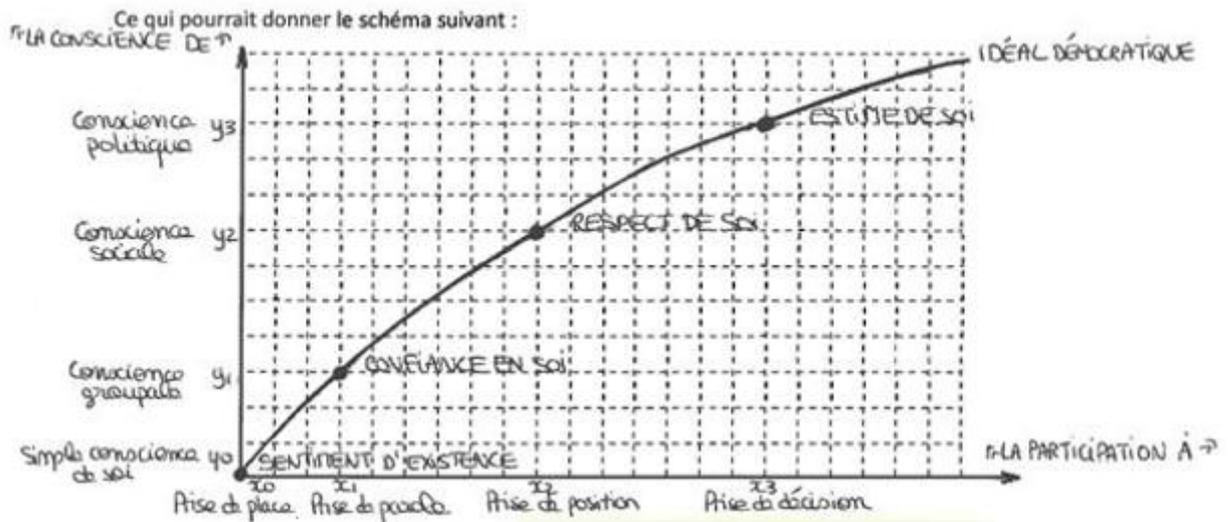
Dans la situation actuelle post-covid, notre socialisation et nos habitudes sont malmenées. Cependant, les initiatives illustrent le pouvoir d'agir des habitants. Dès lors, est-il permis d'ouvrir de nouveaux chemins du possible ?

Les concepts de l'éducation populaire, du pouvoir d'agir et les expériences de démocratie participative restent souvent des abstractions complexes pour les habitants. Cependant, ils requièrent pour chacun une importance certaine. L'articulation de ces trois concepts semble inévitable pour promouvoir une prise de conscience vers un pouvoir de faire et d'agir.

Paulo Freire exprime parfaitement la posture d'éducation populaire dans sa phrase « *Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde* ». Il n'existe pas de définition précise de l'éducation populaire. Il ne s'agit pas d'éduquer mais de faire prendre conscience aux habitants de leurs capacités de réflexion sur les différents thèmes qui les habitent, parfois sans le savoir. L'importance vise à favoriser l'émancipation et l'émergence de mouvements sociaux de transformation sociale, agir en ayant une réflexivité sur son action.

\*Robert DURAND, Histoire des centres sociaux, du voisinage à la citoyenneté, Paris, Syros, 1996, p. 196

### Le pouvoir d'agir:



Ce schéma illustre les différentes strates du développement de soi, du sentiment d'existence et de l'estime de soi. Dés lors, différentes prises de consciences peuvent être énoncées :

- ✓ La conscience de soi : « *Je suis parmi d'autres* ».
- ✓ La conscience de groupe : « *je suis avec des pairs* ».
- ✓ La conscience sociale : « *je fais parti d'un groupe* ».
- ✓ La conscience politique : « *Je peux donner mon point de vue et je prends parti* ».

*"Le développement du Pouvoir d'Agir est un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient"* (Yann Le Bossé, 2012)

#### La démocratie participative

Elle concrétise l'éducation populaire et le pouvoir d'agir. Elle a pour vocation le partage de pouvoir fondée sur le renforcement de la participation citoyenne des habitants et la prise de décision politique. Plusieurs outils existent afin de la faire vivre à l'échelle locale, les pétitions, les référendums locaux ou des conseils de quartier. Pour ce faire, il est important de recueillir l'investissement des élus et des habitants en vue d'obtenir une légitimité indispensable.

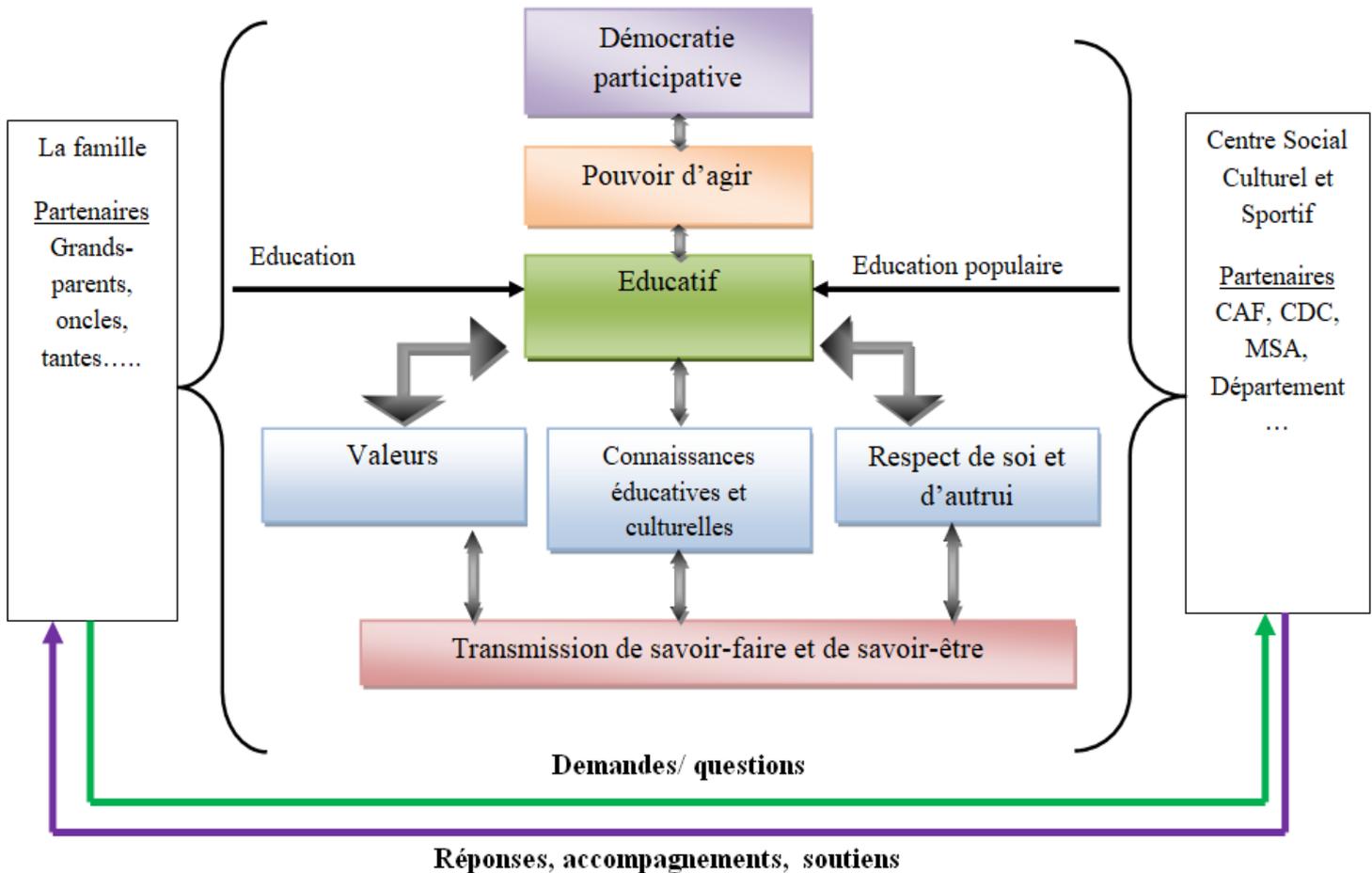
En Octobre 2002, à l'école Freinet de Nantes, les enfants parlent de pratiques démocratiques vécues à l'école où ils ont proposé de réunir un conseil de famille, et l'élaboration des règles de vivre ensemble. La loi du 4 Mars 2002, relative à l'autorité parentale signifie aux parents la nécessité d'associer les enfants aux décisions qui les concernent en fonction de leur âge et de leur maturité.

La famille est alors un lieu ressource, "d'ancrage" où la sécurité, l'affection et la transmission sont de rigueur. Une comparaison pour le moins étonnante avec les settlements de Samuel et Henrietta Burnett.

Aujourd'hui, nous observons une véritable modification des structures familiales, elles sont monoparentales, recomposées ou encore homoparentales. Chacune de ces structures porte le terme de famille.

Etre parent n'est pas une tâche aisée : *"le comportement parental est fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant, visant à l'élever, à le responsabiliser de façon non-violente, en lui offrant reconnaissance et assistance, et en établissant un ensemble de repères favorisant son plein développement"* (Conseil de l'Europe page 1).

Jeanine Filloux tente une définition de la relation éducative : "elle est le lien de dépendance et d'influence réciproques qui permettent d'assurer la formation et le développement des êtres humains"  
Les relations s'appuient sur les transmissions de savoirs, de valeurs et les actions : "la relation humaine, lieu d'échanges de paroles, de communication de sentiments" (Filloux 2011 p2).



En conclusion, les familles dans leur rôle éducatif et les Centres sociaux dans la mise en œuvre d'une politique d'éducation populaire, œuvrent vers un même but. Il vise l'accompagnement des enfants et des familles à devenir autonomes et les acteurs de leur vie citoyenne. Cela favorise une dynamique d'accompagnement entre pairs.

Le Centre Social Culturel et Sportif s'ouvre à trois orientations principales :

- -La responsabilisation des usagers et le développement de la citoyenneté.
- -L'inclusion sociale.
- -Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.

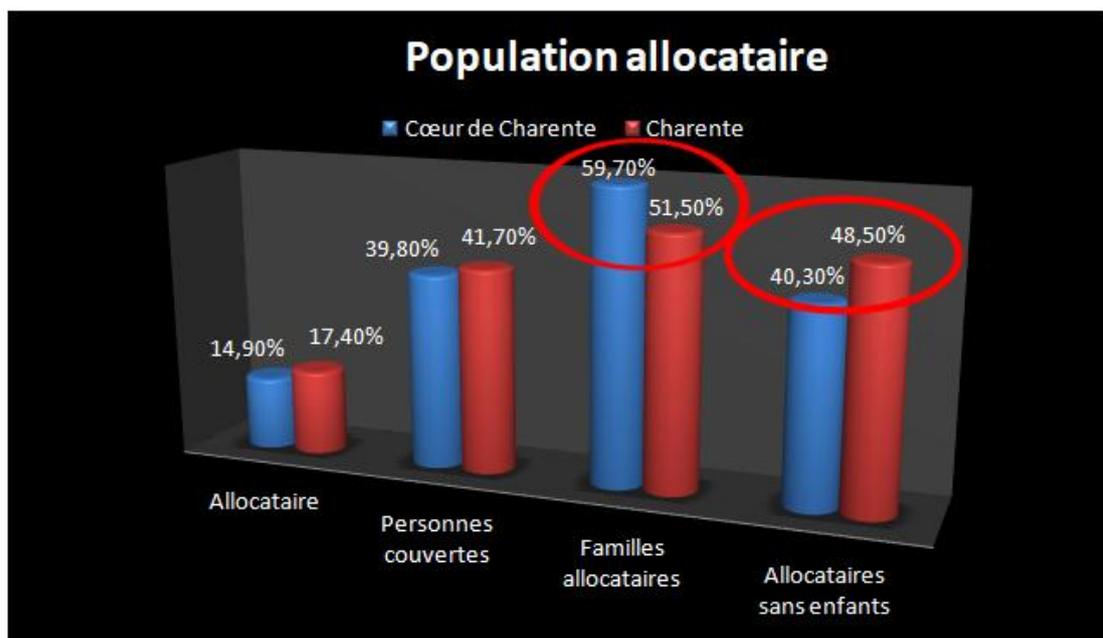
Les dimensions sociales et citoyennes sont des orientations en écho aux valeurs de la république Française.

Au regard de ces orientations il n'est pas inutile de rappeler les valeurs portées par le CSCS.

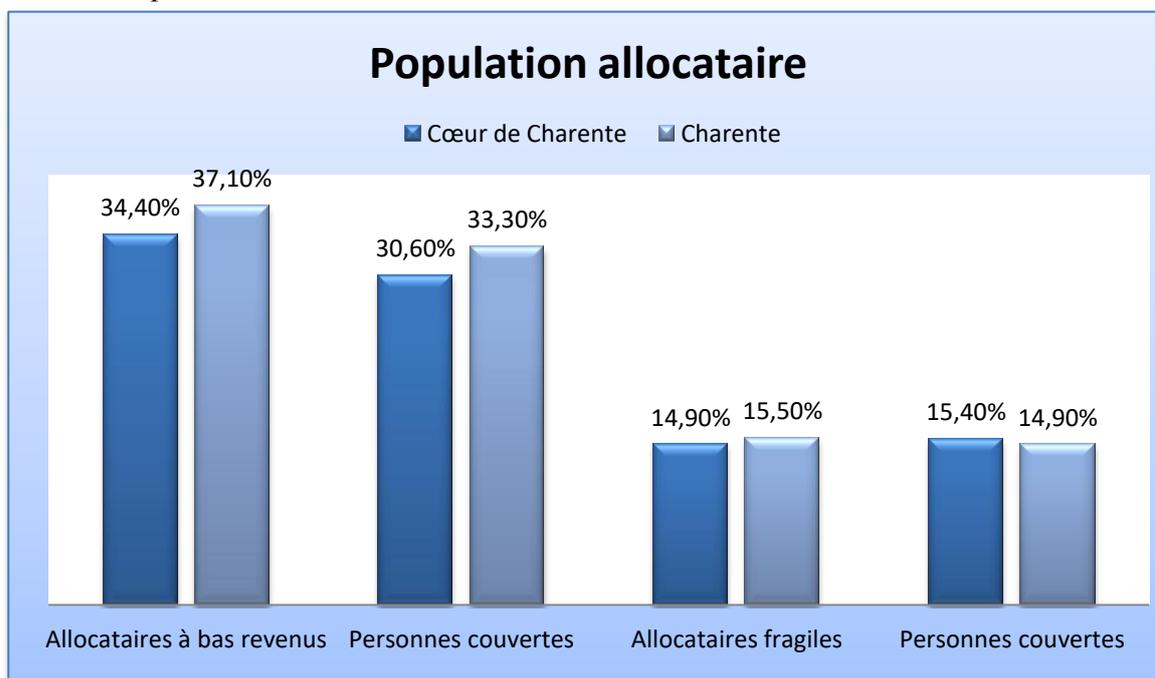
- -La dignité :
  - ❖ La dignité humaine, l'accueil, l'écoute inconditionnelle, le respect que chacun est en droit d'attendre facilite la relation à l'autre et permet d'exister. Tous les habitants du territoire devraient savoir que l'équipe de l'association saura les accueillir et être attentive à leur situation.

- -La laïcité, le respect, la neutralité, la mixité, la solidarité :
  - ❖ Ces principes permettent la reconnaissance de chacun dans sa dimension sociale, culturelle, spirituelle, philosophique et religieuse. La dynamique du centre social doit veiller dans un contexte multicommunautaire à la place de chacun dans le respect de tous. Un exercice subtil qui demande des savoir-faire et des savoir-être.
  - ❖ La solidarité c'est concevoir l'homme comme un être social, sociable et sensible à l'autre. Les tendances au repli sur soi, la crainte de l'autre, l'évolution de l'environnement sont des phénomènes inhérents à la vie en société. Le centre social doit appuyer ses actions sur les situations les plus profondes vécues par les habitants. Cette exigence est la garantie la plus forte de son ancrage sur le territoire avec les plus fragilisés socialement. La solidarité ne peut s'appuyer uniquement sur des bons sentiments mais elle nous oblige à un effort sur soi pour aller vers l'autre.
  
- -La démocratie :
  - ❖ Le centre social doit être pensé comme un laboratoire d'expérimentations et d'exercices de la citoyenneté. Il doit animer la participation, agir avec d'autres, donner son avis sur les projets, la mise en place d'actions; permettre de lutter contre le fatalisme ambiant, de lutter contre le sentiment que tout est joué d'avance et que rien ne peut bouger. Il doit créer des espaces de possibles, des espaces du « faire ensemble » dans le respect de règles préalablement établies.

## Diagnostic famille

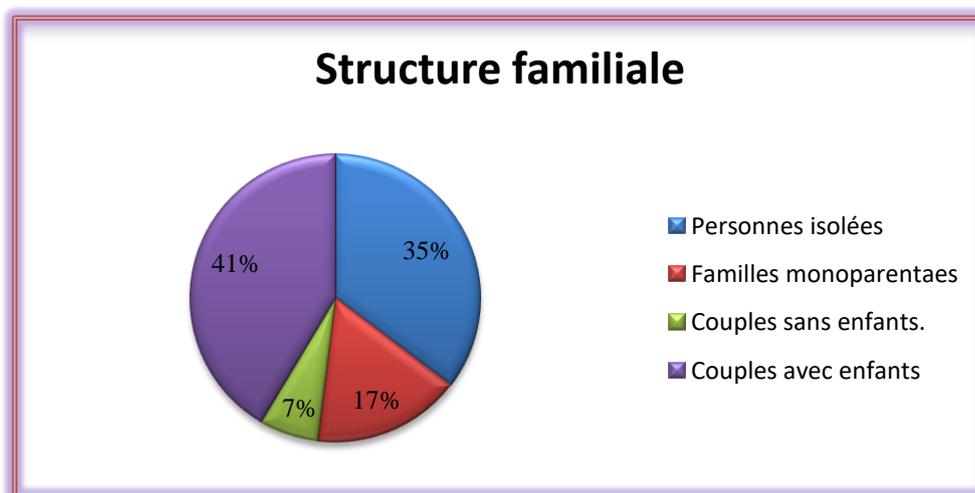


Le nombre total d'allocataires est de 14.9% contre 17.4% en Charente soit une différence sensible de 2.4%. Cependant, les familles allocataires sont proportionnellement plus nombreuses dans la Communauté de Commune de Cœur de Charente qu'en Charente. Le taux d'allocataires sans enfants reste à l'inverse plus faible sur la CDC.

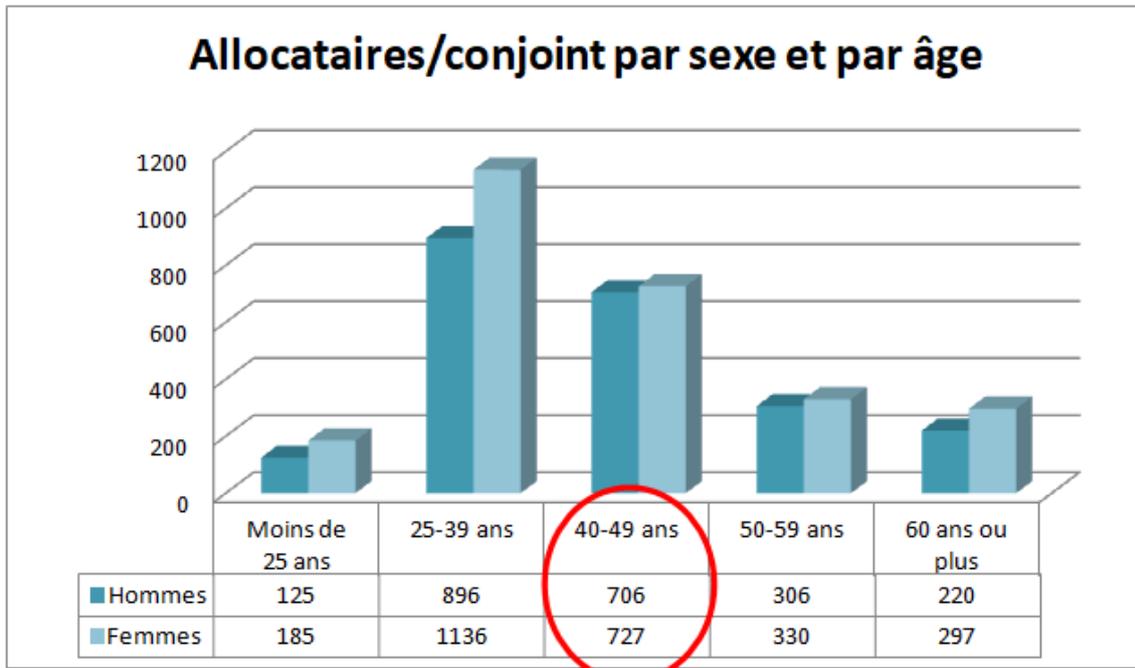


Nous n'observons pas de différences notables entre les allocataires de la CDC et les allocataires du département. Dès lors, notre territoire se trouve dans une bonne moyenne.

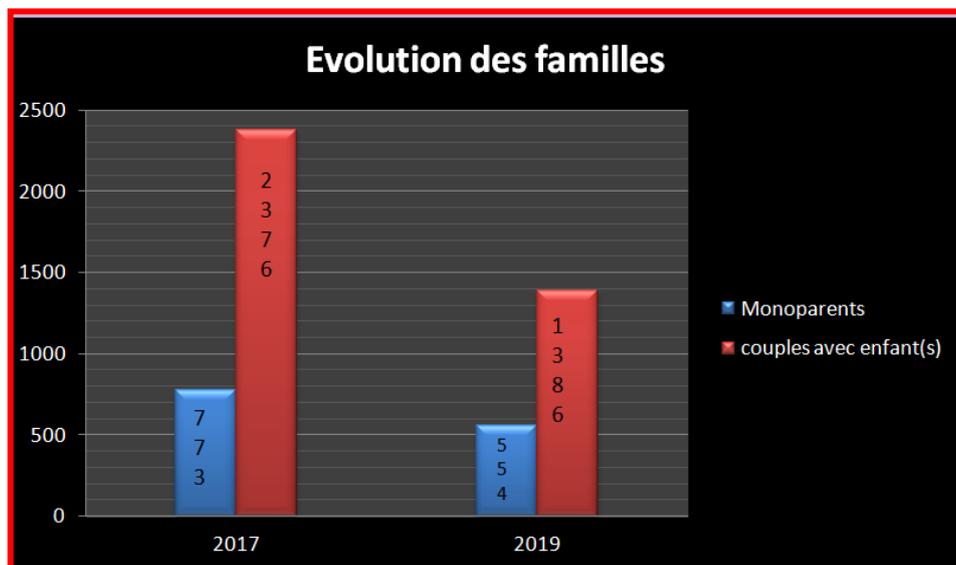
#### Structure familiale de la population allocataire:



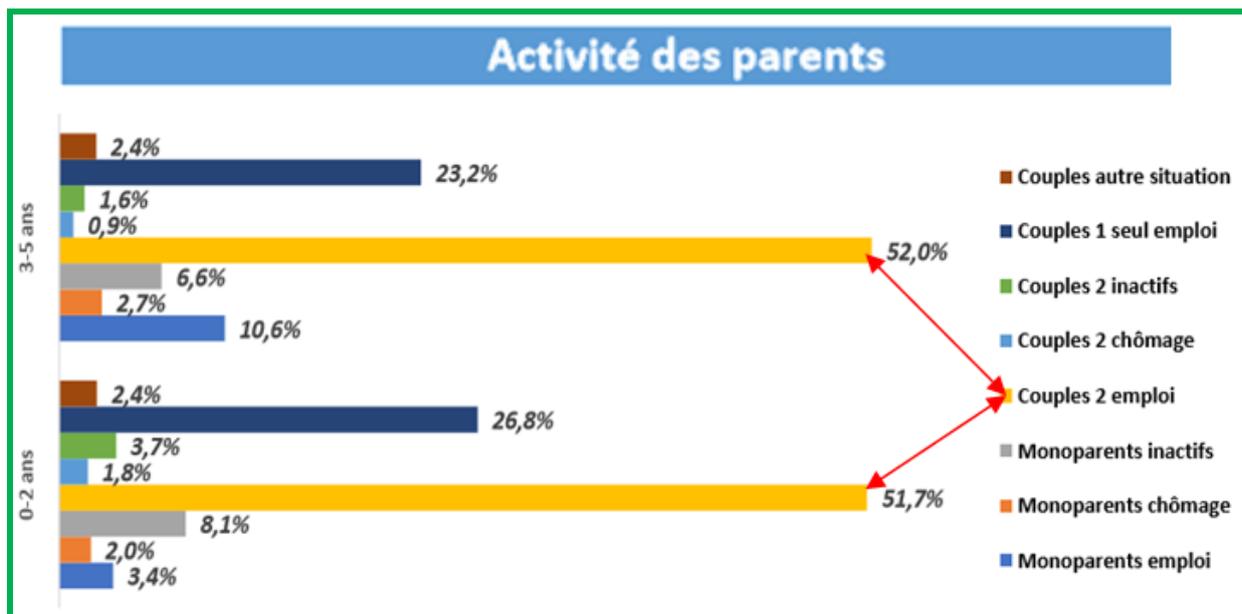
La part des personnes isolées est relativement élevée avec 35% ainsi que les familles monoparentales avec 17%. Dès lors, une attention particulière en direction de ces publics doit être observée.



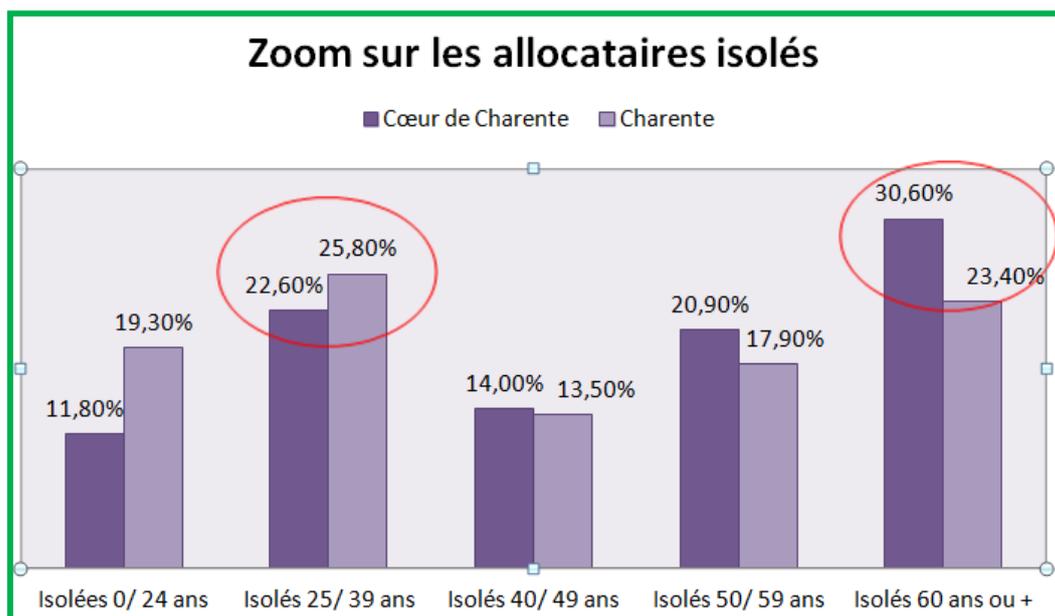
La tranche d'âge des 25/ 49 ans bénéficie majoritairement des allocations suivie par les personnes âgées de 40 à 49 ans. Ce constat n'est nullement surprenant du fait qu'à ces âges on est en responsabilité de famille. A l'encontre, les autres tranches révèlent une précarité. Par ailleurs, quelque soit la tranche d'âge, les allocataires sont essentiellement des femmes. Comme les chiffres nationaux, la précarité et les bas revenus concernent d'abord les femmes.



Au cours de ces deux dernières années, nous observons une baisse générale du nombre de familles avec enfants. Les couples avec enfants décroissent de près de 42% alors que celui des familles monoparentales s'affaisse de 28%. Ce résultat est à mettre en corrélation avec la typologie globale de la population du territoire. En effet, nous constatons que le vieillissement de la population se traduit ici par la baisse des familles avec enfant(s). Cependant, la moindre baisse des familles monoparentales traduit une précarité résistante qui peut être également liée à l'évolution des modes de vies et plus particulièrement à la structure du couple.



Près de 52% des ménages ont deux emplois contre 25% un seul emploi. Pour ces ménages, la scolarité ne semble pas jouée sur l'activité des parents en couple. A l'encontre, pour les familles mono parentales la scolarisation des enfants joue un rôle non négligeable sur la reprise de l'activité en dehors des familles monoparentale au chômage.



Ce zoom sur les allocataires isolés semble confirmé un fois de plus le vieillissement de la population. En effet, nous voyons bien que le rapport s'inverse avec les données du département à partir de la tranche d'âge 40/49 ans.

| Répartition des familles en fonction de leur QF |               |       |                              |       |                            |       |                           |       |                |      |                |      |
|---|---------------|-------|------------------------------|-------|----------------------------|-------|---------------------------|-------|----------------|------|----------------|------|
| soit  | QF < 0,5 SMIC |       | QF entre [0,5 et 0,75 SMIC [ |       | QF entre [0,75 et 1 SMIC [ |       | QF entre [1 et 1,5 SMIC [ |       | QF >= 1,5 SMIC |      | QF indéterminé |      |
|   | < 576 €       |       | [576 - 864€]                 |       | [864 - 1 152€]             |       | [1 152 - 1 727€]          |       | >= 1 727€      |      | indéterminé    |      |
| CC COEUR DE CHARENTE                            | nombre        | taux  | nombre                       | taux  | nombre                     | taux  | nombre                    | taux  | nombre         | taux | nombre         | taux |
| CHARENTE  | 504           | 26,1% | 481                          | 24,9% | 414                        | 21,4% | 421                       | 21,8% | 100            | 5,2% | 11             | 0,6% |
|   | 8 793         | 28,3% | 7 958                        | 25,6% | 5 429                      | 17,5% | 6 513                     | 20,9% | 2 201          | 7,1% | 199            | 0,6% |

Le quotient familial (QF) est le rapport entre les ressources de la famille et le nombre total de part du foyer fiscal. Les ressources prises en compte sont égales au douzième des ressources imposables de l'année - déduction faite des abattements sociaux -, auxquelles s'ajoutent les prestations mensuelles versées par la Caf, pour le mois en cours. Pour rappel, un couple ou une personne isolée équivaut à 2 parts, le 1er et le 2ème enfant valent chacun une demi part, le 3ème enfant et les suivants comptent chacun pour une part. Pour chaque personne titulaire d'une carte d'invalidité, une demi-part est ajoutée.

Cet indicateur permet de tenir compte des ressources des allocataires avec enfants en fonction du nombre d'enfants.

72,4% des allocataires ont un coefficient inférieur à 1SMIC contre 71,4% sur le département. En outre, il n'y a pas de différences notables avec les données générales du département.

Répartition des allocataires par groupe de prestations\*

#### Répartition des allocataires par groupe de prestations

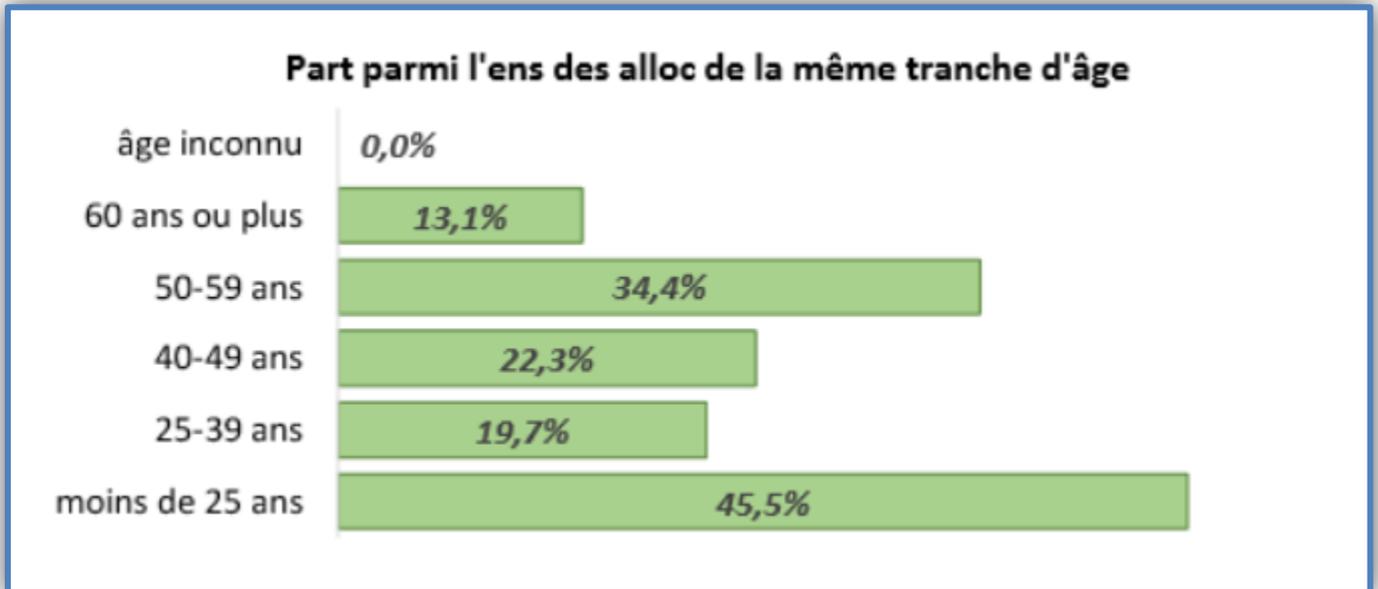
| CC COEUR DE CHARENTE | Prestations enfance<br>(PAJE, CMG, COLCA...) |       | Prestations d'entretien<br>(AF, CF, ARS, ASF, AEEH...) |       | Solidarité/Insertion<br>(RSA, AAH, PPA) |       | Aide au logement<br>(ALF, ALS, APL) |       |
|----------------------|--|-------|--|-------|---|-------|-------------------------------------|-------|
|                      | nombre                                       | taux  | nombre   | taux  | nombre                                  | taux  | nombre                              | taux  |
|                      | 568  | 17,0% | 1 642  | 49,1% | 1 645                                   | 49,2% | 1 307                               | 39,1% |
| CHARENTE             | 8 532  | 13,8% | 26 534   | 42,8% | 31 236                                  | 50,4% | 31 365                              | 50,6% |

Au regard des prestations en lien avec les modes de gardes et les prestations d'entretien font apparaître une certaine précarité des familles en charge d'enfants au dessus de la moyenne départementale. Cependant au niveau des prestations de solidarité et des prestations logement le territoire est en dessous de la moyenne charentaise. En effet, les + de 60 ans représentent 34% de la population de Cœur de Charente. Dès lors, ils ne perçoivent pas ou très peu d'allocations de solidarité puisqu'ils émargent pour l'essentiel d'entre eux à l'allocation retraite. Il en est de même pour les aides au logement. En effet, le prix du foncier est relativement bon marché et que près de 80% des habitants sont propriétaire. En guise de conclusion, les familles avec enfants semblent être la catégorie la plus fragile de par leurs faibles revenus.

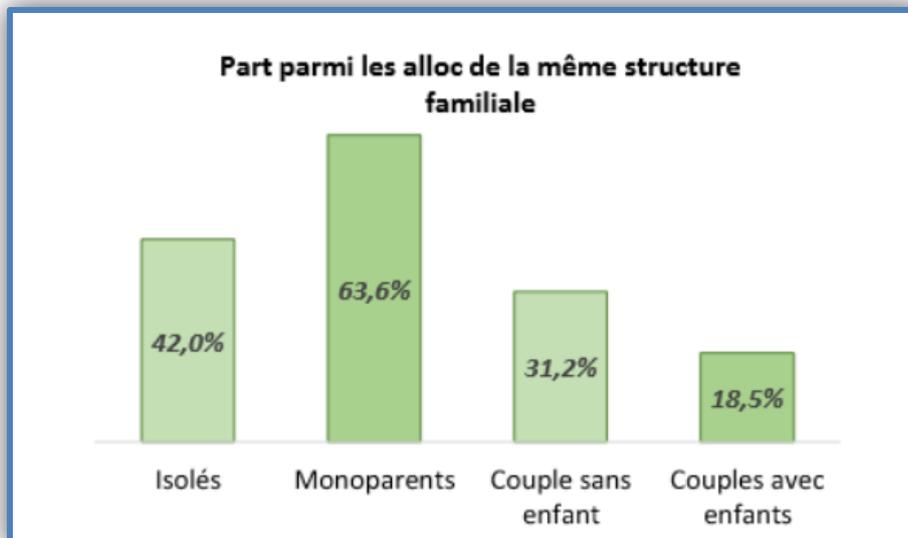
\*PAJE : Prestation d'Accueil de Jeune Enfant, CMG : Complément de libre choix de Mode de Garde, COLCA : Complément de Libre Choix d'Activité, AF : Allocations Familiales, CF : Complément Familiale, ARS : Allocation de Rentrée Scolaire, ASF : Allocation de Soutien Familial, AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, RSA : Revenu de Solidarité Active, AAH : Allocation Adulte Handicapé, PPA : Population couverte par la Prime d'Activité, ALF : Allocation Logement Familiale, ALS : Allocation Logement Sociale, APL : Allocation Personnalisée au Logement.

## Zoom sur les allocataires à bas revenus

### Allocataires à bas revenus par tranche d'âge



Sur ce schéma, nous observons que les bas revenus touchent essentiellement les tranches d'âge les plus impactées par le chômage (- 25ans et plus de 50 ans).



Ce diagramme fait apparaître l'extrême précarité des personnes isolées et des familles monoparentales. Cependant, près d'un tiers des couples sans enfant vivent une certaine précarité. De ce fait, la population de Cœur de Charente présente une typologie à bas revenu avec un faible niveau de formation et une population vieillissante.

Au regard de l'ensemble des éléments du diagnostic, le territoire Cœur de Charente est confronté au vieillissement de la population, à une évolution des structures familiales, à une précarité des personnes isolées et des familles monoparentales.

Dans un souci d'efficacité dans l'accompagnement plusieurs axes de travail ont été réfléchis collectivement:

- Promouvoir l'accès aux loisirs et à la culture.
- Proposer un espace d'informations et de conseils.
- Proposer un lieu d'écoute encadré par un professionnel.
- Promouvoir et développer l'accès au droit.
- Conforter le soutien à la parentalité.
- Apporter des actions en lien avec la prévention santé.

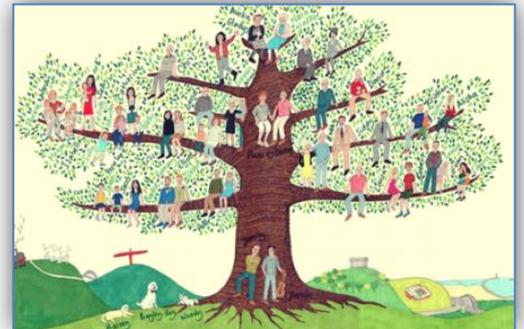
L'association « Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois » a pour objet associatif (article 2 de ses statuts):

- -De rassembler et de coordonner des services ou des activités collectives d'ordre sociales, sanitaires, culturelles, éducatives et associatives en fonction des besoins exprimés par la population du Pays Manslois.
- -Faciliter et encourager la rencontre des individus et des familles, le regroupement des associations, afin de promouvoir la vie sociale des habitants du territoire.
- -Faire connaître par des actions de communication, ses activités, ainsi que celles des associations pouvant intéresser les habitants.
- -Apporter une aide et un soutien à la population, de façon individuelle ou collective.

Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois accueille tout public (enfants, parents, grands-parents, familles en couple, recomposées ou monoparentales, personnes seules jeunes ou séniors) sans discrimination d'ethnie, de religion ou de choix politique avec une considération particulière pour les familles en situation de fragilité.

Notre société riche et variée est constituée d'individus uniques. Cependant, l'ensemble des citoyens ont des envies et des besoins communs et ils sont en quête de réponse à leurs difficultés.

Quelque soit la structure familiale, elle reste un lieu ressource identifié faite d'échanges et de transmissions de valeurs. Elle implique un lien et une union entre les personnes. Elle suppose des responsabilités en termes d'éducation, de solidarité intra familiale socle de transmission dans notre société. Le référent famille joue un rôle de facilitateur entre les membres de la famille et avec les institutions. Il est attentif aux difficultés éducatives, relationnelles et à une certaine dévalorisation des parents dans leur statut. En effet, ils se sentent souvent désarmés et seuls face à leurs problèmes. L'échange entre parents, parents-enfants et grands-parents, le partage d'expériences ainsi qu'une ouverture vers l'extérieur (conférences, apports théoriques...) sont des moyens de distanciation face à ses questionnements afin d'élaborer des solutions et reprendre confiance.



Les parents sont souvent à la recherche d'informations, de conseils en lien avec le développement et l'éducation de leurs enfants. Malgré leur besoin de soutien, ils sont aussi une ressource d'informations, d'expériences et de conseils pertinents pour les autres parents.

La prise en compte de tout l'environnement de l'enfant et des parents est importante afin d'être au plus près des demandes.

### De l'individuel vers le collectif

La théorie de Lev Vygotsky\* sur l'influence du collectif dans le développement cognitif et affectif semble appropriée. En effet, éviter l'isolement et accroître la stimulation sociale sont des facteurs de réussite éducative et d'intégration sociale.

Celle-ci se définit comme la recherche du développement harmonieux de l'enfant et du jeune. Elle est plus large que la seule réussite scolaire. Elle tend à concilier l'épanouissement personnel, la relation aux autres et la réussite scolaire. Elle permet l'articulation de tous les temps de l'enfant et du jeune et elle vise à leur donner les moyens de s'intégrer pleinement dans la société. Il s'agit de coéducation.

Les acteurs de la coéducation: La réussite éducative concerne l'ensemble de la communauté éducative, c'est-à-dire tous les acteurs qui interviennent durant

tous les temps de vie. La diversité caractérise les facteurs de cette réussite éducative. Cette diversité se distingue par ses agents éminents :

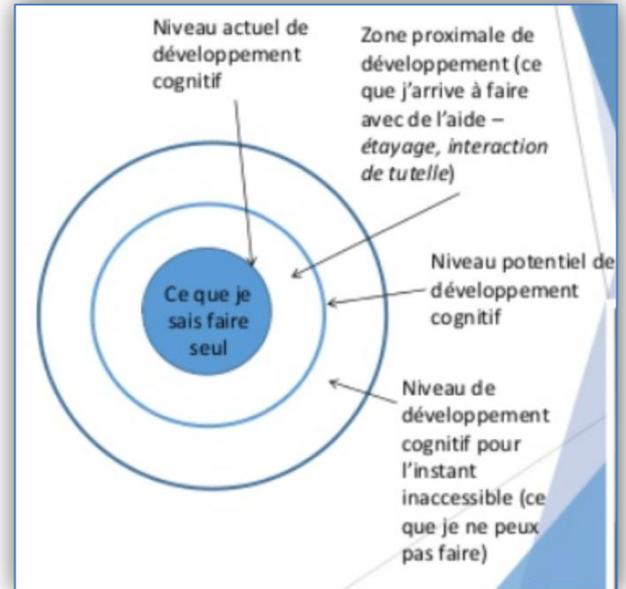
**La famille:** L'accompagnement d'un enfant et d'un jeune vers l'autonomie et son futur projet de vie est conçu avec une implication continue des parents et des familles. La famille reste la première référence. La reconnaissance de la capacité d'agir des familles liée à la prise en compte de leurs attentes et de leurs difficultés sont les facteurs essentiels de la réussite. Cependant, les parents sont de plus en plus confrontés à une pression sociale face à la réussite éducative.

Dès lors, cela entraîne l'inverse de l'attente sociétale où certains parents se démotivent et se culpabilisent face à la pression sociale.

**L'école:** L'action de l'ensemble des professionnels de l'enseignement influe en direction des élèves des missions d'éducation, de formation, de socialisation, de citoyenneté, d'éveil de l'esprit critique, d'apprentissage, de savoirs et de qualification. Elle prépare ainsi à l'entrée dans la vie sociale et professionnelle. Elle est l'un des lieux de repérage des difficultés.

**Les collectivités territoriales:** Les collectivités territoriales élaborent, initient et mettent en œuvre localement des politiques publiques qui contribuent également à la réussite éducative.

**Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois:** Nous concourons à la conception et à la mise en place d'actions de réussite éducative. Nos interventions auprès des enfants et des jeunes permettent d'autres formes d'apprentissage, complémentaires à ceux des temps scolaires et familiaux. Elles rendent possible l'ouverture culturelle et la construction d'espaces de socialisation, d'engagement et d'exercice de la citoyenneté.



\*Lev Vygotsky (1896-1934) est un pédagogue psychologue soviétique, connu pour ses recherches en psychologie du développement et sa théorie historico-culturelle du psychisme.

## L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

L'agrément Action Collectif Famille de la CAF est obtenu en fonction de 4 missions qui nous sont confiées:

1. Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
2. Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
3. Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
4. Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

L'animation collective famille est une partie intégrante du projet d'animation globale du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois. Elle a pour objectif la mise en synergie des différentes actions à destination des familles (parents/ enfants).

Elle doit répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions collectives en considérant l'importance de la cohésion, de la solidarité intrafamiliale et l'épanouissement des enfants comme des parents.

L'animation collective familles est portée par une «référente famille». Son rôle consiste à impulser, à fédérer et à coordonner les actions relevant du champ de la famille et de la parentalité en cohérence avec le projet social de l'association.

- Elle développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, aux relations de solidarité et à l'enrichissement des relations entre les familles.
- Elle facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

### **Le REAAP : (Réseau Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)**

Le REAAP est un dispositif plus spécifique en terme de parentalité. En effet, les actions sont mises en place **pour, par et avec** les familles. L'entraide mutuelle et l'esprit de solidarité associés au "Pouvoir d'Agir" constituent un des fondements du Centre Social et Culturel du Pays Manslois.

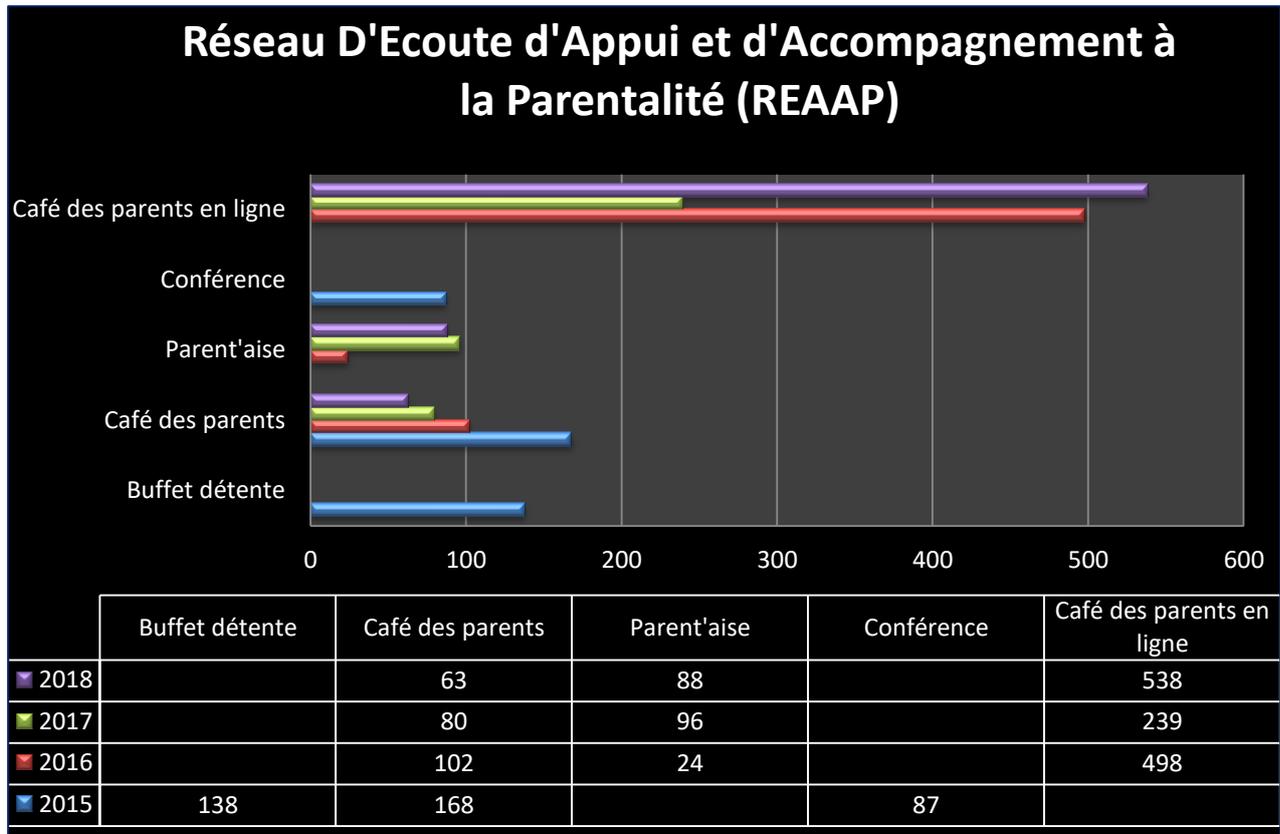
Une charte vient encadrer les actions du dispositif par :

- La valorisation des compétences parentales.
- Le maintien, le rétablissement des liens parents/enfants.
- Susciter les occasions de rencontres et d'échanges entre parents.

Le soutien à la parentalité est fondé sur la capacité des parents à créer et à organiser des actions dont ils ont besoin.

La référente famille, en collaboration avec les familles, met en place des actions d'accompagnement pour répondre aux questions que se posent les parents et/ou les représentants légaux au sujet de l'éducation de leur(s) enfant(s), notamment aux périodes charnières de leur développement, de valorisation de l'exercice de la parentalité souvent mise à l'épreuve, de prévention des difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités et une démarche de soutien.

BILAN DES ACTIONS 2016/2019



Il apparaît de plus en plus difficile de mobiliser les familles sur des temps uniquement identifiés parentalité. En effet les “quand dira-t-on” prennent une place de plus en plus importante et d’autant plus en zone rurale. Le “café des parents ” montre une décroissance importante. A l’inverse, le “café des parents en ligne ” progresse par la lecture des informations mise en ligne. Nous nous interrogeons si cette progression répond au souci d’anonymat ? Pour autant, les échanges ne sont pas plus riches. Le Blog reste un espace d’information.

« *Le Réseau d’écoute d’appui et d’accompagnement des parents (REAAP) permet de développer des actions qui visent à conforter les parents dans leur rôle éducatif. En favorisant le dialogue, l’échange, le partage des savoir-faire, les salariés et bénévoles engagés dans des projets d’accompagnement à la parentalité peuvent aider les familles à surmonter les difficultés. Ils leur permettent de prendre confiance dans leur capacité éducative, leur responsabilité de protection. Ils favorisent les liens de solidarité et contribuent au renforcement des compétences parentales.* » REAAP CAF appel à projet 2020

### Le dispositif REAAP

Conserver la mixité sociale, le développement de la citoyenneté, améliorer le réseau social des parents, soutenir le parent dans sa fonction parentale et éducative.

« La famille d'aujourd'hui n'est ni plus, ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les circonstances sont autres. Elle est plus complexe, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes, voilà tout ... » Propos contemporains de Emile Durkheim (1888)

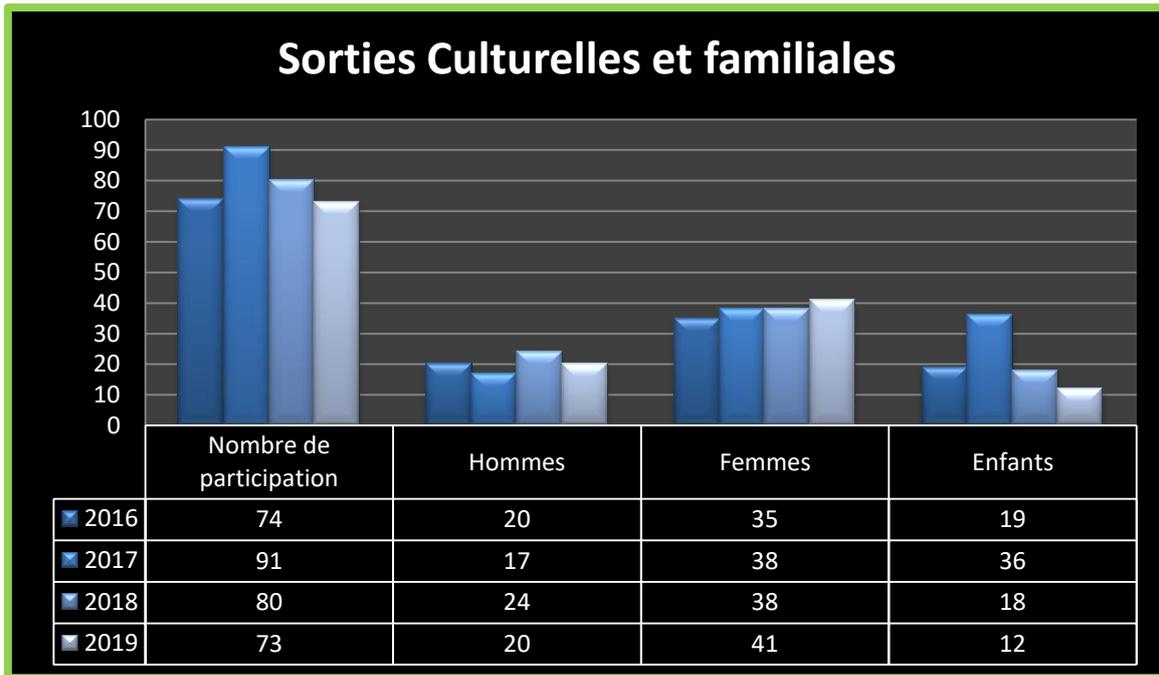
### Objectifs généraux

- Accompagner les parents dans leur fonction d'éducateur.
- Rompre l'isolement en milieu rural.
- Favoriser les liens sociaux entre les générations.
- Renforcer les liens familiaux et sociaux.
- Favoriser l'autonomie des groupes d'adultes.
- Créer un lieu neutre ouvert à tous, parents et grands-parents.
- Proposer un espace intermédiaire aux consultations spécialisées.
- Développer un espace de citoyenneté.
- Fédérer des rencontres extérieures

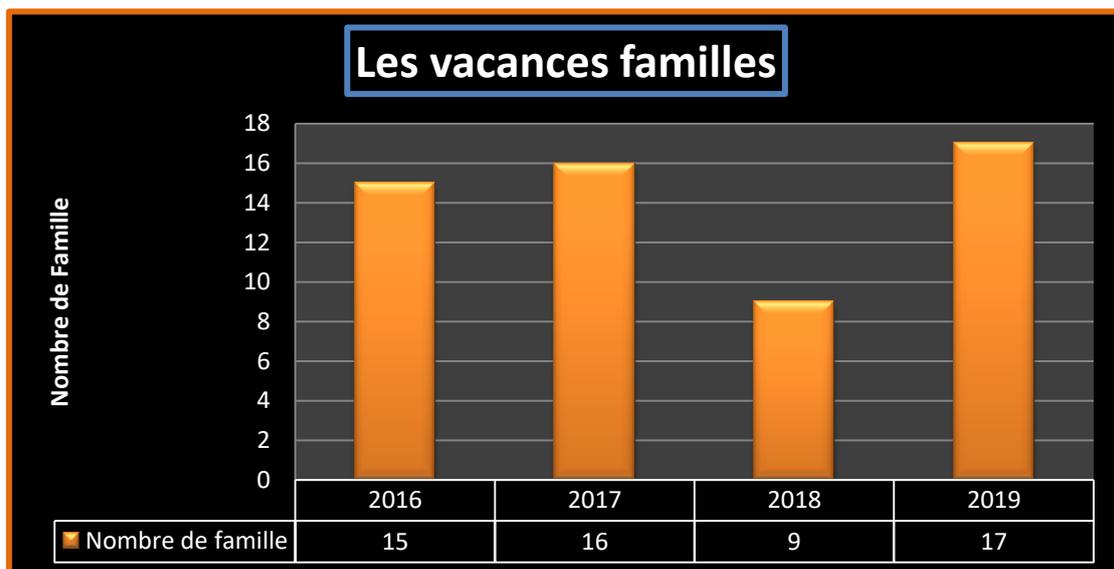
### Objectifs opérationnels

- Favoriser le débat et la participation des habitants.
- Permettre l'échange lié à la parentalité.
- Valoriser les savoir faire et les savoir être.
- S'approprié son rôle de parent.

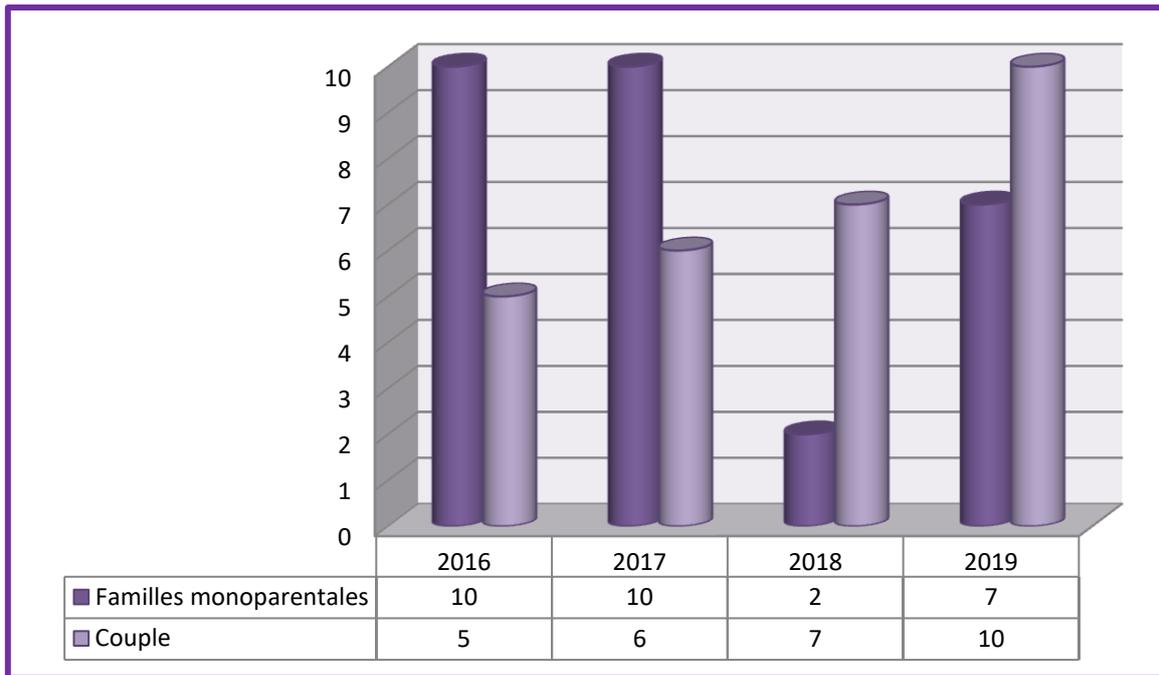
La relation parents-enfants est un item qui peut-être évoqué de différentes façon et il se retrouve de fait, en transversalité avec les activités diverses et variées du secteur famille.



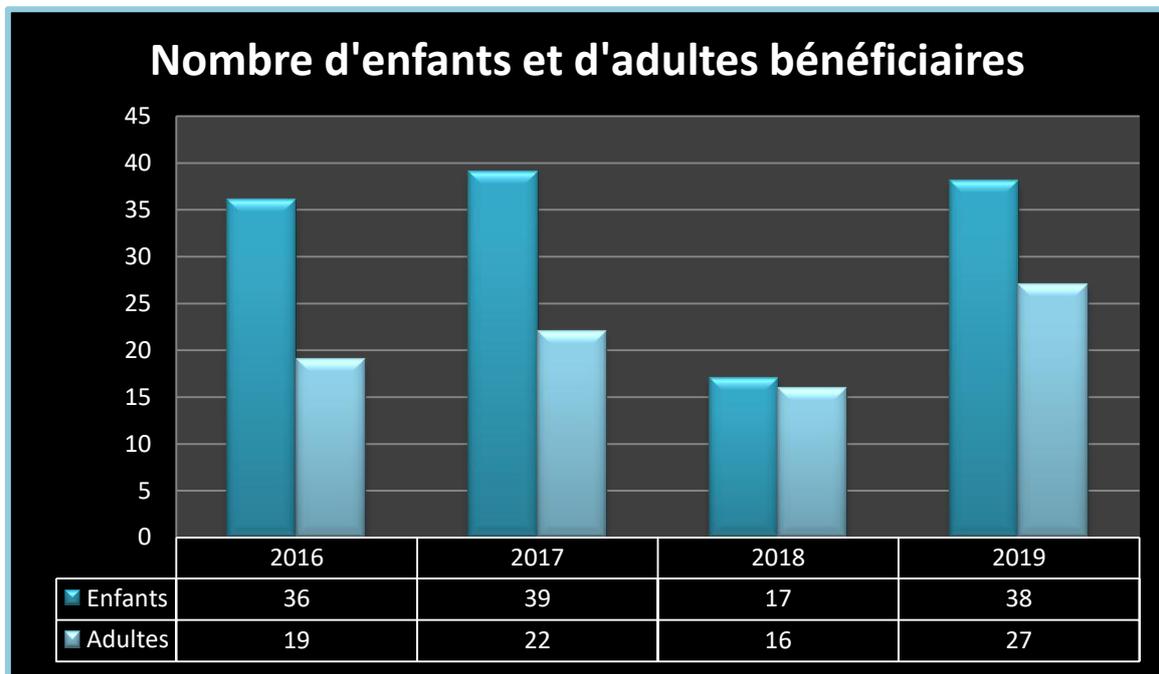
La fréquentation des sorties reste stable. En effet, l'année 2016 fut marquée par une sortie au Puy du Fou et en 2018, par une visite au Zoo de Beauval en collaboration avec le Centre Social et Culturel « la Chrysalide ». Cette mutualisation a permis de créer une passerelle entre les habitants de Cœur de Charente et de Val de Charente.



Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois est un acteur majeur pour les familles qui n'ont pas pour habitude de partir en vacances. Ces vacances en famille se révèlent essentielles pour le développement des liens sociaux (intra et extra familiaux) et elles participent à l'autonomie des familles. Le dispositif permet 3 accompagnements. L'année 2018 a été une période de renouvellement des familles.

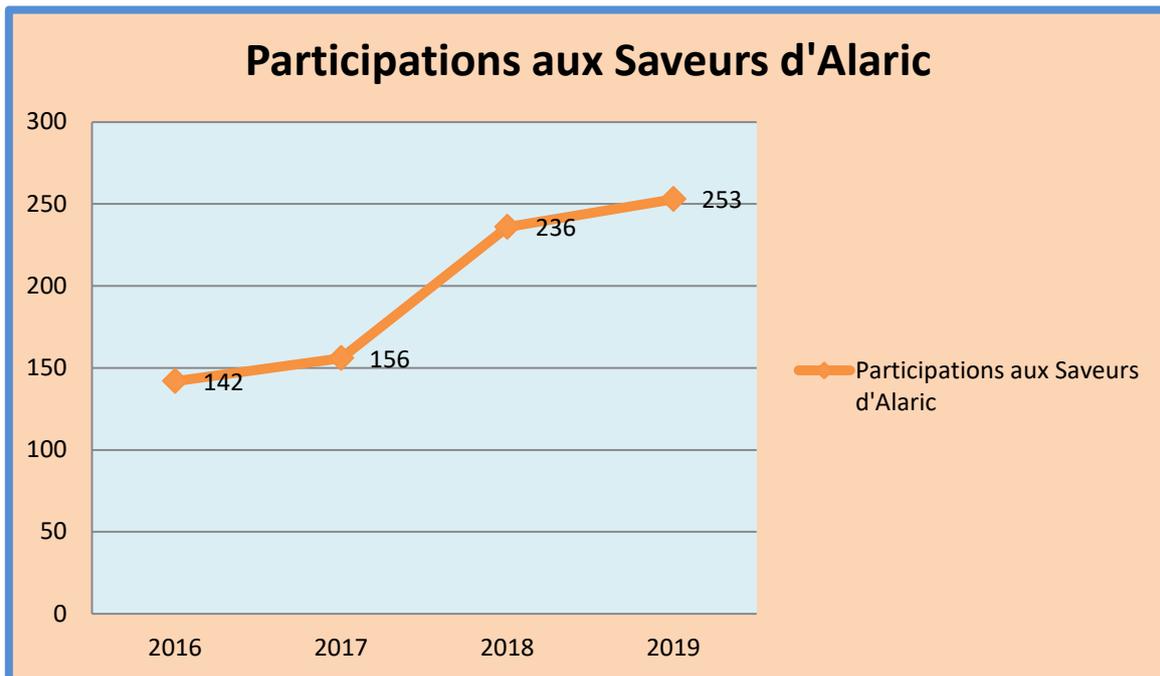


La tendance des départs en vacances pour les familles monoparentales est en diminution contrairement aux couples. Depuis l'année 2018, nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre Social du Chemin du Hérisson sur cette question. Dès lors, le dispositif a été saisi par les familles issues de la communauté des gens du voyage. Cette approche contribue à la baisse des familles monoparentales. En effet, les typologies de la structure familiale de la communauté des gens du voyage est différente.



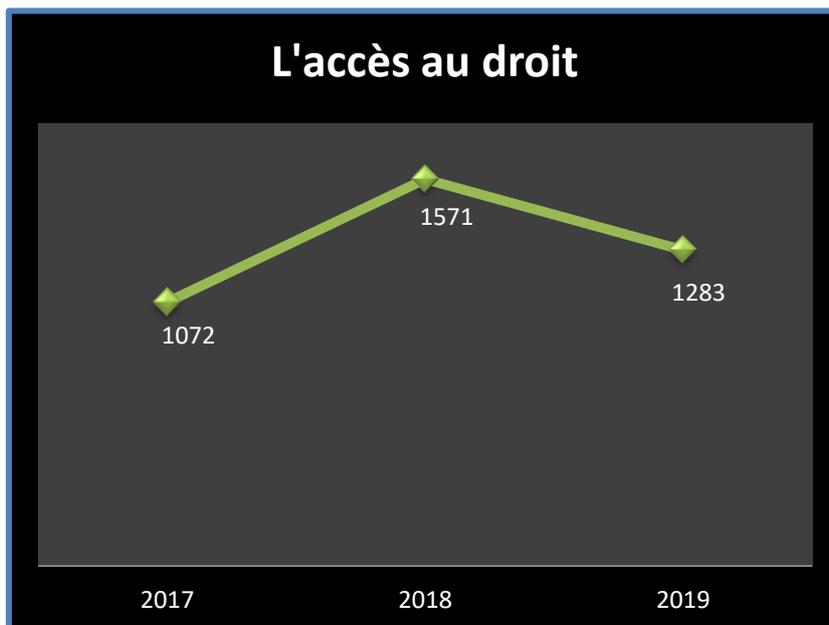
La participation des enfants et des adultes restent proportionnelle au cours des 4 années écoulées.

**Des repas sourires dans les assiettes avec les Saveurs d'Alaric !**

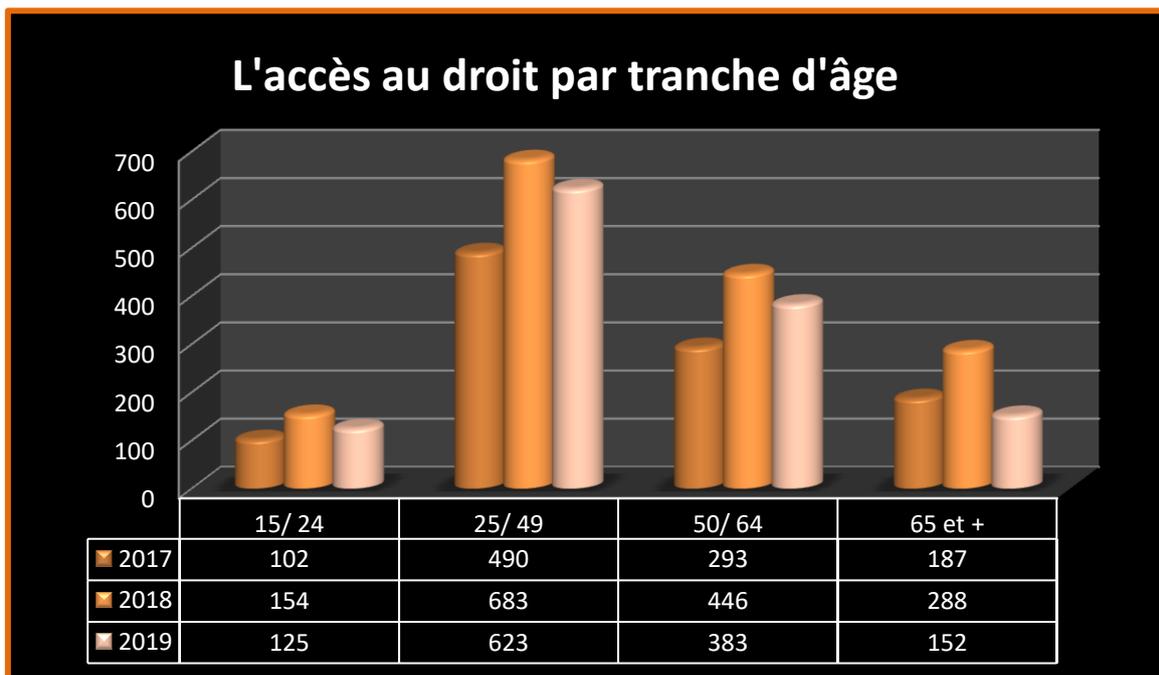
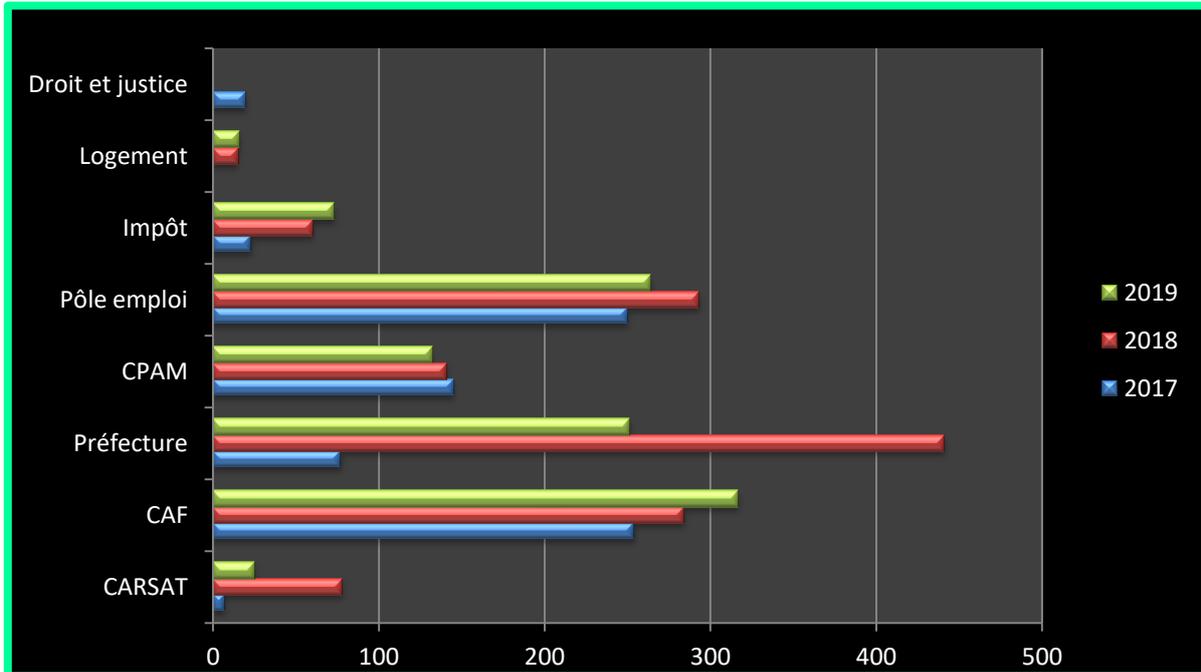


Les "saveurs d'Alaric" est un moment convivial très apprécié par les habitants et notamment par les séniors. Nous pouvons le constater avec une croissance de 78% des participations. Elles proposent le temps d'un repas une animation à dimension culturelle divertissante, un repas gastronomique en lien avec le PNNS (Programme Nationale Nutrition Santé) ainsi qu'une approche du bien vivre en santé avec des fascicules mis à disposition et promu par les animateurs présents. Mais c'est surtout un temps de convivialité où le lien social est l'élément essentiel et indispensable pour les séniors isolés qui fréquentent cette animation.

**Faciliter l'accès au droit des usagers:**



Pour une qualité d'accès au droit des usagers, les professionnels du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives afin de faciliter la compréhension des dossiers et la mise en relation téléphonique avec les partenaires concernés. Nous sommes également un facilitateur de lien entre les administrations et les usagers avec un rôle de médiateur lors de conflits et/ou d'incompréhensions réciproques. Les professionnels orientent vers les services compétents en cas de difficultés (administration, assistantes sociales,...). Notre démarche s'inscrit dans une complémentarité avec les dispositifs de droits communs auxquels nous ne nous substituons jamais. Nous observons une baisse de 18.3% entre 2018 et 2019. Elle s'explique par une demande moins accrue dans l'accompagnement des dossiers de la CARSAT et de la préfecture (tableau ci-dessous)



Toute la population est concernée par l'accès au droit. La tranche d'âge 25/49 ans est la plus représentée. En effet, c'est une période où les enjeux familiaux, professionnels et sociaux sont les plus prégnants.

Actions financées par le dispositif Animation Collectif  
Famille

Fiche action 1  
Accès aux  
droits et à  
l'information

Fiche action 2  
Sorties  
familiales

Fiche action 3  
Atelier cuisine

Fiche action 4  
Départ  
vacances  
famille

Fiche action 5  
Café Bonjour

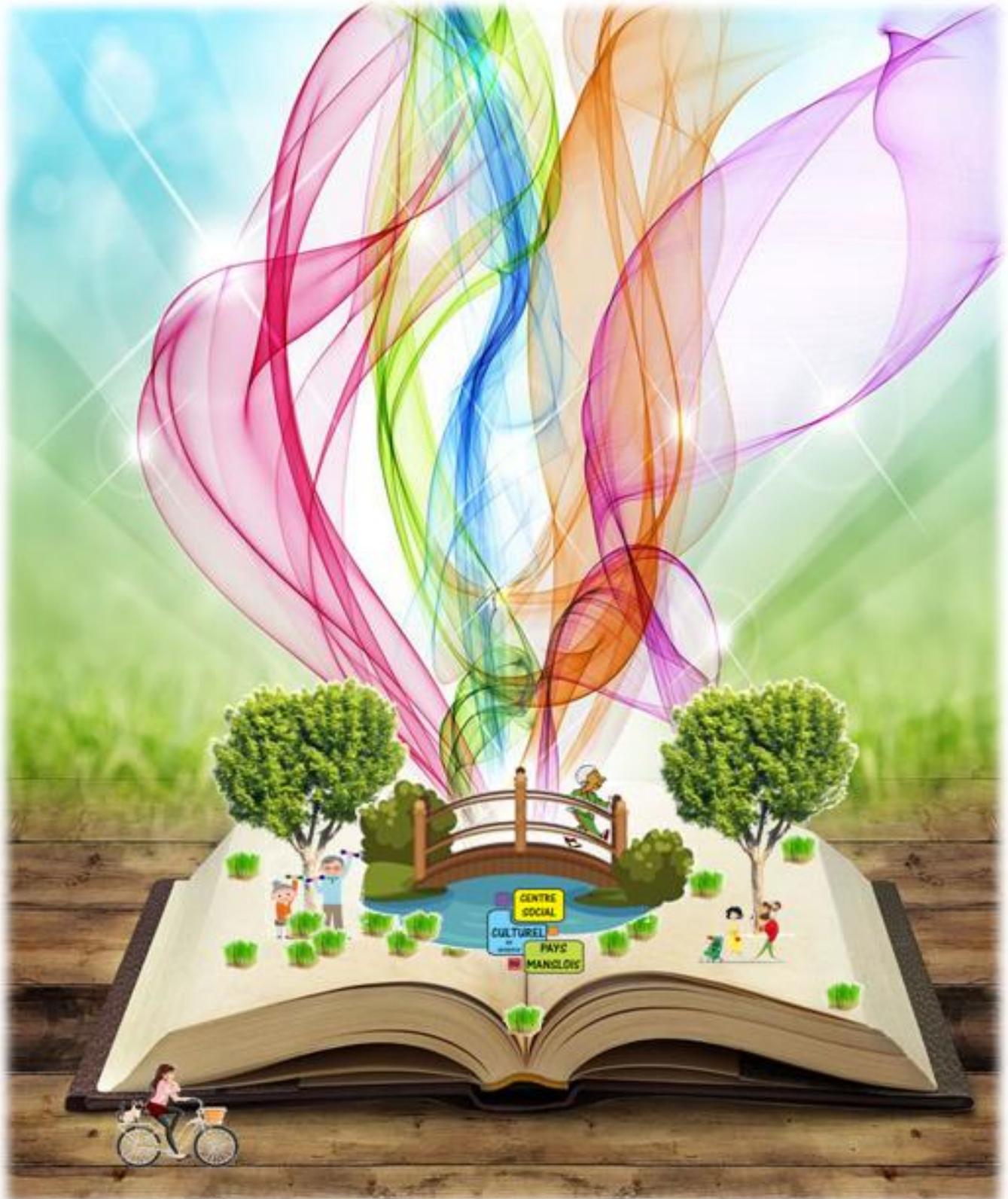
Fiche action 6  
Malle  
enchantée

Fiche action 7  
Événementiels

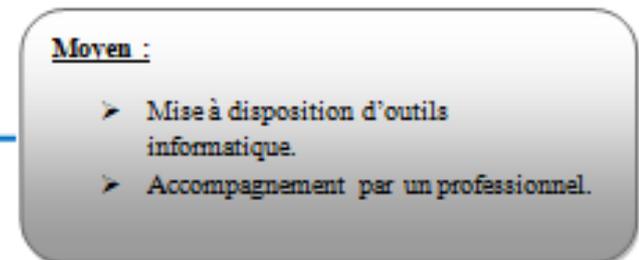
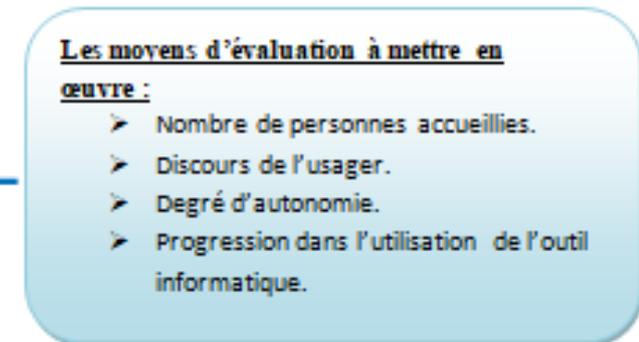
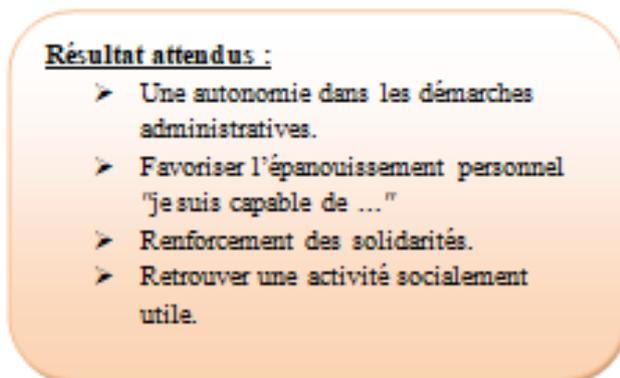
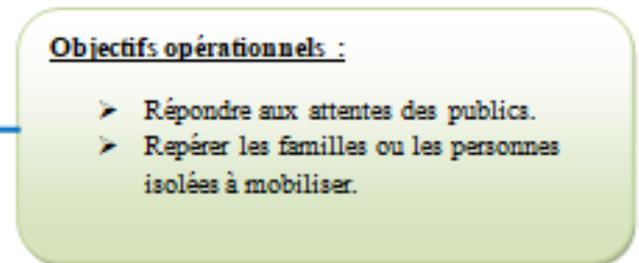
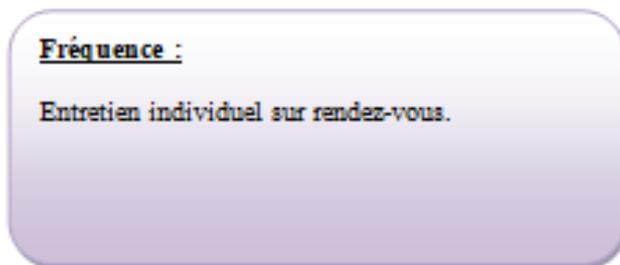
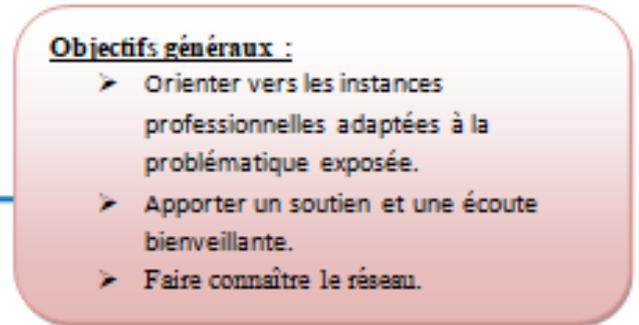
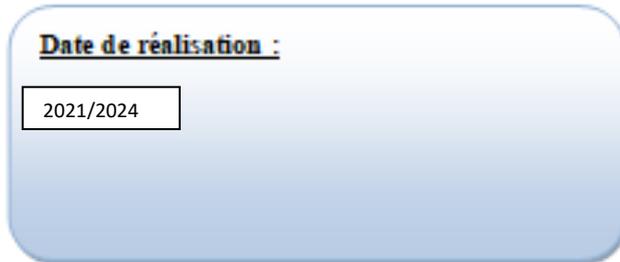
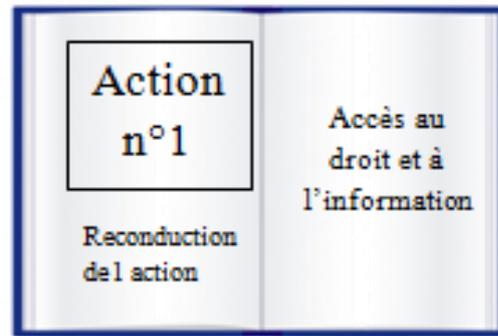


Le *Souhaiter*  
n'est pas suffisant.  
Il est temps de  
passer à  
l'*Action*

*l'Apprendre*



# Le livr'actions



## DESRIPTIF DE L'ACTION

Le Défenseur des droits M. Jacques Toubon présente les actes du colloque « Accès aux droits : construire l'égalité », organisé le 2 décembre 2013.

« La question de l'accès au(x) droit(s) est au cœur des enjeux d'égalité et de citoyenneté. Conditionnant l'effectivité des droits, elle suppose de s'interroger sur le fonctionnement des dispositifs sociaux, politiques et économiques qui structurent la possibilité pour chacun(e) d'être pleinement citoyen(ne), en jouissant concrètement des droits que la société lui a conféré. ».

Dans les procédures administratives qui se veulent au tout numérique, une partie de la population se trouve dépourvue dans l'accessibilité de ses droits fondamentaux et notamment en termes de prestations sociales et autres démarches de modification de leur situation.

L'instance «Accès aux droits» est un lieu d'écoute, d'information de proximité et d'orientation gratuit. Les personnes et notamment les plus démunies bénéficient d'une information générale sur leurs droits et sur leurs devoirs, d'un accompagnement dans leur démarches. Les usagers peuvent se présenter sur rendez-vous. Ils sont reçus dans le cadre formel du bureau afin de conserver le respect et la discrétion de leur vie privée.

L'accompagnement s'effectue en plusieurs étapes :

- ✓ Identifier la demande afin d'évaluer la situation.
- ✓ Orienter: Connaître les différents intervenants et les différents partenaires du secteur.
- ✓ Accompagner: présence du Référent Famille dans l'écoute et le conseil pour la mise en place de certaines démarches.

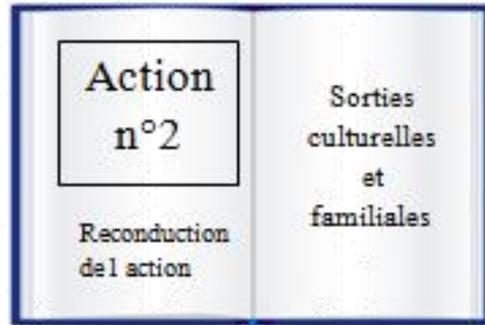
Chaque usager à sa propre histoire et sa propre situation. Chaque rendez-vous est différent.

Les thématiques sont diverses et variés :

- Violences conjugales.
- Conflits de voisinage.
- Problèmes de logement...

Sur notre territoire l'accès au droit est très lié à la problématique de mobilité. En effet, un grand nombre d'habitants de tous les âges rencontrent des difficultés d'accès aux services. La carence de transport se confronte aux difficultés d'insertion professionnelle, d'insertion sociale, d'accès aux soins... Cet obstacle lié à l'éloignement des institutions rend difficile l'accès aux droits et les démarches du quotidien accentuent le sentiment d'isolement et de repli sur soi. Le Centre social propose un soutien individuel ou collectif et la possibilité de se déplacer sur des instances administratives en fonction de la demande des habitants. La mise à disposition d'un parc informatique ainsi qu'un accompagnement permet aux habitants de développer une autonomie quelquefois partielle dans la pratique du numérique. Nous rencontrons régulièrement certaines difficultés. Elles se trouvent dans les réticences de l'utilisateur pour l'outil lui-même conjuguées à la complexité croissante des plateformes administratives.

Le Centre social est un lieu d'accueil ouvert et d'écoute active pour tous, dans lequel les habitants sont orientés soit, vers d'autres structures, soit, vers des activités spécifiques proposées.



**Date de réalisation :**

2021/2024

**Fréquence :**

1 sortie tous les 2 mois

**Résultat attendus :**

- Le développement du lien social.
- Une amélioration des relations familiales.
- Des temps de partage en famille sur les activités de loisirs.
- Une projection des familles sur les sorties.
- Des échanges sur des sujets divers.
- La valorisation des compétences des parents et des enfants.

**Moyen :**

- Mise à disposition de véhicule.
- Accompagnement d'un salarié.

**Objectifs généraux :**

- Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités sportives.
- Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements.
- Mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

**Objectifs opérationnels :**

- Pratiquer des loisirs en famille et renforcer les liens.
- Aider les familles à s'ouvrir vers l'extérieur.
- Permettre les relations intergénérationnelles.
- Développer des solidarités.
- Lutter contre l'isolement et l'exclusion.
- Créer des rencontres dans un cadre convivial.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- La fréquentation des sorties.
- L'évolution des relations intrafamiliales et intergénérationnelles.
- Le nombre de sorties effectuées.



### DESCRIPTIF DE L'ACTION



Les sorties familles et culturelles permettent aux familles et aux personnes seules de bénéficier de temps privilégiés pour rencontres et créer du lien social. Pour certains c'est l'unique occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien et de partager un temps fort. C'est aussi le moment de vivre des temps précieux durant lesquels des rapprochements intra familiaux se mettent en place. Des moments enchanteurs qui s'ancrent dans la mémoire de chacun, des instants durant lesquels les esprits sont apaisés, les relations sont plus complices. Les sorties familles du CSCS rassemblent et mettent en lien

de nombreuses personnes en fonction de la sortie. Elles se déroulent majoritairement les samedis. La diversité des propositions est très appréciée par les usagers. Autant d'arguments qui nous confirment le bien fondé de cette action. Il est important de recueillir d'autres idées de visites possibles et accessibles. Les sorties sont proposées avec un coût avantageux afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier. La participation des usagers dans le choix des sorties est primordiale, dans la décision, la préparation et dans le choix de la sortie. En effet, ils sont une partie intégrante de cette action. Le groupe est composé de séniors, de parents (mono ou en couple), d'enfants et de personnes seules et isolées. Ces sorties sont des temps riches, mettant au premier plan la compétence familiale. Elles permettent de prendre le temps, de mesurer l'importance des échanges et de partager des moments de découvertes culturelles et/ou sportives. Il est important d'encourager les parents à faire «avec» et non pas «à la place de» leurs enfants ou petits-enfants sur des situations du quotidien. Accompagné par la Référente Famille de la structure, le parent est soutenu dans sa démarche éducative. La valorisation de ses compétences amène une reconnaissance et une légitimité dans son positionnement parental. Les familles développent progressivement des capacités, des responsabilités et une vie sociale qui peuvent amener à un engagement dans la vie associative. Tous ces facteurs feront que le temps passé ensemble soit propice au plaisir, au partage, à l'échange, à l'écoute. Il est essentiel de se rendre disponible pour parler, entendre, évoquer les émotions, partager un fou rire, verser des larmes... C'est aussi un moment pour sortir des écrans et de son quotidien. « Se rencontrer autrement ! », se rendre disponible : "Peu importe le lieu, peu importe l'heure, tout vient de cette disposition à être présent »" (**Franck Nicolas, Psychiatre et auteur**).

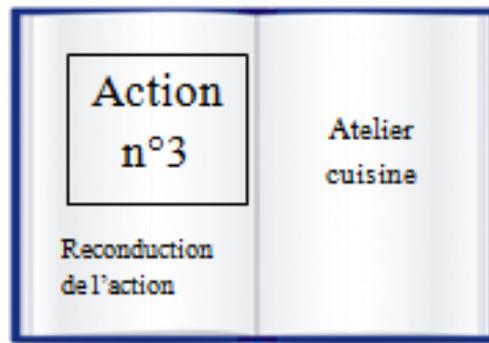


Les personnes seules ont un intérêt certain dans les sorties proposées. La création de lien social, la rupture de leur isolement, la découverte de nouveaux lieux et de nouvelles activités les remplissent de satisfaction. Souvent, l'implication passe de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif.

Au cours des vacances estivales, les sorties sont maintenues. Ainsi pour certaines personnes se sont les seules propositions d'un ailleurs.

Les sorties familles étaient souvent perçues comme des temps essentiellement réservés aux familles en grande précarité. Cette tendance commence à se modifier avec l'accueil de nouvelles personnes et favorise largement la mixité sociale. Cependant, les familles en difficultés restent majoritaires. Les sorties familles et/ou culturelles ont pour ambition d'être Co-construites avec les familles en prenant en compte le budget existant, dans la création d'une commission « Sorties culturelles ».





**Date de réalisation :**

2021/2024

**Fréquence :**

1 fois par mois.

**Résultats attendus :**

- Participation des personnes dans l'élaboration de menus.
- Le développement d'actions communes entre les participants.
- Une ambiance conviviale où le plaisir de cuisiner ensemble est partagé.

**Moyens :**

- Mise à disposition d'une cuisine.
- Accompagnement par un professionnel.

**Objectifs généraux :**

- Promouvoir une alimentation équilibrée et diversifiée.
- Mettre en valeur les acquis de chacun en fonction de sa culture.
- Réapprendre à cuisiner en respectant son budget.
- Donner un espace de parole et d'échanges autour de la confection

**Objectifs opérationnels :**

- Partages des savoirs et connaissances de chacun.
- Faire preuve de convivialité.
- Accéder à l'accès au plaisir de faire pour et avec les autres.
- Favoriser l'échange des savoirs faire. Valoriser les savoirs être.
- Favoriser l'intégration.
- Favoriser les initiatives.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre: Quantitatifs
- Des feuilles d'émargement.
- Qualitatifs ;
- L'évolution des comportements alimentaires. Le nombre de personnes satisfaites.
- La reproduction des plats dans le cadre familial.
- Le retour des participants.



## DESRIPTIF DE L'ACTION

L'alimentation est un budget important pour les ménages. Une enquête réalisée par le secours populaire en 2018 sur 1016 personnes démontre une croissance inquiétante de la précarité alimentaire.

« **Un quart du panel limite ses repas pour passer la fin du mois** et 59 % des plus précaires (moins de 1 200 euros par mois) ont du mal à faire 3 repas équilibrés par jour. « *Cela nous inquiète d'autant plus que l'Union européenne veut refondre son mécanisme d'aide alimentaire, le FEAD, pourtant crucial pour la capacité d'action des associations* », relève Sébastien Thollot, secrétaire national du SPF chargé de l'aide alimentaire. »

L'alimentation et le sport ne sont plus une priorité ce qui a pour conséquence une détérioration de la santé. Manger ne devient plus un plaisir mais une contrainte !

C'est en ce sens que les ateliers cuisines trouvent toute leur place. L'atelier est une action inscrite dans un processus d'accompagnement des personnes en situation de précarité. C'est un moment de partage chaleureux et convivial qui réunit des personnes autour de la confection d'un repas. Cet atelier nécessite du temps, des moyens humains, un professionnel, du matériel, une mise à disposition d'une salle et d'une cuisine. Le professionnel est dans une écoute active et bienveillante afin de répondre au mieux aux besoins et aux inquiétudes exprimées par les bénéficiaires. Les liens favorisent une reconstruction progressive du désir d'apprendre ou réapprendre à mieux s'alimenter et de cuisiner pour, et avec les autres.

L'action se déroule en plusieurs étapes :

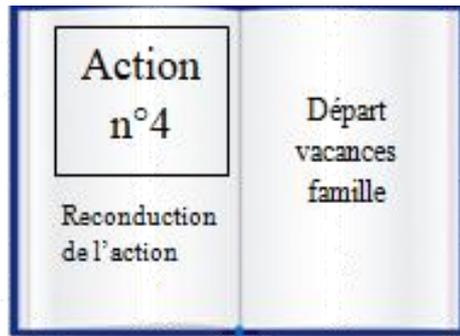
- La confection du menu en amont.
- L'achat des denrées alimentaires en tenant compte du budget.
- Confection du repas, abordant les principes de nutrition et l'équilibre alimentaire.
- Partage du repas.
- Rangement et nettoyage de la salle et de la cuisine.
- Ebauche sur un nouveau menu.

Un travail important s'effectue avec les « restos du cœur » et l'association « le Chemin du Hérisson ».

Les « restos du cœur » :

Cette collaboration est favorisée par la proximité dans les locaux de "Pierres vives", l'atelier s'effectue à partir d'un panier type permettant d'utiliser des denrées souvent refusées par les usagers. Offrir la possibilité de prendre conscience que certains légumes frais ou secs peuvent trouver leur place dans nos assiettes. Nous avons mis en place des ateliers certains jeudis sur un jour de distribution, ce qui donne la possibilité aux bénéficiaires d'être sur place pour la distribution et pour l'atelier cuisine. Ce choix a été réfléchi afin de réduire les problèmes de mobilité.





**Date de réalisation :**

2021/2024

**Fréquence :**

- De Janvier à juin, une rencontre collective tous les 2 mois et des rencontres individuelles sur rendez-vous.

**Résultat attendus :**

- Une amélioration et la création d'une nouvelle dynamique dans les relations parents/ enfants.
- Un changement des comportements au quotidien dans la façon d'être (parents ou enfants), de préparer les repas, de gérer le budget et de s'occuper de ses loisirs.

**Moyen :**

- Accompagnement par un professionnel à la préparation des vacances.

**Objectifs généraux :**

- Mobilisation des familles sur leurs droits aux vacances.
- Renforcement des liens familiaux.
- Création une dynamique familiale autour d'un projet commun.
- Création d'une dynamique collective afin d'interagir sur la dimension familiale. Promotion de la solidarité entre les habitants par le partage.

**Objectifs opérationnels :**

- Permettre un départ en vacances en famille. Sensibiliser les différents acteurs du territoire à notre projet afin d'orienter les participants. Promouvoir l'accès aux droits grâce à la CAF et à l'ANCV.
- Apporter un appui financier et technique dans la réalisation du projet.
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires afin qu'ils deviennent moteur et acteur de leur projet.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- Le nombre de familles touchées.
- Le nombre de départs en vacances finalisés. Le nombre d'entretiens individuels.
- Le retour des parents et des enfants. L'évaluation collective à la fin de l'été.



## DESRIPTIF DE L'ACTION

L'article 140 de la loi 98-657 du 29 Juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions stipule « l'égal accès de tous, tout au long de la vie...aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'accès à la citoyenneté\*».

Les "vacances famille" s'adressent aux familles en difficulté. Le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois propose dans le cadre des vacances pour tous, un accompagnement avant, pendant et après le séjour, Le projet a pour intérêt de répondre aux besoins des familles.

Les vacances en famille sont mises en place avec une démarche de participation active des familles par des temps de rencontres et de préparations programmées. Cela permet une projection en famille dans la recherche du lieu de séjour, du logement et une prise de conscience de la faisabilité ou pas de certains projets en fonction du coût. La famille se positionne en porteur de projet.

Les rencontres successives permettent d'affiner le séjour dans sa logistique (contenu des bagages...). Les vacances restent pour les familles un moment privilégié dans la reconstruction ou le renforcement d'une unité intrafamiliale. Chaque année le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois rencontre de nombreuses familles dans l'impossibilité d'accéder aux séjours vacances, non pas par manque d'envie mais à cause de soucis financiers auxquels se rajoutent les difficultés d'organisation de séjour (appels des campings, demande de devis...). Certaines familles nous sont orientées par l'assistante de service social de secteur, le Centre Social du Chemin du Hérisson, les Restos du Cœur...



Les rencontres visent la réalisation du projet avec un maximum de quiétude. Elles sont dans le même temps un espace d'échanges ou s'expriment la volonté des porteurs de projet. Les objectifs visés sont l'accompagnement à l'autonomie et au développement personnel, la création ou la consolidation du lien social, des liens intergénérationnels et enfin à produire une démarche participative et citoyenne.



La préparation des départs ainsi que le séjour en lui-même permettent aux usagers de vivre une envie, en imaginant le séjour idéal aux travers de photos, de discours (si le séjour a déjà été effectué) mais aussi, vivre le véritable départ en vacances. Ce projet crée une dynamique familiale ou chacun peut donner son opinion. Le Centre Social et Culturel du Pays Manslois propose un accompagnement dans la projection, la budgétisation et la réalisation du projet. Il s'inscrit dans le projet global du CSCS. De ce fait, nous sollicitons les familles sur 3 à 4 rencontres collectives de Janvier à fin Juin afin d'élaborer le projet ensemble. Ces rencontres favorisent un échange d'expérience important, dans le choix de telle ou telle activité, tel ou tel lieu de séjour...

Cependant, les entretiens individuels sont toujours de plus en plus sollicités. Le collectif perd de l'intérêt auprès des familles. En effet, le besoin de partage collectif devient timide à cause d'une pudeur de plus en plus exacerbée en lien avec l'exposition de leurs difficultés qui transpirent dans les échanges. Le rôle de la Référente Famille consiste à encourager le collectif afin de mener à bien les interactions et le respect mutuel lors des échanges.

\* légifrance.gouv.fr

### **Les familles et les adultes concernés:**

Les bénéficiaires du dispositif sont en grande majorité des familles précaires. Elles souhaitent offrir à eux-mêmes et à leurs enfants un temps de "répit" face à leurs difficultés quotidiennes. Le choix des vacances se fait de manière individuelle puis, dans un second temps, lors des rencontres. Les choix peuvent évoluer, se modifier sur les destinations prédéfinies.

Les familles souhaitent partir de façon individuelle. Le projet permet aux familles et aux seniors d'expérimenter une certaine autonomie, de favoriser une démarche volontaire, positive souvent source de reconnaissance et d'estime de soi.

Les familles sont avant tout actrices de leur projet, dans le choix du lieu de séjour, du mode de transport, du type d'hébergement et dans les activités prévues sur place.

### **La partie financière:**

Cette partie est traitée de manière individuelle. Nous fixons des rendez-vous par souci de discrétion et de respect pour chacune des familles ou des personnes reçues. Nous élaborons conjointement des possibilités d'épargne pour prévenir au mieux les dépenses prévues lors du séjour.

### **Sens et rôle de l'accompagnement:**

Cette action portée par le CSCS du Pays Manslois vise un premier objectif axé sur l'exercice de son droit aux vacances. Cela s'inscrit dans une démarche de projet pour tous quelques soient leurs situations professionnelles, sociales, économiques et familiales.

### **Une évaluation:**

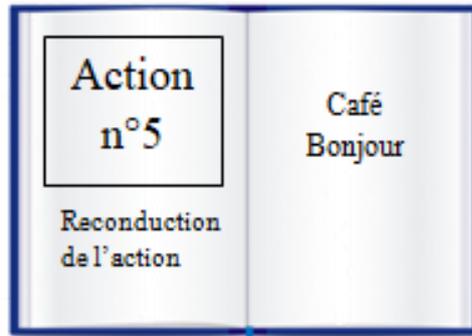
Une rencontre est prévue avec les familles en septembre afin de pouvoir échanger sur les points positifs et négatifs de leur séjour.

Parfois les cartes postales envoyées par les bénéficiaires sont une bonne source de renseignements sur le déroulement et la qualité de leurs vacances.

Afin de ne pas pénaliser les personnes sans moyen de transport ou en présence de difficultés dans l'installation du séjour (état des lieux du logement, repérage dans le camping...) des accompagnements sur le lieu du séjour peuvent être effectués par la Référente Famille.

### **Les partenaires du projet:**

- La CAF (VACAF).
- La Fédération des Centres Sociaux.
- Le Territoire d'Action Social (TAS).



**Date de réalisation :**

2021/2024

**Fréquence :**

- Tous les jeudis matin.

**Résultat attendus :**

- Diminution de l'isolement.
- Promotion et amélioration des relations intergénérationnelles.
- Développement des solidarités.
- Plus d'échanges et de débats.

**Moyen :**

- Mise à disposition d'une salle.

**Objectifs généraux :**

- Sensibilisation du groupe à différents thèmes en lien avec la vie quotidienne (santé, mobilité, bien vieillir...).
- Fléchissement des situations d'isolement. Promotion de l'autonomie des personnes et intégration dans les actions du CSCS.

**Objectifs opérationnels :**

- Mettre en place des rencontres hebdomadaires.
- Favoriser les échanges dans le respect de chacun.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- Le nombre de personnes présentes aux séances.
- Le nombre de séances organisées. L'assiduité des participants.
- La qualité des échanges.
- L'investissement des usagers dans la vie du CSCS.



## DESRIPTIF DE L'ACTION

Prendre la parole dans une discussion n'est pas toujours facile, parler de soi et de son ressenti peut être une expérience angoissante. Le « café bonjour » offre aux participants un temps d'échange autour d'un café ou d'un thé. La Référente Famille est garante du bon déroulement de l'activité et du respect de chacun. Ce moment convivial offre l'opportunité d'une liberté d'expression. Il s'agit d'un espace de paroles libres et ouvert à tous. Cette activité permet d'aborder différents thèmes, en fonction de la préoccupation du moment de chacun, (actualité, famille, recettes...)

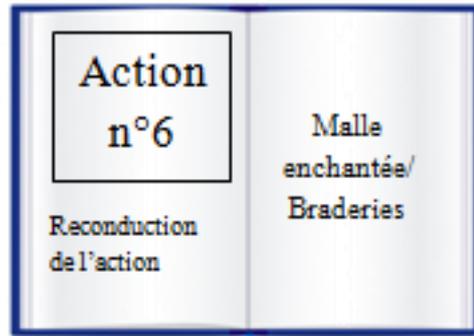
Des règles de groupe sont établies comme la discrétion, la confidentialité, la liberté de silence et de parole, le non-jugement, la non-monopolisation de la parole, la non-violence physique et/ou verbale. C'est un lieu d'échange, de partage et d'écoute réciproque sans jugement de quelque ordre que ce soit. C'est un lieu qui encourage l'expression authentique des situations. Il invite à l'expression des sentiments, des angoisses, des souffrances liées aux sujets abordés (ex: peur de ne pas se réveiller le matin, crainte du regard de l'autre sur sa situation personnelle...).

Les liens favorisent une certaine solidarité et d'empathie. Ils permettent de mobiliser les ressources nécessaires pour affronter la réalité «s'autoriser à se dire les choses, dans un cadre bienveillant». Les rencontres qui s'y déroulent sont génératrices d'un climat serein qui permet d'estomper l'isolement.

Cette action permet de

- ✓ Lutter contre l'isolement.
- ✓ Encourager la mixité sociale.
- ✓ D'aborder les difficultés avec les enfants et les conjoints.
- ✓ Valoriser les savoirs de chacun et faciliter les échanges.
- ✓ Développer l'accès aux différentes pratiques culturelles.
- ✓ Encourager la participation à la vie locale.
- ✓ Favoriser le mieux être, la reconnaissance et la redynamisation des personnes fragilisées.

Nous observons une tendance croissante à l'individualisme accentuée par l'accélération des modes et des techniques de communication. Face à la dématérialisation galopante, il s'agit de cultiver le lien social réel plus que virtuel sans relâche afin que les personnes isolées puissent être connues et reconnues de manière à promouvoir leur participation à la vie locale.



**Date de réalisation :**

2021/2024

**Objectifs généraux :**

- Valorisation des personnes par la participation à une activité socialement utile. Création de lien social.
- Développement de la citoyenneté.
- Promotion des éco-activités.

**Fréquence :**

- Hebdomadaire

**Objectifs opérationnels :**

- Favoriser la découverte et l'acquisition de techniques
- Valoriser les savoir être et les savoir faire. Développer l'esprit créatif.
- Favoriser l'échange et l'entraide.
- Rompre l'isolement.
- Promouvoir les projets de développement durable.

**Résultat attendus :**

- L'autonomie des participants.
- La convivialité lors de l'activité.
- L'intégration de nouvelles personnes sur l'action.
- L'émergence de nouveaux projets.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- L'émargement des participants.
- Le nombre de séances.
- Le chiffre d'affaire.
- Le nombre d'initiatives.

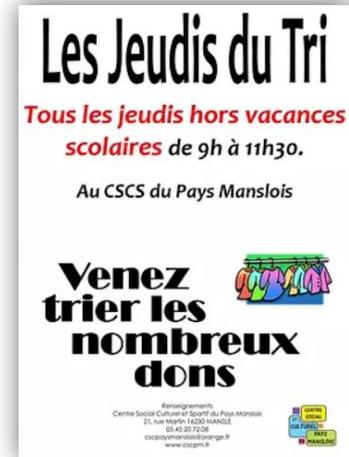
**Moyen :**

- La mise à disposition de locaux.
- Le prêt et l'acquisition de matériels (machine à coudre, portants, véhicules...).
- Un réseau de partenaires étendu.



## DESRIPTIF DE L'ACTION

Cette action de "la Malle Enchantée" est pérenne. Elle fonctionne depuis plus de 30 ans. L'enthousiasme des bénévoles est présent, la volonté est au rendez-vous. C'est une action importante du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois, car elle est un projet à l'initiative d'habitants. Elle porte des valeurs d'humanisme, d'intégration, d'insertion, de lien social, de lutte contre les exclusions et la discrimination. Elle est animée par une vingtaine de bénévoles assidus qui agrèent une autre vingtaine d'habitants en fonction des événements. Elles se relaient en fonction de l'évènementiel, du tri, des ventes en magasin, des bourses aux jouets. C'est une fiche action intégrante du contrat de projet.



Cette action porte les valeurs de l'association : La dignité humaine : *"Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels"*.

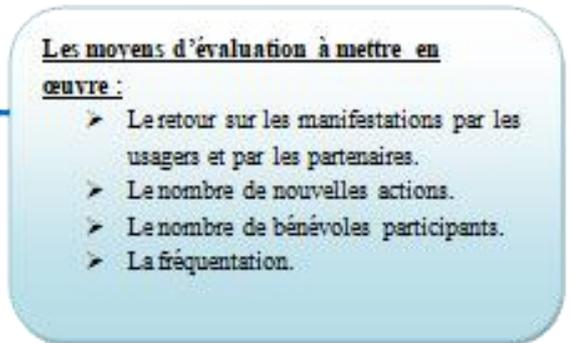
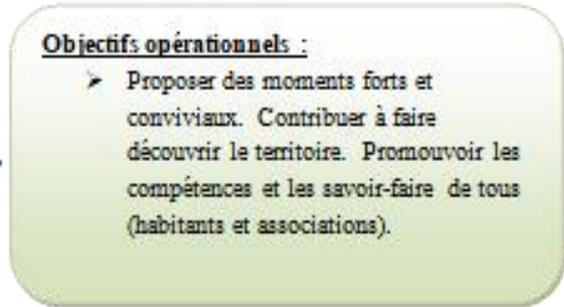
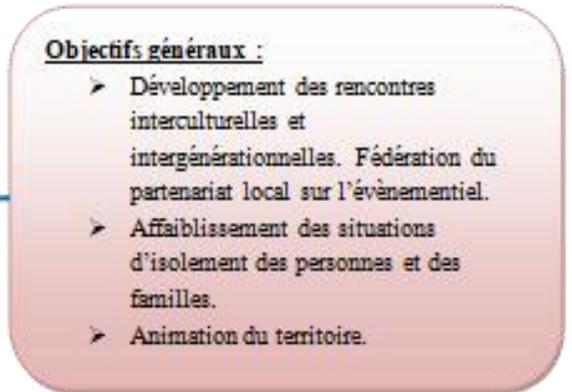
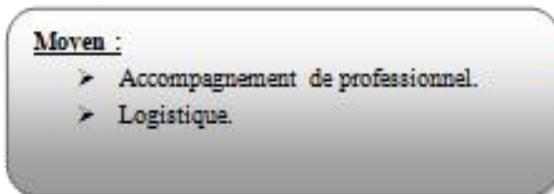
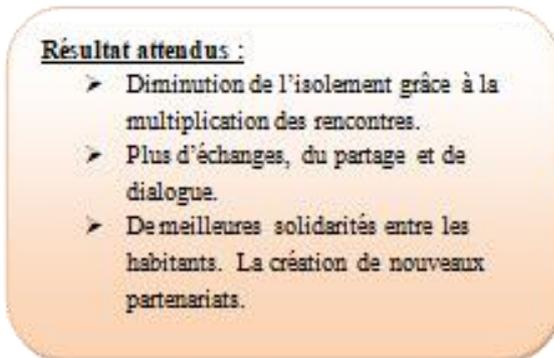
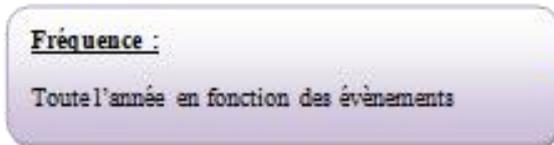
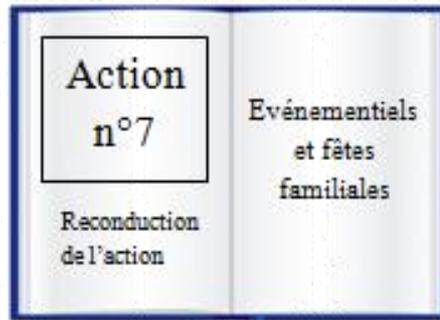
De solidarité : *" Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socioculturels depuis leurs origine"* et de démocratie : *"Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir"*.

### Les objectifs généraux :

- ✓ Valorisation des personnes par la participation à une activité socialement utile.
- ✓ Création de lien social.
- ✓ Développement de la citoyenneté.
- ✓ Promotion des éco-activités.

### Les objectifs opérationnels :

- ✓ Favoriser la découverte et l'acquisition de techniques.
- ✓ Valoriser les savoir être et les savoir faire.
- ✓ Développer l'esprit créatif.
- ✓ Favoriser l'échange et l'entraide.
- ✓ Rompre l'isolement.
- ✓ Promouvoir les projets de développement durable.



## DESRIPTIF DE L'ACTION

Les 4 années écoulées ont été ponctuées par différentes fêtes familiales et évènementielles portées par les habitants avec le concours du centre social.

- ✓ Les 30 ans du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois.
- ✓ Fest'aigre 1 et 2.
- ✓ Le temps du Cirque et sa résidence d'artistes.
- ✓ Les Olympiades intergénérationnelles.
- ✓ Les fêtes de Noël et autres...

Tous ces moments conviviaux ont permis de mener des animations de territoire de qualité en direction des habitants. Nous avons fait intervenir de nombreux intermittents du spectacle. Ces derniers ont rempli la mission pleine et entière de notre versant culturel portée par l'association.

L'envie de festivités répond à un besoin de partages, de rencontres et de liens. L'humain est un être sociable, ou l'échange est une nécessité absolue pour le vivre ensemble.

Les évènementiels sont des moments festifs sur un thème précis dans un esprit fédérateur. La fête est synonyme de gaieté, de joie, de retrouvaille entre pairs.

Claude Vaublanc évoque dans "Culture Etude 2009" (n°3), déclare 5 critères fondant l'évènementiel :

- ✓ Le critère artistique par la créativité.
- ✓ Le critère public : public culturel ou amateur.
- ✓ Le critère du lieu dans les espace non dédié au culturel (rue, village, champs...).
- ✓ Le critère temps, qu'il soit court mais intense.
- ✓ Le critère de la rareté dans son statut exceptionnel.

Dans l'organisation de ses différents événements le CSCS du Pays Manslois a su mettre en place ces différents critères pour donner à ces moments festifs toutes la magie souhaitée pour le territoire Cœur de Charente.

### LA COVID (l'expérience du 1<sup>er</sup> confinement)

Il est difficile de clore ce contrat de projet sans référence à l'année 2020. En effet, nous pouvons nous projeter pour les 4 années à venir dans un contexte où nulle pandémie ne viendrait troubler le fil rouge que nous avons ensemble mis en place. Il est nécessaire de prendre en considération cette situation qui perdure en 2021, afin d'anticiper et de créer d'éventuelles changements dans nos pratiques professionnelles. A ce jour, nous devons concevoir l'avenir avec d'éventuelles catastrophes et menaces.

Dès le début de cette crise sanitaire, "un vent de panique" sur un « nous sommes en guerre » (propos du Président de la République), à mis le ton sur l'épreuve que nous traversons face à un ennemi invisible.

Nous avons tous été concernés par les injonctions gouvernementales, où allons nous ? Que devons nous faire ? Toute la population, durant une année a su, tant bien que mal, s'adapter aux différentes consignes, pour le bien de tous. Cependant, nous pouvons constater à quel point le lien, les sourires, les paroles ou les bavardages ont une réelle importance pour tous et le vivre ensemble. Cette année 2020, a mis l'accent sur le "tâtonnement", avec un nouvel apprentissage de vie en collectivité. Les sourires, les expressions, le tactile des êtres humains ont été effacés par les masques, la distanciation sociale et les gestes barrières.

Les conditions exceptionnelles que la France a connues à partir du 17 mars 2020 jusqu'au 11 mai 2020, ont poussé l'équipe du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois à se réinventer. Les grandes valeurs portées par le CSCS (la dignité humaine, la solidarité et la démocratie) ont été difficiles à porter et à réaliser alors que la France s'enfermait pour empêcher la Covid-19 de progresser.

Mais alors, comment le CSCS peut-il accompagner les habitants à respecter cette démarche citoyenne qu'est le confinement, sans perdre le contact ?

Nous avons commencé à mener nos premières actions suite à une réunion de travail tenue en visioconférence. Nos échanges ont ouvert différentes pistes d'actions et ils nous ont permis de fixer trois objectifs généraux :

- ✓ **Garder le lien social avec les adhérents et les habitants.**
- ✓ **Pouvoir soutenir les adhérents et les habitants.**
- ✓ **Pouvoir identifier leurs éventuels besoins pendant cette période.**

### **Ces actions ont été adaptées selon la tranche d'âge du public:**

#### Les Appels téléphoniques aux seniors :

Pour les adhérents de plus de 75 ans, il est difficile de garder le lien sur les réseaux sociaux. Des appels téléphoniques individuels ont été essentiels pour ce public parfois très isolé en milieu rural. Cette prise de contact nous a alors **permis de prendre de leurs nouvelles, de s'assurer qu'ils allaient bien, qu'ils n'avaient pas de demandes ou de besoins particuliers** et de **garder le lien**.

Le constat porté par la coordinatrice du Centre Social est que certains ont plus ou moins besoin de discuter (de 1 min à 17 min). En général, les gens exprimaient leur bien être et ils étaient ravis qu'on prenne de leurs nouvelles et ils remerciaient l'équipe.

Ils se sentaient privilégiés d'être à la campagne, de ne pas être malades et ils gardaient le moral face à la situation.

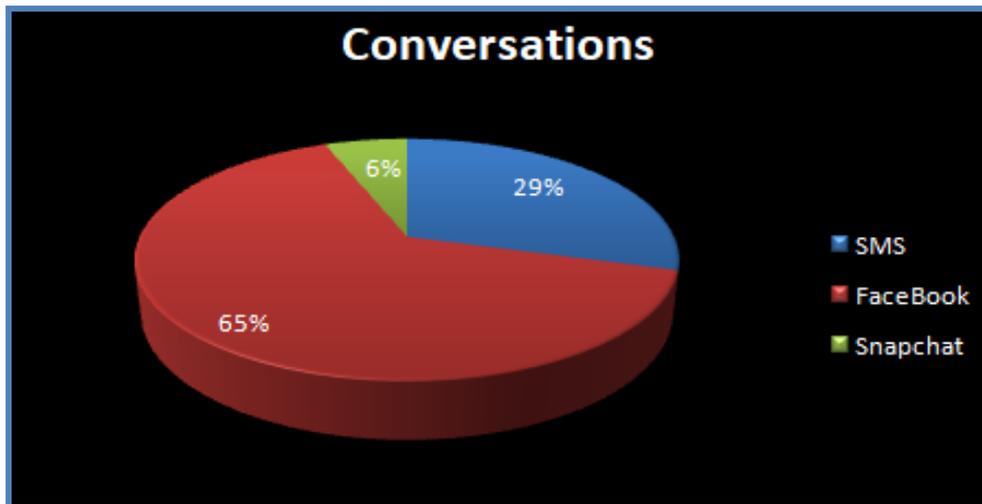
#### Le confinement décrit par les adhérents :

- ✓ Un avantage de vivre à la campagne.
- ✓ La chance d'avoir un jardin.
- ✓ Les solidarités de voisinage (pour les courses par exemple).
- ✓ Avoir du temps pour ranger sa maison, ses papiers, ses photos...
- ✓ Confectionner des masques (les bénévoles ont réalisé des masques pour le CSCS et le département. Ils ont beaucoup apprécié car ils avaient l'impression d'être utile) Ils ont confectionné plus de 600 masques.

A l'unanimité, les épreuves les plus mal vécues consistaient au fait qu'ils ne pouvaient pas voir leurs familles, leurs amis, même avec des appels réguliers le contact leur manquait.

#### Une présence active sur les réseaux sociaux :

L'équipe était très présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, Discord, YouTube) et par SMS (auprès des jeunes essentiellement). Cela a permis de **garder le lien avec les habitants**. Cette veille permettait aussi de **rappeler aux usagers que, malgré la fermeture physique du centre, l'équipe était toujours présente pour répondre aux besoins de chacun**.



Les temps de visioconférence avec les familles :

À l'aide de l'outil Hangouts, permettant la visioconférence, la référence famille du CSCS a organisé des appels visio avec les familles. Ces appels se déroulaient tous les mardis et les vendredis de 10h à 12h. La communication de cette action a été faite par Facebook, mail, et site Internet

Ces moments permettaient aux familles de **pouvoir s'exprimer sur des questions de parentalité, d'accès aux droits** mais aussi de **pouvoir se retrouver et de discuter** (relation parents/enfants, la vie durant le confinement par exemple).

|                    |    |
|--------------------|----|
| Nombre de Familles | 3  |
| Nombre de visio    | 14 |

Les temps de visioconférence avec les enfants :

Lors des vacances scolaires de printemps, le centre de loisirs était fermé pour cause sanitaire. Les animateurs ont alors mis en place des temps de visio avec les enfants pendant les deux semaines de vacances. Ces visio ont permis de **maintenir le lien avec et entre les enfants** et de leur **proposer des activités pour rompre avec le quotidien**.

À l'aide de l'outil ZOOM, les animateurs enfance jeunesse du CSCS ont organisé des appels visio avec les enfants (présents sur ALSH ou le CLAS). Ces séances se déroulaient les lundis de 10h à 12h "la récré" et les jeudis de 16h à 18h "le goûter entre copains". La communication de cette action a été faite par Facebook, mails et par le site Internet.

|                  |   |
|------------------|---|
| Nombre d'enfants | 9 |
| Nombre de visio  | 4 |

La création d'un serveur sur la plate-forme Discord :

Le confinement pour le secteur jeune faisait courir le risque de perdre le lien créé avec les jeunes pendant les soirées et les temps de CLAS au collège. Il était donc essentiel de **ne pas perdre le lien**, de **créer une dynamique** mais aussi de **s'approprier un outil** qu'ils utilisent déjà Discord.

L'application Discord est une plateforme communautaire d'échanges par appels audio et vidéo. Elle Rassemble des communautés importantes actives sur les réseaux sociaux. Une majorité de jeunes âgés de 11 à 25 ans connaissent et utilisent cette application. C'est pour cette raison que nous l'avons choisie pour garder le lien avec les jeunes.

L'animatrice jeunesse a coordonné la mise en place d'un serveur privé. Les compétences d'un jeune volontaire en service civique au CSCS ont été mises à contribution pour aménager et sécuriser le

serveur. La mutualisation des connaissances a été importante pour les animateurs. Ils devaient se former entre eux à distance.

Une fois le serveur créé et sécurisé, nous avons pu inviter les jeunes à nous rejoindre par le biais des réseaux sociaux comme Facebook, Snapchat ou Instagram, mais aussi par SMS.

Le groupe a choisi le nom du serveur "La Cabane". Cette idée faisait référence à un "refuge", où ils peuvent se retrouver en se "coupant" quelques temps de la vie familiale parfois pesante selon leurs dires.

Les jeunes sont 19 sur le serveur. Ce sont des jeunes connus du centre par leurs présences aux soirées jeunes, au CLAS collège ou encore à l'ALSH.

Deux événements par semaine ont été proposés : le mardi et le vendredi de 17h à 19h. Mais le serveur reste à leur disposition le reste du temps, ils sont libres de s'y connecter à d'autres moments de la semaine ou de la journée.

Les événements rappelés à chaque fin de séance sont communiqués sur le serveur par un message envoyé à tous dans la journée.

Pour certains jeunes, il était important de garder un lien privilégié avec les animateurs en envoyant par exemple des messages privés régulièrement.

Les temps d'animations sont structurés toujours de la même manière :

- ✓ Temps d'accueil (attendre la connexion de chacun) : discussion, évaluation de l'humeur des jeunes, questions sur comment ils occupent leur journées.
- ✓ Temps d'animation (jeux en ligne, quizz,..).
- ✓ Temps de fin : bilan de séance, ce qu'ils aimeraient faire, prochain RDV.

Les activités proposées étaient principalement des jeux collectifs, en ligne (Loup-garou, skribbl,..), ainsi que des jeux de déguisements réalisés grâce à la visio et des quizz, dont un quizz musical organisé par l'un des jeunes.

A l'heure actuelle, la plateforme est toujours active.

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Nombre de jeunes sur le serveur  | 19 |
| Nombre de soirées                | 11 |
| Participation moyenne par soirée | 7  |

La création d'une chaîne Youtube pour partager des vidéos "tutos" quotidien :

Malgré les moyens mis en place, tous les adhérents n'ont pas pu être au rendez-vous des visio ou des appels. L'idée de créer de petites vidéos "tutos" avait pour objectif de **permettre aux plus jeunes de revoir les animateurs** et de s'amuser avec eux, de **donner de nouvelles idées aux parents** parfois fatigués et en manque d'inspiration mais aussi de **garder le lien entre l'équipe et les habitants !**

Après avoir créé une chaîne YouTube au nom du CSCS, nous avons lancé ce projet au début des vacances scolaires de Pâques. Nous avons proposé deux vidéos par jour pendant 2 semaines avec 5 thèmes différents: la cuisine, le sport, les expériences scientifiques, la culture et les créations artistiques. Par la suite des vidéos spéciales sur le thème des animaux ont aussi été réalisées.

Etant donné l'engouement des adhérents autour de ce support visuel d'animation, nous avons continué la publication à la fin des vacances scolaires, avec une vidéo par jour. La publication des vidéos s'est arrêtée à la fin du confinement.

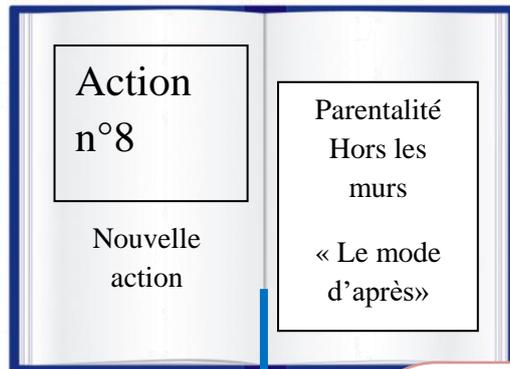
Une animatrice jeunesse a coordonné le projet vidéo et nous avons réparti le travail comme suit :

- ✓ Le tournage des vidéos en équipe.
- ✓ La centralisation des vidéos : l'animatrice jeunesse.
- ✓ Le montage des vidéos : l'animatrice jeunesse.
- ✓ La publication YouTube : l'animatrice jeunesse.

- ✓ La communication sur les réseaux (Facebook Instagram Discord site internet) et par mail : les animatrices jeunes.

|              |      |
|--------------|------|
| Vidéos       | 24   |
| Abonnés      | 26   |
| Vues         | 1800 |
| Pouces bleus | 400  |

Nous pouvons constater par les différentes actions mises en place, la réactivité des professionnels du Centre Social Culturel et Sportifs du Pays Manslois dans une période de crise sanitaire. Les outils technologiques et numériques ont permis à chacun de garder le lien avec la population Cœur de Charente.



**Date de réalisation :**

2021/2024

**Objectifs généraux :**

- Mobiliser les acteurs éducatifs pour créer un réseau de soutien à la parentalité.
- Multiplier les occasions d'associer les parents.
- Renforcer et développer les compétences parentales.
- Créer le lien intergénérationnel.
- Soutenir les parents à la rencontre avec ses pairs.

**Fréquence :**

- En fonction du partenariat mis en place et de l'adhésion familiale.
- 2 actions d'information phares sur le territoire.

**Objectifs opérationnels :**

- Favoriser les conditions d'écoute et d'expression.
- Apporter des réponses simples et accessibles aux questionnements des parents.
- Favoriser des espaces d'échanges dans et hors les murs.

**Résultat attendus :**

- La mise en mouvement et le pouvoir d'agir des familles.
- Un partenariat développé.

**Les moyens d'évaluation à mettre en œuvre :**

- Mobilisation et implication des parents.
- L'appropriation des espace-temps, des outils etc...
- La dynamique intrafamiliale.
- Le discours parental.

**Moyen :**

Logistique  
Professionnels  
Conférences  
Salle



| <b>BP 2021 CSCS du Pays Manslois</b> |  |                |        |   |
|--------------------------------------|--|----------------|--------|---|
|                                      | <b>CHARGES</b>                               |                |        | <b>PRODUITS</b>                               |
|                                      | <b>60 Achats</b>                             | <b>34 975</b>  |        | <b>70 Produits de services rendus</b>         |
|                                      |  |                |        | <b>201 076</b>                                |
| 606130                               | Carburant                                    | 2 500          | 706100 | Participation des usagers                     |
| 606310                               | Petits équipements, outillages               | 1 800          | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS        |
| 606312                               | Produits d'entretien                         | 3 000          | 706112 | Participation usagers BV CAF                  |
| 606320                               | Matériels Activités                          | 4 000          | 706113 | Participation usagers BV MSA                  |
| 606400                               | Fournitures Administratives                  | 1 500          | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles              |
| 606800                               | Produits pharmaceutiques                     | 100            | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale)           |
| 606810                               | Alimentation, Boisson                        | 22 075         | 706210 | CAF PS ALSH                                   |
|                                      | <b>61 Services Extérieurs</b>                | <b>28 550</b>  | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse            |
| 613200                               | Location Immobilière                         | 12 000         | 706310 | Prestation de service MSA MPE                 |
| 613500                               | Location mobilière                           | 4 000          | 708300 | Prestations diverses                          |
| 615500                               | Entretien, Réparation                        | 250            | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée      |
| 615510                               | Entretien, Réparation Véhicules              | 2 500          | 708800 | Autres produits activités annexes             |
| 615600                               | Maintenance Matériels Informatique           | 3 500          | 708819 |   |
| 616800                               | Assurances                                   | 5 000          |        |   |
| 618100                               | Documentation générale                       | 1 300          |        |   |
|                                      | <b>62 Autres services extérieurs</b>         | <b>71 227</b>  |        |   |
| 621000                               | Personnel mis à disposition                  | 19 920         |        |   |
| 622000                               | Rémunérations intermédiaires                 | 3 000          |        | <b>74 Subvention d'exploitation</b>           |
| 623000                               | Publicité/Publication                        | 500            | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs                 |
| 623800                               | Pourboires et dons                           | 50             | 741100 | CAV CG  |
| 624100                               | Transport lié aux activités                  | 7 400          | 742000 | Subv ARS                                      |
| 625100                               | Déplacements du personnel                    | 700            | 742250 | Sub DRJSCS                                    |
| 625120                               | Déplacements des bénévoles                   |                | 743000 | Département Séniors                           |
| 625600                               | Missions Réceptions                          | 300            | 743010 | Département Fonctionnement                    |
| 626100                               | Frais postaux                                | 700            | 744100 | CDC Contrats                                  |
| 626300                               | Frais Télécommunications                     | 2 900          | 744105 | Pays du Ruffécois                             |
| 628100                               | Cotisations/Affiliations                     | 5 057          | 744110 | Communes du Mansle                            |
| 628220                               | Travaux Façons Extérieures                   | 29 200         | 744120 |   |
| 628600                               | Frais Formations PLA                         | 1 500          | 744130 |   |
|                                      |  |                | 744140 | Communes du Canton                            |
|                                      | <b>63 Impôts et taxes</b>                    | <b>0</b>       | 745100 | Sub équipement CAF                            |
| 631000                               | Taxes diverses                               |                | 745400 | Sub CAF Vac Famille                           |
| 631100                               | Taxes sur salaires                           |                | 745500 | CAF CLAS                                      |
| 633300                               |  |                | 747100 | CAF REAAP                                     |
|                                      | <b>64 Charges du personnel</b>               | <b>354 561</b> | 747200 | FONJEP et DDJSCSP                             |
| 641100                               | Rémunération du personnel                    | 259 233        | 747300 | CARSAT  |
| 641200                               | Congés payés                                 |                | 748100 | Chèq Vac/FDCS                                 |
| 641300                               | Indemnités de licenciement                   |                |        | Fédé Monalisa                                 |
| 645100                               | Charges sociales                             | 95 328         |        |   |
|                                      | <b>65 Autres charges de gestion courante</b> | <b>12 652</b>  |        | <b>75 Autres produits de gestion courante</b> |
| 658000                               | Charges diverses                             | 12 652         | 754100 | Remb Formation                                |
|                                      | <b>66 Charges financières</b>                | <b>110</b>     | 756000 | Cotisations adhérents                         |
| 660000                               | Charges financières                          | 50             | 758000 | Produits divers                               |
| 661160                               | Frais d'emprunt                              | 60             |        |   |
|                                      | <b>67 Charges exceptionnelles</b>            | <b>2 000</b>   |        |   |
| 671000                               | Charges exceptionnelles                      |                |        | <b>76 Produits financiers</b>                 |
| 671200                               | Pénalités et Amendes fiscales                |                | 760000 | Produits financiers                           |
| 671300                               | Dons et libéralité                           |                |        | <b>77 Produits exceptionnels</b>              |
| 671310                               | Subventions accordées                        | 2 000          | 771000 | Autres produits de régul                      |
|                                      | <b>68 Dotations</b>                          | <b>10 000</b>  | 777000 | Subvention d'Investissement                   |
| 681000                               | Dotations aux amortissements                 | 10 000         | 778000 | Produit exceptionnel                          |
| 681740                               | Dotations aux provisions                     |                |        | <b>78 Reprise sur Provision</b>               |
|                                      | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                     | <b>514 075</b> |        | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                     |
| 865300                               | Valorisation Bénévolat                       | 57 142         | 875300 | Valorisation Bénévolat                        |
|                                      |  |                |        | <b>514 075</b>                                |
|                                      |  |                |        | <b>57 142</b>                                 |

| <b>BP 2022 CSCS du Pays Manslois</b> |  |                |        |   |
|--------------------------------------|--|----------------|--------|---|
|                                      | <b>CHARGES</b>                               |                |        | <b>PRODUITS</b>                               |
|                                      | <b>60 Achats</b>                             | <b>35 675</b>  |        | <b>70 Produits de services rendus</b>         |
|                                      |  |                |        | <b>202 820</b>                                |
| 606130                               | Carburant                                    | 2 550          | 706100 | Participation des usagers                     |
| 606310                               | Petits équipements, outillages               | 1 836          | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS        |
| 606312                               | Produits d'entretien                         | 3 060          | 706112 | Participation usagers BV CAF                  |
| 606320                               | Matériels Activités                          | 4 080          | 706113 | Participation usagers BV MSA                  |
| 606400                               | Fournitures Administratives                  | 1 530          | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles              |
| 606800                               | Produits pharmaceutiques                     | 102            | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale)           |
| 606810                               | Alimentation, Boisson                        | 22 517         | 706210 | CAF PS ALSH                                   |
|                                      | <b>61 Services Extérieurs</b>                | <b>29 121</b>  | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse            |
| 613200                               | Location Immobilière                         | 12 240         | 706310 | Prestation de service MSA MPE                 |
| 613500                               | Location mobilière                           | 4 080          | 708300 | Prestations diverses                          |
| 615500                               | Entretien, Réparation                        | 255            | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée      |
| 615510                               | Entretien, Réparation Véhicules              | 2 550          | 708800 | Autres produits activités annexes             |
| 615600                               | Maintenance Matériels Informatique           | 3 570          | 708819 |   |
| 616800                               | Assurances                                   | 5 100          |        |   |
| 618100                               | Documentation générale                       | 1 326          |        |   |
|                                      | <b>62 Autres services extérieurs</b>         | <b>72 652</b>  |        |   |
| 621000                               | Personnel mis à disposition                  | 20 318         |        |   |
| 622000                               | Rémunérations intermédiaires                 | 3 060          |        | <b>74 Subvention d'exploitation</b>           |
| 623000                               | Publicité/Publication                        | 510            | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs                 |
| 623800                               | Pourboires et dons                           | 51             | 741100 | CAV CG  |
| 624100                               | Transport lié aux activités                  | 7 548          | 742000 | Subv ARS                                      |
| 625100                               | Déplacements du personnel                    | 714            | 742250 | Sub DRJSCS                                    |
| 625120                               | Déplacements des bénévoles                   |                | 743000 | Département Séniors                           |
| 625600                               | Missions Réceptions                          | 306            | 743010 | Département Fonctionnement                    |
| 626100                               | Frais postaux                                | 714            | 744100 | CDC Contrats                                  |
| 626300                               | Frais Télécommunications                     | 2 958          | 744105 | Pays du Ruffécois                             |
| 628100                               | Cotisations/Affiliations                     | 5 158          | 744110 | Communes du Mansle                            |
| 628220                               | Travaux Façons Extérieures                   | 29 784         | 744120 |   |
| 628600                               | Frais Formations PLA                         | 1 530          | 744130 |   |
|                                      |  |                | 744140 | Communes du Canton                            |
|                                      | <b>63 Impôts et taxes</b>                    | <b>0</b>       | 745100 | Sub équipement CAF                            |
| 631000                               | Taxes diverses                               |                | 745400 | Sub CAF Vac Famille                           |
| 631100                               | Taxes sur salaires                           |                | 745500 | CAF CLAS                                      |
| 633300                               |  |                | 747100 | CAF REAAP                                     |
|                                      | <b>64 Charges du personnel</b>               | <b>361 652</b> | 747200 | FONJEP et DDJSCSP                             |
| 641100                               | Rémunération du personnel                    | 264 418        | 747300 | CARSAT  |
| 641200                               | Congés payés                                 |                | 748100 | Chèq Vac/FDCS                                 |
| 641300                               | Indemnités de licenciement                   |                |        | Fédé Monalisa                                 |
| 645100                               | Charges sociales                             | 97 235         |        |   |
|                                      | <b>65 Autres charges de gestion courante</b> | <b>9 263</b>   |        | <b>75 Autres produits de gestion courante</b> |
| 658000                               | Charges diverses                             | 9 263          | 754100 | Remb Formation                                |
|                                      | <b>66 Charges financières</b>                | <b>112</b>     | 756000 | Cotisations adhérents                         |
| 660000                               | Charges financières                          | 51             | 758000 | Produits divers                               |
| 661160                               | Frais d'emprunt                              | 61             |        |   |
|                                      | <b>67 Charges exceptionnelles</b>            | <b>2 040</b>   |        |   |
| 671000                               | Charges exceptionnelles                      |                |        | <b>76 Produits financiers</b>                 |
| 671200                               | Pénalités et Amendes fiscales                |                | 760000 | Produits financiers                           |
| 671300                               | Dons et libéralité                           |                |        | <b>77 Produits exceptionnels</b>              |
| 671310                               | Subventions accordées                        | 2 040          | 771000 | Autres produits de régul                      |
|                                      | <b>68 Dotations</b>                          | <b>10 200</b>  | 777000 | Subvention d'Investissement                   |
| 681000                               | Dotation aux amortissements                  | 10 200         | 778000 | Produit exceptionnel                          |
| 681740                               | Dotations aux provisions                     |                |        | <b>78 Reprise sur Provision</b>               |
|                                      | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                     | <b>520 714</b> |        | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                     |
| 865300                               | Valorisation Bénévolat                       | 58 285         | 875300 | Valorisation Bénévolat                        |
|                                      |  |                |        | <b>520 714</b>                                |
|                                      |  |                |        | <b>58 285</b>                                 |

| <b>BP 2023 CSCS du Pays Manslois</b> |  |                |        |   |                |
|--------------------------------------|--|----------------|--------|---|----------------|
|                                      | <b>CHARGES</b>                               |                |        | <b>PRODUITS</b>                               |                |
|                                      | <b>60 Achats</b>                             | <b>36 388</b>  |        | <b>70 Produits de services rendus</b>         | <b>206 867</b> |
| 606130                               | Carburant                                    | 2 601          | 706100 | Participation des usagers                     | 72 001         |
| 606310                               | Petits équipements, outillages               | 1 873          | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS        |                |
| 606312                               | Produits d'entretien                         | 3 121          | 706112 | Participation usagers BV CAF                  |                |
| 606320                               | Matériels Activités                          | 4 162          | 706113 | Participation usagers BV MSA                  |                |
| 606400                               | Fournitures Administratives                  | 1 561          | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles              | 23 799         |
| 606800                               | Produits pharmaceutiques                     | 104            | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale)           | 71 134         |
| 606810                               | Alimentation, Boisson                        | 22 967         | 706210 | CAF PS ALSH                                   | 18 727         |
|                                      | <b>61 Services Extérieurs</b>                | <b>29 703</b>  | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse            | 20 706         |
| 613200                               | Location Immobilière                         | 12 485         | 706310 | Prestation de service MSA MPE                 |                |
| 613500                               | Location mobilière                           | 4 162          | 708300 | Prestations diverses                          | 500            |
| 615500                               | Entretien, Réparation                        | 260            | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée      |                |
| 615510                               | Entretien, Réparation Véhicules              | 2 601          | 708800 | Autres produits activités annexes             |                |
| 615600                               | Maintenance Matériels Informatique           | 3 641          | 708819 |   |                |
| 616800                               | Assurances                                   | 5 202          |        |   |                |
| 618100                               | Documentation générale                       | 1 353          |        |   |                |
|                                      | <b>62 Autres services extérieurs</b>         | <b>74 105</b>  |        |   |                |
| 621000                               | Personnel mis à disposition                  | 20 725         |        |   |                |
| 622000                               | Rémunérations intermédiaires                 | 3 121          |        | <b>74 Subvention d'exploitation</b>           | <b>311 313</b> |
| 622700                               | Frais de contentieux                         |                | 741000 | CNASEA  |                |
| 623000                               | Publicité/Publication                        | 520            | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs                 | 30 000         |
| 623800                               | Pourboires et dons                           | 52             | 741100 | CAV CG  |                |
| 624100                               | Transport lié aux activités                  | 7 699          | 742000 | Subv ARS                                      |                |
| 625100                               | Déplacements du personnel                    | 728            | 742250 | Sub DRJSCS                                    |                |
| 625600                               | Missions Réceptions                          | 312            | 743010 | Département Fonctionnement                    | 4 730          |
| 626100                               | Frais postaux                                | 728            | 744100 | CDC Contrats                                  | 207 825        |
| 626300                               | Frais Télécommunications                     | 3 017          | 744105 | Pays du Ruffécois                             |                |
| 628100                               | Cotisations/Affiliations                     | 5 261          | 744110 | Communes du Mansle                            | 10 000         |
| 628220                               | Travaux Façons Extérieures                   | 30 380         | 744120 |   |                |
| 628600                               | Frais Formations PLA                         | 1 561          | 744130 |   |                |
|                                      |  |                | 744140 | Communes du Canton                            | 150            |
|                                      | <b>63 Impôts et taxes</b>                    | <b>0</b>       | 745100 | Sub équipement CAF                            |                |
| 631000                               | Taxes diverses                               |                | 745400 | Sub CAF Vac Famille                           |                |
| 631100                               | Taxes sur salaires                           |                | 745500 | CAF CLAS                                      | 6 000          |
| 633300                               | 0  |                | 747100 | CAF REAAP                                     | 5 000          |
|                                      | <b>64 Charges du personnel</b>               | <b>368 885</b> | 747200 | FONJEP et DDJSCSP                             | 7 164          |
| 641100                               | Rémunération du personnel                    | 269 706        | 747300 | CARSAT  |                |
| 641200                               | Congés payés                                 |                | 748100 | Chèq Vac/FDCS                                 | 2 500          |
| 645100                               | Charges sociales                             | 99 179         |        | Autres  | 37 944         |
|                                      | <b>65 Autres charges de gestion courante</b> | <b>0</b>       |        | <b>75 Autres produits de gestion courante</b> | <b>3 000</b>   |
| 654100                               | Perte sur créances irrécouvrables            |                | 754000 | Dons et Libérations reçus                     |                |
| 658000                               | Charges diverses                             |                | 754100 | Remb Formation                                |                |
|                                      | <b>66 Charges financières</b>                | <b>114</b>     | 756000 | Cotisations adhérents                         | 3 000          |
| 660000                               | Charges financières                          | 52             | 758000 | Produits divers                               |                |
| 661160                               | Frais d'emprunt                              | 62             |        |   |                |
|                                      | <b>67 Charges exceptionnelles</b>            | <b>2 081</b>   |        |   |                |
| 671000                               | Charges exceptionnelles                      |                |        | <b>76 Produits financiers</b>                 | <b>500</b>     |
| 671200                               | Pénalités et Amendes fiscales                |                | 760000 | Produits financiers                           | 500            |
| 671300                               | Dons et libéralité                           |                |        | <b>77 Produits exceptionnels</b>              | <b>0</b>       |
| 671310                               | Subventions accordées                        | 2 081          | 771000 | Autres produits de régul                      |                |
|                                      | <b>68 Dotations</b>                          | <b>10 404</b>  | 777000 | Subvention d'Investissement                   |                |
| 681000                               | Dotation aux amortissements                  | 10 404         | 778000 | Produit exceptionnel                          |                |
| 681740                               | Dotations aux provisions                     |                |        | <b>78 Reprise sur Provision</b>               | <b>0</b>       |
|                                      | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                     | <b>521 680</b> |        | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                     | <b>521 680</b> |
| 865300                               | Valorisation Bénévolat                       | 59 451         | 875300 | Valorisation Bénévolat                        | 59 451         |

| <b>BP 2024 CSCS du Pays Manslois</b> |  |                |        |   |                |
|--------------------------------------|--|----------------|--------|---|----------------|
|                                      | <b>CHARGES</b>                               |                |        | <b>PRODUITS</b>                               |                |
|                                      | <b>60 Achats</b>                             | <b>37 116</b>  |        | <b>70 Produits de services rendus</b>         | <b>208 682</b> |
| 606130                               | Carburant                                    | 2 653          | 706100 | Participation des usagers                     | 73 441         |
| 606310                               | Petits équipements, outillages               | 1 910          | 706110 | Participation CAF Camp via Fédé des CS        |                |
| 606312                               | Produits d'entretien                         | 3 184          | 706112 | Participation usagers BV CAF                  |                |
| 606320                               | Matériels Activités                          | 4 245          | 706113 | Participation usagers BV MSA                  |                |
| 606400                               | Fournitures Administratives                  | 1 592          | 706200 | CAF PS Action Collectif Familles              | 23 799         |
| 606800                               | Produits pharmaceutiques                     | 106            | 706240 | Prestation CNAF (Animation globale)           | 71 134         |
| 606810                               | Alimentation, Boisson                        | 23 426         | 706210 | CAF PS ALSH                                   | 19 102         |
|                                      | <b>61 Services Extérieurs</b>                | <b>30 297</b>  | 706230 | Prestation de service CAF Jeunesse            | 20 706         |
| 613200                               | Location Immobilière                         | 12 734         | 706310 | Prestation de service MSA MPE                 |                |
| 613500                               | Location mobilière                           | 4 245          | 708300 | Prestations diverses                          | 500            |
| 615500                               | Entretien, Réparation                        | 265            | 708400 | Mise à disposition de personnel facturée      |                |
| 615510                               | Entretien, Réparation Véhicules              | 2 653          | 708800 | Autres produits activités annexes             |                |
| 615600                               | Maintenance Matériels Informatique           | 3 714          | 708819 |   |                |
| 616800                               | Assurances                                   | 5 306          |        |   |                |
| 618100                               | Documentation générale                       | 1 380          |        |   |                |
|                                      | <b>62 Autres services extérieurs</b>         | <b>75 587</b>  |        |   |                |
| 621000                               | Personnel mis à disposition                  | 21 139         |        |   |                |
| 622000                               | Rémunérations intermédiaires                 | 3 184          |        | <b>74 Subvention d'exploitation</b>           | <b>319 933</b> |
| 623000                               | Publicité/Publication                        | 531            | 741050 | ETAT FNAD et inter opérateurs                 | 30 000         |
| 623800                               | Pourboires et dons                           | 53             | 741100 | CAV CG  |                |
| 624100                               | Transport lié aux activités                  | 7 853          | 742000 | Subv ARS                                      |                |
| 625100                               | Déplacements du personnel                    | 743            | 742250 | Sub DRJSCS                                    |                |
| 625600                               | Missions Réceptions                          | 318            | 743010 | Département Fonctionnement                    | 4 730          |
| 626100                               | Frais postaux                                | 743            | 744100 | CDC Contrats                                  | 211 982        |
| 626300                               | Frais Télécommunications                     | 3 078          | 744105 | Pays du Ruffécois                             |                |
| 628100                               | Cotisations/Affiliations                     | 5 367          | 744110 | Communes du Mansle                            | 10 000         |
| 628220                               | Travaux Façons Extérieures                   | 30 987         | 744120 |   |                |
| 628600                               | Frais Formations PLA                         | 1 592          | 744130 |   |                |
|                                      |  |                | 744140 | Communes du Canton                            | 150            |
|                                      | <b>63 Impôts et taxes</b>                    | <b>0</b>       | 745100 | Sub équipement CAF                            |                |
| 631000                               | Taxes diverses                               |                | 745400 | Sub CAF Vac Famille                           |                |
| 631100                               | Taxes sur salaires                           |                | 745500 | CAF CLAS                                      | 6 000          |
| 633300                               |  |                | 747100 | CAF REAAP                                     | 5 000          |
|                                      | <b>64 Charges du personnel</b>               | <b>376 263</b> | 747200 | FONJEP et DDJSCSP                             |                |
| 641100                               | Rémunération du personnel                    | 275 100        | 747300 | CARSAT  |                |
| 641200                               | Congés payés                                 |                | 748100 | Chèq Vac/FDCS                                 | 2 500          |
| 641300                               | Indemnités de licenciement                   |                |        | Autres  | 49 571         |
| 645100                               | Charges sociales                             | 101 163        |        |   |                |
|                                      | <b>65 Autres charges de gestion courante</b> | <b>0</b>       |        | <b>75 Autres produits de gestion courante</b> | <b>3 000</b>   |
|                                      | <b>66 Charges financières</b>                | <b>117</b>     | 756000 | Cotisations adhérents                         | 3 000          |
| 660000                               | Charges financières                          | 53             | 758000 | Produits divers                               |                |
| 661160                               | Frais d'emprunt                              | 64             |        |   |                |
|                                      | <b>67 Charges exceptionnelles</b>            | <b>2 122</b>   |        |   |                |
| 671000                               | Charges exceptionnelles                      |                |        | <b>76 Produits financiers</b>                 | <b>500</b>     |
| 671200                               | Pénalités et Amendes fiscales                |                | 760000 | Produits financiers                           | 500            |
| 671300                               | Dons et libéralité                           |                |        | <b>77 Produits exceptionnels</b>              | <b>0</b>       |
| 671310                               | Subventions accordées                        | 2 122          | 771000 | Autres produits de régul                      |                |
|                                      | <b>68 Dotations</b>                          | <b>10 612</b>  | 777000 | Subvention d'Investissement                   |                |
| 681000                               | Dotation aux amortissements                  | 10 612         | 778000 | Produit exceptionnel                          |                |
| 681740                               | Dotations aux provisions                     |                |        | <b>78 Reprise sur Provision</b>               | <b>0</b>       |
|                                      | <b>TOTAL DES CHARGES</b>                     | <b>532 114</b> |        | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                     | <b>532 114</b> |
| 865300                               | Valorisation Bénévolat                       | 60 640         | 875300 | Valorisation Bénévolat                        | 60 640         |

## INDEX DES SIGLES ET DES ACRONYMES

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>A.A.H</b>       | Allocation Adulte Handicapé   |
| <b>A.C.M</b>       | Accueil Collectif de Mineurs  |
| <b>A.D.I.L</b>     | Agence Départementale d'Information sur le Logement                       |
| <b>A.F.P.A</b>     | Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes       |
| <b>A.G</b>         | Assemblée Générale  |
| <b>A.L.S.H</b>     | Accueil de Loisirs Sans Hébergement                                       |
| <b>A.M.A.C</b>     | Association Musique et Animation Culturelle                               |
| <b>AMAP</b>        | Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne                   |
| <b>A.P.C</b>       | Activités Pédagogiques Complémentaires                                    |
| <b>A.P.I</b>       | Allocation Parent Isolé   |
| <b>A.S.I</b>       | Appui Social Individualisé  |
| <b>B.A.C PRO</b>   | Baccalauréat Professionnel  |
| <b>B.A.F.A</b>     | Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur                               |
| <b>B.A.F.D</b>     | Brevet d'Aptitude à la fonction de Directeur                              |
| <b>B.E.A.T.E.P</b> | Brevet d'Etat d'Animation Technique d'Education Populaire                 |
| <b>B.E.P</b>       | Brevet d'Etudes Professionnelles  |
| <b>B.P</b>         | Budget Prévisionnel   |
| <b>B.P.J.E.P.S</b> | Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport |
| <b>B.T.S</b>       | Brevet Technicien Supérieur   |
| <b>C.A</b>         | Conseil D'administration  |
| <b>C.A.E</b>       | Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi                                    |
| <b>C.A.F</b>       | Caisse d'Allocations Familiales   |
| <b>C.A.L.C.C.M</b> | Centre d'Animation du Canton de Champagne                                 |

|                    |   |
|--------------------|---|
|                    | Mouton  |
| <b>C.A.P</b>       | Certificat d'Aptitude Professionnelle                         |
| <b>C.A.R.S.A.T</b> | Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail         |
| <b>C.AV</b>        | Contrat d'Avenir  |
| <b>C.C.A.S</b>     | Centre Communal d'Action Sociale                              |
| <b>C.D.C.I</b>     | Commission Départementale de Coopération Intercommunale       |
| <b>C.D.D</b>       | Contrat à Durée Déterminée                                    |
| <b>C.D.I</b>       | Contrat à Durée Indéterminée                                  |
| <b>C.D.D.P</b>     | Centre Départemental Documentation Pédagogique                |
| <b>C.E.C</b>       | Contrat Emploi Consolidé                                      |
| <b>C.E.D.I.F</b>   | Centre Etude pour Développement Insertion et Formation        |
| <b>C.E.E</b>       | Contrat d'Engagement Educatif                                 |
| <b>C.E.J</b>       | Contrat Enfance Jeunesse                                      |
| <b>C.E.L</b>       | Contrat Educatif Local  |
| <b>CFMI</b>        | Centre de Formation des Musiciens Intervenants                |
| <b>C.G</b>         | Conseil Général   |
| <b>C.I.D.F.F</b>   | Centre d'Informations des Droits de la Femme et de la Famille |
| <b>C.M.P</b>       | Centre Médical Psychologique                                  |
| <b>C.M.U</b>       | Couverture Médicale Universelle                               |
| <b>C.M.S</b>       | Centre Médico Social  |
| <b>C.N.A.F</b>     | Caisse Nationale d'Allocations Familiales                     |
| <b>C.N.F.P.T</b>   | Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale      |
| <b>CO.DE.R.P.A</b> | COMité DEpartemental des Retraités et des Personnes Agées.    |

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>COM A.G.A</b>       | Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême  |
| <b>C.N.F.P.T</b>       | Centre National de la Fonction Publique Territoriale   |
| <b>C.P.A.M</b>         | Caisse Primaire d'Assurance Maladie  |
| <b>C.T.G</b>           | Contrat Territorial Global   |
| <b>C.R</b>             | Compte de Résultat   |
| <b>C.R.A.M.C.O</b>     | Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Centre Ouest   |
| <b>C.R.D.P</b>         | Centre Régional de Documentation Pédagogique   |
| <b>C.S.C</b>           | Centre Social et Culturel  |
| <b>C.S.P</b>           | Catégorie Socio Professionnelle  |
| <b>C.U.I</b>           | Contrat Unique d'Insertion   |
| <b>D.D.A.S.S</b>       | Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales   |
| <b>D.D.J.S.C.S</b>     | Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale                                  |
| <b>D.D.J.S.C.S.P.P</b> | Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la cohésion sociale et de la protection des populations |
| <b>D.D.T.E.F.P</b>     | Direction Départementale du Travail Et de la Formation Professionnelle   |
| <b>D.E.E.J.E</b>       | Diplôme d'Etat – Educateur de Jeunes Enfants   |
| <b>D.E.F.A</b>         | Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation   |
| <b>D.E.J.E.P.S</b>     | Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  |
| <b>D.E.U.G</b>         | Diplôme d'Étude Universitaire Générale   |
| <b>D.E.U.G A.E.S</b>   | Diplôme d'Étude Universitaire Générale Administration Economique et Sociale                                      |
| <b>D.I.E.S.S</b>       | Direction Insertion Economique Sociale et Solidarité   |

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>DI.R.E.C.C.T.E</b> | Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi |
| <b>D.P.A.E</b>        | Déclaration Préalable A l'Emploi  |
| <b>D.U.E.R.P</b>      | Document Unique Evaluation des Risques Professionnels   |
| <b>D.U.E.S.A</b>      | Diplôme Universitaire d'Etudes Supérieures en Animation   |
| <b>D.U.T</b>          | Diplôme Universitaire de Technologie  |
| <b>E.E.S</b>          | Espace Emploi Service   |
| <b>E.M.A.P.A.S</b>    | Equipe Mobile d'Addictologie et Permanence d'Accès aux Soins  |
| <b>E.M.S</b>          | Ecole Municipale des Sports   |
| <b>E.M.S.P</b>        | Equipe Mobile de Soins Palliatifs   |
| <b>E.P.C.I.</b>       | Établissement Public de Coopération Intercommunale  |
| <b>F.C.P.E</b>        | Fédération des Conseils de Parents d'élèves   |
| <b>F.I.Q.C.S.</b>     | Fond d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins                                    |
| <b>G.I.P</b>          | Groupe d'Intérêt Public   |
| <b>G.R.H</b>          | Gestion des Ressources Humaines   |
| <b>I.M.E</b>          | Institut Médico Educatif  |
| <b>I.N.S.E.E</b>      | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques                                       |
| <b>I.R.A.E.C</b>      | Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple  |
| <b>I.R.E.P.S</b>      | Instance Régionale d'Education et de Promotion à la Santé   |
| <b>L.A.E.P.</b>       | Lieu Accueil Enfants Parents  |
| <b>M.P.E</b>          | Maison de la Petite Enfance   |
| <b>M.S.A</b>          | Mutuelle Sociale Agricole   |

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>N.T.I.C</b>    | Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication |
| <b>P.C.A</b>      | Projet Communautaire d'Animation                               |
| <b>P.M.I</b>      | Protection Maternelle Infantile                                |
| <b>P.S.U</b>      | Prestation de Service Unique                                   |
| <b>R.A.M</b>      | Relais Assistantes Maternelles                                 |
| <b>R.E.A.A.P</b>  | Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents       |
| <b>R.M.I</b>      | Revenu Minimum d'Insertion                                     |
| <b>R.P.I</b>      | Regroupement Pédagogique Intercommunal                         |
| <b>S.C.O.T</b>    | Schéma de COhérence Territoriale                               |
| <b>S.I.V.O.M</b>  | Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples                   |
| <b>S.I.V.O.S</b>  | Syndicat Intercommunal à VOcation Sociale                      |
| <b>S.T.A</b>      | Service Territoriale d'Animation                               |
| <b>T.A.P</b>      | Temps d'Activités Périscolaires                                |
| <b>U.R.E.C.SO</b> | Union REgionale des Centres SOciaux                            |
| <b>U.R.C.A.M</b>  | Union Régionale des Caisses d'Assurances Maladies              |
| <b>URNACS</b>     | Union Régionale de Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux      |
| <b>Z.A.C</b>      | Zone d'aménagement concerté                                    |
| <b>Z.A.E</b>      | Zone d'Activité Économique                                     |
| <b>Z.E.P</b>      | Zone d'Education Prioritaire                                   |
| <b>Z.R.R</b>      | Zone de Revitalisation Rurale                                  |